
Princeton University Library
32101 064257320


VET TES EN
NOV TAM TVM
Dei
Sub Numine
Viget



MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE NATIONALE
DE CAEN

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE

DES

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE CAEN



CAEN

HENRI DELESQUES, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE

34, rue Demolombe, 34

—

1916-17

MÉMOIRES

Albert de SAINT-GERMAIN

NOTICE BIOGRAPHIQUE

PAR

M. A. BIGOT,
Doyen de la Faculté des Sciences de Caen,

ADIEUX D'UN AMI

PAR

M. Edmond VILLEY,
Doyen de la Faculté de Droit de Caen,
Membre de l'Institut.

LISTE DES TRAVAUX SCIENTIFIQUES

PAR

M. A. BIGOT.

Albert de SAINT-GERMAIN

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Par M. A. BIGOT.

Les circonstances n'ont pas permis d'apporter sur la tombe de M. de Saint-Germain l'hommage de la Faculté des Sciences de Caen à celui qui fut pendant si longtemps, et jusqu'à une date si récente, son Doyen aimé, honoré, respecté. Une direction qu'il a exercée pendant vingt-trois ans et que le choix de ses collègues lui avait confiée à huit reprises, trente-trois années d'un enseignement ininterrompu avaient formé entre la Faculté et M. de Saint-Germain des liens que l'éloignement avait à peine relâchés et que seule la mort pouvait rompre, sans effacer en nous le souvenir de notre regretté Doyen honoraire.

Il eût appartenu à son successeur de retracer sur sa tombe, en la louant comme elle le méritait, la longue carrière du savant, du professeur et de l'administrateur, malgré l'émotion qui eût traduit l'expression des sentiments personnels du collègue et de l'ami qui, depuis 1890, fut l'objet de l'affection paternelle de M. de Saint-Germain.

Sous une autre forme, j'ai tâché de fixer dans cette notice le souvenir de l'œuvre et de la personne de notre regretté Doyen.

ALBERT-LÉON DE SAINT-GERMAIN est né à Clevillers-lès-Moutiers (Eure-et-Loir), le 17 mai 1839.

Docteur ès-sciences mathématiques dès 1862, à l'âge de 23 ans, avec deux thèses, l'une de Mécanique, l'autre d'Astronomie (1), il était, trois ans plus tard, reçu second au concours de l'Agrégation de Mathématiques de 1865.

C'est le 1er novembre 1875 qu'Albert de Saint-Germain entre à la Faculté des Sciences de Caen, comme chargé du cours de Mécanique. Sa vie est désormais fixée à Caen, où va se développer toute sa carrière. Il avait déjà montré à l'École des Hautes Études, où il était maître de conférences depuis 1872, ses qualités de professeur et, dès l'abord, la valeur de son enseignement à la Faculté fut tellement appréciée que, deux ans après, il devenait titulaire de la chaire de Mécanique rationnelle et appliquée, qu'il a occupée jusqu'à sa retraite, c'est-à-dire jusqu'au 15 novembre 1908.

Pendant cette longue période, A. de Saint-Germain fut un professeur modèle, d'une très grande conscience professionnelle, dont l'enseignement net, méthodique, s'exprimait avec une simplicité de forme et d'expression qui n'allait pas sans une cer-

(1) *Sur les équations générales de l'élasticité et les surfaces isodynamiques. — Sur la durée des éclipses des satellites de Jupiter.*

taine élégance, et s'est soutenu jusqu'à la fin sans défaillance. De nombreux élèves lui doivent leur éducation mathématique, et plusieurs sont parvenus à l'Agrégation. Il a d'ailleurs fait partie du Jury de ce concours pendant neuf années, de 1882 à 1888 et en 1891 et 1892.

Les qualités didactiques du professeur se retrouvent dans les traités qu'il a publiés, avec cette caractéristique que tout en maintenant à ceux de son domaine d'enseignement le niveau élevé des hautes études scientifiques, il témoigne dans tous d'une éducation mathématique générale très développée. A côté d'un traité élémentaire d'Algèbre, publié en 1881-1882, il a mis au courant du programme de la licence la 9e édition du Cours d'Analyse de Sturm, complété le Traité de Mécanique du même auteur, publié un recueil d'exercices sur la Mécanique rationnelle.

L'œuvre scientifique d'A. de Saint-Germain présente le même caractère de variété; ses travaux se partagent entre la Mécanique, l'Algèbre, la Géométrie, l'Analyse. Dès 1879, une médaille d'argent récompensait à l'Exposition Universelle l'ensemble de ses travaux de Mathématiques; en 1885, l'Académie des Sciences récompensait du prix Bordin le Mémoire sur le « Problème des déblais et des remblais ».

Pendant que se poursuivait ce travail scientifique, la Faculté proposait A. de Saint-Germain au choix du Ministre pour remplacer au Décanat le chimiste Ditte, qui venait d'être appelé à professer

à la Sorbonne. Cette nomination devait être renouvelée sept fois, et cette fidélité dans le renouvellement prouve combien A. de Saint-Germain était estimé de ses collègues et de ses chefs.

Son administration a vu s'accomplir d'importantes réformes, les plus importantes des réformes de l'enseignement supérieur, celle qui, complétant la loi de 1885 sur le régime des Facultés, les a fondues dans les Universités sans les y absorber, la création des certificats d'études supérieures, de l'année préparatoire au certificat d'études physiques, chimiques et naturelles. Ces nouveautés n'effrayaient pas la prudence du Doyen, et il a pris une part non seulement loyale, mais active, à l'orientation nouvelle des Universités, soit dans la rénovation de la forme de leur enseignement théorique, soit dans leur adaptation aux nécessités locales, en particulier dans le domaine de la Science appliquée. Il était très fier que la Faculté des Sciences de Caen eût été la première à créer, sous le nom d'Éléments généraux de Mathématiques, un certificat qui est maintenant délivré par toutes les Facultés, sous le nom de Certificat de Mathématiques générales, et qui est l'un des plus recherchés et des mieux appréciés. Quand il parlait de ce certificat, nous savions quelle part prépondérante il avait prise à sa création et à la rédaction de son programme.

Aucun de ceux qui ont été les collègues de A. de Saint-Germain n'a oublié l'aimable fermeté avec laquelle il dirigeait les délibérations de la Faculté, ni sa grande bonté, fond essentiel de son caractère,

qui s'étendait à tous ses collaborateurs, si humbles qu'ils fussent. Dans les délibérations de l'assemblée, sans heurter de front les opinions dissidentes, il s'efforçait d'amener l'entente par les arguments nécessaires et l'autorité de son expérience personnelle, sans que ces discussions pussent altérer ses sentiments pour ses contradicteurs. Ces qualités étaient peut-être encore plus apparentes dans les travaux du Conseil de l'Université, quand il s'agissait de défendre les intérêts de la Faculté; c'est avec le même souci des intérêts généraux de l'Université et de la Faculté qu'il apportait les arguments décisifs et qu'il savait convaincre ses collègues.

Pendant cette longue période d'enseignement et d'administration, A. de Saint-Germain s'était identifié avec la Faculté qu'il dirigeait. Il s'en est fait l'historien précis et concis, dans deux notices publiées, l'une à l'occasion du Congrès de l'Association Française à Caen en 1894, l'autre dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen*. Il était en effet très mêlé à la vie locale, et il s'est efforcé d'assurer la pénétration de l'Université et du milieu, sans laquelle une Université ne peut faire qu'une œuvre stérile. Une partie de ses travaux a été publiée dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen*, et cette Compagnie l'appela à la présider en 1892-93. Il se sentait aussi très honoré des fonctions de président de la Commission Météorologique du Calvados, qu'il occupa jusqu'à son départ de Caen.

Aussi fut-on unanime à applaudir quand, à l'occasion de l'inauguration des nouveaux bâtiments universitaires, le Ministre de l'Instruction publique, ayant à distinguer l'un de ceux qui faisaient le plus honneur à l'Université, apportait au Doyen de la Faculté des Sciences, le 2 juin 1894, la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

On comprend que ce n'est qu'après de longues hésitations qu'Albert de Saint-Germain se décida, quand vint l'heure de la retraite, à quitter la ville de Caen, dont il était devenu l'un des hommes les plus respectés et les plus considérés. Il y comptait de nombreuses et fidèles amitiés, et ce n'est qu'à regret qu'il s'éloigna de ses amis, des souvenirs que trente ans de séjour mêlent aux choses d'une ville où s'est déroulée toute une carrière. Il devait y revenir d'ailleurs à plusieurs reprises et, en dernier lieu, au mois d'avril 1912, lors du Congrès des Sociétés Savantes, dont il présidait une des sections scientifiques.

A Paris, où il était venu se fixer après sa retraite, attiré par des liens de famille, notre ancien Doyen n'entendait pas demeurer inactif. Il était membre résidant du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, mais il était aussi, et il en était très fier, président du Comité français de la Commission internationale d'études pour l'Enseignement des Mathématiques; il remplissait ses fonctions avec la plus grande conscience; les délibérations de la Commission et du Congrès qui s'est réuni à Paris en 1910 ont très largement profité de l'expérience

Albert de SAINT-GERMAIN,

DOYEN DE LA FACULTÉ DES SCIENCES DE L'UNIVERSITÉ DE CAEN,

1839-1914.

que lui avait donnée une longue pratique de l'enseignement.

C'est donc à Paris qu'il partageait les loisirs de sa retraite entre ces nouvelles occupations, sa famille, ses nombreux amis, ceux de Paris et ceux de Caen, dont la visite lui causait une grande joie, et auxquels il demandait avec tant d'intérêt des nouvelles de la ville et de sa chère Faculté; il jouissait là en esprit éclairé des plus vives émotions intellectuelles que Paris peut procurer.

La déclaration de guerre vint le trouver dans cette vie si tranquille d'homme heureux, qui recueille à la fin de sa vie les fruits d'une existence de travail et d'honneur. Cet homme, dont aucun acte ne fut inspiré par un sentiment bas ou méchant, a vu commencer la plus formidable série de crimes que la haine et l'envie aient jamais déchaînée sur le monde. Il avait autrefois souhaité le jour où l'unité, que ses études lui faisaient entrevoir dans l'harmonie des mondes, étant faite dans les sentiments et les aspirations des hommes, l'humanité aurait accompli un grand progrès, et il avait espéré que cette ère de paix et de prospérité ne se ferait pas attendre un trop grand nombre de siècles. Cruelle désillusion que celle que lui apportait la déclaration de guerre! Il s'y ajoutait ses craintes pour ses deux neveux, qui avaient été pour lui deux fils, les soucis du sort d'autres membres de sa famille, des enfants de ses amis, qu'il avait vus naître et grandir, et aussi du sort de la France, devant la marche rapide de l'armée allemande. Sans doute, ces préoc-

cupations que m'apportait la dernière lettre que j'ai reçue d'A. de Saint-Germain harcelaient-elles plus impérieusement sa pensée, dans cette après-midi d'août 1914, où, moins attentif que de coutume aux dangers de la rue, il était renversé, victime indirecte de la guerre, par une automobile militaire. Plusieurs jours après, malgré les soins les plus dévoués, il succombait, le 1er septembre 1914, et ce n'est que le 29 novembre 1915 que son corps, déposé provisoirement dans les caveaux de l'église Notre-Dame-des-Champs, a pu recevoir une sépulture définitive dans le cimetière de Chartres.

S'il n'a pas connu la joie et la fierté de voir la marche des armées d'invasion définitivement arrêtée et la France sauvée par une victoire dans laquelle un des siens a joué un rôle capital, il n'a pas du moins connu les tristesses qu'appréhendait son cœur, les deuils si cruels de famille qui, pour sa digne compagne, sont venus s'ajouter à celui qui l'a laissée si désemparée.

C'est vers sa veuve que se porte notre dernière pensée, non pour chercher à consoler celle qui ne peut pas être consolée, mais pour lui apporter le témoignage de la haute estime qu'a méritée M. Albert de Saint-Germain, qui laisse l'exemple d'une vie toute de labeur et de bonté.

ADIEUX D'UN AMI

Par M. Edmond VILLEY.

Je crois bien être l'interprète des amis d'Albert de Saint-Germain — et il n'avait que des amis parmi ceux qui l'ont bien connu — en envoyant en leur nom un souvenir ému et un suprême adieu à l'homme excellent que nous avons perdu, victime, lui aussi, et l'une des premières, de cette terrible guerre, et dont les derniers moments, nous le savons, ont été torturés surtout par l'angoisse de la patrie en danger.

Il appartenait à son successeur de retracer sa carrière universitaire, si bien remplie, d'attester la haute valeur de son enseignement, ses grandes qualités d'administrateur, l'étendue et la solidité de sa science, qui lui assignent un rang éminent parmi les mathématiciens de notre temps. J'ai pu moi-même, ayant longtemps siégé à côté de lui dans les Conseils universitaires, me rendre compte de la scrupuleuse conscience avec laquelle il remplissait ses fonctions décanales et j'ai plus d'une fois, sans en être jaloux, entendu notre commun recteur dire que M. de Saint-Germain était un doyen modèle.

Mais c'est de son cœur que je veux parler, moi



qui ai joui, pendant près de quarante années, de son amitié, sans que le moindre nuage en ait jamais diminué le charme.

Je me rappelle avec infiniment d'émotion nos longues causeries intimes du soir, que son esprit primesautier et sa verve enjouée rendaient si attrayantes, et où il se livrait tout entier. C'est là que, mieux que tout autre peut-être, j'ai pu le pénétrer à fond, et l'impression de plus en plus forte que j'en ai gardée est celle d'une grande bonté. Je le voyais constamment bienveillant pour tous, serviable à tous, d'humeur toujours égale et essentiellement pacifique. Jamais la haine n'eut accès dans son cœur, et si parfois, devant la sottise, quelque pointe malicieuse sortait de ses lèvres, elle s'y noyait toujours dans un bienveillant sourire : on sentait qu'il avait hâte de rentrer dans son caractère.

Cette bonté devait naturellement s'épanouir dans ses rapports avec les siens. Que de fois nous avons été touchés de l'affection toute paternelle que, à défaut d'enfants, il avait reportée sur deux neveux, qui étaient sa joie et aussi son orgueil, et pour lesquels l'avenir était plein de promesses. Hélas ! l'un est prisonnier depuis de longs mois et l'autre est tombé au champ d'honneur ! J'imagine facilement ce qu'eussent été ses angoisses pour l'un et le coup qu'il eût ressenti de la mort de l'autre, si glorieuse qu'elle soit. Cette mort n'a-t-elle pas suffi à terrasser la noble compagne de sa vie, déjà bien ébranlée par la perte de celui sur lequel s'étaient concentrés toute son affection et tout son dévouement ?

Puisse du moins la sympathie profonde de tous ses amis être pour elle une consolation et un réconfort !

J'aurais pu vanter chez celui que nous pleurons la finesse de l'esprit, la loyauté du caractère, le sentiment du devoir; car il avait tout cela. J'ai préféré parler de son cœur; car c'est pour moi la qualité maîtresse : « l'on est plus sociable et d'un meilleur commerce par le cœur que par l'esprit. »

Adieu, cher ami ! Si nous vous avons perdu, nous conserverons toujours vivace le souvenir de votre bonté et sur elle reposent nos fermes espérances pour votre bonheur dans un monde meilleur !

LISTE DES TRAVAUX SCIENTIFIQUES

Par M. A. BIGOT.

ALGÈBRE ET ANALYSE

1. — Sur la décomposition des fractions rationnelles (*Nouv. Ann. Math.*, 2e s., t. VIII, 1869, p. 369-372).

2. — Sur les combinaisons complètes (*Id.*, t. IX, 1870, p. 84-85).

3. — Sur une résolution trigonométrique de l'équation du 3e degré (*Id.*, t. X, 1871, p. 63-66).

4. — Sur la résolvante de deux équations du second degré (*Bull. Soc. Math. France*, t. I, 1873, p. 142).

5. — Des cas où l'on peut résoudre l'équation du second degré par approximations successives (*Nouv. Ann. Math.*, 2e s., t. XIII, 1874, p. 401-404).

6. — Du facteur constant dans l'expression de Θ (x) en produit illimité (*Bull. Soc. Math. Fr.*, t. II, 1873-1874, p. 62-63).

7. — Sur les développements en séries dont les termes sont des fonctions Yn de Laplace (*C.-R. Ac. Sc.*, t. 88, 1879, p. 1186).

8. — Addition à une note précédente sur la série de Laplace (*Id.*, p. 1313).

9. — Éléments d'algèbre, rédigés conformément aux programmes de 1880 pour les classes de troisième, seconde et philosophie (Paris, Paul Dupont, 1881-1882, 2 vol.)

10. — **Étude sur un théorème d'Abel relatif aux séries et sur un développement en série souvent utilisé en Astronomie** (*Nouv. Ann. Math.*, 3ᵉ s., t. IV, 1885, p. 159-169).

11. — **Cours d'analyse de l'École polytechnique de Sturm, 9ᵉ édition, revue, augmentée et mise au courant du nouveau programme de la Licence** (2 vol. in-8°, Gauthier-Villars).

12. — **Généralisation de la règle de convergence de Gauss** (*Bull. Sc. Math.*, 2ᵉ s., t. XIV, 1890, p. 212-215).

13. — Caractère de convergence des séries (*C.-R. Ac. Sc.*, t. 115, 1892, p. 1258-1259, et *Nouv. Ann. Math.*, 3ᵉ s., t. XI, 1892, p. 267-268).

14. — Démonstration d'une identité algébrique (*Mém. Ac. Caen*, 1892, p. 15-18).

15. — **Sur une propriété de la fonction S introduite par** M. Appell dans les équations de la **dynamique** (*C.-R. Ac. Sc.*, t. 130, 1900, p. 1174).

16. — **Lettre sur une application des équations de M.** Appell (*Nouv. Ann. Math.*, 4ᵉ s., t. III, 1903, p. 365-366).

GÉOMÉTRIE

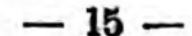
17. — Sur la plus courte distance de deux droites quand elles deviennent parallèles (*Nouv. Ann. Math.*, 2ᵉ s., t. V, 1866, p. 346-348).

18. — Détermination des foyers dans les coniques (*Id.*, t. VIII, 1869, p. 230-232).

19. — Étude géométrique sur une question de licence (*Id.*, t. X, 1871, p. 30-36).

20. — Sur les points d'inflexion d'une courbe du troisième degré (*Id.*, t. XII, 1873, p. 356-357).

21. — Détermination des éléments infinitésimaux relatifs aux lignes à double courbure (*Id.*, t. XII, 1873, p. 126-131, 179-183, 207-212).



22. — Lignes de courbure de la surface $z = L \cos y - L \cos x$ (*Id.*, t. XVIII, 1879, p. 201-203).

23. — Note sur les coniques qui en un point donné d'une surface ont avec celle-ci un contact de 5e ou de 6e ordre (*Réunion des Soc. Sav. à la Sorbonne*, 1880).

24. — Sur les coniques surosculatrices à une surface en l'un de ses points (*Mém. Ac. Caen*, 1880, p. 93-105).

25. — Des courbes algébriques qui ont plusieurs axes de symétrie (*Nouv. Ann. Math.*, 2e s., t. XIX, 1880, p. 350-355).

26. — Étude sur la surface développable circonscrite à deux surfaces du second degré (*Mém. Ac. Caen*, 1883, p. 99-110).

27. — Quelques applications géométriques d'un théorème sur le centre de gravité (*Nouv. Ann. Math.*).

28. — Lettre relative aux propriétés segmentaires du triangle (*Nouv. Ann. Math.*, 3e s., t. III, 1884, p. 302).

29. — Note sur les surfaces de troisième ordre qui ont une infinité d'ombilics (*C.-R. Ac. Sc.*, t. 101, p. 1246-1248).

30. — Lettre relative à la construction des centres de courbure d'une ellipse (*Nouv. Ann. Math.*, 3e s., t. IV, 1885, p. 510).

31. — Sur une surface de 3e ordre qui admet une ligne ombilicale parabolique (*Bull. Sc. Math.*, 2e s., t. XII, 1888, p. 177-180).

32. — Sur une formule générale de la mesure des volumes (*Nouv. Ann. Math.*, 3e s., t. XII, 1893, p. 291-293).

33. — A propos de la quadrature du cercle (*Id.*, t. XVI, 1897, p. 237).

34. — Sur la quadrature d'une surface (*Nouv. Ann. Math.*, 3e s., t. XVIII, 1899, p. 242-243).

35. — Sur les quadriques orthogonales à un ellipsoïde ou à un paraboloïde (*Id.*, 3e s., t. XVIII, 1899, p. 473-475).

36. — Sur les solides dont le volume s'exprime au moyen de deux formules élémentaires (*Nouv. Ann. Math.*, 4e s., t. I, 1901, p. 129-131).

37. — Sur les podaires (*Id.*, t. XIII, 1913, p. 38-39).

MÉCANIQUE

38. — Sur la durée des oscillations du pendule composé (*Bull. Soc. Math. Fr.*, t. II, 1873-1874, p. 54-56).

39. — Sur la courbure des surfaces de carène (*Id.*, t. III, 1874, p. 37-38).

40. — Des surfaces sur lesquelles un point peut se mouvoir suivant une certaine loi (*Journ. Math.*, 3e s., t. II, 1876, p. 325-330).

41. — Recueil d'exercices sur la Mécanique rationnelle (Paris, Gauthier-Villars, 1876, 1 vol. in-8°, VIII-456 p.; 2e édition, 1889, 560 p.)

42. — Mouvement d'un point pesant sur un paraboloïde (*Journ. Math.*, 3e s., t. III, 1877, p. 401-414).

43. — Note sur l'attraction des ellipsoïdes (*Mém. Ac. Caen*, 1879, p. 258-265).

44. — Sur le parallélogramme de Watt (*Journ. Math.*, 3e s., t. VI, 1880, p. 35-53).

45. — Note sur l'équilibre d'un cube homogène flottant sur un liquide (*Congrès des Soc. Sav.*, 1881, et *Mém. Ac. Caen*, 1881, p. 441-453).

46. — Sur la composition des forces dont la grandeur et la direction restent invariables (*Mém. Ac. Caen*, 1882, p. 51-64).

47. — Note sur le niveau potentiel d'une couche ellipsoïdale (Lettre à M. Résal, *Journal de Liouville*, sept. 1882).

48. — Sur les équations de l'équilibre astatique (*Nouv. Ann. Math.*, 3e s., t. I, 1882, p. 306-311).

49. — Étude sur le mouvement d'un point pesant (*Id.*, t. III, 1883, p. 542-544).

50. — Application de la statique au calcul des divers éléments d'un triangle (*Nouv. Ann. Math.*, 3e s., t. III, 1884, p. 37-40).

51. — Sur une application des équations de Lagrange (*Journ. Math.*, 4e s., t. I, 1885, p. 129-134).

52. — Note sur l'Herpolhodie (*C.-R. Ac. Sc.*, t. 100, 1885, p. 1126-1128).

53. — Étude sur la détermination géométrique des brachystochrones (*Nouv. Ann. Math.*, 3e s., t. V, 1886, p. 177-185).

54. — Étude sur le problème des déblais et des remblais (*Mém. Ac. Caen*, 1886, p. 23-84).

55. — Résumé sur la théorie du mouvement d'un solide autour d'un point fixe (1 vol. in-8°, Paris, Gauthier-Villars, 1887).

56. — Des forces susceptibles de faire mouvoir un solide suivant une loi signalée par Jacobi (*Mém. Ac. Caen*, 1887, p. 17-23).

57. — Lieu des points d'un solide qui partagent avec le centre de gravité l'une de ses propriétés dynamiques (*C.-R. Ac. Sc.*, t. 107, 1888, p. 946, et *Nouv. Ann. Math.*, 3e s., t. VIII, 1889, p. 13-22).

58. — Note sur la question de Mécanique proposée au concours d'Agrégation en 1887 (*Nouv. Ann. Math.*, 3e s., t. VIII, 1889, p. 13-22).

59. — Étude cinématique sur le joint universel (*Mém. Ac. Caen*, 1889, p. 3-11).

60. — Mémoire sur les courbes synchrones (*Congrès Soc. Sav.*, 1889, et *Bull. Sc. Math.*, 2e s., t. XIII, 1re partie, p. 257-264).

61. — Recueil d'exercices sur la Mécanique rationnelle,

nouvelle édition entièrement refondue (1 vol. in-8° de x-560 p., Paris, Gauthier-Villars).

62. — Étude d'un cas particulier du mouvement d'un point dans un milieu résistant (*C.-R. Ac. Sc.*, t. 110, 1890, p. 1184-1187, et *Mém. Ac. Caen*, 1890, p. 3-11).

63. — Note sur le problème de Mécanique proposé à l'Agrégation en 1889 (*Nouv. Ann. Math.*, 3ᵉ s., t. IX, 1890, p. 118-123), et en 1890 (*Id.*, p. 546-552).

64. — Note sur le mouvement d'un cône double qui roule sur deux droites (*C.-R. Ac. Sc.*, t. 112, 1891, p. 215-216).

65. — Mouvement d'un point pesant attiré vers un centre fixe suivant la loi de Newton (*Nouv. Ann. Math.*, 3ᵉ s., t. XI, 1892, p. 89-97).

66. — Note sur le problème de Mécanique donné à l'Agrégation en 1892 (*Id.*, p. 5-19).

67. — Mouvement d'un point matériel sur une surface dépolie (*Bull. Soc. Math.*, 2ᵉ s., t. XVI, 1ʳᵉ partie, 1892, p. 223-229).

69. — (En collaboration avec M. Lecornu). Sur l'impossibilité de certains mouvements (*C.-R. Ac. Sc.*, t. 114, p. 526-528).

69. — Généralisation d'un théorème de Delaunay sur les roulettes (*Bull. Sc. Math.*, 2ᵉ s., t. XVII, 1893, p. 110-112).

70. — Solution du problème de Mécanique proposé au concours d'Agrégation en 1893 (*Nouv. Ann. Math.*, 3ᵉ s., t. XIII, 1894, p. 325-339).

71. — Problème sur le frottement (*Id.* t. XII, 1894, p. XIII, 1894, p. 230-235).

72. — Solution du problème de Mécanique proposé au concours d'Agrégation en 1894 (*Nouv. Ann. Math.* 3ᵉ s., t. 406-415).

73. — Note sur la variation du niveau de l'eau dans

un bassin communiquant avec un port à marée (*C. R. Ac. Sc.*, t. 119, 1894, p. 673-675).

74. — Note sur le théorème de la conservation des aires (*Nouv. Ann. Math.*, 3e s., t. XIII, 1894, p. 184-187).

75. — Sur un problème relatif au frottement (*Mém. Ac. Caen*, 1895, p. 13-19).

76. — Note sur le pendule sphérique (*Bull. Sc. Math.*, 2e s., t. XX, 1896, p. 114-116)..

77. — Note sur les déplacements d'une figure invariable (*Nouv. Ann. Math.*, 3e s., t. XVI, 1897, p. 319-322)

78. — Note sur le pendule sphérique (*Bull. Sc. Math.*, 2e s., t. XII, 1898, p. 95-96).

79. — Sur le mouvement d'une barre qui s'appuie sur deux droites rectangulaires dépolies (*Nouv. Ann. Math.*, 3e s., t. XVII, 1898, p. 307-312).

80. — Etude sur le problème de Mécanique proposé au concours de l'Agrégation en 1899 (*Id.*, t. XIX, 1900, p. 468-475).

81. — Problème sur les accélérations (*Mém. Ac. Caen*, 1900, p. 468-475).

82. — Note sur la tension de la tige du pendule sphérique (*Bull. Sc. Math.*, 2e s., t. XXV, 1901, p. 98-100).

83. — Contribution à la théorie du pendule sphérique (*Mém. Ac. Caen*, 1901, p. 3-11).

84. — Généralisation des propriétés fondamentales du potentiel (*C. R. Ac. Sc.*, t. 137, 1903, p. 736-738).

85. — Note relative au mouvement de rotation (*Nouv. Ann. Math.* 4e s., t. VI, 1906, p. 10-11).

86. — Problème relatif au centre instantané de rotation et au centre des accélérations (*Bull. Sc. Math.*, 2e s., t. XXX, 1re partie, p. 73-74).

87. — Problèmes sur le mouvement d'une figure plane dans un plan fixe (*Mém. Ac. Caen*, 1906, p. 3-15).

88. — Sur la solution d'une difficulté qui se présente dans l'étude de l'équilibre du treuil (*Nouv. Ann. Math.*, 4ᵉ s., t. VII, 1905, p. 111-115).

PUBLICATIONS DIVERSES

89. — Sur les équations générales de l'élasticité dynamique. — Sur la durée des éclipses des satellites de Jupiter (Paris; E. Thunot, 1862, in-8°, 68 p.). — (Thèses pour le Doctorat ès-sciences mathématiques de la Faculté des sciences de Paris, 22 décembre 1862.)

90. — De l'Unité dans les sciences physiques, discours prononcé à la séance de rentrée des Facultés de Caen en 1880, (*Brochure de rentrée*, Caen, 1880, p. 35-53).

91. — Sur la date de la Fête de Pâques pour les années du calendrier grégorien (*Mém. Ac. Caen*, 1885 p. 129-134).

92. — Histoire de la Faculté des Sciences de Caen, de 1809 à 1850 (*Mém. Ac. Caen*, 1891, p. 42-104).

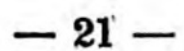
93. — Notice sur l'Instruction publique à Caen et dans le Calvados (Chapitre du Livre distribué au *Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences en* 1894).

94. — La dernière année du XIXᵉ siècle (*Mém. Ac. Caen*, 1900, p. 7-10).

95. — Rapport sur deux brochures présentées par M. Jovy (*C. R. Congrès Soc. Sav.*, Sect. Sc., Paris, 1910, p. 197-199).

96. — Rapport sur les diplômes d'études supérieures de sciences Mathématiques en France (*L'Enseignement mathématique*, t. XII, 1910, p. 177-186).

97. — Les Mathématiques dans l'Enseignement supérieur (Vol. III des *Rapports de la Sous-Commission internationale de l'Enseignement mathématique*, in-8°, 122 p. Hachette).



LES FACTEURS ÉCONOMIQUES

DE

L'ÉPIDÉMICITÉ CÉRÉBRO-SPINALE

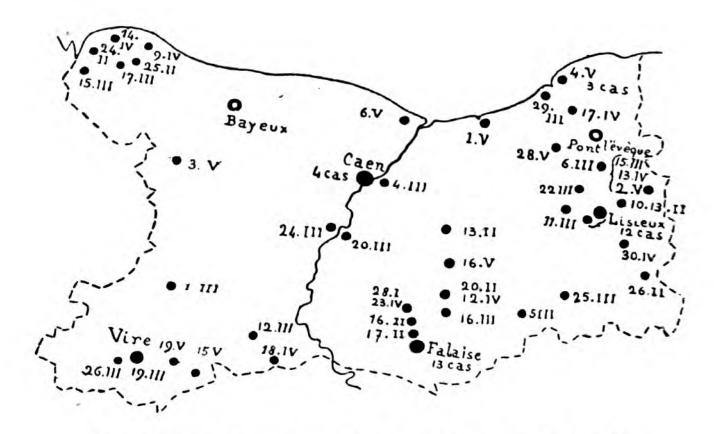
DANS LE CALVADOS EN 1915

PAR

M. le Docteur F. GIDON,

Membre titulaire.





Épidémie cérébro-spinale du Calvados en 1915.

LES FACTEURS ÉCONOMIQUES

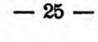
DE

L'ÉPIDÉMICITÉ CÉRÉBRO-SPINALE

DANS LE CALVADOS EN 1915

En janvier 1915 commença dans le Calvados une épidémie de méningite cérébro-spinale qui dura jusqu'en mai, intéressa les six arrondissements du département, et donna lieu au total à soixante-dix cas environ de méningite confirmée. Je n'insiste pas sur la statistique détaillée de ces cas, ni sur les faits particuliers d'ordre purement médical. En ce qui concerne les mesures prophylactiques qui furent prises, notons seulement qu'elles furent efficaces. Aucun de nos porteurs de germes ou méningitiques connus et isolés ne devint le point de départ d'aucun cas nouveau de contagion. Aucun de nos porteurs de germes connus et soignés ne devint méningitique.

Je me propose seulement de noter ici quelques constatations portant sur le *mode de début des épidémies rurales* et, surtout, sur la *distribution topographique des cas* de méningite dans l'ensemble du





département. Cette distribution montre en effet très clairement l'influence exercée sur la propagation de la maladie, par certaines circonstances locales, d'ordre économique, qui sont en relation directe avec l'existence dans le Calvados de plusieurs régions naturelles très différentes.



L'épidémie commença, au début de janvier, à peu près simultanément à Lisieux et à Falaise, par des cas *militaires*. Il ne fut pas possible de déterminer avec sûreté l'origine du méningocoque. Il est probable que les cas de méningite signalés à partir du mois de décembre dans les garnisons des environs de Paris furent le point de départ des nôtres, mais on ne put savoir à quelle époque exactement le méningocoque fut introduit dans le Calvados, ni par qui. Il est certain que la diffusion de l'agent contagieux fut assurée, pendant une période de latence assez longue, par des *porteurs de germes* sains. Plusieurs semaines s'étaient sans doute écoulées depuis l'introduction du méningocoque lorsqu'il fut enfin transmis à un sujet en réceptivité, c'est-à-dire, qui devint réellement *méningitique*, au lieu de rester comme les autres un simple *porteur de germes*. Et, quand ce premier cas de méningite effective donna l'éveil, il était beaucoup trop tard pour rechercher utilement la provenance primitive du méningocoque.

Nous verrons précisément dans la suite de ces notes que les particularités les plus remarquables

constatées dans la marche de notre épidémie résultèrent de l'extrême rareté chez nous, en 1915, des sujets capables de devenir des méningitiques effectifs, et de la rareté encore très grande, quoique moindre, des sujets capables de devenir porteurs de germes dans les conditions où peut se faire *naturellement* la contagion. Et, en effet, la recherche du méningocoque dans l'entourage des malades, faite en vue de l'isolement des suspects, ne révéla qu'une proportion vraiment faible de porteurs de germes, alors même qu'il s'agissait d'écoliers, de lycéens, de soldats, vivant en commun. En milieu rural (même familial), le nombre des porteurs de germes fut trouvé plus faible encore, et souvent nul, après examen de plusieurs dizaines de sujets ayant été en contact avec les malades. Or, il faut noter que la stérilisation spontanée des porteurs de germes survient assez vite. Ils ont donc beaucoup de chances de cesser d'être porteurs de germes avant d'avoir pris contact avec un des rares individus capables de devenir à leur tour porteurs de germes par contagion naturelle. C'est pourquoi notre épidémie de 1915 n'arriva à se constituer que là où se trouvèrent réalisées des circonstances favorables toutes particulières.

Après les premiers cas militaires de Lisieux et de Falaise, et en même temps que se succédaient dans ces deux villes quelques cas civils, apparurent des *foyers épidémiques ruraux.*

Les recherches qui furent faites à l'apparition de ces épidémies rurales pour découvrir quand et par

qui le méningocoque avait été transporté ne donnèrent pas de résultats, et cela, certainement, pour la raison qui vient d'être indiquée à l'occasion des cas primitifs de Lisieux et de Falaise. Certains sujets, qu'on avait pu soupçonner avec vraisemblance d'avoir transporté le méningocoque, furent examinés et ne furent pas trouvés porteurs de germes (par exemple au pré d'Auge, à l'occasion du cas du 11 mars).

Mais, si notre enquête resta constamment infructueuse quant à l'origine de ces épidémies, elle révéla du moins un fait curieux, qui fut *la singulière fréquence de la méningite chez des sujets récemment arrivés dans le pays*. Ces étrangers, qui tombèrent malades à leur arrivée, furent souvent soupçonnés par les populations d'avoir introduit eux-mêmes le méningocoque dans la localité, bien qu'il n'en fût rien.

C'est ainsi, par exemple, qu'au début de l'épidémie du canton d'Isigny (à l'angle nord-ouest du département), on nota, le 25 février, un cas de méningite à Longueville, sur un nourrisson qu'on amenait de l'Yonne. On aurait pu croire que cet enfant avait introduit le méningocoque dans une région jusque-là indemne si, la veille même, un autre enfant n'était devenu méningitique près de là, à Saint-Clément. Des faits du même genre furent signalés à Potigny, le 23 avril, chez une femme venant du Hâvre, à Notre-Dame-de-Fresnay, le 5 mars, chez un réfugié. Mais on sait que notre département fut cette année là parcouru dans toutes ses parties

par des réfugiés et des permissionnaires de toute origine. Or, ces étrangers ne devinrent méningitiques que dans les contrées où l'étude d'ensemble de l'épidémie nous indiqua, plus tard, qu'il devait y avoir déjà des porteurs de germes. Ces étrangers furent peut-être seulement, en leur qualité de non acclimatés ou d'épuisés, les réactifs sensibles qui nous révélèrent la présence du méningocoque.



La carte ci-jointe montre qu'il y eut en réalité dans le Calvados, en 1915, cinq épidémies distinctes, qui se maintinrent cinq mois sans arriver jamais à se confondre. Ceci indique bien que la contagion se fit seulement de proche en proche, à très courte distance. Sauf peut-être en ce qui concerne la grande épidémie de l'est, commune aux deux arrondissements de Lisieux et de Pont-l'Évêque, la carte montre aussi que les épidémies se maintinrent sur place, de janvier à mai, sans tendance à l'extension, les cas de mai n'étant pas plus largement disséminés que ceux de mars ou de février. Enfin, le rôle des chemins dans la diffusion de l'épidémie est évident sur la carte. Les cas qui apparurent au nord-ouest de Falaise s'échelonnent le long de la grande route de Caen, entre Falaise, où il y avait des soldats, et Potigny, où il y en avait aussi. Les cas qui s'alignent au nord-est de Falaise suivent les chemins conduisant de Falaise à Mézidon et au marché d'Argences. Ceux de l'arrondissement de

Vire se succèdent entre Vire et Condé. Le même genre de distribution est évident au sud-ouest de Lisieux, le long de la route d'Orbec. Les deux cas apparus le 20 mars et le 24 mars au sud de Caen se produisirent dans les deux communes d'Amayé et de Clinchamps, situées à droite et à gauche d'un pont. La multiplicité un peu plus grande des cas autour de Lisieux et au nord de Lisieux tend à dissimuler dans cette région le rôle des grandes routes, bien que la succession des cas entre Lisieux et Trouville, le long de la grande route, demeure assez nette. Dans la région d'Isigny, les itinéraires le long desquels sont répartis les cas de méningite dessinent une boucle fermée, qui comprend un segment de la route nationale de Caen à Cherbourg, un segment du chemin littoral, et une route transversale.

Un certain nombre des itinéraires qui viennent d'être indiqués coïncident très exactement avec *les itinéraires habituels des laitiers* qui font la collecte du lait pour les beurreries ou fromageries de la région, et qui, une ou deux fois par jour, prennent contact de carrefour en carrefour avec le personnel d'un très grand nombre de fermes. Cette remarque met en évidence la circonstance qui paraît avoir été une condition *sine qua non* pour la constitution de l'épidémicité méningococcique rurale dans le Calvados en 1915. Les épidémies rurales n'arrivèrent à se constituer que là seulement où des circonstances *locales* ont donné lieu à une exceptionnelle fréquence des contacts entre individus, à une exceptionnelle multiplicité des individus en contact,

sans doute aussi à une certaine durée de ces contacts.



Il faut bien noter que les chemins dont il vient d'être question, et le long desquels s'échelonnent, sur la carte, les cas de méningite effective, marquèrent, en 1915, des courants *permanents* d'échange des germes. Le renouvellement des porteurs de germes s'y fit pendant toute la durée de l'épidémie et simultanément dans toute l'étendue des trajets indiqués, comme l'indique la date des divers cas méningitiques portés sur la carte. Cette permanence singulière des courants de germes suivant les mêmes directions pendant plusieurs mois, sans diffusion latérale notable, est un fait qui prouve bien que la marche de l'épidémie fut influencée à un degré considérable par certaines circonstances liées aux habitudes des habitants.

On trouve une autre preuve de cette catégorie d'influences dans le fait que certains points, certaines maisons donnèrent lieu *à plusieurs cas successifs* de cérébro-spinale. A Falaise, on nota deux cas, à six semaines de distance, dans une même maison, qui avait été soigneusement désinfectée après le premier cas. A Moyaux, le premier cas de l'épidémie de 1915 fut signalé dans une maison qui avait offert un cas de méningite quelques années auparavant.

Comme il s'agit d'épidémies en somme peu im-

portantes par le nombre des cas, ces faits sont très significatifs. Ils révèlent la permanence de courants de germes, suivant les mêmes trajets, pendant d'assez longs délais, et même la réapparition de ces courants, suivant les mêmes trajets, au cours d'épidémies successives. Ils décèlent l'influence de causes permanentes, liées à la topographie ou à la vie économique du pays.



C'est à des causes analogues, mais d'ordre plus général, qu'il faut attribuer le *développement très inégal de l'épidémie dans les diverses régions naturelles du département.*

La carte nous montre dans les arrondissements de Lisieux et de Pont-l'Évêque de nombreux foyers épidémiques ruraux, très largement disséminés. L'épidémie du canton d'Isigny, celle du sud de l'arrondissement de Vire prirent, elles aussi, un développement assez important. *Toutes ces régions sont des pays d'herbages.* Au contraire, les deux arrondissements de Caen et de Falaise, pays de *terres à blé*, n'offrirent qu'un très petit nombre de foyers, en dehors de ceux qui apparaissent étroitement groupés sur le parcours de quelques chemins.

Dans les arrondissements de Caen et de Falaise, pays de labourage, la ferme constitue, en effet, une sorte de cellule fermée. Les produits du sol ne sont écoulés au dehors que de loin en loin. Le personnel de la ferme n'a pas de contacts quotidiens nécessaires avec les gens des autres fermes, et n'a pas à

fréquenter régulièrement les marchés; comme les individus en contact ne se renouvellent pas, la contagion méningococcique, si elle a été introduite dans le personnel, d'ailleurs peu nombreux, d'une de ces fermes, a beaucoup de chances de s'y éteindre sans que se soit réalisée l'éventualité de la transmission à l'un des rares sujets susceptibles de devenir des méningococciques confirmés.

Au contraire, dans les régions d'herbages, les produits de la ferme doivent être écoulés tous les jours, et le système coopératif actuel occasionne une infinité de contacts entre le personnel des diverses fermes et le personnel ambulant chargé de la récolte du lait. Il y a aussi la visite nécessaire des marchés. Et notons précisément que les cas isolés de Balleroy et de Livarot apparurent dans des bourgs où se tiennent des marchés.

Dans le Calvados, en 1915, la marche de l'épidémie de cérébro-spinale nous apparaît donc comme ayant été profondément influencée par les conditions différentes que lui offraient les régions de pâturage les régions de labourage. Mais on sait que, chez nous, le contraste existant entre ces deux catégories de pays est une conséquence directe des contrastes que l'on constate dans la composition du sous-sol. La *Campagne de Caen*, qui forme les arrondissements de Caen et de Falaise, étend ses terres à blé sur les calcaires de la grande oolithe, tandis que les pâturages du *pays d'Auge* (et de ses subdivisions), du *Bessin* et du *Bocage* normand reposent sur les argiles de l'oxfordien ou du bajocien,

ou sur les schistes et les granits des terrains anciens. La Campagne de Caen est une région sèche où l'eau potable provient de puits très profonds. Nos régions de pâturages ont, tantôt des nappes tout à fait superficielles, tantôt les nappes variables qui correspondent aux stratifications et interstratifications des argiles. Nous connaissons le mode de propagation de la cérébro-spinale et nous savons que l'inégale puissance de la contagion, suivant les régions, doit s'expliquer par des causes d'ordre *humain*, et non par des influences dérivant de la teneur du sol en calcaires, ou de la contamination des eaux, etc.

Mais il reste beaucoup de maladies, épidémiques ou non, sur lesquelles nous sommes moins renseignés. On imagine aisément, d'après ce qui précède, avec quelle prudence doivent être interprétées les coïncidences que l'on constate quand on pointe purement et simplement les cas observés sur la carte géologique. On peut être amené à attribuer à la pureté des eaux, à leur teneur en calcaire ou en silice ce qui résulte des circonstances très variables et très complexes de la topographie économique du pays. Et c'est la remarque d'ordre général qui nous tiendra lieu de conclusion.

A PROPOS D'UN PASTEL

CONSERVÉ AU LABORATOIRE DE CHIMIE DE LA FACULTÉ DES SCIENCES DE CAEN ET QUI REPRÉSENTE

PILASTRE DE ROZIER

PAR

M. R. MONIEZ,
Membre titulaire.

A PROPOS D'UN PASTEL

CONSERVÉ AU LABORATOIRE DE CHIMIE DE LA FACULTÉ DES SCIENCES DE CAEN ET QUI REPRÉSENTE

PILASTRE DE ROZIER

Les seuls renseignements que j'ai pu recueillir à Caen sur ce tableau m'ont été donnés verbalement à mon arrivée dans cette ville, en 1908, par M. le professeur Louïse, qui me les a récemment confirmés par écrit. A l'époque où M. Louïse fut nommé à la Faculté des Sciences (1888), le doyen d'alors, M. de Saint-Germain, lui représenta le pastel comme étant le portrait de M. Charles, le mari d'Elvire, et lui dit qu'il avait été donné à la Faculté par Mme la marquise d'Escayrac de Lauture, en même temps que plusieurs corps de bibliothèque. M. Louïse n'en apprit pas plus long.

Or, Mme d'Escayrac, décédée en 1874, était venue quelques années auparavant (1868) s'installer à Caen pour six mois : elle voulait mettre en ordre, elle-même, la bibliothèque de son père, le D[r] Rayer, pour la donner à la ville. Cette particularité semble expliquer l'abandon des corps de bibliothèque, après

que les livres où elle les classait provisoirement eussent été mis en place à la Mairie. Il est plus que probable que le don du portrait, apporté peut-être à Caen parce que c'était celui d'un physicien, a été fait en même temps que celui de ces meubles. Elle aura jugé qu'il était à sa place dans une Faculté des Sciences.

Depuis quelque temps, la confiance en l'affirmation de M. de Saint-Germain, quant à la personne représentée par le pastel, avait été ébranlée; une « carte postale » faite sans doute d'après la gravure de Collyer, dont nous allons parler, avait été publiée comme le portrait de Pilastre de Rozier; des « Parisiens », venus assez récemment pour voir le tableau afin de le photographier, avaient déclaré, m'a dit M. le professeur Besson, qu'il représentait, non M. Charles, mais Pilastre de Rozier (1).

Quoi qu'il en fût, une salle consacrée aux débuts de l'aéronautique ayant été récemment ouverte au Musée Carnavalet, je m'y rendis en mai dernier pour me renseigner exactement sur ce point, différentes particularités du tableau ayant retenu mon attention.

J'y trouvais, — à côté du portrait du chimiste Charles, d'ailleurs — une gravure en assez mauvais état de conservation, qui permettait de trancher la

(1) L'existence à la Faculté des Sciences de Caen du prétendu portrait de M. Charles avait été connue du public par un livre de M. Léon Séché: *Lamartine de 1816 à 1830* (*Elvire et les Méditations*) 2e éd. p. 63.

question; elle représente très exactement notre pastel et elle porte la légende suivante :

« PILASTRE DE ROZIER

John Russel painted. *engraved by Collyer.*

......

from an original picture in the possession of colonel Thornton (being the only portrait he would ever permit to be painted) by whose desire it is engraved, to perpetuate the Memory of that great man ».

Comme notre portrait m'avait paru ancien et traité de main de maître et comme d'autre part, à la réflexion, il n'est guère admissible qu'on l'ait exécuté d'après la gravure de Collyer; que le contraire seulement est vraisemblable, j'en vins à me demander si, par hasard, le tableau de Caen ne serait pas l'original peint par J. Russell.

Je ne pouvais mieux faire que de m'adresser au British Museum, et je le fis par l'entremise d'un ami, pour demander si l'on savait ce qu'était devenue l'œuvre en question du célèbre peintre anglais.

Le conservateur de la galerie des portraits, Sir James Milner, voulut bien répondre par une lettre dont j'extrais les renseignements suivants :

« Le pastel représentant Pilastre de Rozier par J. Russell a été exposé en 1786 à l'Académie royale dont Russell était membre... Ce portrait est mentionné dans la vie de John Russell par le Dr Williamson, comme disparu et comme ayant été gravé par Collyer... Nous ne possédons pas cette gravure; la seule représentation de Pilastre de Rozier que j'ai



pu trouver est un grossier dessin (a rough engraving) publié en 1884 in *Illustrated London News* qui le montre à mi-corps, tourné à gauche, soufflant, à l'aide d'un chalumeau sur la flamme de quelques papiers qu'il tient à la main....

« Le fait que le portrait original de Pilastre de Rozier a été donné à l'Université de Caen par une personne dont la mère était d'origine anglaise (2) paraît tout à fait plausible. Cette dame peut avoir été en relation avec le colonel Thornton... qui vint en France après Waterloo, loua le château de Chambord, acheta, à Pont-sur-Seine, un domaine qu'il vendit en 1821 à Casimir Périer, fut sur le point d'obtenir la naturalisation et mourut à Paris en 1823 « in lodgings »... Des faits établis par votre lettre, il semble de toute vraisemblance que le portrait qui appartient à l'Université de Caen soit le pastel original. »

Pour avoir quelques précisions au sujet de l'arrivée du portrait de Pilastre de Rozier à la Faculté des Sciences de Caen, j'ai fait, bien entendu, quelques recherches d'un autre ordre pour vérifier les dires de M. de Saint-Germain, mais ces recherches sont restées absolument négatives. Les registres de la Faculté des Sciences et ceux du Rectorat ne m'ont fourni aucun renseignement. J'ai fait appel en vain

(2) Madame Rayer, la mère de Mme d'Escayrac, était d'origine anglaise; on sait que le fait de s'être allié à une famille protestante fut, pour Rayer, l'origine d'une longue suite de déboires d'ordre scientifique.

aux souvenirs de M. Lavalley, sous-bibliothécaire de la Ville en 1868, comme à ceux de M. Decauville-Lachênée, conservateur de la collection Mancel, et j'ai fait examiner le testament de la marquise, sans y trouver davantage la trace d'un legs en notre faveur. Il est probable que, vu son peu d'importance apparente, le don a été fait manuellement.

Le portrait de Pilastre de Rozier, en admettant qu'il eût conservé toute sa fleur quand il est venu à Caen, n'est pas resté impunément abandonné, depuis près de cinquante ans, dans un laboratoire de chimie; il a beaucoup souffert, mais il n'a rien perdu de son intérêt au point de vue iconographique et, dans mon hypothèse, il tire, au point de vue de l'art, une valeur particulière du nom de son auteur tout au moins. Il importait donc de le retirer du laboratoire où il a trop longtemps séjourné. Sur ma demande, la Faculté des Sciences et M. le professeur Besson ont bien voulu placer notre pastel dans la salle du Conseil de l'Université, où il se trouve désormais à l'abri, autant que possible, de toute nouvelle cause de détérioration.

Il m'a paru qu'il était bon d'attirer l'attention sur ce portrait et par là de provoquer peut-être des recherches ou d'obtenir des renseignements à son sujet.

Un Normand « déracine » et méconnu

Paul CHALLEMEL-LACOUR

SA FAMILLE, SON ENFANCE, SA JEUNESSE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

PAR

M. E. GRELÉ,
Membre titulaire.



PAUL CHALLEMEL-LACOUR

SA FAMILLE, SON ENFANCE, SA JEUNESSE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

Il y a plus de vingt ans que Challemel-Lacour est mort. Lorsque, le 26 octobre 1896, il succomba, dans la soixante-dixième année de son âge, solitaire et hautain, après une longue maladie qui depuis bien des mois l'avait isolé et en quelque sorte retranché du nombre des vivants, l'opinion publique le salua un peu distraitement d'un suprême adieu, presque comme un ancêtre déjà oublié avant de disparaître. Ce patriarche de la démocratie n'avait jamais été populaire, ni durant les époques héroïques de la lutte, ni aux heures de l'apaisement, quand les honneurs lui étaient venus. Seule, une double élection simultanée à l'Académie française, où lui échut la succession d'Ernest Renan, et à la présidence du Sénat, où il remplaça Jules Ferry, l'avait mis en assez vive lumière, sur le déclin de ses jours. Son discours à l'Académie fit sensation et même quelque scandale : il y jugeait Renan avec une extrême sévérité. Plusieurs de ses harangues politiques furent des événements. En maintes circons-

tances, il apparut comme un personnage singulier, se tenant à l'écart des hommes de son parti, les morigénant, leur montrant d'une main assez rude les incertitudes de l'avenir. Une espèce de nuage entourait et gardait à distance sa physionomie peu banale qui semblait se mouvoir à l'étroit et respirer mal à l'aise dans les cadres de la vie contemporaine. On put dire de lui, au lendemain de sa mort : *Stat magni nominis umbra.*

Les générations nouvelles auraient tort de méconnaître cet homme du passé qui fut, dans sa jeunesse, un homme d'avant-garde. Elles s'honoreront de conserver son souvenir, sinon de suivre son exemple. C'est ce qui nous engage à tenter de le faire revivre en un portrait, où l'on tâchera de démêler avant tout les influences ataviques, de rechercher la trace des origines normandes, de montrer l'empreinte du milieu social et intellectuel dans lequel il grandit. Un essai de biographie psychologique est, croyons-nous, ce qui peut mettre le mieux en relief une personnalité aussi accusée que la sienne. Nous voudrions du moins en écrire aujourd'hui les premières pages à l'aide de souvenirs et documents inédits et en nous appuyant sur de nombreux témoignages très précieux recueillis au pays normand.

I

Les rares biographes (1) de Challemel-Lacour se

(1) A part quelques notices sans grande importance, on ne possède d'études sérieuses sur Challemel-Lacour que cel-

sont généralement peu souciés de ses origines. Ils se bornent pour la plupart à indiquer, en passant, qu'il est né à Avranches en 1827; et l'on ignore, après les avoir lus, si la Basse-Normandie fut pour lui un « berceau » de fortune, où comme tant d'autres il serait venu au monde par hasard, soit en un moment de villégiature, soit à la suite d'un déplacement de fonctionnaire, ou bien si ce fut là vraiment la terre de ses pères, consacrée par un long séjour des ascendants et devenue en réalité la petite patrie, au sens profond du mot, l'héritage collectif du labeur ancestral.

Or, sans que l'on ait besoin de croire pour cela à l'influence fatale de la race, du milieu et du moment sur la formation de l'esprit, cette question des origines est, en tout état de cause, importante à résoudre. Mais elle l'est surtout lorsqu'il s'agit d'une personnalité aussi complexe et aussi mystérieuse à certains égards, que le fut Challemel-Lacour. Pour beaucoup de ses contemporains, il est demeuré presque énigmatique, tant son impassibili-

les dont nous aurons l'occasion de parler au cours de ce travail. Mentionnons dès maintenant les articles si pénétrants d'Albert Sorel, de Dionys Ordinaire, de MM. Joseph Reinach et Hustin, les *Mémoires* de Mme Juliette Adam, ainsi que plusieurs pages de Taine, de Vacherot, de Francisque Sarcey, de Henry Fouquier, etc., sans oublier les discours académiques de Gaston Boissier, d'Alfred Mézières, de Melchior de Vogüé et surtout celui de M. Gabriel Hanotaux, successeur de Challemel-Lacour à l'Académie Française.

té au moins apparente le rendait impénétrable. Ceux mêmes qui l'ont le mieux connu s'accordent à dire qu'il y avait chez lui de l'inexplicable et qu'il demeurera toujours en lui de l'inexpliqué. Doit-on se résigner à cette demi-obscurité et ne tenterons-nous pas plutôt d'arracher le secret de son âme ? Pour essayer d'y parvenir, il ne faut négliger aucune source d'information.

« Il est très utile d'abord, a dit Sainte-Beuve, de commencer par le commencement, et, quand on en a les moyens, de prendre l'écrivain supérieur ou distingué dans son pays natal, dans sa race. Si l'on connaissait bien la race physiologiquement, les ascendants et ancêtres, on aurait un grand jour sur la qualité secrète et essentielle des esprits; mais le plus souvent cette racine profonde reste obscure et se dérobe. Dans les cas où elle ne se dérobe pas tout entière, on gagne beaucoup à l'observer » (2).

Si, comme nous le croyons, « cette racine profonde » ne s'est pas dérobée à nos patientes recherches au pays de Challemel-Lacour, nous tâcherons de l'observer d'assez près, selon le précepte de Sainte-Beuve. Et nous ne dédaignerons point d'entrer au besoin dans quelques détails susceptibles, peut-être, de faire revivre plusieurs figures intéressantes de gens de chez nous, en même temps que de donner plus de relief aux traits principaux d'une physionomie fort originale.

Les Challemel sont une très vieille famille bas-

(2) Sainte-Beuve. — *Nouveaux Lundis*, t. III, p. 18.

normande. Ils ne sont pas originaires de l'Avranchin, où l'un d'eux seulement est venu habiter au XIXe siècle; ils appartiennent à cette partie extrême du Bocage qui forme aujourd'hui l'arrondissement de Domfront. Leur pays est la région si pittoresque de l'Orne qui a pour centre Bagnoles. En 1631, nous voyons un Michel Challemel-Lacour établi à La Ferté-Macé. Il y a peu de documents sur lui; on sait toutefois, d'après les minutes du notariat de l'endroit (3), qu'il était souvent appelé à signer des actes à l'étude, soit en qualité de voisin complaisant, soit, ce qui est moins probable, comme clerc. En tout cas, dans les archives notariales de cette époque, on lit son nom presque à toutes les pages. Ce Michel Challemel-Lacour avait, d'ailleurs, une signature élégante, compliquée et d'une fière tenue. Ce que l'on sait aussi, c'est que, dès cette première moitié du XVIIe siècle, la famille Challemel devait être assez nombreuse et comptait bien des homonymes dans la région; car, pour se distinguer les uns des autres, ils s'appelèrent bientôt, qui Challemel-Lacour, qui Challemel-Lalande, qui Challemel-Larivière (4), qui Challemel-Laforêt, cependant que quelques-uns conservaient simplement le nom de

(3) Je dois remercier ici Me Gautier, notaire à La Ferté-Macé, du cordial accueil qu'il a bien voulu me faire, au cours de mes recherches sur les origines fertoises de la famille Challemel-Lacour.

(4) Ces Challemel-Larivière se sont fixés dans le Calvados, où l'on en trouvait encore des représentants il y a quelques années.

Challemel sans aucune adjonction.

Le XVIII[e] siècle fut pour la cité fertoise une ère de grande prospérité (5). La fabrication et la vente des coutils et des treillis, qui, dès le XVI[e] siècle, faisaient du bourg de La Ferté-Macé un centre important d'activité commerciale, prirent alors une extension considérable. Non seulement on fréquentait la Guibray et les autres foires de la région pour vendre ses produits, mais on allait souvent à Rouen, d'où la marchandise était expédiée en Flandre et en Picardie. Les Challemel furent mêlés à ce mouvement industriel. Plusieurs d'entre eux devinrent fabricants de toiles; d'autres se firent voyageurs et parcoururent les provinces voisines. Mais le personnage le plus « représentatif » de la famille fut alors Jean-Guillaume Challemel-Lacour, « notaire royal, garde-note héréditaire au siège de La Ferté-Macé ».

Celui-là mérite de retenir quelque peu l'attention, d'abord parce qu'il est l'arrière grand-père de notre héros, mais aussi parce qu'il a exercé, pendant près de quarante années, les fonctions de notaire et qu'il a tenu dans le pays une place assez en vue. Depuis longtemps, les notaires sont gens d'importance. A l'époque dont nous parlons, et dans une petite ville

(5) Un des derniers représentants de la famille Challemel, M. Wilfrid Challemel (1846-1915), savant éminent et poète à ses heures, a publié dans l'*Annuaire de l'Association Normande* (année 1900) une remarquable étude sur *Les Origines du commerce de La Ferté-Macé*. J'y ai puisé quelques détails concernant le développement industriel de la région.

en plein développement comme La Ferté-Macé, où la plupart des affaires se traitaient chez lui, Jean-Guillaume Challemel-Lacour prit bientôt figure de notable. Le premier acte signé de son nom est du 7 septembre 1758; dès le 21 décembre de la même année, il signe Challemel de La Cour (en quatre mots) et fait suivre son magnifique parafe de sa qualité de « notaire royal ». A en juger par les minutes que j'ai feuilletées et par les souvenirs que j'ai pu recueillir, on se rend compte que cet homme de loi, qui était doué d'une rare intelligence et d'une habileté non moins éveillée, a rempli son rôle avec autorité — non sans quelque prétention à trancher du grand seigneur — et a su marquer d'une forte empreinte l'espèce de magistrature dont il était investi.

Il avait épousé une riche héritière de l'endroit, de bonne famille bourgeoise, Marie-Thérèse-Françoise Robichon, qui lui apporta près de cent mille livres de dot et lui donna six enfants, trois garçons et trois filles. Sur tout ce petit monde, Jean-Guillaume Challemel de La Cour régna despotiquement. Il savait se faire craindre et possédait à un moindre degré l'art de se faire aimer. Sa femme le redoutait, ses enfants plus encore. Soucieux avant tout d'arrondir sa fortune, il bousculait gens et choses autour de lui, les yeux sans cesse fixés sur le double but à atteindre : la richesse et l'influence. Ses affaires prospérèrent à ce point qu'il prit bientôt ses trois fils pour clercs, au fur et à mesure qu'ils grandissaient, sans consulter leurs goûts ni

leurs aptitudes, uniquement pour ne pas introduire d'étrangers chez lui et laisser aux siens — le plus tard possible — un patrimoine largement accru.

C'était un vrai bourreau de travail, suant sang et eau pour tirer parti des moindres occasions de gain, courant toute la journée à la recherche de fructueuses opérations à réaliser, rentrant souvent très tard à la maison et se relevant la nuit pour voir si, en son absence, tout avait été fait à l'étude comme il l'entendait. Son fils aîné lui obéissait au doigt et à l'œil, sans broncher, il mettait un empressement d'esclave à exécuter tous les ordres qu'il avait reçus. Les deux autres étaient loin de montrer pareille docilité. Ils se rebiffaient, et, quand le maître était parti, secouaient toute espèce de contrainte. Ils prenaient la clé des champs sans vergogne et ne se trouvaient à l'aise que hors de chez eux. Ils devinrent vite des déclassés. Réprimandes, corrections même, rien n'y fit : ils avaient perdu, tout jeunes, le goût de la vie de famille ou plutôt ils ne l'avaient jamais connu.

Sans doute, quelque instruction leur avait été donnée; mais elle était terre à terre et destinée seulement à les mettre en état de faire marcher les affaires. Par ailleurs, peu ou point d'éducation au sens élevé du mot, aucune liberté franchement consentie, aucune initiative raisonnable. Il eût fallu du moins que l'action de la mère pût se faire sentir de temps à autre; elle fut presque nulle. La malheureuse femme mourut jeune, du reste. Les orphelins furent définitivement livrés à eux-mêmes; ils vécu-

rent à la diable, sans direction, sans affection paternelle. Les filles subirent l'épreuve avec une parfaite résignation et une haute conscience de leurs devoirs; les fils, — je veux dire les deux jeunes, — s'en tirèrent moins bien. Leur travail, à l'étude, fut plus morose que jamais; une sourde irritation en naquit d'abord, puis une aigreur de plus en plus vive, et un besoin de dépenser au dehors l'activité exubérante de leur jeunesse trop longtemps contenue.

Le père n'avait point les loisirs de songer à tout cela. Procédurier retors, en chicane souvent avec ses voisins de campagne à Joué-du-Bois et ailleurs, appelé au bailliage de Falaise pour des démêlés plus ou moins retentissants, il confiait le train-train de la maison à l'autorité, plus nominale que réelle, de son fils aîné et s'absentait souvent de La Ferté-Maçé pour aller à Carrouges, à Couterne, à Domfront, voire à Alençon, où il avait des intérêts. Il faisait des ventes pour le compte d'autrui et procédait à des achats pour son propre compte. Entre temps, il ne dédaignait point de rechercher des gendres et des brus : car il entendait établir à son gré ses filles et ses fils. C'était encore une façon de développer et d'augmenter les affaires. Par ses soins, le cadet de la famille, Alexandre-Fortuné, épousa, dès l'âge de vingt ans, une jeune fille de Saint-Ouen-le-Brisoult, Marie-Magdelaine-Jacqueline Faneau-Deshayes, dont la dot était d'environ quinze mille livres. Le nouveau marié n'en continua pas moins à travailler avec son père, et l'argent de la bru tomba dans la

caisse commune, ce qui était tout bénéfice pour l'étude.

Il y avait plus de trente ans que Jean-Guillaume Challemel de La Cour étendait ainsi son autocratique influence, lorsque commença de se dessiner le mouvement révolutionnaire de 1789. L'habile homme traversa cette époque troublée en personnage qui n'est pas assez lié par son passé pour envisager l'avenir avec frayeur. Il figurait sur la liste des privilégiés du bourg de La Ferté-Macé. Il prit place parmi les sept députés à la réunion bailliagère de Falaise; au bas du cahier de doléances présenté à cette réunion, s'étale, majestueuse et large, à côté des autres plus modestes, la signature de « Challemel de La Cour, notaire royal ».

Son esprit avisé et prévoyant l'avait engagé de prime abord à adhérer aux idées nouvelles. Le bon sens du fin Normand, quand il n'est pas retenu par les liens infiniment respectables d'un attachement personnel, se plaît davantage à profiter du présent et à calculer les chances du lendemain qu'à se répandre en gémissements stériles sur ce qui fut. Le « notaire royal » se transforma vite en « notaire public » et Challemel de La Cour redevint, comme devant, Challemel-Lacour tout simplement.

Mais les ans commençaient à peser sur les épaules du vieux notaire qui, touché par la maladie, devait bientôt succomber. Le 23 floréal an V (12 mai 1797) il s'était rendu avec son fils cadet, Alexandre-Fortuné, et sa fille aînée, Marie, à Saint-Denis-sur-Sarthon, petite commune des environs d'Alençon,

pour y traiter une affaire. Fn dînant à l'auberge du Cheval-Blanc, il s'affaissa soudain. La mort fut foudroyante. Il fut impossible de ramener sa dépouille, ni à La Ferté-Macé, où reposaient ses parents, ni à Joué-du-Bois, où il avait fixé la retraite de sa vieillesse. L'inhumation eut lieu au cimetière de Saint-Denis-sur-Sarthon.

Quelques jours après, le fils aîné du défunt, Louis-François-Charles Challemel-Lacour, était nommé notaire public à la résidence de La Ferté-Macé. Ce fut le signal de la débandade dans la famille. Il y eut des dissentiments, des récriminations, bientôt des haines. Seul, le nouveau notaire garda une attitude parfaite. C'était un digne et honnête homme qui, sans avoir la valeur intellectuelle du père, géra consciencieusement les intérêts de ses clients pendant une quinzaine d'années, jusqu'au jour où sa santé, toujours précaire, le contraignit à les remettre en d'autres mains, à la date du 9 janvier 1812. Très estimé de ses concitoyens, il avait été élu, par le canton de La Ferté-Macé, membre du collège électoral de l'arrondissement de Domfront.

Les deux autres fils furent moins bien partagés. Alexandre-Fortuné (connu dans le pays sous le nom de Rocour, qui le distinguait de Lacour, réservé à l'aîné, et de Ménilcourt, désignant le plus jeune), acheta une « place d'huissier » — comme on disait alors — dans la commune de Boucé, près d'Argentan. Il n'y réussit pas, étant dépensier et voulant mener grand train. Il se fit beaucoup d'ennemis dans la région; lors d'un procès qu'il eut à soutenir contre

l'un d'eux, on prétendit qu'il avait été destitué de sa charge. C'était faux. Le procureur impérial d'Argentan, M. Collas-Courval, qui ne l'aimait pas, a dit de lui plus tard : « C'était une fort mauvaise tête contre lequel j'ai reçu souvent des plaintes, mais qui n'étaient point de nature à donner lieu à des poursuites criminelles; il n'a point été destitué, mais criblé de dettes et forcé de quitter le pays, parce qu'il ne pouvait plus y vivre, il donna sa démission. » Par sa conduite extrêmement légère et ses goûts de viveur, Rocour rendit les siens très malheureux. Il avait reçu trente mille francs pour son lot à la mort de son père; il dissipa cette fortune, celle de sa femme, ainsi qu'un petit héritage qui lui était venu d'un oncle, chanoine à la cathédrale de Sées. Cependant, il adorait ses enfants, son fils Amand et ses deux filles Aurore et Esther. C'est la seule vertu qu'on n'ait pu lui dénier.

Tout autre — quoiqu'il ait vécu parfois « en marge » de la société — fut Challemel-Ménilcourt, le plus jeune fils du vieux notaire. Il s'était retiré au Mesnil, en Joué-du-Bois, dans une petite propriété qui lui était échue et qu'avait su mettre en valeur la prévoyance économe du père. Après avoir vendu son étude d'huissier, Rocour vint rejoindre son frère dans la même commune, à peu de distance du Mesnil, au hameau de la Raitière, où jadis Jean-Guillaume Challemel de La Cour aimait oublier les tracas des affaires. Ils furent bientôt en mauvaise intelligence, désœuvrés l'un et l'autre et comme dépaysés dans un milieu où ils n'avaient pas grandi, pour lequel ils

n'étaient pas faits. C'est pourtant un site pittoresque à souhait et dont les passions humaines ne devraient pas troubler l'impressionnante grandeur, que ce village de Joué-du-Bois, qui domine une des plus belles vallées du pays. Des carrières de granit lui donnent un aspect imposant; deux dolmens, la Pierre au Loup et la Grandière, un menhir, les Outres, achèvent d'imprimer un caractère étrange à cette contrée qui, à la fin du XVIIIe siècle, était encore perdue dans les forêts avoisinant La Ferté-Macé. Non loin de là, les châteaux historiques de Carrouges et de Couterne projettent leurs grandes ombres, pleines d'un passé impérieux, sur le paysage âpre et tourmenté dont les « masses bouleversées » qui surplombent Bagnoles complètent la physionomie à la fois attrayante et mystérieuse.

Dans ce coin verdoyant, où la nature semble convier les hommes aux plus hautes pensées, la guerre civile fit des ravages plus désolants peut-être qu'ailleurs. Si la commune de Joué-du-Bois a eu son heure de célébrité, c'est surtout aux exploits des chouans qu'elle le doit. Les fils de Jean-Guillaume Challemel de La Cour furent mêlés à ces événements. Fidèles à l'exemple paternel, les deux aînés se montrèrent « d'ardents patriotes », selon l'expression du temps. Mais le jeune, Challemel-Ménilcourt, prit les armes contre le nouvel état de choses. En 1795, il s'enrôla sous la bannière de Louis de Frotté, guerroya du côté de Joué-du-Bois et ne tarda pas à être redouté partout où il passait. « Il fut arrêté, mais relâché à la paix, nous apprend M. de La Sico-

tière. En 1799, il reprit les armes et servit dans la légion de Flers. Le premier consul lui fit l'honneur de mettre sa tête au prix de cent louis. Il se réfugia en Angleterre. A la Restauration, il obtint une pension de 1200 francs et la croix de Saint-Louis » (6).

Tous ces Challemel, en définitive, mais surtout Rocour « le patriote » et Ménilcourt « le chouan », étaient des individus assez singuliers, d'humeur peu facile et d'un commerce rarement agréable. Ils passaient, la plupart, pour fiers et dédaigneux, comme

(6) L. de La Sicotière, *Louis de Frotté et les Insurrections normandes*, t. II, p. 551. — Par une singulière coïncidence, Paul Challemel-Lacour, devenu président du Sénat, a eu l'occasion de porter un jugement sur la Chouannerie, lorsqu'il prononça l'éloge funèbre de M. de La Sicotière, sénateur de l'Orne, décédé à Alençon, le 28 février 1895. Il n'est peut-être pas sans intérêt de reproduire le passage suivant de son discours, relatif à l'ouvrage de M. de La Sicotière sur *Louis de Frotté et les Insurrections normandes:* « Ce serait se tromper gravement, a dit Challemel-Lacour, — malgré les sympathies dont sont empreintes plusieurs parties de son récit, d'y voir une tentative d'apologie ou la pensée de ressusciter, sous une forme quelconque, l'esprit de la chouannerie. Il trouvait sans doute quelque plaisir à retracer l'image des vieilles mœurs, le mouvement de passion où la foi, le dévouement, l'enthousiasme se mêlaient, il est vrai, à des colères parfois bien aveugles et qui obscurcirent trop souvent, aux yeux de ceux qu'elles dominaient, la distinction du bien et du mal. Il savait, et il se plaisait à le répéter, que la guerre civile est morte et bien morte. Ce qui le séduisait était de trouver dans une époque riche en énergies, qui n'étaient pas exemptes de rudesse et de violence, quelque caractère de grandeur. » (*Journal officiel* du 5 mars 1895.)

s'ils étaient entichés de leur importance, — certains pour entretenir des relations suspectes avec des « horsains » parce qu'ils se montraient presque insociables à l'égard des gens du cru, — tous pour avoir très mauvais caractère. S'ils se tenaient à distance, on ne les regardait pas non plus d'un bon œil, à bien des lieues à la ronde, et, à l'occasion, on les montrait du doigt. Les hauts faits de Challemel-Ménilcourt ne firent qu'accentuer cette renommée, qui s'étendit de plus en plus à toute la famille. M. de La Sicotière, qui est un historien scrupuleux, nous a dépeint Challemel-Ménilcourt comme « fort redouté dans la chouannerie, quoiqu'il n'y eût qu'un grade peu élevé ». On l'avait surnommé Mémécourt. Quand on le vit à l'œuvre, la légende le fit encore plus terrible qu'il n'était. Sa réputation lui survécut, et il avait depuis longtemps cessé d'être craint, que l'on disait toujours dans le pays lorsqu'un membre de la famille y faisait parler de lui : « C'est un Challemel, une espèce de gens qui ne sont pas comme tout le monde. » Et vraiment, ils avaient tous une pointe d'originalité, — pas toujours du meilleur aloi.

On s'en rendit mieux compte et l'opinion s'en montra d'autant moins indulgente, le jour où le malheur s'appesantit sur eux. Dès le lendemain de la mort du vieux notaire, la fortune qu'il avait péniblement amassée ne se trouva plus intacte; elle fut entamée rapidement par des partages onéreux et des ventes plus coûteuses encore. D'autre part, les affaires cessèrent de prospérer à l'étude, en ces

temps agités que seule rassérénait parfois une brusque éclaircie. Mais du moins Lacour l'aîné, comme on nommait Louis Challemel-Lacour, tint son rang avec honneur et assista sans défaillance à la diminution de sa situation personnelle. Il fallut les graves démêlés d'intérêts qui s'élevèrent entre Rocour et Ménilcourt pour précipiter la ruine de la famille. Toutefois, les Challemel eussent pu faire encore quelque figure, s'ils n'avaient eu à subir la suprême et cruelle épreuve d'une catastrophe où sombra Rocour.

Il y a là une page douloureuse à écrire. On ne peut pourtant s'y soustraire, non seulement parce que certains silences sont plus maladroits et plus accusateurs que des paroles sincères et loyales, mais aussi parce que la polémique des partis s'en est emparée et a essayé d'en tirer des arguments pour les besoins d'une cause politique (7). L'historien

(7) *Dans la France Juive* (t. II, p. 450-454), M. Édouard Drumont a reproduit en partie quelques documents qui avaient été publiés sur ce sujet dans différents journaux « conservateurs » en 1880, lorsque Challemel-Lacour fut nommé ambassadeur à Londres, et en 1883, lorsqu'il devint ministre des Affaires étrangères. Les luttes politiques étaient alors extrêmement vives et dans l'ardeur de la bataille, on ne prenait point toujours la peine de contrôler l'authenticité de ces documents de deuxième ou de troisième main, produits avec éclat pour frapper un grand coup. S'ils étaient restés enfouis dans les colonnes des journaux de l'époque, je n'aurais eu besoin que de les signaler en passant; mais comme ils ont reçu la publicité plus durable du livre (et d'un livre aussi retentissant que celui de M. Drumont), j'ai tenu

ignore ces préoccupations qui ne sont pas toujours inspirées par le seul culte de la vérité. Il lui suffit d'être impartial dans son récit pour demeurer juste

à mettre le lecteur en garde contre les renseignements erronés contenus dans certaines pièces, notamment dans le compte-rendu très sommaire de l'audience de la Cour d'assises de l'Orne où Rocour fut condamné. Il suffit au surplus de lire avec attention les passages cités par M. Drumont pour voir qu'ils ont été détachés d'un texte assez long et plus explicite qui ne saurait avoir sa complète signification, s'il n'est pas intégralement publié. Et je ne veux pas insister davantage sur ce qu'ont de foncièrement triste et regrettable des polémiques comme celles qui s'engagèrent alors autour de ces malheurs privés dont le rappel ne pouvait être que très douloureux et ne se justifiait par aucune raison plausible. Challemel-Lacour en fut blessé au plus profond du cœur, mais il ne fit pas entendre une seule plainte, sauf dans une très belle lettre adressée à Gambetta et qui est demeurée jusqu'à ce jour inédite; on en trouvera plus loin quelques extraits. Mais les commentaires de certains journaux et les allusions malveillantes propagées à son sujet eurent pour résultat d'éloigner peu à peu Challemel de la politique militante. Le but visé par ses adversaires était atteint... Tout cela peut aujourd'hui être évoqué sans passion et sans amertume, la grande paix de l'histoire étant descendue sur les querelles et les divisions d'hier. Mais on n'y doit insister cependant qu'avec une extrême réserve, — bien que la famille de Challemel-Lacour ne compte plus à l'heure actuelle de descendant direct, — et il ne faut s'y arrêter que dans la mesure où il importe de substituer à des légendes suspectes le récit de faits exactement rapportés. Est-il besoin, d'ailleurs, de rappeler que les fautes sont individuelles et que le juste châtiment des crimes est odieux s'il frappe par contre-coup des victimes innocentes? Le *delicta majorum immeritus lues*, ainsi com-

dans son jugement. Tout au plus doit-il apporter à l'exposé des faits la mesure et la discrétion qui s'imposent principalement lorsque l'honneur d'un nom y est engagé.

La vie de dissipation que menait Rocour devait fatalement aboutir à un désastre. Il avait vendu morceau à morceau les dernières parcelles de son bien et trafiquait un peu de tous côtés pour se procurer des ressources. Séparé civilement de sa femme, qui élevait par bonheur leurs trois enfants avec la plus scrupuleuse conscience des devoirs d'une mère obligée de remplacer le père défaillant, il en était réduit, vers 1808, aux expédients. Il n'avait plus pour asile qu'une sorte de fournil où il recevait quelques gens du pays, pas toujours les plus recommandables, avec lesquels il faisait commerce de ce qui lui restait de bois, de fourrage, d'animaux de basse-cour et même de bestiaux. Souvent il achetait à l'un pour revendre à l'autre; on payait quand on pouvait, on se donnait des acomptes, on se remettait des billets à ordre. Toutes ces affaires se traitaient fort irrégulièrement, et presque sans exception après boire, — car on buvait beaucoup dans cette société. Pots de cidre, bouteilles de vin, rasades d'eau-de-vie précédaient, accompagnaient et suivaient la conclusion de chaque marché. Un jour de

pris, nous paraît une monstruosité. Ces vérités, marquées maintenant du signe de l'évidence, ne semblaient point, naguère encore, si manifestement claires. Il y aurait lieu de désespérer du progrès moral de l'humanité, s'il fallait qu'elles fussent jamais remises en question.

l'hiver 1808, où les libations avaient été plus copieuses encore que de coutume (l'instruction criminelle a démontré que tous les intéressés étaient ivres) un billet de trois mille livres tournois se trouva souscrit au profit de Rocour par un individu auquel il avait successivement prêté et emprunté de l'argent. Ce billet, payable à Noël 1813, fut reconnu pour faux à son échéance. Alors, ce ne fut qu'un cri dans le pays. Tout le monde tomba à bras raccourcis sur Rocour que l'on craignait et détestait. Il suffit de parcourir le volumineux dossier de l'affaire pour assister à ce spectacle — un peu écœurant à la longue — d'un défilé de témoins répétant les mêmes accusations ou plutôt les mêmes insinuations, donnant à entendre qu'il avait dû commettre d'autres crimes encore et qu'il était capable de tout, bref traquant de toutes parts le misérable enfin hors d'état de nuire. Non seulement on le traita de viveur, de coureur, de libertin, voire d'escroc, mais on affirma même qu'il avait été chouan, — lui qui s'était rallié des premiers, avec son père et son frère aîné, à la cause de la Révolution. Tout ce que les haines locales purent découvrir et exploiter fut mis en jeu. Finalement, après une longue instruction, commencée au déclin de l'empire, poursuivie sous la première Restauration et péniblement achevée à l'époque des Cent Jours, la Cour d'assises de l'Orne condamna, le 21 avril 1815, Alexandre-Fortuné Challemel-Rocour, âgé de quarante-quatre ans, cultivateur à Joué-du-Bois, à la peine de vingt années de travaux forcés pour complicité de faux en écriture de commerce.

L'accusé principal, celui qui avait écrit le billet, fut acquitté comme ayant agi sous les menaces de Rocour. L'arrêt de la Cour d'assises fut particulièrement sévère pour Challemel-Rocour « coupable de s'être rendu complice de ce crime: 1° en donnant des instructions pour le commettre; 2° en fournissant la pièce de laquelle avait été détachée la signature, sachant qu'elle servirait à la fabrication d'un faux billet; 3° en aidant et assistant avec connaissance... (l'auteur principal) dans les faits qui ont préparé et facilité le crime de faux » (8).

Dès que le pays fut débarrassé de Rocour, l'opinion — ce qui n'advient pas toujours — se montra pleine de compassion et de sympathie pour ceux qu'il avait abandonnés. Sa femme, digne de tous les respects, ses deux enfants survivants (l'une des filles, Esther-Désirée, était morte) continuèrent à demeurer à Joué-du-Bois et y furent entourés de l'universelle estime des habitants. La honte qui venait de s'attacher à son nom ne tarda pas, du reste, à atteindre Rocour en plein cœur; il mourut aux hôpitaux maritimes de Brest, le 19 avril 1819. Il n'avait que quarante-huit ans à peine. Sa veuve lui survécut un an; elle succomba, dans sa petite maison de Joué-du-Bois, le 12 avril 1820, accablée par toutes

(8) Un autre Challemel fut impliqué dans cette affaire et condamné à six ans de travaux forcés; mais contrairement à ce que l'on a prétendu (V. Ed. Drumont, *la France Juive*), il n'était pas le frère de Challemel-Rocour, il n'avait même avec lui aucun lien de parenté.

les douleurs qui avaient fait de son existence un long calvaire.

La jeunesse des enfants de Rocour fut tout assombrie par le drame lamentable que nous venons de narrer. Son fils Amand, surtout, en souffrit profondément. On l'appelait Rocour, lui aussi, bien qu'il fût inscrit à l'état-civil sous le nom de Challemel-Lacour. Ce Challemel nous intéresse d'une façon particulière, puisqu'il est le père du futur académicien. Lorsqu'il naquit au hameau de la Raitière, en Joué-du-Bois, le 30 brumaire an V (20 novembre 1796), Amand-Fidèle-Constant Challemel-Lacour, dit Rocour, fut bercé sur les genoux de sa mère comme un enfant à qui la vie semblait ne promettre que des sourires. La famille était riche alors; tout lui réussissait. Mais, dès qu'il commença de prendre conscience des choses, le jeune Amand vit, peu à peu, s'effriter autour de lui la fortune d'antan. Il assista, jour par jour, à la consommation graduelle de la ruine et de la déchéance. Que de navrantes leçons pour un fils élevé par une mère admirable dans le culte de l'honneur et la pratique de tous les grands devoirs ! L'école de l'adversité trempa son caractère pour le dur combat de l'existence et donna à son âme cette incomparable fermeté dont il sut faire preuve aux heures les plus critiques. Quand la catastrophe se produisit, elle ne le trouva point désemparé.

Amand Challemel-Lacour n'attendit pas que le malheur fût définitivement entré dans la maison paternelle pour comprendre l'étendue de ses obliga-

tions et ce que l'honneur du nom de la famille réclamait de lui. Aux premières rumeurs d'accusation contre son père, il se rendit à Alençon et s'engagea. Ce « Marie-Louise » de dix-huit ans fut un magnifique grenadier. Il avait 1 mètre 73, la barbe et les cheveux blonds, le nez aquilin, le teint coloré; l'ensemble de la physionomie dénotait une énergie rare et une volonté intrépide. Le jeune soldat fit la campagne de France, devint sous-officier et fut blessé à Waterloo, d'un coup de sabre à la joue droite. Tous ceux qui l'ont connu (et j'en ai naguère rencontré encore quelques-uns) admiraient sa superbe prestance et les deux glorieuses balafres qu'il portait au visage; ils n'admiraient pas moins l'élévation de son esprit et la générosité de son âme. Mais il était dit que la malchance, qui poursuivait depuis des années la famille Challemel, s'acharnerait après lui.

De retour au pays, il s'affilia à une société d'anciens sous-officiers auxquels la Restauration avait fait des loisirs. On se réunissait souvent entre amis, et l'on médisait quelque peu du Roi et des Ultras. On commettait même le crime d'exhiber des cocardes tricolores. Le gouvernement, à peine affermi, de la monarchie fleurdelysée n'aimait guère ce genre de plaisanteries qui rappelaient mal à propos un passé trop récent. Il donna des ordres sévères pour réprimer de pareilles manifestations qui lui semblaient de nature à compromettre la sûreté de l'État. Les protestataires furent poursuivis devant les tribunaux avec la dernière énergie. Des cocardes séditieuses ayant été saisies sur quelques jeunes gens de

Joué-du-Bois et des environs, les délinquants — dont Amand Challemel-Lacour — furent condamnés à six mois de prison (9). « C'est, — écrivait son fils bien plus tard (10) en faisant allusion à certaines insinuations de journaux sur ses origines, — c'est la seule condamnation afflictive et infamante, comme disent aujourd'hui les journaux religieux, qu'il ait jamais subie. »

Amand Challemel-Lacour n'était point parvenu au terme de ses malheurs. Il eut toutefois la bonne fortune d'épouser une femme digne de lui à tous égards; elle était charmante, elle était excellente, courageuse, active, femme d'intérieur pour un pe-

(9) C'était presque le tarif réduit, le minimum de la peine étant de trois mois et le tarif ordinaire allant de six mois à un an d'emprisonnement. « Pour les cris séditieux ou le port de la cocarde tricolore — dit Henry Houssaye — les peines s'élèvent à six mois, à un an, à deux ans de prison, parfois à cinq ans de bannissement... Le tribunal de Bourg ayant condamné à un an de prison un individu coupable d'avoir crié: Vive l'Empereur! Le procureur du roi en appela *à minima* « la peine n'ayant aucune proportion avec la gravité du délit » (Henry Houssaye, *1815. La Terreur Blanche*, p. 547).

(10) Lettre inédite de Challemel-Lacour (novembre 1881). Cette lettre et plusieurs autres documents m'ont été communiqués par M. Maurice Ordinaire aujourd'hui sénateur du Doubs, fils du camarade de l'École Normale supérieure et de l'ami de Challemel-Lacour, Dionys Ordinaire. Je suis heureux de profiter de cette occasion pour remercier vivement et de grand cœur M. Maurice Ordinaire de l'intérêt que, dès le premier jour, il a bien voulu prendre à mon travail.

tit ménage comme était le leur, mais qui n'eût pas été déplacée, tant par sa beauté que par ses rares qualités d'esprit, dans un milieu d'où auraient été bannis les soucis de la vie matérielle.

Sidonie Riquet appartenait à une très ancienne famille de La Ferté-Macé. Son père était allé, tout jeune, s'établir teinturier dans une commune voisine à La Ferrière-aux-Étangs. Il s'y maria avec la fille du maire de Banvou, Anne Amiard-Fortinière, qui est morte centenaire en 1880, après une merveilleuse vieillesse, où elle faisait l'admiration de tous et particulièrement de son petit-fils Paul, qui l'appelait « ma belle grand'mère ». De ce mariage naquirent six filles et un fils (11). Le teinturier de La Ferrière-aux-

(11) Ce fils, Pierre Riquet, vit encore à l'heure où nous écrivons ces lignes (avril 1917). Malgré ses quatre-vingt-dix-sept ans, c'est un vigoureux vieillard, qui a une étonnante présence d'esprit. Il aime à parler de son neveu « le petit Paul », qui avait sept ans de moins que lui et qu'il taquinait, étant enfant, plutôt à la façon d'un grand frère que comme un oncle. C'est, avec M. Petit-Demenge, antiquaire à La Ferté-Macé, le seul témoin survivant de la jeunesse de Challemel-Lacour.

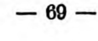
M. Petit-Demenge est le cousin germain de Challemel. Je lui dois une reconnaissance toute particulière pour les précieuses communications qu'il a bien voulu me faire à maintes reprises. Plus jeune que son cousin d'une quinzaine d'années environ, M. Petit-Demenge ne l'a jamais perdu de vue depuis qu'il est arrivé à l'âge d'homme; d'autre part, les récits de ses parents lui ont fait connaître bien des détails curieux. Lui-même ayant suivi de loin toute la carrière de Challemel, s'est réjoui de ses succès comme il a compati à ses peines. Les souvenirs de plus

Étangs, qui travaillait pour de nombreux commerçants en toiles de La Ferté-Macé, donna à ses enfants une instruction soignée et dota chacune de ses filles, à leur mariage, d'une somme de douze cents francs.

Le 21 février 1822, on célébra gaiement les noces d'Amand Challemel-Lacour, qui n'avait pas encore vingt-six ans accomplis, avec Sidonie Riquet, alors âgée de vingt ans. Très courageusement, les nouveaux mariés se mirent à la besogne pour gagner le pain quotidien. Ils installèrent une petite fabrique de toiles dans le bourg de La Ferté. Les douze cents francs de la dot de Sidonie venaient à point pour couvrir les frais de premier établissement. Leurs affaires étaient petites, mais leur intérieur était charmant. Un an après, la naissance d'une fille, Léocadie, fut pour eux une grande joie.

Mais la fatalité qui pesait sur la famille n'était pas conjurée. A la suite d'une grave altercation avec un de ses amis (qui, d'ailleurs, cela fut bientôt reconnu, avait tous les torts), Amand Challemel-Lacour dut quitter La Ferté-Macé, où toutes les sympathies lui étaient acquises et lui demeurèrent fidèles. Il se rendit alors à Avranches et, sur les conseils de plusieurs parents, s'y fixa comme épicier et marchand

d'un demi-siècle qu'il a eu l'obligeance de feuilleter à mon intention et dont il m'a très libéralement fait profiter, m'ont été extrêmement utiles, non seulement pour mieux éclairer la physionomie de Challemel-Lacour, mais aussi pour reconstituer certaines périodes de son existence jusqu'alors complètement ignorées.



de vins de Bordeaux. Les jeunes époux s'établirent dans une modeste maison de la place Saint-Gervais, à la recherche d'une fortune qui avait déjà trahi leur vaillance généreuse et qui s'offrait à leurs efforts, plus décevante et plus irréalisable que jamais.

II

Il serait téméraire de vouloir décrire Avranches, après Barbey d'Aurevilly et Guy de Maupassant, — pour ne citer que deux de nos grands écrivains normands. Plus pittoresque que La Ferté-Macé, Avranches n'a peut-être pas la poésie profonde et mélancolique des paysages de Joué-du-Bois, de Carrouges, de Couterne, de la Forêt d'Andaine; mais on y voit s'épanouir la magnificence incomparable des sables miraculeux d'où surgit le Mont-Saint-Michel au péril de la mer. Quel spectacle vaut celui-là ! Il est unique, chez nous, le panorama dont on jouit du haut de la promenade historique de l'ancien jardin des Capucins, transformé en Jardin des Plantes. Maupassant en a dit, dans un chef-d'œuvre (12), la splendeur dont on ne se lasse jamais : « à douze ou quinze kilomètres du rivage, un monumental profil de rocher pointu, fantastique pyramide coiffée d'une cathédrale »; puis, « dans ces dunes immenses, un écueil à sec, au dos rond, accroupi sur les vases mouvantes, Tombelaine »; et, « à côté de cette solitude sablonneuse, la vaste étendue verte du pays

(12) Guy de Maupassant, *Notre Cœur*, p. 75 et suivantes.





normand »; en un mot, « toute la nature s'offrant d'un seul coup, en un seul lieu, dans sa grandeur, dans sa puissance, dans sa fraîcheur et dans sa grâce. »

C'est là que naquit, le samedi 19 mai 1827, à cinq heures du soir, Paul-Amand Challemel-Lacour (13). La petite maison où habitaient ses parents, sur la place Saint-Gervais, était plutôt triste; mais le jeune Paul, aux côtés de sa grande sœur plus âgée de quatre ans, animait l'humble logis et le peuplait de ses rêves enfantins. Le père voyageait beaucoup pour ses affaires; il allait vendre du vin aux environs, dans les villes voisines, à Granville, à Villedieu, à Mor-

(13) L'acte de naissance porte « Paul-Armand », mais cette erreur a été rectifiée récemment. La ville d'Avranches a tenu, en effet, à rendre un premier hommage à Challemel-Lacour lors des fêtes du centenaire de son collège, le dimanche 29 septembre 1912. Ce jour-là, par les soins de la municipalité, une plaque commémorative a été apposée sur la maison où il est né, au n° 9 de la place St-Gervais, tout près de l'église du même nom. Cette plaque, en marbre blanc, porte l'inscription que voici : « Dans cette maison naquit, le 19 mai 1827, Paul-Amand CHALLEMEL-LACOUR, décédé à Paris en 1896, ancien élève du collège d'Avranches, ancien ambassadeur, ancien ministre, ancien président du Sénat, membre de l'Institut. » M. Chevrel, maire d'Avranches, conseiller général de la Manche, inspecteur général de l'Université, a prononcé à cette occasion, devant la maison natale de Challemel, un discours éloquent et ému. Enfin, le conseil municipal a débaptisé la vieille rue Quatre-Œufs, une des principales rues de la ville et qui aboutit à la place Saint-Gervais : elle s'appelle maintenant rue Challemel-Lacour.



tain, à Domfront, et surtout à La Ferté-Macé, où il aimait tant retourner. Mais il revenait souvent découragé, car le métier était dur et les frais de déplacement absorbaient les maigres bénéfices de la vente. En vain, la mère réalisait-elle, à la maison, des prodiges d'économie, malgré les soins incessants qu'il fallait à Paul, d'une santé très délicate. Chaque jour, le commerce périclitait. « J'avais alors trois ou quatre ans, — écrivait plus tard Challemel-Lacour, — et pendant bien des mois, je vis couler autour de moi bien des larmes, sans rien deviner du désastre qui en était la cause » (14).

A cette sensibilité précoce que développa la triste situation du foyer domestique, Paul joignit dès ses premières années une sorte de fierté un peu « sauvage » par où il s'isolait des gamins de son âge et de sa condition. Suivant une jolie expression, d'ailleurs très française, et que j'ai entendue maintes fois au pays d'Avranches (on l'y emploie assez couramment, en lui enlevant tout sens péjoratif), il était « glorieux ». C'était un enfant très personnel. Ce petit bonhomme voulait paraître quelqu'un (15). Il souffrait de n'être pas assez bien habillé. « Un des souvenirs amers de mon enfance — a-t-il écrit, bien

(14) Lettre inédite de Challemel-Lacour (novembre 1881).

(15) C'est l'expression même que j'ai recueillie auprès de plusieurs de ses contemporains et compatriotes, aujourd'hui disparus, lorsqu'en 1893, au moment de l'élection de Challemel-Lacour à l'Académie française et à la Présidence du Sénat, j'allai faire à Avranches une petite enquête sur les souvenirs qu'on avait gardés de lui au pays natal.

des années après, — c'est que, pendant longtemps, on m'a donné, sous prétexte que je grandirais, des pantalons qu'il fallait replier d'un beau demi-pied par le bas; je ne suis jamais parvenu à en user un seul » (16). S'il avait été comme les autres, ce moutard se serait consolé de n'avoir pas de culottes à son goût, en en usant le plus possible à dénicher des oiseaux dans les arbres du « Petit Tertre » ou à courir les grèves du mont Saint-Michel. Mais à ces jeux bruyants il préférait la lecture — faite souvent à haute voix dans un coin du jardin public — des livres qu'on lui donnait à l'école. Là encore, cependant, une déception l'attendait. Il trouvait ces livres affreux, — surtout les livres de prix qu'il récoltait par brassées, avec des couronnes en papier vert ou doré, à la fin du mois de juillet. Cela avait un aspect vulgaire et mesquin qui le désolait; chaque fois qu'il en a parlé plus tard, il n'a pu se défendre d'un geste de dédain.

L'intelligence éveillée du jeune garçon — qui se révélait observateur, méditatif et même solitaire, — décida les parents, en dépit de la gêne qu'ils ressentaient déjà, à lui faire commencer ses études au collège d'Avranches. Ce vieil établissement, dès

(16) P. Challemel-Lacour, *Les Images*, article paru dans le *Temps* du 24 décembre 1867. — Pour la première fois que j'ai l'occasion de citer le *Temps*, dont Challemel-Lacour fut un des grands collaborateurs du début, je tiens à remercier ici la direction de cet important journal qui m'a fait un excellent accueil et m'a rendu faciles bien des recherches.

longtemps renommé par la solidité de l'enseignement qu'on y recevait, est situé tout près du merveilleux jardin d'où la vue s'étend du côté de la mer, sur le mont Saint-Michel, sur les côtes de Cancale, sur l'embouchure de la Sée et de la Sélune, et du côté des terres, sur un pays si couvert d'arbres que Maupassant disait « qu'il avait l'air d'un bois illimité. » C'est à ce coin de Basse-Normandie que semble s'appliquer le mieux cette belle page d'Albert Sorel: « Notre terre, grasse et féconde,... est en même temps une terre tourmentée. Elle est minée par les eaux dont les sources gonflent les collines; elle est découpée sur ses côtes en falaises qui s'écroulent; la mer qui les bat les ronge incessamment, mer trouble, agitée de courants contraires; nos vallons, aux pentes veloutées et fraîches, s'ouvrent aux rafales venues de l'Océan; elles s'y engouffrent, y débordent, refluent sur les plateaux et s'y déchaînent, secouant les arbres, déchirant les branches, abattant les fruits et ravageant les blés mûrs. Quels ouragans sur nos routes, quel fracas de galets sur nos grèves! Au-dessus de nos champs labourés et de nos prairies nourricières, ce ciel traversé de nuages, terni de brumes, d'un bleu si humide et si tendre quand il se découvre, mais si rarement radieux et si souvent couvert ! » (17).

On pressent l'influence d'un tel spectacle, chaque jour et plusieurs fois par jour offert aux regards déjà scrutateurs du jeune écolier qui aimait la soli-

(17) et (18) Albert Sorel, *Pages Normandes*, p. 74.

tude, qui ne cherchait guère à jouer avec les enfants de son âge et qui se rendait seul de la place Saint-Gervais au collège en faisant souvent un détour par l'ancien jardin des Capucins. On devine comment sous ce ciel inquiet se développa sa sensibilité déjà aiguisée par un état maladif et par la tristesse du milieu familial. Quelle école que celle-là! Quelle mélancolie s'y insinue dans l'âme, quelles imaginations la hantent, — et, pour emprunter encore quelques mots à Albert Sorel, « quelle couvée sourde de rêves lointains, quel étrange écho du passé, de notre enfance du Nord; quel appétit d'aventures hérité des ancêtres, quel goût de drames héroïques, d'éloquence somptueuse et subtile; quelle poésie native enfin qui se réveille soudainement au choc des passions, au souffle de l'orage qui passe ! » (18)

Sans doute, tout cela ne pouvait être qu'assez confus dans le chaos des impressions d'un garçon de dix à douze ans; mais, y a-t-il un enfant de chez nous, même bien moins doué, qui n'en ait, au contact de la nature, éprouvé de semblables! Longtemps après, Challemel-Lacour retrouvait dans sa mémoire fidèle l'image des sensations de son jeune âge. C'est certainement au marché d'Avranches qu'il a vu ce « type normand » dont il a tracé la silhouette en rendant compte, près de trente ans plus tard, du Salon de 1864 dans la *Revue Germanique et Française.* Parlant d'un vieux paysan des campagnes de l'Ouest, représenté par un peintre de la Normandie, M. Gaillard, Challemel s'arrête avec complaisance devant ce « vieillard rasé de frais » et qui « a mis la redin-

gote du dimanche, la cravate blanche et la casquette neuve. » Et il ajoute : « La figure a les rugosités, les marbrures et les tons passés d'une pomme desséchée sur l'arbre; les gencives, démantelées, se touchent, et la bouche, qui a pris une direction oblique, sans lèvres, a l'air d'une cicatrice. Il y a là le résumé d'une existence que l'idéal et l'infini ont peu tourmentée; cette tête n'est pourtant ni insignifiante ni plate, elle a sa poésie, parce qu'elle a gardé les traces du naturel, l'usure de la vie; elle est pittoresque, parce que le pittoresque en toute chose est l'empreinte de la vie » (19). Pour observer si finement les traits d'un vieux paysan normand, il suffisait que Challemel eût évoqué les souvenirs de son enfance.

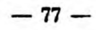
Du reste, dans ses œuvres, surtout dans ses essais de critique d'art et de littérature (nous aurons l'occasion de les étudier plus tard), Challemel-Lacour s'est plu maintes fois à faire revivre, d'une plume animée, tout ce qui rappelait à ses yeux des spectacles, jadis contemplés. « J'aime les coins verts et recueillis », — dit-il dans ce même salon de 1864; et raillant un peu les peintres qui ne voient dans la campagne qu'un sujet facile à reproduire et un tableau aisé à vendre, il insiste : « Je les aime surtout quand l'herbe en est vraie, et quand les arbres en sont portés à un degré suffisant de fini, ce qui n'arrive pas toujours » (20).

(19) P. Challemel-Lacour, *Le Salon de 1864*. — *Revue Germanique et Française*, 1er juin 1864, p. 536.

(20) Ibid, p. 543. Cet article et ceux que nous allons

Et il esquisse à sa façon, qui est très belle et très exacte, un tableau de *Novembre :* « Les arbres ont les pâleurs mélancoliques qui annoncent les premières crises d'hiver; ils gardent leurs feuilles, vivantes et non séchées encore, mais jaunies et qu'un coup de vent balaiera demain. Le ruisseau qui coule au milieu de l'étroit vallon, et qu'une femme passe

mentionner par la suite offrent d'autant plus d'intérêt au lecteur, qu'ils n'ont jamais été réimprimés et qu'en les exhumant aujourd'hui du tombeau de vieux recueils depuis longtemps disparus, on éprouve une singulière sensation de fraîcheur et l'agréable surprise d'une littérature qui n'est pas démodée — sans doute parce qu'elle ne s'est pas soumise en son temps aux caprices de la mode. Les grâces, maintenant fanées, de beaucoup d'œuvres célèbres de cette époque ne résisteraient certainement pas à l'épreuve d'une résurrection de ce genre. L'ombre épaisse de l'oubli qui s'étend vite sur elles est la rançon de leur éclatant succès. Qui sème pour l'avenir est plus grand que celui qui récolte dans le présent. Nous aurons bien des fois à en faire la remarque au cours de cette étude. Comme écrivain, surtout, Challemel-Lacour n'a pas obtenu de son vivant la renommée qu'il méritait. C'est un peu sa faute, car, — comme l'a très justement dit M. Hanotaux dans son discours de réception à l'Académie, — « son œuvre serait lue, s'il ne l'avait négligemment laissée dans les colonnes des feuilles périodiques où elle a paru ». Mais, c'est surtout la faute des circonstances qui l'ont à maintes reprises détourné de sa véritable vocation. « Heureux, — a écrit mélancoliquement Challemel-Lacour dans un article du *Temps* (28 décembre 1865) — heureux qui songe assez vite à se recueillir dans un livre et à prendre ainsi des gages contre l'oubli. » Ce bonheur ne lui est pas échu assez complètement pour que la postérité soit dispensée de réparer à son égard les injustices du sort.



là-bas sur un pont rustique, grossit et se glace; tout commence à frissonner, car hier c'était la fraîcheur, aujourd'hui, c'est la froidure. » Ailleurs, c'est l'été qu'il peint à propos d'un tableau de Jules Breton : «... Cette plénitude de santé, — écrit-il dans son Salon de 1865, — cette assurance candide, cette beauté de formes ne se voient pas à la ville. La journée, une lourde journée de travail et de soleil où l'on se hâte de faire les foins, s'achève; au loin, vers le village, quelques ouvriers élèvent les dernières meules; la fumée monte droite au-dessus des toits et rend sensible aux yeux la profonde tranquillité de l'air; tout est déjà repos et silence » (21). Assurément, le jeune Challemel avait promené ses regards d'enfant sur de pareils spectacles, bien des fois, au cours des soirées d'été, dans l'opulente campagne d'Avranches.

Cette première révélation du monde extérieur dans une âme enfantine l'incline souvent à une sorte de paganisme et de panthéisme dont on trouve les traces chez la plupart des poètes et des penseurs du XIXᵉ siècle. Elle agit très tôt dans ce sens sur l'es-

(21) P. Challemel-Lacour, *Le Salon de 1865*. — *Revue Moderne*, 1er juillet 1865, p. 105. — Dans cette même page, il dit les émotions que font naître « les plus humbles aspects de la création..., le silence des étangs bordés de joncs, où dort une barque à l'abri de quelques buissons, une gorge pierreuse que domine une ruine sur un roc, et dont les pentes nourrissent quelques moutons d'herbes parfumées, un amphithéâtre de collines boisées qui se mirent dans une rivière, une église de village perdue dans un bouquet de hêtres. »

prit de Challemel-Lacour. Peu durable, fut, en effet, l'empreinte de son éducation catholique. Sa mère était extrêmement pieuse et le seul dissentiment qu'il ait eu jamais avec elle se produisit le jour où, bien jeune encore, ayant perdu la foi, il entendit se dérober à l'accomplissement des obligations religieuses. Mais, tout enfant, il n'était pas moins docile aux influences secrètes des mystères du culte qu'à l'action plus pénétrante, parce qu'elle est plus immédiatement efficace et réelle, des spectacles de la nature. A Avranches, il fréquentait beaucoup, en compagnie de sa mère et de sa sœur, l'église Saint-Gervais, toute proche de leur maison. Et devant ses yeux se déroulait à chaque instant la magnificence des pompes ecclésiastiques. L'éclat de ces solennités ne l'émerveilla point longtemps, mais il s'en est toujours souvenu et en a souvent parlé.

Dans son étude sur Guillaume de Humboldt, Challemel-Lacour a très heureusement défini « la terreur pieuse que les cathédrales et les sacrements impriment au fidèle » (22). « Ce qui subjugue les esprits simples — dit-il encore — ce sont les mystères, les cérémonies, les symboles, d'autant plus propres à les mettre en présence de l'éternel Inconnu, qu'ils ont une signification moins saisissable... Les hommes que le sort condamne ou à l'ignorance absolue ou à une culture rudimentaire, qu'il asservit tout entier aux besoins matériels et enchaîne du matin

(22) P. Challemel-Lacour, *La Philosophie individualiste*, p. 190.



au soir à la glèbe impitoyable du travail, ne peuvent être transportés en un instant au-dessus de leurs préoccupations terrestres et misérables que par des procédés particuliers, et, pour ainsi dire, par des artifices violents; il faut que par le culte ils se trouvent jetés dans un monde étrange, qui les isole tout d'un coup de la vie ordinaire, pour que s'éveille dans leur esprit ébranlé le sentiment du mystère universel » (23).

Dès le lendemain de sa première communion, Paul Challemel-Lacour abandonna toute pratique religieuse. Il plaçait très haut dans sa vénération son père qui, comme la plupart des anciens soldats de l'Empire, n'allait jamais à l'église et qui lui apparaissait néanmoins comme un caractère extrêmement élevé. D'autre part, il pensait que sa mère et sa sœur cherchaient principalement dans la prière au pied de l'autel une consolation et comme un dérivatif des misères quotidiennes. Comment, — surtout en présence des coups réitérés dont la mauvaise fortune accablait les siens — ne se fût-il pas éloigné, très naturellement, pour ainsi dire, et sans crise à la Jouffroy, de la piété instinctive des toutes jeunes années ? Son « individualisme » déjà naissant lui insinuait — comme il l'a dit à propos de Humboldt, que « la doctrine d'un monde éternel et invisible ne lui était pas nécessaire pour agir » et qu'il trouverait « une excitation assez énergique, assez sûre, dans le sentiment de ses facultés en exercice et de

(23) *Ibid.*, p. 188-189.



ce qui fait la vraie valeur de l'homme » (24).

Pour le moment, il subissait presque inconsciemment les influences superficielles et nombreuses de la vie encore ignorée où l'on fait ses premiers pas avec d'autant plus d'assurance qu'on n'envisage pas les incertitudes de l'avenir. Il était accessible aux sensations les plus variées, recevait du dehors les impressions les plus diverses, se les assimilait tant bien que mal, pêle-mêle, au hasard du jour et de la rencontre. De tout cela, il se créait un monde intérieur d'émotions solitaires, transformées en états d'âme le plus fréquemment douloureux à force d'intensité. Cette existence retirée et méditative où il se complaisait tout enfant — on s'en souvenait encore à Avranches il y a quelques années — donna vite à son caractère ce je ne sais quoi d'apparemment peu sociable qui a par la suite éloigné de lui tant de gens et répandit sur toute sa petite personne frêle et chétive un air de gravité que l'on constate rarement à l'âge des jeux d'écolier. Il lisait déjà beaucoup, se pénétrait des classiques, les commentait à sa façon, en dégageait des leçons et des règles de conduite. Et c'est peut-être là (pour le dire en passant) qu'on peut découvrir à sa source « le fonds d'éloquence sacrée, le fonds de moraliste et de prédicateur » (25) que Sorel a souligné en définissant le

(24) P. Challemel-Lacour, *La Philosophie individualiste*, p. 188.

(25) Albert Sorel, *Notes et Portraits* (Plon, éditeur), p. 201. — Je citerai plus d'une fois Albert Sorel, au cours de cette étude, non seulement parce que, Normand lui-même,

genre d'éloquence de Challemel-Lacour. Ce garçon pensif, qui n'allait plus à l'église, avait, dès le collège, substitué en son for intérieur, aux croyances de la foi catholique, une sorte de « disposition religieuse » (26) à comprendre « le sentiment du divin », à respecter « le sentiment de l'incompréhensible », à se « recueillir » en des réflexions plus ou moins orthodoxes de « catéchisme de persévérance » à sa façon, avec tout un appareil de maximes morales destinées à son usage personnel. Ce n'était pas « la piété sans la foi », dont Renan a trouvé la formule; c'était, au contraire, une espèce de foi indéterminée

il a, mieux que tout autre, à mon sens, dépeint le caractère du Normand, mais aussi parce qu'il a eu la bonne fortune de connaître de près Challemel-Lacour et qu'il a su le juger avec une déférente sympathie unie à un très vif sentiment d'équité.

(26) P. Challemel-Lacour, *La Philosophie individualiste*, p. 187. — Ailleurs, dans un article de la *Revue Germanique* (1er février 1863, p. 499) il dit encore : « Que le surnaturel n'ait pas de réalité dans la raison, soit ; il existe au moins dans l'imagination, il y naît naturellement, il se révèle d'une manière plus vive et plus directe, il s'impose plus fréquemment aux simples qu'aux savants, bien que l'étude même n'en étouffe jamais en nous le sentiment. » Par ces citations, j'entends surtout indiquer que, s'étant soustrait à l'influence du dogme et aux pratiques catholiques, Challemel-Lacour ne connut pas la négation tranchante et brutale du collégien très tôt émancipé qui, lorsqu'il a rompu avec la tradition, aime à se donner des allures « d'esprit fort » et fait bon marché, au moins en apparence, de toute notion, même morale, de l'au-delà. La « libre-pensée » ainsi comprise n'a jamais plu à Challemel-Lacour.

sans piété visible, une tendance vers l'idéal, telle qu'il l'a définie dans sa *Philosophie individualiste*. « Lorsqu'on a soulevé les diverses alluvions d'idées que la vie a superposées dans l'âme, on atteint une dernière couche, support de toutes les autres, qui est le fonds religieux de l'homme. Il ne faut pas le confondre avec la foi accidentelle, que la naissance et l'éducation nous imposent, comme elles nous imposent un nom et une langue. Cette foi est une pure dénomination, dont l'apparente unité couvre des diversités innombrables. Le germe natif, qui constitue l'individualité religieuse, périt quelquefois étouffé par la forme où il est tenu captif; mais quand il ne périt pas, il aspire toujours, il réussit souvent à s'en dégager dans les esprits d'une trempe vigoureuse, et les idées primordiales s'insinuent dans toutes les actions, dans toutes les œuvres » (27).

(27) P. Challemel-Lacour, *La Philosophie individualiste*, p. 185-186. — En donnant ces quelques citations, nous voulons mettre en lumière l'attitude religieuse de Challemel-Lacour, sans en exagérer l'importance, du moins à ses débuts. Remarquons, en effet, que si sa pensée n'a jamais écarté de prime abord les choses de l'au-delà, on sent bien que son cœur ne s'y est point attaché par des liens solennels, par ces chaînes d'adoration et d'amour qui établissent une mystérieuse correspondance entre la Divinité et les hommes, et que, chez lui, le philosophe y a seulement puisé le culte des idées éternelles. Nous aurons d'ailleurs à revenir sur les principes religieux de Challemel-Lacour, qui ne cessa d'affirmer sa croyance en Dieu. Il aimait à lire les Livres saints et professait qu'il n'y a pas de gymnastique plus forte pour l'esprit que la théologie. Dans la clause spéciale de son testament, où il prescrivait

Si le jeune Challemel méditait déjà, au collège d'Avranches, sur ces grands problèmes, d'autre part, la mélancolie des paysages de l'Ouest le portait à une sympathie de plus en plus vive avec les souffrances qu'il pressentait autour de lui. Le malheur, maintenant plus que soupçonné, où s'enfonçaient chaque jour ses parents, l'angoissait, mais ne le décourageait pas. Il ne savait qu'imparfaitement encore les causes de leur infortune; mais il en tirait pourtant, sans peut-être s'en douter, de viriles résolutions. Cet enfant, mûri par une sorte de méditation quotidienne, par le contact incessant, mieux encore par une communion intime avec les spectacles environnants, par la vue d'amis de sa famille qui le plaignaient, par la fréquentation surtout de sa marraine, dont le mari (il s'en souvenait encore cinquante ans après) consomma par sa dureté la ruine de ses parents (28), rêvait de revanches prochaines. Et il admirait son père et sa mère, victimes courageuses de la catastrophe qui s'annonçait. « Je me suis félicité toute ma vie — a-t-il dit — d'avoir eu de tels parents, une mère qui était la charité même, la to-

des obsèques civiles, il tint à faire observer que cette disposition ne procédait « d'aucun préjugé anti-religieux ». Il y aura lieu de préciser tout cela ultérieurement, en insistant sur ce fait que Challemel s'est toujours déclaré l'adversaire des rêveries mystiques, non moins que des mornes doctrines du spiritualisme officiel, du positivisme et du matérialisme.

(28) et (29) Lettre inédite de Challemel-Lacour (novembre 1881).

lérance même, quoique dévote, un père d'un tel cœur, chez lequel je n'ai jamais vu que des sentiments généreux et élevés » (29).

Cependant, ses études se poursuivaient avec un succès marqué, qui répondait pleinement aux sacrifices consentis par ses parents. En 1838, à l'âge de onze ans, il obtint en classe de huitième, au collège d'Avranches, le premier prix d'excellence, le premier prix de grammaire française, le deuxième prix de version latine et de thème latin. Mais la distribution solennelle des prix n'avait pas encore eu lieu, le jour où le Tribunal de commerce de Granville, par jugement du 11 mai 1838, déclarait « en état de faillite le nommé Amand-Fidèle-Constant Challemel-Lacour, épicier à Avranches ».

C'était la débâcle des suprêmes ressources auxquelles s'étaient cramponnés ces naufragés de la vie, jouets prédestinés du malheur. Il fallut partir d'Avranches. On songea bien à regagner La Ferté-Macé; mais, outre que certaines considérations de famille les amenèrent à y renoncer, les parents de Challemel-Lacour pensèrent aux études interrompues de leur fils dont les débuts étaient si encourageants; ils préférèrent de suite chercher un emploi à Paris, où le jeune homme pourrait continuer de s'instruire dans un milieu plus favorable qu'aucun autre au développement intellectuel.

Pendant les tristes vacances de l'été 1838, — que la mère et les enfants passèrent seuls à Avranches dans l'isolement de l'infortune et l'angoissante anxiété du lendemain, — l'ancien sous-officier de Na-

poléon réussit à trouver une bien modeste place dans l'administration des petites voitures. C'était le pain de la famille assuré, — sans beaucoup plus. Mais il y avait longtemps déjà que l'on était accoutumé aux privations.

Aux premiers jours de l'automne, on quitta le pays sans espoir de retour. Pouvait-on regretter la terre natale ? Elle s'était montrée si peu maternelle aux fils et petit-fils de l'orgueilleux notaire de La Ferté-Macé ! Paul Challemel-Lacour n'avait pas encore douze ans; mais si son air chétif ne laissait point supposer qu'il en eût davantage, la précocité de son esprit observateur, mûri par les spectacles de la vie et par les épreuves des siens, lui constituait déjà une sorte de personnalité plus accusée qu'elle ne l'est d'habitude chez les enfants de cet âge.

Il était perdu pour la Normandie. Toutefois, il était et devait demeurer bien Normand, le descendant « déraciné » de la vieille famille fertoise d'avant la Révolution, le petit-neveu du chouan de Joué-du-Bois, le fils du blessé de Waterloo, lequel par son courage sur les champs de bataille avait vengé l'honneur du nom paternel et qui venait de succomber à son tour, mais la tête haute, la conscience irréprochable et la réputation intacte, sous le poids des fatalités dont sont accablées certaines existences (30).

(30) Challemel-Lacour pensait sans doute à la triste destinée de son père lorsqu'il écrivait, bien des années plus

Dans le désarroi de sa famille ballottée désormais à tous les vents de l'adversité, Paul Challemel-Lacour jugea sans doute dès ce moment qu'il n'avait à compter que sur lui-même pour se frayer un chemin à travers la vie. Sentiment d'orgueil, peut-être, — d'un orgueil exaspéré par la souffrance, — mais qui appartient bien en propre à cette race de conquérants qu'est la race normande, pour laquelle le découragement est chose presque inconnue. Individualiste, il l'était déjà, à l'exemple des gens de son pays, il le fut plus encore et au suprême degré, comme l'ont été les fils les plus célèbres de la Normandie opposant héroïquement aux cruautés de l'existence une impassibilité tout au moins extérieure qui les préservait et les isolait : tels, pour ne citer que des hommes du XIX[e] siècle, Barbey d'Aurevilly, Flaubert, Louis Bouilhet, Guy de Maupassant, Octave Mirbeau, Remy de Gourmont, J. F. Millet. Mais

tard, à propos du poète Auguste Burger : « Mêlé à la vie, aucune de ses épreuves ne lui fut épargnée ; il fut tourmenté longtemps par ces mille pointes cuisantes, dont les piqûres à peine visibles commencent par irriter et bientôt découragent ; il lui fallut boire largement à ce torrent d'espérances déçues, de fautes inévitables, d'outrages lâchement polis, de jugements sans pitié et de froides rigueurs, qui côtoie toute existence, mais qui semble en cerner quelques-unes de toutes parts comme des îles de malédiction. Il rencontra partout l'hostilité préméditée du hasard, rien ne lui réussit... La mort vint clore une vie dans laquelle je ne puis m'empêcher d'admirer d'un bout à l'autre la plus parfaite harmonie de malheur. » (*Revue Germanique et Française*, 1[er] février 1863, p. 493 et 502.)



aucun de ces Normands authentiques et fameux n'a fait une profession de foi individualiste aussi nette que Challemel-Lacour. Dans sa magistrale étude sur Guillaume de Humboldt, s'appropriant une formule qui, dit-il, a, pour son héros, « l'autorité d'une loi morale », il écrit : « Il importe premièrement que l'individu se constitue lui-même; l'homme a fait ce qu'il se doit, mais en même temps ce qu'il doit aux autres, lorsqu'il a donné à sa nature tout le développement qu'elle comporte » (31).

C'est là, de toute évidence, l'expression suprême de l'individualisme. Il en résulte certaines attitudes de hauteur et presque de dédain à l'égard d'autrui. Les Normands illustres que j'ai nommés sont passés maîtres en ce genre. Challemel-Lacour n'a pas dérogé. « Je ne sais — a dit de lui son camarade d'École Normale Francisque Sarcey — s'il avait du sang d'aristocrate dans les veines, il était aristocrate de goût et d'allures » (32). Et ce qui rend plus piquante encore cette remarque, c'est qu'à ses instincts aristocratiques le futur président du Sénat de la 3e République joignait des convictions démocratiques longuement mûries, fortement raisonnées, éprouvées par l'étude, par la réflexion, par l'exil et même par la pratique du pouvoir. Cette opposition de tendances contraires explique ce qu'il y a parfois de heurté, de bizarre, de peu naturel dans cer-

(31) P. Challemel-Lacour, *La Philosophie individualiste*, p. 61.

(32) F. Sarcey, *XIXe siècle*, 29 octobre 1896.

taines manifestations du caractère de Challemel-Lacour; pour s'en rendre parfaitement compte, il faut se souvenir de ses origines normandes. « C'est qu'en effet, — comme l'a finement noté M. Henri Prentout (33) — le Normand est pétri de contradictions, qu'il n'y a pas d'être plus complexe, plus difficile à définir. » Elle est bien de chez nous, cette méfiance à l'égard du prochain, qui rendait l'abord de Challemel-Lacour si peu engageant et donnait à sa physionomie je ne sais quoi d'inquiet, reflétant, — selon l'expression de M. de Vogüé — une « âme retirée, ombrageuse, qui semblait toujours craindre qu'un coup d'État ne vînt la violenter » (34). Pour se tenir ainsi sur la défensive, il n'est pas besoin de la menace d'un coup d'État, — encore que plus tard Challemel-Lacour ait eu quelques raisons d'en garder le souvenir et la crainte. Du premier mouvement, le Normand ne se jette pas à la tête des gens; il les voit venir, les laisse à distance, les observe et les étudie, de même que « le premier geste de ses aïeux devait être de porter la main à la garde de leur épée » (35) « *Memneso apistein* » (Souviens-toi d'être en défiance) — disait Prosper Mérimée, qui appartenait lui aussi à une vieille famille de Normandie et qui fut un type d'individualiste et d'aristocrate consommé.

Comme Mérimée, avec qui nous aurons l'occasion

(33) H. Prentout, *Les Provinces Françaises, la Normandie;* Paris, Laurent, 1914, p. 113.

(34) E. M. de Vogué, *Réponse au discours de réception de M. Hanotaux à l'Académie française* (24 mars 1898).

de noter chez Challemel plusieurs points de contact intellectuel et de ressemblance morale, le dernier descendant direct de l'ancienne famille notariale de La Ferté-Macé « avait cet air froid, distant, qui écarte d'avance toute familiarité... La sensibilité était chez lui domptée jusqu'à paraître absente; non qu'elle le fût, tout au contraire... Être en garde contre l'expansion, l'entraînement et l'enthousiasme, ne jamais se livrer tout entier, réserver toujours une part de soi-même, n'être dupe ni d'autrui, ni de soi, agir et écrire comme en la perpétuelle présence d'un spectateur indifférent et railleur, être soi-même ce spectateur, voilà le trait de plus en plus fort qui s'est gravé dans son caractère, pour laisser une empreinte dans toutes les parties de sa vie, de son œuvre et de son talent » (36).

(35) A. Albert-Petit, *Histoire de Normandie*, p. 250.

(36) H. Taine, *Essais de critique et d'histoire*, p. 433. et suiv. — De ce demi-Normand que fut Mérimée on pourrait rapprocher — par contraste — le pur Normand que fut Octave Mirbeau. L'un et l'autre ont été des individualistes forcenés. Mais chez l'un cet individualisme s'est traduit à la longue par une sorte de scepticisme général et même de nihilisme, tandis que chez l'autre il a pris figure d'insoumission et de révolte contre les hommes et les choses. Mérimée, revenu de tout, volontairement sec et se flattant d'être insensible, apparaît comme l'antithèse vivante de Mirbeau, irrité de tout, en colère et en lutte ouverte contre le genre humain, violent dans ses gestes, truculent et haut en couleur dans son langage. A mi-chemin entre ces deux « produits » de l'individualisme poussé à l'excès, il convient de situer Challemel-Lacour avec son caractère très personnel et ses traits distinctifs.

Tel fut Paul Challemel-Lacour, même avant de parvenir à l'âge d'homme. Tel il apparut dès les années de collège, alors que d'ordinaire on ne se surveille point et que la spontanéité de la nature éclate dans tous les actes. Lui, dernier né d'une lignée qui avait été puissante et qui maintenant était misérable, il se surveillait et se méfiait. Ainsi, presque à son insu, sans qu'il voulût en convenir et quoi qu'il fût même tenté peut-être de s'en défendre, il ne cessa point d'être Normand en quittant pour toujours la Normandie. Il fit mieux que d'emporter à la semelle de ses souliers quelques parcelles de la terre natale; il en conserva l'âpre parfum au plus profond de lui-même. Ce ne fut point la moindre source de sa vigueur. Dans les traverses douloureuses de la vie tourmentée que le destin lui assignait, il aurait pu, sans ce ferme appui du souvenir des êtres et des choses d'antan, devenir un révolté. Les voix mystérieuses des aïeux, les liens héréditaires qui le rattachaient au passé, l'écho des âmes d'autrefois résonnant dans son âme, les accents éloquents des morts qui parlent, l'ont préservé des rébellions irrémédiables, de la rupture définitive avec les traditions léguées par les pères et des folles aventures qui ont entraîné tant de « désorientés » hors de leur route. Ils l'ont maintenu, malgré bien des heurts, dans le droit chemin au terme duquel il est apparu si grand, et l'ont gardé invinciblement fidèle au culte de la raison et du bon sens, très justement en honneur dans la petite patrie normande...

Peut-être estimera-t-on que j'ai trop insisté sur

ses premières années, puisque la plupart du temps c'est à peine si l'on peut entrevoir dans l'enfant les linéaments bien indécis de l'homme à venir. Mais, ces linéaments, il ne faut point les négliger, s'il est vrai, comme Challemel-Lacour l'a dit lui-même, qu'ils apparaissent « à l'âge où l'âme habite dans les yeux, où le monde n'a rien perdu pour elle de sa nouveauté, où le besoin d'aller et le plaisir de voir l'occupent tout entière, sans être affaiblis par la monotonie des souvenirs, ni contrariés par la paresse du corps, tandis que la pensée, encore à l'arrière-plan, n'élève la voix que par intervalles avec la modestie du chœur antique » (37).

Les réflexions de cette nature sont rares dans l'œuvre de Challemel-Lacour; elles n'en ont que plus de prix à notre estime. Ailleurs, il dit également : « Si comprendre et sentir est bon, voir est peut-être meilleur encore », et il parle, avec des accents émus, de cette première éducation qui va « jusqu'à l'adolescence », habituant « les yeux dès qu'ils s'ouvrent à aimer l'élégant et le beau qui est le chemin du bon, l'esprit à se nourrir de pensées simples, mais solides, qui lui seront dans vingt ans

(37) P. Challemel-Lacour, *Le Temps*, 14 août 1866. — Je citerai d'autant plus volontiers les articles publiés par Challemel-Lacour dans le *Temps*, entre 1864 et 1868 notamment, que, comme ceux de la *Revue Germanique* et de la *Revue Moderne*, ils ont été écrits à une époque jusqu'ici peu connue de la vie de leur auteur et qu'ils n'ont jamais été non plus recueillis en volume, ce qui leur donne aujourd'hui un nouvel et singulier attrait.

un acquis aussi précieux qu'aujourd'hui » (38). Il évoque les « mille aventures intimes par lesquelles nous sommes tous initiés à la vie,.... les premières curiosités de l'enfance, toujours les mêmes, qui mettent tout de suite le savant au pied du mur, et auxquelles les mères seules savent répondre; l'apparition involontaire de ses premières passions, plus profondes qu'on ne croit, passions innocentes et fécondes pour qui sait s'en emparer et les conduire, mais qui ont comme celles des hommes leur tactique instinctive et leurs détours amusants; ses émotions et ses ambitions, vie et joie de la maison, ses premières expériences des choses, souvent mêlées, comme les nôtres, de révoltes et de larmes, et qui ne sont que les voies inventées par la nature pour suppléer ou appeler nos leçons » (39).

« Ces mille éclosions de l'âme », — comme dit encore Challemel-Lacour, — qui se traduisent en traits aussi charmants que spontanés, tout empreints « de la grâce naïve des petites lèvres sur lesquelles on les a saisis » (40), — ne doivent pas être laissées de côté par l'historien biographe : elles ne sont point toujours une révélation de ce qu'est devenu l'homme que l'on étudie; mais elles ont parfois, à certains moments de son existence, un retentissement, ou du moins un rayonnement, qu'il importe de ne pas méconnaître. Elles réapparaissent, elles

(38) *Le Temps*, 24 décembre 1865.
(39) *Le Temps*, 20 décembre 1864.
(40) *Le Temps*, 20 décembre 1864.

se réveillent, pourrait-on dire, au moment où l'on y pense le moins, à une époque très éloignée, dans l'âge mûr ou même dans la vieillesse. En veut-on un exemple concret ?

Dans un article sur « la vie monastique et la vie moderne », Challemel-Lacour a essayé de démontrer comment l'existence du cloître, qui fut au moyen âge un idéal fort explicable, semble aujourd'hui incompatible avec les tendances de l'esprit laïque. A l'appui de sa thèse, il apporte tout un luxe d'arguments sérieux et bien déduits. Mais tout à coup sa conscience d'écrivain s'inquiète en songeant qu'il a peut-être fait avec trop de partialité le procès des conceptions d'autrefois et l'apologie du monde contemporain. Et aussitôt en une page magnifique il dépeint, avec les souvenirs de sa pieuse enfance bercée au chant des cantiques dans l'église Saint-Gervais d'Avranches, la grandeur des rêves monastiques de jadis : « Les jours, dit-il, s'écoulent dans le travail, la lutte et la misère. Le dimanche arrive, c'est la Pentecôte, c'est le mois de juin avec ses fleurs qui parent la terre, avec les parfums qui s'élèvent de toutes parts comme un encens. Tout un peuple est réuni dans la cathédrale; les cierges sont allumés, le soleil luit au dehors, la nef, inondée par les rayons irisés qui tombent des vitraux, flamboie au dedans; les murs sont ornés de guirlandes, et l'odeur du feuillage nouveau remplit les arceaux; d'un endroit caché, des chœurs d'hommes et de femmes se répondent sous les voûtes et par instants, l'orgue élève sa voix puissante comme celle d'une

forêt. Tout respire la paix : le travail ingrat est suspendu; grands et petits, réunis et agenouillés sur les mêmes dalles, chantent les mêmes hymnes. Ah ! si cette trêve pouvait durer toujours ! si ce dimanche pouvait être éternel ! Alors, le paradis apparaît dans les esprits sous la forme d'une messe magnifique et sans fin. C'est ainsi que le catholicisme l'a conçu, que Dante l'a représenté, et c'est pour s'en rapprocher que, pendant plus de mille ans, des hommes se sont enfermés dans des couvents, et ont abjuré la vie et l'activité » (41).

« Si ce dimanche pouvait être éternel ! » On reconnaît là le cri du cœur de l'enfant au jour d'une grande fête dans son pays, alors, — comme l'a noté aussi Challemel-Lacour, — que l'enfant a « cette candeur d'enthousiasme qui est chose si charmante à voir, et dont le souvenir même est doux, après que l'expérience et les premiers souffles d'hiver l'ont un peu terni » (42). On ne comprendra point ce qu'il y a d'inexpliqué et d'insaisissable tout d'abord dans la pensée intime de Challemel, si l'on n'a pas fait la part de ces rappels de sensations des jeunes années. Elles sont de celles, en effet, dont Taine a dit qu'elles « laissent au fond de l'âme une impression que le reste de la vie achève et ne trouble pas; tout ce que l'on imagine part de là; même il semble que tout

(41) P. Challemel-Lacour, *La vie monastique et la vie moderne* (*Le Temps*, 11 avril 1866).

(42) P. Challemel-Lacour, *Les Figures jeunes* (*Le Temps*, 31 octobre 1865).



soit là et que jamais le plein jour ne puisse égaler l'aurore » (43).

Taine a eu raison d'insister, comme Challemel-Lacour, sur ces naïves impressions qui marquent souvent un être pour son existence entière, car on ne regarde bien les choses qu'avec des yeux qui s'ouvrent pour la première fois à la vie. Parmi nos souvenirs les plus lointains, nous distinguons fréquemment avec une précision singulière telle physionomie aperçue alors que nous n'avions que cinq ou six ans au plus et nous la voyons dans ses moindres détails avec ses particularités les plus minimes que n'ont pas toujours observées les personnes qui ont longtemps vécu à ses côtés. Tel paysage, telle scène de famille, telle cérémonie publique ou privée, que l'enfant a vus parfois même à la dérobée, sans qu'il semble y avoir porté sur l'heure une extrême attention, revivent plus tard dans la mémoire de l'homme fait avec leurs lignes bien arrêtées, encadrant un événement ou une série d'événements et les situant dans l'espace comme dans le temps. Cette première vision demeure en nous plus intensément qu'aucune autre, et voilà pourquoi il n'est pas superflu d'insister sur ces sensations du tout jeune âge qui constituent pour l'âge mûr un trésor vivant d'images inoubliées et un fonds permanent de durables émotions. C'est à Avranches — il faudra se le rappeler à maintes reprises au cours de cette

(43) H. Taine, *Derniers essais de critique et d'histoire*, p. 43.



étude — que Challemel-Lacour a découvert la vie, de même que c'est de La Ferté-Macé que lui sont venues, par ses ascendants, certaines habitudes de pensée ou de réflexion et certaines manières d'être.

Je ne veux exagérer aucun trait de cette physionomie dont l'originalité ne se révélera que plus tard. Mais j'ai cru nécessaire de prendre à ses débuts, de saisir en quelque sorte sur le vif, à son berceau, et de suivre pas à pas dans son pays natal, dans son milieu de famille, — dans « les circonstances physiques et sociales enveloppantes », selon l'expression de Taine, — un Normand méconnu que ses compatriotes eux-mêmes ignorent encore aujourd'hui, bien qu'il ait rempli, à la fin du siècle dernier, de très hautes charges publiques et occupé une place importante dans les lettres comme dans la politique française.

III

C'est au faubourg Saint-Antoine, dans un petit appartement de la rue de la Cerisaie, que se fixèrent, au mois d'octobre 1838, les parents de Paul Challemel-Lacour, à peu de distance du bureau où le père était occupé à marquer les arrivées et départs des voitures de son administration. Le ménage n'était pas riche, on s'en doute bien. Pour accroître un peu leurs maigres ressources, la mère et la sœur du jeune écolier confectionnaient quelques menus ouvrages de dentelles où font merveille les doigts ar-

tistes des femmes. Cela se vendait assez bien et permettait d'améliorer l'ordinaire du menu, le jeudi et le dimanche : car, deux fois par semaine, il y avait fête à la maison. Paul était externe au lycée — alors collège — Saint-Louis, où il avait obtenu une bourse d'études; mais il était pensionnaire dans un établissement voisin. Ces institutions étaient fort en vogue; Weiss, About et Sarcey, pour ne citer que trois des futurs camarades de Challemel-Lacour, y connurent comme lui les premières rigueurs du cloître. Aussi les jours de congé étaient-ils jours de liesse.

Dans le pauvre intérieur des Challemel, on s'ingéniait à rendre ces journées particulièrement agréables et gaies, pour que l'enfant oubliât les tristesses de l'internat. La grande sœur, bonne et douce, qui devait devenir bientôt une excellente mère de famille, n'était pas celle qui le choyait le moins; elle avait toujours pour lui quelques gâteries en réserve. Il était encore si chétif, et l'on craignait tant qu'il ne pût parvenir au terme de ses études, avec une santé aussi capricieuse et sujette à de si brusques alertes ! On le crut longtemps menacé de phtisie et il s'en fallut de peu que, quelques années plus tard, il fût condamné par les médecins. Son état maladif mit obstacle, fréquemment, à la continuité de ses succès scolaires; il avait des langueurs et une sorte de nonchalance que bien des fois on lui reprocha sévèrement au lycée et à la pension. Cette tendance à la paresse, cette indolence apparente, ce besoin de solitude qui lui faisait une réputation de « sauvage » parmi ses camarades, ne cessaient que lorsque quel-

que grand événement extérieur frappait son imagination et mettait en branle des passions politiques.

Car, dès cette époque, délaissant à l'occasion les livres de classe, il lisait en cachette les journaux, les feuilles d'opposition surtout, et ne dissimulait pas ses répugnances pour le « juste milieu » qui servait d'idéal à la bourgeoisie régnante. Ce petit homme se targuait d'opinions avancées; faute de mieux, il était pour le parti du mouvement contre le parti de la résistance. En face de M. Guizot, M. Thiers, par contraste et à défaut d'une autre personnalité plus remuante, lui paraissait un colosse. Le « collège royal » Saint-Louis, — c'était son nom officiel — et l'institution Hortus, où Challemel était pensionnaire, retentissaient souvent de ses déclarations enflammées pour la libération des peuples.

Challemel-Lacour a dit plus tard les enthousiasmes que suscitèrent alors, même sur les bancs du lycée, toutes les vicissitudes de l'éternelle question d'Orient :

« C'était l'époque où Mehemet-Ali-Pacha était le lion de l'Europe politique, et où l'Égypte occupait la première place dans les pensées de la diplomatie; c'était celle où la Grèce venait de ressusciter, entourée de l'auréole de tout ce qui est jeune. Elle était bien la belle morte chantée par lord Byron, sortant de son tombeau avec son héroïsme et sa poésie. Mais on aimait à trouver des raisons raisonnables à cette sympathie classique, on voyait déjà l'Europe et l'Asie, l'Orient et l'Occident sur le point d'être unis par des liens indissolubles, et le peuple grec appelé à remplir

un rôle sacré dans ces divines fiançailles; on se plaisait à lui assigner d'avance un ministère de conciliation, dont ses progrès allaient le rendre tous les jours plus digne. Comme la Grèce antique avait établi par la guerre une communion de sang entre les deux continents que ses mers arrosent, la Grèce nouvelle allait les unir par l'industrie dans une communion de paix et d'amour. Que reste-t-il, à cette heure, du beau rêve que l'on caressait ? Une terre qui est, depuis trente ans, le théâtre d'intrigues diplomatiques sans cesse renaissantes. N'importe ! On aime encore à se rappeler ces années d'enthousiasme où l'on courait, au sortir de ses classes, mettre sa rhétorique en action, voir de ses yeux, aider de son bras les petits-fils de Cynégire et de Démosthène » (44).

Il ne fallait pas moins que l'excitation d'un si beau rêve pour arracher à sa torpeur notre lycéen de Saint-Louis. La tristesse qui lui était habituelle et qui se peignait sur son visage n'avait d'ailleurs rien de romantique. Au Quartier Latin, le romantisme était déjà démodé. Et Paul Challemel n'avait aucune envie de poser au héros malheureux. Il avait trop de causes réelles de détresse pour cela: d'abord, l'infortune de ses parents, puis son tempérament souffreteux, enfin l'incertitude de son avenir. Car il doutait de lui-même, de ses facultés et de ses succès futurs. Ainsi se développait chez lui un excès de sensibilité, le besoin de se replier sur soi et le goût de la solitude. De là ces mélancoliques songe-

(44) P. Challemel-Lacour, *Le Temps*, 28 décembre 1865.

ries où se complaisait l'enfant déraciné du sol natal et dont le trop plein douloureux le rendait plus que malaise, presque dépaysé au milieu de ses camarades.

Malgré ces heurts qui empêchèrent le jeune lycéen de donner sa mesure dès le début, il obtint plusieurs prix en 1839 et en 1840 : le deuxième prix de thème latin, le premier prix de version latine et de version grecque. Il eut surtout, au cours des vacances qui suivirent, la récompense et la bonne fortune d'aller passer quelques semaines avec sa sœur à La Ferté-Macé, chez le grand-père Riquet et la grand' maman, fille du maire de Banvou. Là, il rencontra son cousin germain, Alphonse Feillet, son aîné de trois ans, et qui, brillant élève, s'apprêtait déjà à parcourir une très honorable carrière dans l'enseignement et les lettres (45).

(45) Alphonse Feillet était le fils d'Isidore Feillet et de Aurore-Aimable Challemel-Lacour, sœur de l'ancien épicier d'Avranches. Il naquit le 16 juin 1824 à La Ferté-Macé; après de fortes études, il devint professeur suppléant d'histoire au lycée Bonaparte, renonça à l'enseignement public en 1852, prit en 1856 la direction d'un cours d'éducation pour les jeunes filles et publia de nombreux volumes, notamment une très remarquable étude sur *La misère au temps de la Fronde et saint Vincent de Paul* qui fut couronnée par l'Académie française et a été maintes fois rééditée. Il avait commencé de faire paraître dans la *Collection des Grands Écrivains* la première édition complète des Œuvres du Cardinal de Retz, lorsqu'il mourut prématurément le 6 février 1872, âgé d'à peine quarante-huit ans. Pendant la guerre de 1870-71, Alphonse Feillet avait été

Les deux cousins se lièrent d'une amitié qui ne devait cesser qu'avec la mort. Ensemble, ils vécurent de longues journées d'intimité intellectuelle et sentimentale dans ce pays de La Ferté-Macé, berceau

attaché, auprès de la délégation de la Défense nationale, à la direction des postes et télégraphes. Il y fit preuve de rares qualités administratives qui auraient sûrement trouvé l'occasion de s'exercer plus utilement encore, si le destin l'avait permis. C'était un Normand de pure race, habile et fin, « réaliste » avec un coin de poésie très séduisant. Son nom mérite d'être préservé de l'oubli, surtout dans une étude consacrée à celui dont il fut comme le grand frère aîné et dont il demeura le compagnon fidèle. Avec des traits moins marqués et une individualité moins accentuée, Alphonse Feillet ressemblait à Challemel-Lacour par plusieurs côtés que nous aurons à signaler. Lui aussi, il est bien de chez nous par des allures un peu mystérieuses et inquiètes, par un esprit jamais satisfait de son effort et se cantonnant dans une sorte de dignité ombrageuse; il a le caractère « entier » et très peu malléable des fils de Rollon. Il a quelque chose de rude et de fermé dans la physionomie. Bref, il n'est pas un spécimen négligeable du Normand-type qu'a dépeint Albert-Émile Sorel en une belle page de psychologie pénétrante: « Le Normand est, par instinct, observateur et replié sur lui-même; il analyse, il scrute, il instruit perpétuellement le procès de sa propre âme, comme il envisage sans cesse les difficultés éventuelles que pourrait lui créer le voisin.... Il demeure, de prime abord, résolu à ne rien céder de sa personnalité, pas plus que le paysan n'abandonnerait un lopin de sa terre. Il se connaît bien, il désire qu'autrui ne pénètre pas dans sa demeure, sans y être introduit sous ses auspices; selon la belle expression du pays, il hait les « horsains », ceux qui ne sont pas de chez lui et qui prétendent s'imposer sur son bien ».

de leur famille, où tout évoquait à leurs yeux un passé bien récent encore. Alphonse Feillet fit comprendre au jeune Parisien la beauté sévère de ces paysages de l'Ouest qui, pour lui, étaient jusqu'alors limités au pays d'Avranches. Paul, en retour, lui voua une affection vraiment fraternelle. Son cousin est un des rares hommes, avec quelques camarades d'école, qu'il ait tutoyés.

Ce fut, entre eux, un échange quotidien d'impressions pénétrantes. Sans doute, devant la nature imposante et impassible, qui ne se livre qu'à ceux qui savent l'interroger, ne cherchaient-ils pas encore à sonder le mystère philosophique de la création. Ces grands garçons précoces, en promenade sur la route de Bagnoles, de Carrouges ou de Couterne, ou à travers la forêt d'Andaine, ne se demandaient vraisemblablement pas : Qu'est-ce que le monde extérieur ? Mais ils ouvraient tout grands leurs yeux et jouissaient du spectacle offert à leurs regards.

Dans les rares pages de son œuvre où plus tard Challemel-Lacour ait laissé parler son âme infiniment sensible à la beauté des choses, on retrouve comme un reflet de ces émotions du jeune âge. N'est-ce pas le parc désert d'un vieux manoir des environs de La Ferté-Macé qu'il a dépeint en ces termes :

« Un banc de pierre, dont la mousse, le lierre, les liserons, toutes les plantes de solitude se sont emparées, perdu dans le coin le plus délaissé d'un parc où l'on respire l'abandon, il n'y a rien de plus. Mais les arbus-



tes grêles et frissonnants, les troncs des arbres verdis par la bise humide, les feuilles jaunies dont le sol est jonché et sous lesquelles les avenues disparaissent, tout porte au cœur la mélancolie d'une solitude autrefois peuplée, le souvenir des confidences dont ce banc, et ces arbres, et ces arbustes, et ces allées ont autrefois protégé le secret. Il n'y a pas de fond, pas de lointain, pas une échappée par où quelque rayon pénètre pour égayer cette tristesse... » (46)

C'est à propos d'un paysage exposé au Salon de 1865 par le peintre Hébert que Challemel-Lacour a brossé ce tableau, et, à la vérité, on trouve chez lui peu de pages semblables à celles-là. Elle a été, de toute évidence, inspirée par une évocation de choses vues jadis au pays et admirées dans la jeunesse. Retenons, du reste, certains accents de Challemel pour qui, comme pour Amiel, « un paysage est un état d'âme ». Il le dit expressément : « Le paysage... n'a de valeur pour nous qu'en revêtant un caractère humain : il est la nature animée d'un sentiment que nous répandons en elle, et chaque peintre, alors même qu'il prétend se borner à en reproduire littéralement les effets, l'interprète instinctivement » (47). Et il conclut, à la fois en philosophe et en artiste : « La nature se compose de bouts-rimés que notre cœur, joyeux ou triste, languissant ou pas-

(46) P. Challemel-Lacour, *Revue Moderne*, 1er juillet 1865 : *Le Salon de* 1865, p. 103.

(47), (48), (49) et (50) P. Challemel-Lacour, *Revue Moderne*, 1er juillet 1865, p. 103-104.

sionné, complète en y ajoutant sa propre émotion » (48). Aux paysages, il demande surtout « cette impression de paix agreste que nous allons chercher aux champs » (49). « Nous aimons la campagne, — dit-il encore, — c'est à elle que nous demandons d'apaiser la fièvre qu'entretient dans nos villes une existence laborieuse et agitée; la monotonie de la vie rustique, les petits coins retirés, les chemins creux, les bois et les prés, les vaches, les paysans, tout ce qui nous distrait des plaisirs et des préoccupations qui nous usent, plaît à nos yeux » (50).

C'est ce qui charmait aussi ses yeux de douze à quinze ans, lorsqu'il pouvait s'échapper de Paris pour venir respirer l'air de la Basse-Normandie, à La Ferté-Macé, en compagnie d'Alphonse Feillet, sous le toit hospitalier d'une famille qui n'avait point quitté le sol natal. Dans ce coin de l'Orne, tout plein d'une poésie âpre et profonde, il passait des journées heureuses, bienfaisantes à sa santé physique et morale.

« Si l'on veut cueillir les fleurs du pur pommier normand, sans greffe étrangère, c'est dans l'Orne qu'il nous faut aller, — a écrit un Normand d'adoption qui fait grand honneur à notre province, M. Maurice Souriau. — Nombreux y sont les poètes : ils forment un groupement, par affinités électives; même on dit l'*École de l'Orne*, et l'on a raison » (51).

L'École ornaise des poètes n'existait pas encore,

(51) Maurice Souriau, *Moralistes et Poètes*, p. 262.



au temps où Paul Challemel-Lacour passait ses vacances à La Ferté-Macé; mais un jeune « maître » commençait à grandir, auprès de qui allaient se former tant de disciples. Gustave Le Vavasseur, né à Argentan en 1819, ne quitta guère durant sa longue existence, — sauf en sa jeunesse, où, à Paris, il se lia avec Baudelaire, — la petite maison familiale de la Lande-de-Lougé, non loin de Briouze et des Yveteaux, aux confins du bocage normand. Ses vers ont la tristesse des horizons austères de nos labours; ils sont tout imprégnés du culte de la campagne de chez nous où l'on vénère la chère mémoire

Des bonnes gens morts autrefois
Dans leurs vieilles maisons de bois.

A la suite de Gustave Le Vavasseur, des poètes ont surgi en nombre. Ils ont chanté, comme Ernest Millet, « la beauté des choses résignées » :

Novembre ! O mon village, adieu tes jours charmants !
Après tant d'or, hélas ! que d'écorces rouillées.
J'entends le bois qui craque où chantaient les feuillées,
Et le deuil des longs soirs a pris nos firmaments.

Comme Achille Paysant, ils ont contemplé, tout près de Bagnoles, des visages de laboureurs penchés sur leur tâche à l'heure de l'*Angelus* :

Leur sillon moissonné leur laisse au front sa ride.

Comme Stanislas Millet, qui paraphrase à sa manière le « Sunt lacrimæ rerum » :

Les choses ont aussi des cœurs doux et fidèles :
Elles savent aimer. Les choses souriront

A chaque fois, amis, qu'elles verront sur elles
Se pencher la blancheur de quelque jeune front.

C'est aussi Florentin Loriot, dont Anatole France a dit : « Il a l'âme exquise et sauvage. Il lit peu et médite beaucoup. Peintre et poète, il découvre des symboles sous toutes les images de la nature. Il est à la fois le plus naïf et le plus ingénieux des hommes » (52). Ce sauvage adore « le mystère des chemins creux » qui

Prolongent le silence et l'ombre
D'une allée infinie et sombre.

Tel également s'est révélé Paul Harel, « le cabaretier d'Échauffour » qui célèbre

Le doux et triste coin de terre
Où dorment les miens. J'y suis né
Et j'ai grandi dans son mystère.
Là, mon enfance interrogea
Les champs, les prés, l'arbre, la nue.
J'étais seul, je souffrais déjà
D'une âme qui n'est point venue.

Ce « mystère » de la terre natale a très heureusement inspiré beaucoup de Bas-Normands de la seconde moitié du XIX[e] siècle. Il a substitué à la poésie un peu conventionnelle et froide du siècle précédent ce que Challemel-Lacour a appelé « une poésie jaillissant spontanément de la plus humble réalité, des arbres, des eaux, des luttes toujours charmantes de la lumière et de l'ombre » (53). Là encore

(52) Anatole France, *La Vie littéraire*, t. II, p. 301.
(53) P. Challemel-Lacour, *Le Salon de 1865*, p. 542.



Challemel se montre bien un fils de ce pays qui était vraiment pour lui le sol des aïeux; presque inconsciemment, il s'y rattachait par les fibres les plus intimes de son être; sans le désigner, sans même y songer intentionnellement, on pourrait dire à son insu et comme par un retour naturel de sa pensée, — il le dépeignait, chaque fois qu'apparaissait à ses yeux un coin de campagne, — « la campagne, avec les aspects divers qu'elle présente, et tout ce qui la meublant, l'animant, la cultivant, animaux et hommes, forme un tout avec elle et comme une campagne mouvante sur la campagne immobile » (54).

Cette dévotion quasi-instinctive à la campagne qui fut le témoin et souvent l'objet des sensations du jeune âge, se retrouve chez tous ceux qui ont de lointaines attaches avec leur petite patrie. Comme chez un Challemel-Lacour, elle se découvre jusque chez un Octave Mirbeau qui semblait bien pourtant avoir rompu tous liens avec les sentiments et les idées de ses aïeux de Remalard et de Trévières et qui, lorsqu'il songe à sa Normandie d'origine, s'attendrit tout à coup. Elle se découvre aussi chez un autre « déraciné » de nos jours, Rémy de Gourmont, né à Bazoches-en-Houlme, non loin de la Ferté-Macé, ironiste subtil, philosophe et artiste de race. Ce descendant d'imprimeurs, graveurs et peintres bas-normands renommés dès le XV[e] et le XVI[e] siècles, a su, à la seule évocation du village natal, en

(54) *Ibid*, p. 541.

pensant « aux morts du cimetière »

> A ceux qui ne sont plus que de l'herbe et des fleurs

ressusciter par le souvenir, en de beaux vers mélancoliques, tout un passé de générations défuntes.

Si profond est le « miracle » issu de la terre longtemps habitée par les ancêtres que sa hantise ne cesse de pénétrer l'âme des enfants dispersés et égarés, devenus presque des étrangers, et qui paraissent de prime abord n'avoir repris aucun contact avec leur pays.

J'ai gardé pour la fin deux poètes de l'Orne, et non des moindres, qu'un lien de parenté associe plus intimement à la famille de Challemel-Lacour : Joseph Germain-Lacour et Wilfrid Challemel.

> Hélas ! comme il fait nuit sur nos plus chers tombeaux !

chante Germain-Lacour. Et il achève ainsi sa lamentation :

> Mais que le Souvenir, si doux aux cœurs moroses,
> Soit ce mystérieux rayon des tombes closes.

De son côté, Wilfrid Challemel, le bon Fertois, dit la beauté des vieux chemins de son pays natal, en des accents dignes d'un grand poète :

> Le soir tombe et répand au loin ses teintes sombres;
> De leur forme indécise effleurant le gazon,
> Sur la route déserte, on dirait que des ombres
> Se meuvent lentement sur le vague horizon.
>
> La brise, qui se mêle aux ramures froissées,
> Emplit de bruits troublants les profondeurs des bois,



Et fait entendre encor les rumeurs effacées
Des voyageurs anciens, qui passaient autrefois.

Ne dirait-on pas le pendant du tableau que traçait Paul Challemel-Lacour, lorsque, dans son *Salon de 1865*, il évoquait avec les souvenirs de son jeune âge et avec la mélancolie d'une âme exilée du pays de ses pères, la solitude d'un ancien manoir abandonné ?

On voit le genre de cette poésie ornaise, telle qu'elle s'est manifestée surtout au XIXᵉ siècle. Elle est un produit direct du crû; elle a la saveur des fruits normands, elle a la couleur grise des horizons de Domfront, de Bagnoles, de La Ferté-Macé, d'Alençon. Elle est issue d'un sol fertile en esprits profonds, d'une magnifique rudesse et d'une originale fierté. C'est dans ce pays que les ascendants de Challemel-Lacour sont nés, se sont mariés, ont eu et élevé leurs enfants dont la plupart sont restés fidèles à la terre natale; c'est là aussi que Challemel lui-même, le plus « déraciné » des membres de la famille, a vécu ses meilleures journées d'insouciance juvénile et de fécondes méditations. Est-il possible de ne pas tenir compte de cette influence, si obscure soit-elle et cachée dans les tréfonds d'une vigoureuse personnalité, quand on veut mettre à nu tous les éléments constitutifs de cette personnalité, les apports successifs des années d'enfance, d'adolescence et de jeunesse, avant la grande expérience, l'épreuve définitive de la vie d'homme ?

Fortifié par les séjours de plus en plus prolongés qu'il faisait chaque été dans l'Orne auprès de

ses grand-parents, Paul Challemel-Lacour, en rentrant à Paris, reprenait ses études avec plus d'ardeur, non pas toujours avec un parfait esprit de suite, mais plutôt avec un succès inégal suivi de brusques dépressions, comme on en remarquera dans toute son existence. En 1841, il prend part pour la première fois au concours général et y obtient un septième accessit de version latine; en 1842, il gagne le cinquième accessit, tandis qu'au lycée il remporte le deuxième prix d'excellence. Mais, en 1843, élève de troisième, il est presque constamment malade, il flâne et ne cueille que de maigres lauriers à la distribution des prix. Par contre, l'année 1844 est très bonne : trois nominations au concours général, dont un deuxième prix de version grecque, et six nominations au palmarès du lycée, dont deux prix de thème latin et de version latine, attestent l'effort réalisé et les résultats brillamment obtenus.

Voici le moment où va se dessiner la vocation du jeune homme. En rhétorique, ses professeurs MM. Loudière et Demogeot apprécient les rares qualités de style qu'il déploie dans le discours français et le discours latin. Ses compositions lui valent deux premiers prix à la fin de l'année scolaire et le premier accessit de discours français au concours général. La voie est toute grande ouverte devant ce nouveau lauréat, dont le nom est encore peu familier à ses camarades, car il ne s'est pas imposé à leur attention par cette régularité du succès qui marque les élus d'un signe spécial. On pressent seulement qu'il sera quelqu'un, le rhétoricien plutôt

chétif du lycée Saint-Louis, à qui ses maîtres ont naguère tant reproché son peu d'application. Maintenant, il est en mesure d'affronter vaillamment les examens et concours qui décideront de sa carrière.

Lorsqu'au mois d'octobre 1845, Paul Challemel-Lacour entra dans la classe de philosophie du lycée, sous la direction de l'excellent professeur qu'était M. Mallet, il sentit naître en lui un enthousiasme qu'il n'avait jamais éprouvé jusque-là. Ce pâle jeune homme de dix-huit ans eut comme une révélation quand s'ouvrit devant ses yeux étonnés, tout éblouis auparavant de belles phrases, saturés de belles formes, le livre de sapience où l'humanité a condensé, à travers les âges, les plus hautes spéculations de l'esprit, les rêves les plus étranges et les aspirations les plus confuses de l'âme. Ce fut le ravissement du néophyte. Par delà les formules étroites de l'Évangile selon Victor Cousin, il entrevit tout un monde d'idées où pouvait se donner libre cours son imagination ardente que rien n'avait encore satisfait. Cet « univers intellectuel » l'enchantait; il flattait ses goûts de solitude et le vengeait du contact des dures réalités. Comme la vie apparaissait pure, noble et fière, ainsi considérée sous l'aspect de l'éternité ! Paul Challemel-Lacour venait de naître à une existence supérieure; il était prédestiné à la philosophie, et, quoi qu'il advint, il lui était voué pour toujours.

Mais, chez lui, le lettré fit bon ménage avec le philosophe; ils ne se séparèrent jamais et bientôt ne formèrent qu'une seule personne morale. Il prit

l'habitude de rapporter toutes les manifestations de la pensée, littérature, poésie, art, science ou métaphysique, à un idéal très élevé qui embrassait l'universalité des connaissances « assujetties sous la loi de l'entendement ». Un poète comme Alfred de Vigny — dont c'était précisément l'heure de gloire — lui parut l'expression la plus achevée de cet idéal.

Il fut des privilégiés qui assistèrent, le 29 janvier 1846, à la réception d'Alfred de Vigny à l'Académie française. Il s'attendait à une belle fête de l'esprit, telle qu'il les concevait, touchant à peine la terre et planant au-dessus des petites misères de l'humanité. Il en sortit tout humilié, presque meurtri des blessures qu'avait faites au poète-philosophe le directeur de l'Académie, M. le comte Molé. Challemel-Lacour s'en souvenait encore longtemps après. « M. de Vigny, dit-il, eut à essuyer un terrible accueil. M. Molé, qui était chargé de lui répondre, fit un discours où les plus savantes élégances du style académique dissimulaient fort peu une mercuriale assez dure. Le romantisme, dont le poète venait de se vanter à l'instant même d'avoir un des premiers ouvert les écluses, était encore un péché dans ce temps-là. Mais M. Molé avait une bien autre querelle à venger : il se souvenait (c'était peut-être la seule chose qui l'eût frappé dans les écrits de M. de Vigny) de certaines pages, très belles à mon avis, où le pape et l'empereur sont mis en scène à Fontainebleau; il venait d'entendre le nouvel académicien parler dans son discours de je ne sais quel mariage inégal fait d'autorité par Napoléon Ier, de

ce sultan qui jetait les filles de ses sujets à ses janissaires. M. Molé, qui avait servi le sultan, ne pouvait se dispenser de prendre sa défense. Il le fit avec une âpreté toute parlementaire. Si mon impression, déjà bien lointaine, ne me trompe pas, il n'eut pas grand'peine alors à gagner l'auditoire qui se déclara, en grande partie du moins, pour l'empereur et M. Molé, contre le poète gentilhomme » (55).

A plus de quinze ans de distance, Challemel-Lacour avait gardé de cette offense faite à *son* poète le plus vif ressentiment. « M. de Vigny, — écrivait-il encore — était de ceux qui ne sont nulle part plus à l'aise que dans leurs rêves, qui n'en peuvent pas descendre pour marcher sur terre sans être froissés, à chaque pas, de voir ce qu'y deviennent les pures idées et tentés de remonter aussitôt vers le ciel. Ces esprits ne peuvent guère comprendre ceux qui mettent l'idéal, au contraire, à faire prévaloir la cause adoptée par eux ce jour-là en rabattant, comme de juste, de leurs idées ce qu'il en faut rabattre pour les accommoder aux circonstances, toujours disposés aux compromis et aux expédients, parce qu'il faut bien ruser avec la vie et avec les hommes, se trouvant presque toujours debout et d'aplomb après toutes les catastrophes et dans toutes les conditions, toujours prêts à recommencer en joueurs consommés leur partie dans l'intrigue humaine, qu'ils rehaussent par la doctrine et par la solennité.

(55) et (56) P. Challemel-Lacour, *Alfred de Vigny* (*Le Temps*, 1er mars 1864).

M. Molé, qui était parvenu à trouver sa place et son emploi dans l'économie de tous les régimes, peut passer pour un exemplaire assez complet de ce caractère que j'appelle les hommes d'affaires » (56).

Il voulait du moins, il exigeait que « les amants de l'idéal », selon son expression, fussent respectés par « les hommes d'affaires », au lieu de ne recevoir d'eux que « des reproches ou des dédains ». Et il concluait : « Tandis que les hommes pratiques reprochent aux rêveurs de s'en aller criant toujours: Justice ! Justice ! sans se hasarder jamais à dire ce qu'est la justice tel jour et dans telles conjonctures données, les poètes reprochent aux hommes pratiques de gouverner sans avoir ni boussole, ni étoile, de n'embrasser dans leurs calculs qu'un temps trop court et des intérêts trop mesquins; de conduire ainsi le monde, qui se fie à leur habileté, dans les abîmes. Le malheur est que ces reproches n'ont de part et d'autre que trop d'apparence, et qu'ils ferment les yeux de ceux qui les font à des nécessités non moins certaines : il faut des gens qui s'occupent de la terre et consentent à mettre la main aux affaires, dussent-ils s'éloigner un peu trop parfois des idées pures; il faut aussi des poètes qui ignorent les nécessités de la terre pour élever les âmes, en proclamant l'inviolabilité souveraine des idées » (57).

L'inviolabilité souveraine des idées ! Voilà ce qui ravissait et transportait le jeune philosophe du

(57) P. Challemel-Lacour, *Alfred de Vigny* (*ibid.*).



lycée Saint-Louis à la veille du baccalauréat. A son jugement, le reste ne venait que par surcroît. Il aimait à discuter là-dessus avec ses camarades, dont il entraînait un certain nombre à sa suite par la ferveur des plus ardentes convictions et par l'autorité d'une parole où la passion tenait le langage de la logique.

C'est dans cette chaude atmosphère d'ivresse cérébrale que Paul Challemel-Lacour acheva l'année scolaire. Il tint la tête de la classe de philosophie, remportant le premier prix de dissertation française, le premier prix de dissertation latine et le deuxième prix d'excellence. Le 30 juillet 1846, il était reçu bachelier ès lettres. Peu après, il était admis à l'École Normale Supérieure, — le quatrième sur vingt-quatre élèves qui furent nommés par ordonnance royale du 6 novembre, — à l'issue d'un concours où s'étaient affirmées chez lui, une fois de plus, de très brillantes qualités de forme, une tendance quelque peu inquiétante à tout rapporter au culte des idées générales, enfin certaines lacunes d'instruction et bizarreries de méthode qui avaient bien souvent déconcerté ses professeurs.

IV.

Dans le milieu nouveau où il entrait à dix-neuf ans sous la paternelle direction du bon M. Dubois, notre jeune bachelier, d'un caractère ardent, peu maniable, très inégal d'humeur comme de savoir, fut tout à la fois l'orgueil et le tourment de maîtres tels que Vacherot, Jules Simon, Émile Saisset, d'au-

tres encore avec qui nous allons lier connaissance.

Paul Challemel-Lacour était un des plus jeunes élèves de la promotion de 1846 : parmi ses camarades figuraient Eugène Véron, Gustave d'Hugues, Chassang et Hippolyte Dansin (58). Quand il arriva au vieux collège du Plessis, rue Saint-Jacques, où l'École Normale Supérieure avait son siège jusqu'au jour prochain où M. de Salvandy devait l'installer rue d'Ulm, il y trouva des devanciers animés d'un irréprochable zèle universitaire et qui étaient appelés à faire brillamment leur chemin : l'helléniste Jules Girard, le philosophe Émile Beaussire, le critique Eugène Gandar, de la promotion de 1844, et surtout, dans la promotion de 1845, Beulé, Caro, Alfred Mézières (59).

(58) Hippolyte Dansin a été mêlé en 1848, bien malgré lui, à un épisode de la vie de Challemel, dont il était l'aîné de trois ans. Il nous intéresse aussi tout spécialement, parce qu'il a été professeur d'histoire à la Faculté des Lettres de Caen, président de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres et membre de la société des Antiquaires de Normandie. Il était conseiller municipal de la ville de Caen, lorsqu'il mourut, le 13 juillet 1872, à l'âge de quarante-huit ans, des suites d'une cruelle maladie. Après les journées de juin 1848, il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur, pour sa belle conduite au Panthéon.

(59) Alfred Mézières a été, plus d'un demi-siècle plus tard, l'un des deux parrains de Challemel-Lacour à l'Académie française. L'autre parrain fut Jules Simon qui, malgré de passagers dissentiments politiques, conserva toujours à son ancien élève de l'École Normale une affection profonde, où se mêlaient beaucoup d'admiration et un peu d'inquiétude, sinon d'effroi.



Les premiers mois qu'il passa à l'École furent employés par Challemel-Lacour à préparer le baccalauréat ès sciences, alors nécessaire pour accéder à la licence de philosophie. Mais il ne négligea point les nouvelles études qui lui étaient imposées par le règlement. Il s'appliqua sans enthousiasme, avec une docilité réelle, à tirer le meilleur parti des leçons de ses maîtres de conférences : M. Lebas, professeur de grec — qui, disait plus tard Sarcey, n'a jamais su un mot de grec (60); M. Gibon, professeur de latin, l'excellent M. Jacquinet, professeur de français, et surtout le charmeur Jules Simon, qui enseignait la philosophie. Mais Challemel était moins soucieux de satisfaire ses maîtres que de compléter son instruction de la manière dont il l'entendait, de travailler comme bon lui semblait, de suivre des cours et des réunions au dehors de l'école. Il était le moins discipliné, peut-être le moins « disciplinable » des nouveaux venus.

(60) Ce n'est pas seulement Francisque Sarcey qui a émis des doutes sur les mérites de l'helléniste Lebas. M. Paul Janet, dans le *Livre du Centenaire de l'École Normale*, a écrit (page 273) : « Il (M. Lebas) préparait peu, s'embrouillait souvent, et les mauvaises langues prétendaient qu'on pouvait lui suggérer des contresens sans qu'il s'en aperçût. » D'autre part, M. Janet juge ainsi M. Gibon, maître de conférences de latin : « Il connaissait toutes les ressources de la langue latine et était passé maître dans l'art de dénicher les solécismes et les barbarismes ; il paraissait y trouver un plaisir inexprimable. Il était très peu littéraire et il rabattait toutes les prétentions poétiques, romantiques et autres. »

Aussi ses notes s'en ressentent-elles (61). A la fin du premier trimestre de l'année scolaire 1846-47, M. Lebas observe que l'élève Challemel est « très faible en grammaire ». M. Gibon le classe troisième et le juge « distingué »; puis il ajoute : « A moins d'acquis que les deux premiers, mais peut-être plus d'originalité et d'imagination. Ses thèmes ont été médiocres, ses vers assez bons; mais il s'y mêle encore des fautes grossières contre la prosodie. Il cherche à se corriger et commence à réussir ». M. Jacquinet, lui, paraît content du jeune normalien : « Beaucoup d'ardeur et de sève, — dit-il, — imagination riche et féconde, un peu exubérante. Tout en se livrant à sa verve brillante et heureuse il faut qu'il se défie d'une certaine ivresse qui lui ôte quelquefois la simplicité de goût, la sévérité de style, et l'empêche de serrer ses idées. Beaucoup d'étoffe : peut devenir très distingué, pourvu qu'il se gouverne ».

Originalité, imagination, verve, — c'est bien là notre Challemel, tel que nous l'avons vu déjà au pays d'Avranches et de la Ferté-Macé, se grisant

(61) Ces « notes » de Challemel-Lacour, avec les appréciations souvent très pénétrantes de ses professeurs pendant les trois années qu'il passa à l'École Normale de 1846 à 1849, m'ont été communiquées par M. Paul Dupuy, le distingué et si bienveillant secrétaire de l'École. Je prie M. Dupuy de bien vouloir trouver ici l'expression de ma vive reconnaissance. Mon ancien maître, M. Souriau, y a droit aussi pour m'avoir fort obligeamment facilité la communication de ces documents.



dans la solitude de ses pensées et vivant d'une vie intérieure très intense. Les défauts et les qualités qui s'ensuivent sont ceux que l'on a relevés maintes fois chez les Normands les plus fameux. Pour donner toute leur mesure, il faudrait qu'ils apprissent à se gouverner : ce n'est point chose aisée à vingt ans, lorsqu'on a le tempérament d'un Flaubert, d'un Barbey d'Aurevilly ou d'un Challemel-Lacour.

Jules Simon l'avait bien compris : à la fin de ce même trimestre de 1846, il se borne à remarquer chez son élève « du zèle et de l'intelligence », des promesses « d'avenir », enfin un « goût très vif pour la philosophie ». En réalité, Challemel n'était point, dès cette époque, un disciple bien rassurant pour les amis de l'éclectisme; son indépendance ombrageuse avait horreur des lieux communs où se complaisait Victor Cousin. Il n'avait pas rompu avec les dogmes de la foi catholique pour entrer dans la religion du spiritualisme officiel. Toute pensée qui ne lui paraissait pas suffisamment libre lui était suspecte.

C'est pourquoi il ne pouvait souffrir M. Wallon, qui enseignait l'histoire aux jeunes normaliens. Et M. Wallon ne l'aimait guère non plus. A chaque instant, celui-ci lui reproche son « peu de travail », la faiblesse de ses compositions et sa « négligence ». Mais Challemel s'en soucie peu. L'histoire « à la Wallon » ne lui dit rien qui vaille. Il n'a de goût que pour l'histoire « à la Michelet ». Elle le ravit, celle-là !

Chaque semaine, il va suivre, au Collège de

France, les cours du « maître ». Justement, Michelet venait de publier, presque coup sur coup, deux ouvrages retentissants : en 1844, *Du Prêtre, de la Femme et de la Famille*, et surtout en 1846, *le Peuple.* Aussitôt, son nom était devenu populaire parmi la jeunesse des Écoles : les âmes ardentes se donnèrent à lui. Dans les livres, comme dans les cours publics de cet incomparable professeur, Challemel trouva, revêtues de la plus riche parure, l'écho révélateur de ses propres pensées. De ce jour, il fit de la parole de Michelet — plus encore que de celle d'Edgar Quinet, qu'il admirait aussi pour sa fière probité — l'objet de ses méditations quotidiennes; ce fut là comme son bréviaire. Il fut si vivement frappé de la profondeur de cet enseignement que, trente ans après, aux obsèques de Michelet, il en traduisait l'influence pénétrante et toute chaude encore, dans un discours ému : « Soit qu'il écrivît, soit qu'il enseignât, Michelet ne croyait pas — dit Challemel-Lacour — déroger aux plus strictes obligations de la science, il ne croyait pas non plus distraire les jeunes gens de leur voie studieuse en n'oubliant jamais qu'il était du XIXe siècle, en ne feignant jamais d'ignorer ce qui se passait à la porte de l'école. Il ne pensait pas que ce fût bien servir les jeunes gens que de leur dérober l'origine, le sens, la gravité de nos luttes contemporaines... Ceux auxquels il a été donné de le connaître et de l'entendre savent s'il avait l'amour du passé, qu'il vénérait la tradition jusqu'à la tendresse; mais lorsqu'il s'appliquait à dissiper le respect corrup-

teur qui s'adresse aux fictions et aux idoles, que se proposait-il, sinon de restaurer le respect salutaire qui n'est dû qu'à la vertu et au bon droit ? Comme Pascal et comme Voltaire, ses ancêtres, il avait reçu les cordelettes sacrées de l'ironie pour expulser les fausses grandeurs de la place qui n'appartient qu'aux véritables. Et c'est pour cela qu'ayant traversé tant de cours, vécu avec les grands et avec des rois, touché de ses mains les majestés ridicules, pris la mesure des colosses d'argile, et étant sorti de ces fréquentations tel qu'il était entré, il disait en s'applaudissant : *Je suis resté peuple.* Mot profond, où l'on sent vibrer tout ce qu'il y avait en lui d'affection pour le travail, de tendresse pour les petits et les humbles, de sympathie pour tout ce qui souffre » (62).

Retenons ces accents vigoureux qui vont expliquer bien des actes et bien des attitudes de Challemel-Lacour; on y sent l'impression durable que ce jeune homme de vingt ans à peine rapportait à l'École des cours du grand historien doublé d'un poète et d'un philosophe. L'intensité de cette impression confinait à l'enthousiasme. Et il est certain qu'après de pareilles leçons d'histoire — d'une histoire évoquée du tombeau et ressuscitée par la magie toute puissante du génie, les conférences de M. Wallon devaient lui paraître un peu ternes (63).

(62) Œuvres oratoires de Challemel-Lacour, p. 159 et suivantes.

(63) Il convient d'ajouter que plus tard, au Sénat, Paul Challemel-Lacour et Henri Wallon s'apprécièrent mieux. Challemel sut gré à son ancien maître d'être devenu « le

Malgré ces incidents, Challemel-Lacour acheva sans trop de heurts sa première année d'École Normale. Reçu bachelier ès sciences le 24 janvier 1847, il se remet au travail assez allégrement, mais sans excès de fatigue. Ses notes du deuxième trimestre en font foi. M. Lebas constate de sérieux progrès : « Il figurera bientôt aux premiers rangs, s'il continue », écrit-il. M. Gibon dit qu'il « se recommande toujours par les mêmes qualités : la vivacité d'esprit, l'imagination; mais ses progrès en latin sont peu remarquables; son style est inégal, quelquefois dur, souvent obscur ». Mais (et ceci est plus significatif) M. Gibon ajoute : « Bien que je n'aie pas à me plaindre de son attention à la conférence et qu'il prenne aux discussions une part assez active par des observations souvent fines et justes, parfois sophistiques et paradoxales, il me trouble fréquemment par la légèreté de sa conduite et par des causeries perpétuelles auxquelles il m'est impossible de mettre un terme. » La légèreté de la conduite et le bavardage de Challemel-Lacour aux conférences de M. Gibon, voilà qui n'est pas médiocrement révélateur pour ceux qui se représentent un Challemel constamment morose, silencieux et replié sur lui-même.

père de la Constitution » de 1875; de son côté, prenant la parole en sa qualité de doyen d'âge, à la séance de rentrée du 14 janvier 1896, Wallon salua « l'éminent président » que vous aviez désigné, dit-il à ses collègues, « par un choix trois fois déjà renouvelé et que la maladie seule pourra soustraire, malgré tous nos regrets, à vos suffrages. »



M. Jacquinet n'était pas non plus très content des résultats obtenus par son élève pendant ce deuxième trimestre. Il aurait pu, dit-il, « faire davantage et mieux; après les signes incontestables de talent qui avaient brillé chez lui dès le début, je m'attendais à le voir parcourir avec plus d'ardeur et d'éclat cette nouvelle carrière. Un seul de ses travaux (*De la beauté poétique dans Pascal*) s'est fait remarquer, et c'est le seul, je crois, auquel il se soit résolument appliqué. Dans le reste (dissertations sur une pensée de Fénelon, l'amour-propre, et sur le sentiment de la nature extérieure au XVII[e] siècle), il n'a pas donné et n'a pas cherché peut-être à donner sa mesure ».

Le seul qui soit content, c'est Jules Simon : « Beaucoup de travail et de goût pour les questions difficiles; élève distingué et de grande espérance » : c'est ainsi qu'il « note » Challemel-Lacour en avril 1847. Et comme s'il craignait d'en avoir trop peu dit, il termine par cette flatterie : « Hors ligne ».

Après un tel jugement, Challemel se croyait autorisé à prendre en grand dédain l'opinion de certains professeurs. Et, ici, mentionnons l'attitude méprisante et parfois ironique qu'il affiche à l'égard des maîtres qui ne lui plaisent pas. M. Gibon s'en plaint dans ses notes du troisième trimestre : « Cet élève, dit-il, est peu laborieux, peu poli et toujours disposé à regarder comme une injure la critique la plus bienveillante ». Toutefois, il ajoute : « Sa conduite a été meilleure depuis trois mois ».

Les maîtres-surveillants de l'école ne sont pas

plus tendres pour lui. D'après eux, il « affecte et pratique la paresse, et s'occupe presque continuellement de lectures sans rapport avec ses études présentes ». Il faut croire toutefois que ce jugement ne va pas sans quelque exagération. Car, en juillet 1847, au terme de cette première année d'École, M. Lebas reconnaît en son élève « un esprit élégant et fin, l'un des plus faibles à son début, mais il a beaucoup profité dans ces derniers mois.» De son côté, M. Gibon avoue que « sa latinité est devenue plus correcte » quoique l'on « remarque dans ses compositions la subtilité, l'amour du paradoxe et quelquefois l'esprit ». M. Jacquinet, plutôt sévère au mois d'avril, est cette fois très élogieux: il loue son « zèle plus soutenu dans ce trimestre, trois bons travaux, une attention exemplaire en conférence » et il conclut que son élève « a joint à l'abondance naturelle et à la verve déjà remarquées chez lui plus de suite, de fermeté et de précision ». Enfin Jules Simon, après avoir observé que « son goût le porte plutôt vers la psychologie », souligne la distinction de son esprit. Il n'est pas jusqu'à M. Wallon qui ne tienne à tempérer la rigueur de ses appréciations précédentes : « Beaucoup d'intelligence et encore plus de négligence », note-t-il finement.

En définitive, Challemel-Lacour n'avait pas trouvé dans le personnel enseignant de l'École Normale un de ces hommes, comme il s'en est rencontré à certaines époques, qui savent exercer un peu d'influence sur des esprits aussi indépendants que le sien. Le seul qu'il eût pu suivre avec plaisir était

celui-là même que ses fonctions ne mettaient pas journellement en rapport avec les élèves, surtout avec ceux de première année : Étienne Vacherot, directeur des études, dont l'autorité et l'ascendant commençaient à s'affirmer auprès de quelques intelligences d'élite. Vacherot le séduisait parce qu'il n'imitait pas Victor Cousin et qu'au besoin il tenait tête à ce féroce autoritaire. Il venait de publier en 1846 les deux premiers volumes de son *Histoire de l'École d'Alexandrie :* ce fut, pour tous les libres esprits, une vraie découverte philosophique qui marque une date dans la pensée moderne. Des juges avisés y reconnurent dès lors la philosophie de l'avenir, la rupture avec l'éclectisme cousinien, la véritable adaptation du système de Kant aux tendances nouvelles de l'âme française. Parmi les jeunes normaliens, Challemel-Lacour fut le premier peut-être à proclamer son admiration pour Vacherot, — sans que celui-ci, tout entier à ses méditations, s'en doutât (64). Tandis que Jules Simon et Émile Saisset se

(64) Dans un article du *Temps*, publié le 2 mars 1865, Challemel-Lacour a rendu un juste hommage à Vacherot. « Beaucoup de personnes, — écrit-il, — trouvent, non sans raison, que les philosophes ont un peu abusé de la critique, et les prieraient volontiers de laisser là les idées des autres pour nous faire connaître les leurs. C'est ce que M. Vacherot a fait depuis longtemps : il a commencé par livrer sa doctrine à la discussion, sans ignorer qu'un esprit à la fois indépendant et nourri, comme le sien, à l'école de l'histoire, s'exposait par là à plus d'un péril, celui, par exemple, de retomber dans des idées anciennes, et le péril, plus grave encore, de heurter par des idées nouvelles des maîtres om-

méfiaient un peu des « idées schismatiques » de ce néo-spiritualiste et que le plus brillant de leurs disciples, Caro, s'y déclarait hostile, Challemel-Lacour, avant Taine, le salua comme un maître. Il y déploya même d'autant plus d'ardeur, qu'il savait que cela déplaisait fort au nouvel aumônier de l'École, l'abbé Gratry.

La lutte entre Vacherot et l'abbé Gratry n'avait pas encore atteint, en 1847, le degré d'acuité où elle parvint quatre ans plus tard, entraînant, dans la chute de toutes les libertés, la disparition officielle du directeur des études de l'École Normale; mais dès ce moment il y avait entre eux un antagonisme latent qui devait s'accentuer de jour en jour, à mesure que la jeunesse libérale de l'École se serrait en rangs plus pressés autour du philosophe. Chacun d'eux avait ses partisans passionnés, au milieu d'une foule d'élèves indifférents ou tièdes; le prêtre, surtout, eut des fanatiques. C'était un esprit enflammé de ce zèle qui gagne de proche en proche, une intelligence largement ouverte et parfois audacieuse, une âme d'apôtre et un cœur de missionnaire d'une orthodoxie souvent douteuse, mais que retenait sur

brageux. Il sait ce que coûte, dans notre pays, une telle expérience. Mais elle lui a du moins acquis le droit de se prononcer sur les idées d'autrui, et c'est à elle qu'il doit, sans aucun doute, la largeur, la fermeté, la *maestria* qui règnent dans sa manière de discuter; il a le rare avantage de savoir nettement d'où il part et où il veut aller ». Il est regrettable que, plus tard, la politique ait séparé deux intelligences aussi bien faites pour se comprendre et s'estimer.



le chemin des hardiesses dogmatiques le souci de rester un élu de l'Église romaine.

Dans le *Livre du Centenaire de l'École Normale*, Mgr Baudrillart a défini très exactement l'influence de l'abbé Gratry quand il dit que « à la rentrée de 1846... ce grand éveilleur d'âmes, à qui tant de nos contemporains sont redevables de leur retour à Dieu, vint prendre auprès des catholiques normaliens la place des Lacordaire et des Ravignan.» (65) C'était plus qu'il n'en fallait pour donner à Challemel-Lacour le désir de s'évader du terre à terre des besognes quotidiennes où il végétait avec les Lebas et les Gibon et de dresser une tribune de philosophie indépendante en face de la chaire où prêchait l'abbé Gratry.

Pour réaliser ce dessein, il fallait surmonter bien des obstacles. D'abord, Challemel-Lacour n'était encore qu'un élève de première année, un « bleu »; personne ne faisait attention à lui. Puis, tous les « cousiniens » de l'École (ils étaient nombreux et très puissants, Cousin ne cessant de mener son régiment tambour battant) voyaient d'un très mauvais œil ces controverses, eux qui ne rêvaient que l'éternelle alliance des « deux sœurs immortelles »; enfin Vacherot lui-même avait peu de goût pour la lutte et ne tenait pas à entrer en guerre déclarée avec un représentant qualifié de l'Église catholique.

Challemel-Lacour n'en sentit que plus vivement

(65) Alfred Baudrillart, *Le Centenaire de l'École Normale*, p. 639.

l'aiguillon d'une apologétique à rebours; le démon de la contradiction le tenta; et ne trouvant pas assez de fidèles à catéchiser parmi les élèves bien portants de l'établissement, il en recruta dans l'infirmerie où l'amenait souvent sa santé toujours débile. Dès la fin de l'année scolaire 1846-1847, le fils de l'ancien épicier d'Avranches s'était fait ainsi, parmi ses camarades, un renom de singularité qui faisait sourire les uns, mais forçait le respect de la plupart. Ce n'était ni un phraseur, ni un provocateur, il parlait bien, mais il parlait peu. Il n'aimait point les discussions inutiles et se plaisait seulement aux querelles d'idées. Au Dieu des catholiques, il opposait le Dieu de Kant; au spiritualisme vieillot de l'école éclectique, il entendait substituer un spiritualisme rajeuni et adapté aux tendances actuelles; à la morale mi-aristocratique, mi-bourgeoise destinée à faire le bonheur des sujets privilégiés de Louis-Philippe, il voulait donner pour remplaçante une morale plus humaine, n'éloignant pas de la « cité de Dieu » les masses populaires, les y conviant au contraire avec une conviction profonde, « non pour aduler les foules, mais pour leur faire partager les nobles idées dont elles sont avides, pour les comprendre, pour les aimer, pour les instruire, pour mériter d'être écoutés d'elle » (66).

Outre les philosophes de l'antiquité et les penseurs français et allemands de l'époque moderne, il lisait avidement les écrivains contemporains dont les œu-

(66) Œuvres oratoires de Challemel-Lacour, p. 163.

vres venaient de retentir avec éclat en ces années de fin de règne bourgeois où la France s'ennuyait : *L'Histoire des Girondins*, de Lamartine, le début de l'*Histoire de la Révolution française*, de Michelet, les romans « socialistes » de George Sand, improvisés sous l'influence de Pierre Leroux, *le Système des Contradictions économiques*, de Proudhon, les premières œuvres de Jean Reynaud, de Louis Blanc, etc.. Proudhon et Jean Reynaud l'attiraient particulièrement, le premier pour sa critique si incisive, le second par son idéal si élevé; mais il ne resta pas longtemps leur disciple. Il se méfia vite de Proudhon et ne suivit point Jean Reynaud dans ses ascensions périlleuses vers l'au-delà. Car il faut remarquer que, malgré ses vingt ans, l'âge où l'on s'éprend facilement des chimères, Challemel-Lacour ne s'enfonça jamais dans les rêveries politico-mystiques qui se sont emparées de tant de cerveaux. Son bon sens normand le préservait de tout excès. « Les sectes portent malheur au talent, — écrivait quelques années plus tard cet individualiste irréductible. — Jean Reynaud est peut-être le seul homme réellement supérieur qui soit sorti de l'école saint-simonnienne; encore son puissant esprit y prit-il le pli fâcheux qui l'a toujours empêché de voir les choses avec une pleine liberté » (67).

(67), (68) et (69) P. Challemel-Lacour, *Jean Reynaud* (*le Temps*, 9 juillet 1866). — Ce dédain des sectes et des petites chapelles est bien caractéristique du tempérament normand. Pour ne parler que du XIXe siècle, on le trouve presque à doses égales chez un Barbey d'Aurevilly, un Flau-

Voir les choses avec une pleine liberté, voilà ce que se proposait en tout genre d'études, en politique comme en histoire et en philosophie l'arrière petit-fils du notaire de La Ferté-Macé. Dès ce moment, il était républicain, non pas à la façon d'un de ces idéalistes aveugles tourmentés de « la fièvre du prosélytisme » (68), mais, si l'on peut dire, en *réaliste* normand, parce que « les principes du parti républicain ouvraient dans l'ordre politique les perspectives d'un régime plus conforme à la raison et un champ plus large aux efforts des hommes de bonne volonté » (69). Ainsi se précisait peu à peu, sous l'influence de l'étude, la pensée démocratique, très indépendante, dont Challemel-Lacour allait s'inspirer; ainsi se formulait également le socialisme pratique dont il avait esquissé les premières lignes en voyant ses parents si malheureux.

Toutes ces préoccupations extra-scolaires ne laissaient pas d'avoir souvent entraîné Challemel-Lacour loin des « sentiers battus » où l'on aimait à maintenir les nourrissons de l'Université. Et l'on comprend que Vacherot, qui, en sa qualité de directeur des études, était obligé, à la fin de l'année, de synthétiser en une brève formule les jugements épars et variés des différents maîtres, dut se trouver fort em-

bert, un Challemel-Lacour, un Octave Mirbeau, un Rémy de Gourmont. Ce dernier, notamment, loue Mirbeau d'avoir su « naviguer dans la vie en une grande liberté » (V. Rémy de Gourmont, *Promenades littéraires*, t. 1, p. 74). La pensée et l'expression sont, à cet égard, presque les mêmes, chez tous ces individualistes, fils de la terre normande.

barrassé quand il arriva aux notes de l'élève Challemel. D'ordinaire, les élèves se classent assez facilement en bons, médiocres et mauvais. Celui-là était déconcertant. Il y avait de l'excellent chez lui, à côté de prodigieuses faiblesses. Comment résumer tout cela, en conscience ? Car le loyal Vacherot, si hardi dans ses idées, était le plus timoré des hommes dans le train ordinaire de la vie et surtout dans l'exercice de ses fonctions. En dernière analyse, il mit sur le compte de la paresse les défauts de Challemel-Lacour et rédigea ainsi sa sentence : « Trop peu laborieux, Imagination vive, Caractère ardent.»

V

Si peu laborieux qu'il fût, Challemel-Lacour n'avait pas seulement affronté avec succès, au cours de sa première année d'École Normale, l'examen du baccalauréat ès sciences; le 16 juillet 1847, il était reçu licencié ès lettres. Après quoi, les portes de l'École s'ouvrirent toutes grandes pour les vacances.

Tristes vacances encore que celles-là ! La santé du père de Challemel-Lacour, ébranlée par toutes les épreuves de sa vie, inquiétait les siens. Et l'on appréhendait l'incertitude du lendemain, quand ce courageux artisan laisserait tomber l'outil de ses mains défaillantes. Si seulement le fils avait deux ans de plus, il pourrait être en état de venir en aide à ses infortunés parents; mais il ne fallait compter sur aucune assistance avant les résultats du concours

d'agrégation. C'était la misère au logis, en cas de catastrophe. On devine ce que durent être, dans un milieu où la gêne se faisait durement sentir, les quelques semaines de congé du normalien. Un court voyage à La Ferté-Macé fut son unique réconfort.

La rentrée de l'École eut lieu à l'automne dans les nouveaux bâtiments de la rue d'Ulm, sous la présidence de M. de Salvandy. Elle fut particulièrement solennelle. On y prononça maintes harangues académiques dans le goût du jour. On y prédit, notamment, longue vie à la Monarchie de Juillet qui n'avait plus que quelques semaines d'existence. Guizot et Cousin exultaient. Les élèves de troisième et de deuxième année riaient un peu sous cape. Seuls, les nouveaux venus faisaient bonne contenance.

Cette promotion de 1847 comptait de nombreux jeunes gens, marqués pour la célébrité à des titres divers : J.-J. Weiss, Charles Lenient, Alfred Assolant, Victor Fillias, Eugène Yung, de La Coulonche et Adolphe Perraud, — ce dernier fervent catholique, futur prêtre de l'Oratoire, disciple préféré de l'abbé Gratry et appelé à devenir évêque d'Autun, cardinal et collègue de Challemel-Lacour à l'Académie française.

A ces grands garçons encore mal débarbouillés du lycée, Challemel, par ses allures un peu énigmatiques et ses attitudes pleines de mystère, produisit une singulière impression, mélangée de quelque terreur. Un des premiers qu'il apprivoisa fut précisément Adolphe Perraud, comme lui faible de santé et passant de longues journées à l'infirmerie. L'abbé

Gratry y faisait de fréquentes visites. On discutait fort et l'on s'entendait rarement. Le déjà célèbre aumônier, transformé presque en « général du petit bataillon de catholiques » (70) récemment entrés à l'École, eut plus d'une fois maille à partir avec le libre-penseur Challemel qui, par esprit de contradiction, outrait encore ses doctrines philosophiques, jacobines et socialistes, pour leur donner un caractère plus redoutable et étonner les jeunes camarades qui l'écoutaient. A bout d'arguments, on se séparait, et chacun restait sur ses positions. Et le débat reprenait à l'occasion la plus prochaine, toujours avec la même ardeur et le même résultat. Perraud, qui adorait Gratry, ne pouvait, malgré tout, se défendre d'une certaine admiration pour le caractère dogmatique et tranchant de Challemel-Lacour : il s'en souvint plus tard, et, en dépit de tout ce qui les séparait, se montra favorable à sa candidature académique.

Mais, dans la promotion de 1847, Challemel avait vite distingué surtout deux esprits très différents, peu portés aux controverses religieuses, doués seulement d'une extraordinaire vivacité d'imagination qui s'apparentait à la sienne : Jean-Jacques Weiss et Victor Fillias. Il conçut principalement pour Weiss une véritable amitié intellectuelle que ni les traverses de la vie ni les divergences de la politique ne parvinrent jamais à troubler.

(70) Alfred Baudrillart, *Les Normaliens dans l'Église* (*Livre du Centenaire de l'École Normale*, p. 640).



C'était un être un peu bizarre que cet enfant de troupe, né à Bayonne au hasard d'une garnison où son père était musicien gagiste. Il avait une verve intarissable, une philosophie pleine d'imprévus, des observations remplies d'originalité, « des vues en tous sens et sur toutes choses » (71). Il possédait un don prodigieux d'animer, de vivifier tout ce à quoi il s'intéressait, — et il s'intéressait à tout, littérature, histoire, philosophie, théâtre, politique. D'aucuns le regardaient comme assez mal équilibré, parce qu'il était un fantaisiste, — « un inclassable », a dit Jules Lemaître, — et qu'il avait horreur du lieu commun, de la banalité, de la rhétorique vieillotte et désuète. La hautaine ironie et le verbe prenant de Challemel-Lacour lui plurent infiniment; et, de son côté, il séduisit Challemel. Leur sympathie ne cessa de se manifester. Vingt-cinq ans après leur commun séjour à l'École, en 1873, alors que les passions politiques étaient violemment déchaînées, Weiss, engagé très avant dans les rangs du parti conservateur, réussissait à faire dans un journal dévoué à la cause monarchique un courageux éloge du républicain ardent qu'était Challemel-Lacour, en butte à cette époque aux véhémentes attaques de la presse de droite. Et Challemel-Lacour lui écrivait : « Le bien que tu dis est excessif, j'en rabats ce qu'il faut; mais je ne m'en étonne pas. Il y a entre nous je ne sais quel contrat d'amitié que la politique n'a

(71) Jules Lemaître : *Les Contemporains*, 2e série, p. 249 et suiv.



pas rompu et ne rompra pas. Mais comme on t'aimerait chez nous, si tu n'avais porté en un tel pays tes présents ! » (72).

Quant à Victor Fillias, qui était le plus jeune élève de la promotion de 1847, il attira l'attention et gagna les sympathies de Challemel-Lacour tout à la fois par ses idées avancées, par son air d'apôtre toujours inquiet des chances de succès de la doctrine républicaine et socialiste, par ce qu'il y avait d'élevé et de généreux dans ses ambitions. Victor Fillias avait un frère plus âgé que lui de sept années, Achille-Étienne Fillias, qui fut secrétaire d'Eugène Sue, devint un journaliste apprécié et fut, lui aussi, une victime du Deux Décembre. L'avenir devait réserver quelques compensations à l'aîné; mais le jeune mourut à l'âge de trente ans, après avoir été mêlé intimement à la vie de Challemel au moment du coup d'État et avoir connu, comme lui, les rigueurs de l'exil.

A part ces deux camarades, Challemel-Lacour n'eut guère d'amis parmi les nouveaux élèves de l'École Normale. Il se plaisait à les étonner et à les

(72) A. Hustin, *Académiciens d'autrefois: Challemel-Lacour* (*L'Art*, t. VIII, 1907, p. 257). Les articles excellents que M. Hustin a consacrés à Challemel-Lacour, dont il fut le chef de cabinet à la présidence du Sénat, comptent parmi les melileures sources où j'ai pu puiser certains éléments de ce travail. M. Hustin s'est acquis, d'autre part, un titre véritable à la reconnaissance des lettrés en publiant, avec M. Joseph Reinach, le bel ouvrage posthume de Challemel : *Études et Réflexions d'un pessimiste;* Paris, Charpentier, 1901.

déconcerter, tantôt en laissant tomber de ses lèvres dédaigneuses des sentences renversantes ou de paradoxales théories, tantôt en leur décochant des traits ironiques, tantôt en s'enfermant dans un mutisme impénétrable. Aux heures mêmes de complète détente, lorsqu'on ne songe qu'à se distraire, il se montrait peu accessible et très distant. Cette attitude de raideur voulue et chaque jour plus renfrognée lui valut un renom croissant d'orgueil aristocratique qui cadrait mal, semblait-il, avec les opinions démocratiques qu'il professait. Le raffiné Weiss ne l'en aimait que davantage et le brave Fillias ne remarquait guère cette apparente contradiction. Mais ses autres condisciples s'en offusquaient pour la plupart et ses maîtres s'en plaignaient. Profondément convaincu de sa supériorité intellectuelle, Challemel-Lacour supportait mal, et avec une sorte d'impatience fébrile, certaines obligations de la vie en commun qui lui était imposée, certains voisinages qui lui déplaisaient, certains exercices scolaires dont l'utilité demeurait à ses yeux problématique. Il voyait au contraire dans quelques études jugées moins importantes par l'autorité académique le complément nécessaire de son instruction. C'est ainsi qu'en cette deuxième année d'École Normale — la plus agréable, puisqu'elle ne comporte pas la sanction d'un examen et que dès lors l'élève n'y a ni la préoccupation du début, la licence, ni le souci final de l'agrégation, — il se livra presque sans réserve à son goût toujours plus marqué pour la philosophie, particulièrement pour la logique anglaise et la mé-

taphysique allemande. Afin de mieux pénétrer le génie des penseurs étrangers, il entreprit d'apprendre à fond l'anglais et l'allemand, alors fort négligés dans l'Université.

C'était, en effet, une véritable nouveauté et presque une originalité d'un goût douteux, dans ce séminaire de l'éducation classique, que de dérober un peu du temps précieux voué aux langues mortes pour le consacrer aux langues vivantes. On montrait du doigt, avec un sourire de pitié, les élèves assez naïfs pour prendre au sérieux et suivre avec attention les conférences de MM. Adler-Mesnard et Churchill, alors chargés des cours d'allemand et d'anglais. Gaston Boissier en convenait plus tard lorsqu'il reçut Challemel-Lacour à l'Académie française: «... Ce qui n'était guère d'usage du temps que nous étions jeunes tous les deux, vous avez eu la sagesse de ne pas négliger les langues et les littératures modernes » (73). Voilà ce que les surveillants de l'École appelaient « pratiquer la paresse » et « s'occuper de lectures sans rapport avec les études présen-

(73) Gaston Boissier, *Réponse au discours de réception de Challemel-Lacour à l'Académie française* (25 janvier 1894). Challemel fut, à cet égard, le précurseur de Taine qui, deux ans plus tard, apprit à fond l'anglais et l'allemand pendant son séjour à l'École Normale. Taine, — a dit Sarcey dans ses *Souvenirs*, — « ne partageait point nos sots dégoûts pour certaines connaissances, pour les langues vivantes par exemple, et tandis que nous trouvions spirituel de tourner en ridicule nos professeurs d'anglais et d'allemand, il se rendait maître de ces deux idiomes ». C'est ce que fit, en 1847, Challemel-Lacour.

tes ». Cela, en vérité, comptait peu pour la préparation des examens et le succès au concours de l'agrégation ! Et c'était l'avis de presque tous les professeurs de Challemel-Lacour.

Son nouveau maître de conférences de grec, Émile Deschanel, qui avait sur M. Lebas, entre autres avantages, celui de savoir beaucoup de grec, appréciait ainsi un travail que Challemel-Lacour lui avait remis « sur le livre VI de l'*Odyssée*, épisode de Nausicaa » : « Il ne commence à parler de son sujet qu'à la page 27. Laisse errer son esprit sur tous les sujets, sur la poésie dont il parle en style abstrait, métaphysique et mathématique, sur la littérature de notre temps, la sculpture et la peinture, la musique; ensuite viennent six pages sur la puissance du ridicule. Tout cela à propos de Nausicaa ! Prend souvent la formule pour des idées. Obscurités, contradictions. Nausicaa bien étudiée à la fin. Tout le reste vague et décousu. Fausse critique philosophico-poétique ». Émile Deschanel, on le voit, ne goûtait pas le moins du monde l'ironie de Challemel-Lacour; il pouvait même se demander si son élève ne se moquait pas de lui.

L'opinion du professeur de latin, M. Berger, n'est guère plus favorable. De même que M. Gibon l'année précédente, M. Berger se plaint du peu d'attention de son élève. Voici comment il juge sa dissertation de fin de trimestre : « Une préface de deux pages pour une dissertation qui en a cinq ! Traite son sujet en passant, en quelques lignes : *Les vices bafoués dans Plaute sont trop exagérés pour pro-*

duire sur les spectateurs un effet salutaire. Puis il abandonne Plaute, pour se jeter sur Térence, auquel il consacre une page et demie. Désordre presque volontaire; il est moins préoccupé de traiter son sujet que de pousser sa pointe contre telles ou telles opinions émises dans la conférence. Négligemment écrit, au courant de la plume ».

Le nouveau professeur de français, M. Géruzez, est plus laconique, mais ne se montre guère au fond plus satisfait. « Huitième en dissertation; écrit convenablement », note-t-il presque par manière d'acquit. Quant à M. Filon qui, pour l'histoire, est chargé auprès des élèves de deuxième année des mêmes conférences que M. Wallon réservait aux débutants, il formule l'appréciation suivante : « Répond superficiellement; a fait un travail, dont quelques parties ne manquent pas d'intérêt, sur l'état des personnes sous Justinien, d'après les Institutes ».

Seul, le philosophe Émile Saisset est content de son élève : « Premier dans la composition trimestrielle, — écrit-il avec fierté. — Bonne composition. Cadre simple et régulier, érudition exacte et sûre, style ferme, noble, animé; quelques aperçus remarquables. A présenté oralement une étude sur le *Théétète.* Sa parole est facile, nerveuse, animée et quelquefois brillante. Enfin la rédaction numéro 4, dont il était chargé, a été faite avec une étendue et des soins particuliers. Élève tout à fait distingué, qui montre un goût décidé pour la philosophie ».

Émile Saisset, après Jules Simon, avait vu très juste. La vocation philosophique de Challemel-La-

cour s'était indiscutablement affirmée et développée à la fin de 1847. Mais, en même temps, Saisset était le premier des maîtres de l'École à noter chez son élève une « parole facile, nerveuse, animée et quelquefois brillante ». C'est un trait capital, surtout à l'époque où nous arrivons, à la veille de la Révolution de Février. Il complète la physionomie de Challemel, à l'heure où de grands événements politiques vont le jeter dans la mêlée. Ce n'est plus un écolier ou un étudiant que nous avons devant nous: c'est un homme fait, en pleine possession de ses moyens, une pensée forte et généreuse, vivifiée par l'étude des plus hauts problèmes, une nature ardente qui n'aspire qu'à se donner toute à ce qui lui apparaît comme la vérité, un caractère altier qui répugne aux mensonges, aux demi-mesures, aux besognes qu'il juge futiles et qui, retranché derrière le rempart d'une éloquence naissante et déjà redoutable, écarte d'un geste les importuns, les peureux, les satisfaits.

Gardons-nous de croire qu'il soit un simple « idéologue ». Trop de préoccupations le hantent pour qu'il s'attarde dans les régions sereines de la raison pure. « La raison — a-t-il dit — ne peut rien créer, parce que rien ne dure et n'est fécond que ce qui sort d'un fonds préexistant et a sa racine dans l'état actuel des esprits, des âmes et des conditions. La raison combine, modifie et dirige; elle essayerait en vain de produire tout d'une pièce, parce que le principe de vie n'est pas en elle. Le présent et le passé ont leurs droits, qu'ils n'abdiquent pas même de-

vant la raison, pas même au profit de l'avenir » (74). Ce jeune réformateur ne se fait donc pas d'illusions excessives; il calme l'impatience de ses espoirs en les échelonnant à plus ou moins longue échéance, il soumet son idéal à une critique sérieuse et sévère, il médite, il observe, enfin il tempère l'intransigeance des théories par une compréhension très nette des nécessités de l'heure présente, par un sage « opportunisme » qui n'ôte rien du reste à la vigueur de ses conceptions et à la fermeté de ses desseins.

L'aube du 24 février 1848 ne le prit pas au dépourvu. Lorsque fut proclamée la République, Paul Challemel-Lacour crut apercevoir, comme en une lueur d'aurore, la réalisation prochaine des plus légitimes aspirations du peuple, — de ce peuple meurtri et dolent dont son père offrait à ses yeux la vivante image et dont Michelet lui avait redit les injustes souffrances accumulées à travers les siècles. Républicain déjà de tendances et de doctrine, ce petit-fils de bourgeois ruinés, cet enfant de pauvres commerçants presque réduits à la misère, va se jeter, à peine âgé de vingt-et-un ans, dans la fournaise de l'agitation politique. Tout de suite, il y fait figure de socialiste, de « rouge ». L'heure de l'action étant venue, toutes les hésitations de la pensée doivent cesser. Il ne discute plus, il agit, — dans les limites très restreintes où peut se mouvoir un jeune homme dont la liberté extérieure est fort

(74) P. Challemel-Lacour, *La Philosophie individualiste*, p. 72.

mesurée. Mais dans l'exercice même de ses droits de citoyen, que lui confère le régime nouveau, tout en se soumettant à une discipline sociale qu'il reconnaît indispensable, il n'admet ni ne tolère la moindre atteinte à l'indépendance absolue de son jugement, à l'autonomie de sa personnalité. Il réalise de cette façon ce que le philosophe allemand Hegel appelle « l'identité des contraires ». Et ce n'est point l'une des moindres originalités de Challemel-Lacour qu'il ait pu continuer à concilier ainsi, en pleine bataille populaire, l'aristocratie hautaine de son esprit avec l'ardeur démocratique de ses convictions.

VI

La Révolution de Février 1848 fut comme une éruption d'enthousiasme. De toutes parts, on croyait à un nouvel âge d'or. « Les prêtres ne suffisaient pas à bénir les arbres de la liberté », a dit le biographe de Montalembert, le R. P. Lecanuet (75). Ce zèle pieux paraissait un peu suspect à Challemel-Lacour, mais il ne se méfiait pas moins des rêveries saint-simonniennes qui lui semblaient également pleines de dangers pour une jeune démocratie. Je n'entends pas qu'il ne subit point l'influence de l'atmosphère surchauffée où l'on vivait alors; il prit part à l'entraînement général, sinon aux illusions de tous. Dans le mouvement bruyant et confus qui em-

(75) R. P. Lecanuet, *Montalembert*, t. II, p. 378.



portait la société vers de nouvelles destinées, il fut toujours à l'avant-garde. « Quelle révolution ! — s'écriait-il un demi-siècle plus tard. — Une soudaine explosion d'utopies apparaissant toutes à la fois et dans des camps opposés, le champ du possible agrandi aux imaginations jusqu'à des horizons sans limites, partout des crédulités et des terreurs également irréfléchies, le sol comme entr'ouvert et livrant aux mains effrénées de quelques-uns et à la curiosité de tous les fondements de l'ordre social, le tumulte dans la rue répondant au désordre dans les idées, puis les discussions à grand bruit, la lutte sanglante, enfin la catastrophe » (76).

S'il jugeait ainsi à distance « le rêve agité » de 1848, Challemel-Lacour n'a pas cru devoir nous faire la moindre confidence sur ce qu'il ressentit, pensa et accomplit en ces journées de fièvre. J'ai déjà signalé ce trait de son caractère, mais il m'y faudra souvent revenir. Il avait une répugnance bien normande pour tout ce qui pouvait ressembler à une confession, à une mise en scène de ses souvenirs, à tout vain étalage de sa personnalité : « Mon âme ne regarde que moi », disait-il. Et chaque fois que des amis essayaient de l'interroger sur cette grande période de 1848 à 1851, il s'enfermait dans un silence dédaigneux et même inquiet, comme s'il craignait que l'on ne voulût porter atteinte à l'intimité de sa conscience.

(76) P. Challemel-Lacour, *Discours de réception à l'Académie française* (25 janvier 1894).

Par bonheur, quelques-uns de ses maîtres et camarades de l'École Normale ont été moins discrets que lui. Les faits et gestes de ce singulier Challemel ne pouvaient les laisser indifférents; ils ne les ont peut-être pas interprétés toujours très exactement, mais ils les ont soulignés comme une manifestation curieuse de sa personnalité déjà fort originale. Cela suffit à rendre leur témoignage plein d'intérêt.

Dans un récit extrêmement vivant qu'il a composé à l'occasion des fêtes du centenaire de l'École Normale, Alfred Mézières a dit l'impression profonde que produisit sur la jeunesse de ce coin du Quartier Latin le mouvement révolutionnaire de Février (77). L'agitation fiévreuse qui amena la chute de Louis-Philippe ne surprit presque personne dans l'établissement de la rue d'Ulm. Petits bourgeois pour la plupart et fils d'universitaires comme Mézières et Caro, les élèves, au moment de la campagne des banquets, étaient du côté de l'opposition. On est frondeur à vingt ans, et l'on figure rarement alors dans les rangs des satisfaits. Mais on n'allait pas très loin dans la voie des revendications; on ne demandait qu'un peu plus de liberté. Seuls, les fils du peuple, comme Weiss, Fillias et Challemel-Lacour, saluaient avec entrain l'aube de grandes réformes qui, d'après eux, devaient naître d'un nouvel

(77) Alfred Mézières, *L'École Normale supérieure en 1848* (*Le Centenaire de l'École Normale*, 1895, p. 499 et suivantes). — Les quelques citations suivantes que j'ai empruntées à Alfred Mézières sont extraites de ce très curieux chapitre d'histoire.

ordre de choses : c'étaient les avancés de la maison et leurs paroles détonnaient souvent dans ce milieu ordinairement calme. Cependant, lorsque la bataille fut engagée, tout le monde se mit de la partie et, suivant l'exemple de leurs camarades de Polytechnique, quelques-uns descendirent dans la rue.

Challemel-Lacour fut des premiers à se joindre aux insurgés. Enfin, il respirait à l'aise. Son ami Weiss était resté à l'école; mais il ne fut pas le moins bien partagé, s'il est vrai, comme il l'a écrit plus tard dans un de ses feuilletons du *Journal des Débats* (78), qu'il ait eu, au cours de la nuit du 23 au 24 février, « la sensation du sublime ». Ce phénomène est d'autant plus digne de remarque que Weiss prétend n'avoir éprouvé que trois fois dans toute sa vie « le frisson sacré ». Recueillons ses confidences : « On se battait, j'étais un triste reclus dans la morne École Normale. Nous nous tenions dans les combles de l'École, regardant au loin les lueurs de la ville et en aspirant le sourd mugissement. Bientôt le mugissement prit une forme, quelque chose à la fois de distinct et de vague; c'était le faubourg Saint-Marceau qui descendait sur Paris; cinq ou six mille voix chantaient à l'unisson la *Marseillaise*. Dans le silence agité de la nuit, l'hymne révolutionnaire se détachait lent, grave, tout rempli de solennelle vengeance. Le ciel, là-bas, s'étendait terne; il sembla soudain comme embrasé; les notes de la *Marseillaise*, nous arrivant massées et rassé-

(78) J.-J. Weiss, *A propos de théâtre*, p. 139-140.



rénées par la distance, nous figuraient une marche aux flambeaux de la Souveraineté et de la Justice. C'était beau ! Le frisson vint, le grand frisson qui, pendant une seconde qui est un infini, nous fait plus qu'homme. Voilà quelle a été ma deuxième communion, pleine et absolue, avec le sublime. J'ai attendu pendant plus d'un quart de siècle la troisième secousse ».

Si tel fut le degré de température où parvinrent les jeunes gens demeurés à l'École, on devine quel dut être l'enthousiasme de ceux qui, comme Challemel-Lacour, s'étaient évadés par une échelle qu'on leur avait apportée du dehors. Mêlés à la foule, ils partagèrent son ivresse et vécurent comme dans un rêve. Le lendemain matin, grisée par leurs récits, l'École tout entière était devenue ardemment républicaine et s'apprêtait à jouer un rôle important.

Mézières était, avec Caro, à la tête de la promotion de 1845 qui, cette année-là, précisément, devait quitter l'École Normale. A sa qualité de vétéran, il joignait un avantage qui, dans les circonstances présentes, lui donnait une réelle supériorité sur Caro et ses condisciples : il savait monter à cheval. Cela le fit désigner pour prendre le commandement de cette sorte de garde nationale qu'allaient former les Normaliens. Il s'agissait bien maintenant d'être le plus fort en thème; les livres étaient jetés dans un coin, en attendant des jours plus calmes. La lecture des manuels d'instruction militaire remplaçait la méditation des classiques. La maison de la rue d'Ulm était transformée en caserne; elle ne renfer-

mait plus des étudiants, mais des soldats.

Bien que n'ayant qu'un goût médiocre pour le métier des armes, Challemel-Lacour délaissa, avec le même entrain que ses camarades, les graves études académiques et prit comme eux du service actif. Avec plus de satisfaction encore, il quitta l'ancien habit très étriqué à la mode d'autrefois pour le bel uniforme tout flambant neuf commandé par le ministre de l'Instruction Publique, Hippolyte Carnot. La description de cet uniforme, destiné à faire sensation dans bien des solennités de cette année-là, mérite d'être conservée : « Une tunique foncée à un seul rang de boutons, avec un col de velours vert décoré de palmes universitaires en or, avec des parements également en velours vert, un pantalon de même couleur que la tunique, relevé par une double bande de drap vert, un chapeau orné d'une grosse torsade en or et une épée attachée par un ceinturon de cuir noir. »

Cet uniforme était, dit-on, seyant à ravir. En tout cas, Challemel-Lacour le portait à merveille, car, dès cette époque, malgré sa santé précaire, il avait belle allure. De taille un peu au-dessus de la moyenne, il se tenait très droit, avec une tendance à porter la tête en arrière, presque à la Flaubert ou à la d'Aurevilly. Il avait les yeux d'un bleu d'acier, où se lisaient la vivacité de l'intelligence et l'ardeur contenue d'une imagination passionnée, le nez aquilin comme son aïeul le notaire de La Ferté-Macé et comme son père, l'ancien sous-officier, la bouche frémissante et les lèvres légèrement plissées d'où

la parole, tour à tour éloquente ou ironique, semblait sans cesse prête à jaillir. Lui aussi, il eût été, à l'occasion, comme son père aux Cent-Jours, un magnifique grenadier (79).

« Une fois l'école habillée, — raconte Mézières, — on lui donna des fusils et des instructeurs militaires. La philosophie, les lettres, l'histoire, les mathématiques, la chimie, la physique furent reléguées au second plan. Le maniement d'armes et l'école de peloton les remplacèrent... Au bout de deux mois, nous manœuvrions aussi bien que des Saint-Cyriens. » Ainsi entraînés, les Normaliens prenaient tout naturellement part aux manifestations de la rue et des clubs. Challemel-Lacour allait surtout dans les clubs, non pour y parler tout d'abord, mais pour écouter, pour s'instruire, pour mieux se pénétrer des besoins du peuple. « Il ne manquait jamais une réunion politique dans ses jours de sortie », a écrit Vacherot au lendemain de l'élection de Challemel à l'Académie (80). En ce printemps de 1848, tout fleuri d'illusions, les jours de sortie étaient fréquents : on était toujours dehors.

Après s'être borné, au début, à entendre les ora-

(79) Longtemps Challemel-Lacour garda cette allure presque militaire. Près de vingt ans plus tard, en 1867, se trouvant à Florence en compagnie de l'avocat Clément Laurier et de quelques jeunes élèves de l'École polytechnique en uniforme, il faillit être pris pour un général français, au milieu de son état-major (Voir Tchernoff, *Le Parti Républicain au coup d'État et sous le second Empire*, p. 376).

(80) E. Vacherot, *Le Figaro*, 26 mars 1893.



teurs, Challemel-Lacour intervint bientôt personnellement dans ces controverses ardentes. Rien ne le passionnait autant que certains débats orageux où, comme il l'a dit plus tard, « les bases premières de la société » étaient discutées, où tout le monde voulait « voir ou faire voir aux autres le fond des choses » et où « novateurs et conservateurs, tous les partis étaient en proie à une fièvre de philosophie sociale » (81). « Tandis que les uns, — ajoute Challemel, — voulaient faire reconnaître les droits nouveaux proclamés saints et sacrés, les autres s'efforçaient de montrer la source, également sainte et sacrée, des droits établis. Mais quoi qu'on puisse dire, cette agitation était surtout spéculative; et, maintenant que son tumulte est apaisé, il doit être permis de la contempler avec plus d'intérêt que d'effroi et d'y voir la manifestation d'une qualité bien française, le goût impérieux des idées, l'intrépidité dans la spéculation, le besoin de la justice. Cette haute qualité n'était gâtée que par un défaut, bien français aussi, l'abus de l'abstraction ». Cependant Challemel ne peut s'empêcher de conclure : « Cet entraînement vers les théories idéales, et cette facilité à se payer d'abstractions, jointe à la nécessité d'improviser une philosophie sociale, avaient amené quelque désordre dans les discussions, et de part et d'autre, on battait un peu la campagne.. Beaucoup de gens avaient perdu le nord dans cette tem-

(81) et (82) P. Challemel-Lacour, *La Philosophie du Droit* (*Le Temps*, 5 avril 1864).



pête philosophique et voyaient les ténèbres s'épaissir » (82).

Pour le moment, on n'avait pas encore la sensation des ténèbres et l'on divaguait avec frénésie. Dans ces assemblées tumultueuses, Challemel-Lacour, comme tout le monde — mais mieux que beaucoup d'autres — faisait le procès de la monarchie de Juillet : « Contenir et réprimer a été son œuvre la plus chère, — disait-il. — Ce gouvernement, né de l'opinion, avait en elle son point d'appui naturel, il avait le droit de s'y fier. Il le pouvait, en effet, s'il ne s'était cru obligé d'accomplir à tout prix une certaine tâche. Alarmé de l'agitation inhérente à la démocratie, de l'inquiétude des masses fraîchement affranchies, et qui aspiraient à participer aux bienfaits d'un ordre social chèrement acheté, il a vu là un ferment de révolution toujours agissant, un mauvais germe à étouffer. C'est à cela, uniquement à cela, que le régime a été appliqué; c'est ainsi qu'il a été faussé jusqu'à se briser » (83). A l'énoncé de cette sentence, Challemel-Lacour apportait une fougue dont on retrouve aisément la trace dans ses écrits d'un ton très apaisé, mais d'une fermeté tranchante. Il ne déclamait pas, d'ailleurs, ce n'était point sa manière; il condamnait avec une sévérité sans réplique hommes et institutions, — les hommes comme Guizot « pensant à fenêtres closes » et se confinant dans des « doctrines empreintes d'un entête-

(83) P. Challemel-Lacour, *Des chutes du gouvernement parlementaire en France* (*Le Temps*, 13 juin 1865).



ment égoïste » (84), — les institutions comme celles qui demeurent « immobiles à toutes les impulsions » et se contentent « de maintenir l'ordre, de conserver la paix, de favoriser le développement de la richesse » (85). « Se défiant du pays, le considérant comme un malade et un incapable, le pouvoir s'est efforcé de le tenir dans une perpétuelle minorité » (86).

Le pays s'est révolté. Alors, ouvrant toutes grandes les portes à l'espérance, Challemel-Lacour dit sa foi dans les destinées de la démocratie. L'avenir appartient au peuple, — au peuple que l'on a voulu toujours écarter et dont on a trop souvent découragé les généreuses tendances. C'est lui, pourtant, qui est le plus digne d'exercer la souveraineté; car non seulement il est le nombre, mais, tandis que les puissances du passé, les classes élevées, n'ont pas été capables d'organiser un régime stable, il est, lui, par ses fiers instincts et ses ambitions désintéressées, le seul qui puisse édifier sur les ruines de la société d'hier la cité de demain.

Ainsi raisonnait Challemel-Lacour. Et s'il dérai-

(84) P. Challemel-Lacour, *M. Guizot théologien* (*Le Temps*, 20 septembre 1864).

(85) et (86) P. Challemel-Lacour, *Le Temps*, 13 juin 1865. Toutes les citations que l'on vient de lire sont extraites d'articles publiés par Challemel-Lacour plus de quinze ans après les événements de 1848. Mais on y retrouve l'écho fidèle — quoique un peu atténué dans l'expression — de ses pensées et de ses sentiments d'alors ; on y sent même frémir encore les passions et les enthousiasmes qu'il partagea, depuis février jusqu'aux journées de juin, avec nombre de ses contemporains.

sonnait à l'exemple de beaucoup d'autres en ces heures de fièvre, ses illusions n'allaient pas sans quelque sagesse; elles se trompaient seulement de date, elles devançaient leur temps. Elles semblent banales aujourd'hui ces idées traitées couramment de paradoxes il y a soixante-dix ans, et elles se sont à ce point incorporées à toutes nos conceptions politiques et sociales, même les plus modérées et les plus pâles, qu'il ne viendrait pas à la pensée d'un contradicteur de s'insurger contre elles, — du moins *coram populo*. Il n'en était pas ainsi en 1848, où s'opposaient publiquement tous les systèmes, où « novateurs et conservateurs », selon l'expression de Challemel, se défiaient en de longues joutes oratoires.

Novateur hardi, Challemel-Lacour vivait d'une vie intense au cours de ces réunions où l'on se chamaillait souvent, mais où très sincèrement on voulait faire le bonheur du genre humain; il les préférait aux grandioses promenades qui furent organisées pour célébrer la plantation des Arbres de la Liberté et auxquelles assista l'École Normale. Cet idéalisme d'apparat qui enchantait les esprits romanesques lui déplaisait au fond; il le subissait, mais il n'en attendait rien de bon.

Il avait vu de trop près la misère de ceux qui peinent à gagner le pain quotidien pour croire aux miracles opérés, comme d'un coup de baguette magique, par la vertu souveraine des processions mystiques du Champ-de-Mars. La pauvreté des siens lui avait donné, tout jeune, un certain sens des réalités.

Parmi tant de problèmes qui se posaient au lendemain de Février, un seul lui paraissait d'extrême urgence à résoudre : celui du droit au travail. La plupart de ses camarades de l'École y songeaient peu; pour lui, cela primait d'autant plus tout le reste que son père avait perdu dans la tourmente révolutionnaire le très modeste emploi de contrôleur que lui avait donné, voilà dix ans, l'administration des petites voitures et qu'il avait dû accepter, faute de mieux, une toute petite place, à peine payée, de correcteur dans une imprimerie du faubourg Saint-Antoine.

L'heure était proche où cette question angoissante du droit au travail allait engendrer la guerre civile. Après les semaines d'illusions et d'utopies qui avaient suivi la proclamation de la République, on était à la veille des journées de juin. Dans cette terrible épreuve, l'École Normale devait être appelée à jouer le rôle que l'on attendait d'elle : à quoi eût servi sa préparation militaire, si la jeunesse du Quartier Latin n'avait pas prêté main forte au gouvernement? Fils de fonctionnaires en très grand nombre, les élèves de l'École Normale se trouvaient être tout naturellement des défenseurs de l'ordre. Ils avaient vu partir sans regret Louis-Philippe et les tenants de la monarchie de Juillet; ils avaient l'obligation morale de soutenir le régime républicain. Ils ne montrèrent donc aucune répugnance à donner leur appui au nouveau parti de la résistance qui, trois mois plus tôt, était le parti du mouvement. C'était la conséquence logique des événements qui

les y amenait. « L'École Normale tout entière, — dit Mézières, — fut invitée à se rendre en armes auprès des représentants du pays. Nous sortîmes en bon ordre, ayant à notre tête le directeur qui s'était coiffé d'une casquette et portait sur sa redingote une épée prise à l'un de nous... Le temps du prestige de la jeunesse des écoles était passé pour ne plus reparaître, la haine des classes commençait. En juillet 1830 et en février 1848, les fils de bourgeois conduisaient les ouvriers; cette fois les ouvriers se retournaient contre les fils de bourgeois ».

Quelle allait être, en cette occurrence tragique, l'attitude de Challemel-Lacour ? Suivrait-il l'exemple de ses camarades se rangeant derrière le directeur de l'école pour tenir tête aux insurgés ou bien obéirait-il à sa propre inclination qui lui commandait de ne pas abandonner le peuple ? L'alternative était poignante : car, d'un côté, c'était manquer à sa foi et trahir son idéal; de l'autre, c'était en quelque sorte rompre avec l'Université qui n'admettrait pas cette rébellion et c'était se jeter dans toutes les incertitudes d'un avenir sans espoir. Tel que nous connaissons Challemel, il semble que son choix dut, malgré tout, être vite fait.

Mais il s'est formé autour de cet acte vraiment décisif de sa jeunesse une légende, — c'est la première, nous en rencontrerons d'autres, — et il importe de la réduire à néant sans délai, car elle n'a trouvé que trop facilement créance auprès de maintes personnes d'ordinaire mieux avisées.

Jules Claretie a, en effet, raconté au lendemain de

la mort de Challemel-Lacour, l'anecdote suivante, pleine de détails piquants :

« Les représentants du peuple désignés par leurs collègues pour marcher aux barricades avaient pris pour compagnons, pour aides de camp, ces jeunes gens qui, accourant à l'appel du canon, tenaient à combattre pour la loi... Challemel-Lacour était au Panthéon, lorsque Boulay (de la Meurthe), vice-président de l'Assemblée nationale et colonel de la 11[e] légion, enleva cette sorte de citadelle à la tête de ses gardes nationaux encadrés dans la troupe de ligne. Et ce fut précisément Challemel-Lacour qui annonça la prise du Panthéon aux représentants du peuple.

« Le président de l'Assemblée, M. Sénard, attendait, au fauteuil, des nouvelles. On lui passe tout à coup un papier. C'est un jeune homme, revêtu de l'uniforme de l'École Normale, qui vient de le rédiger dans une salle voisine. M. Sénard le lit. Le jeune Challemel-Lacour y annonçait la prise du Panthéon en ajoutant : « M. Boulay (de la Meurthe), « qui y est entré le premier, m'a fait l'honneur de « me choisir à ses côtés pour vous en porter la nou- « velle ».

« La phrase était jolie, d'un tour exquis, habile et littéraire, et il fallait avoir du sang-froid et du goût pour la tourner ainsi dans le fracas d'une bataille. Je crois bien — conclut Claretie — que ce fut là le premier trait heureux de Challemel-Lacour » (87).

(87) Jules Claretie, *La Vie à Paris* (*Le Temps*, 29 octobre 1896).

Rien ne manque à ce récit pour lui donner du relief : il est prestement enlevé, élégant et poétique. Seulement, Claretie s'est trompé de personnage. Ce n'est point Challemel-Lacour qui se trouvait auprès de Boulay (de la Meurthe) lors de la prise du Panthéon, c'est un de ses camarades de promotion dont j'ai parlé déjà, Hippolyte Dansin, qui par la suite devint professeur d'histoire à la Faculté des Lettres de Caen. Le témoignage d'Alfred Mézières est formel à cet égard. Du reste, le compte-rendu de la séance du 23 juin 1848 à l'Assemblée nationale, inséré dans le *Moniteur Universel* du 25 juin, suffirait à l'attester (88). Bien que le *Moniteur* ait substitué au nom de Dansin celui tout fantaisiste de Dozery, qu'aucun élève de l'École Normale n'a jamais porté, il ne saurait subsister le moindre doute. Voici le texte de la lettre que Dansin, blessé à l'attaque du Panthéon et qui fut décoré peu après pour sa courageuse conduite, fit parvenir au président de l'Assemblée :

« Citoyen Président, j'ai l'honneur de vous annoncer que le Panthéon vient d'être repris après une vive canonnade. Le citoyen Boulay (de la Meurthe) qui y est entré à la tête d'une colonne de la troupe de ligne et de la garde nationale, a bien voulu me prendre à ses côtés pour vous l'apprendre ».

Où était donc Challemel-Lacour pendant ce temps-là ? « Il ne voulut pas suivre, lui troisième, ses camarades allant devant les barricades du Panthéon

(88) *Moniteur Universel*, dimanche 25 juin 1848, p. 1490.



pour y faire le coup de feu sous la conduite de leurs directeurs. Il resta à l'école, son cœur étant avec les insurgés. » C'est Vacherot qui précise ce point dans l'article du *Figaro* que j'ai mentionné plus haut. On en devine l'importance. Mais pouvions-nous imaginer que Challemel agirait différemment ? En compagnie de quelques condisciples, comme lui enfants du peuple, il était allé aux barricades avec les insurgés de février; il ne consentit pas, en juin, à passer de l'autre côté de ces barricades et à risquer peut-être de tirer sur ceux qu'il avait eus, trois mois plus tôt, comme frères d'armes. Il y avait là pour lui, ainsi que pour ses deux camarades également dissidents (89), une question d'honneur planant au-dessus de toute considération d'ordre personnel.

Le soir du 23 juin, si le père de Challemel-Lacour sut ce qui venait de se passer à l'École, il dut être au fond très fier de son fils; mais il ne put sans doute se défendre de quelque appréhension en songeant à toutes les mésaventures que se préparait, avec de pareilles dispositions d'esprit, ce jeune homme à peine majeur sur qui reposaient toutes les espérances de la famille.

Pour l'instant, il n'y avait rien à craindre. Challemel-Lacour, profondément attristé par les événements qui venaient de donner un si cruel démenti à ses vœux de pacifique progrès social, se rejeta dans l'étude. On ne pensa bientôt plus à son refus d'ac-

(89) J'aurais désiré savoir le nom des deux normaliens qui restèrent à l'École avec Challemel-Lacour; mais je n'ai pu obtenir de certitude que pour l'un d'eux, Victor Fillias.

compagner Dubois et Vacherot aux barricades du Quartier Latin. « La Direction de l'École ne lui en garda point rancune, — a dit encore Vacherot. — La politique alors n'était pour rien dans la manière de traiter les élèves. Tous ceux qui honoraient l'École par leur talent et leur caractère étaient les bienvenus. Challemel était de ceux que j'aimais le plus, parce qu'il était des plus malheureux et des plus fiers. Il avait une mère admirable dont toute l'École a conservé le souvenir ».

Que de fois cette pauvre mère dut trembler pour son fils en ces journées de fièvre et d'angoisse dont elle n'avait pas tort de redouter les suites grosses d'inconnu ! Elle prêchait à Paul la patience, la résignation, l'obéissance, toutes vertus qui ne lui souriaient guère et qu'il n'entendait pratiquer que lorsqu'il ne pouvait faire autrement. Pour rassurer cette excellente femme, dont l'existence entière ne s'était composée que d'une longue suite de sacrifices, il promettait tout ce qu'elle lui demandait, quitte à tenir moins. Mais sa révolte intérieure ne faisait que s'en accroître, et l'humiliation qu'il ressentait du sort misérable des siens aggravait sa détresse morale. A vingt-et-un ans, ce normalien, pour qui l'étude elle-même n'était pas un refuge suffisant, était tout meurtri par la destinée dont il ignorait cependant encore bien des amertumes.

Mais, si dure qu'eût été pour lui la leçon de choses qu'il venait de prendre, il ne se découragea pas. Comme ses camarades de l'École, il avait vécu trois mois de vie intense, de cette vie qui, selon l'expres-

sion de Mézières, « donne à la pensée une excitation nouvelle, aux esprits plus de fermeté, aux âmes plus d'élévation ». Il recueillit du moins le bénéfice de cette précoce et rude expérience. Par bonheur, il n'avait, à la fin de l'année scolaire, aucun examen à passer. Il put donc méditer tout à son aise sur les événements de la veille et sur les nouveaux devoirs qui demain s'imposeraient à sa conscience.

VII

Il ne faut pas toujours médire des révolutions. En dépit des circonstances les plus défavorables à l'étude, la rentrée de l'École Normale supérieure, à l'automne de 1848, fut une des plus brillantes que l'on ait jamais connues. Les jeunes gens avaient pourtant été bien troublés dans la préparation de leurs examens; on ne s'en aperçut guère. La promotion nouvelle de l'École comprenait Hippolyte Taine, Edmond About, Francisque Sarcey, Dionys Ordinaire, Gustave Merlet, Paul Albert, d'autres encore qui ont marqué leur place dans l'enseignement et dans les lettres. Je ne chanterai pas une fois de plus les louanges de cette promotion fameuse; elle s'est louée elle-même à ce point que tout autre éloge semble superflu.

Pour cette escouade de nouveaux venus, Challemel-Lacour, qui était un vétéran de troisième année, prit de suite figure d'ancêtre. « Il était mon cube, comme nous disions dans notre argot, — a écrit

Sarcey, — c'est-à-dire qu'il était en troisième année quand je faisais ma première. Les relations entre cubes et conscrits étaient forcément, de par l'organisation des études et la disposition des lieux, assez rares, et il est bien probable que je n'aurais jamais connu Challemel-Lacour qui déjà à cette époque vivait à l'écart de ses camarades, hautain et piochant Kant dans la solitude, si un incident ne m'avait mis de façon plus particulière en relations avec lui.» (90)

Nous verrons tout à l'heure quel fut cet incident. Sarcey ajoute : « Challemel-Lacour jouissait à l'École d'une réputation incontestée de grand philosophe : son visage sévère, sa bouche pincée et sarcastique, sa parole brève et tranchante, le mystère dont il enveloppait sa vie, passée presque tout entière dans la solitude de l'infirmerie, lui avaient donné parmi nous un singulier prestige. On se disait tout bas que cet élève silencieux de Kant portait dans son cerveau la régénération de la philosophie et de la société ».

Parmi les conscrits, Challemel remarqua vite Taine, dont la tournure d'esprit ne lui plut guère, mais dont la puissance de travail l'étonna; il préférait l'enfant terrible que fut About, qui avait le diable au corps; le gros bon sens de Sarcey ne l'impressionna pas défavorablement; mais il eut un faible pour la distinction parfaite de Dionys Ordinaire, qui devint son ami le plus cher, le fidèle compa-

(90) Francisque Sarcey, *Challemel-Lacour* (article du *XIX*e *siècle*, 29 octobre 1896).

gnon de la mauvaise comme de la bonne fortune. L'occasion nous sera fournie quelque jour de montrer, par des extraits de la correspondance inédite échangée entre Challemel et Ordinaire, combien ils étaient dignes l'un et l'autre de se comprendre et s'estimer. Mais à cette époque de 1848, ils n'étaient pas encore des intimes; ils ne faisaient qu'apprendre à se connaître.

Dans la parlote de l'infirmerie, où Challemel tenait le plus fréquemment ses assises, les conscrits n'avaient pas accès à chaque audience; seuls y étaient reçus d'emblée ceux qui avaient déjà un stage et savaient les détours de la maison. « Mon admiration juvénile le flatta, — dit Sarcey, — bien qu'il affectât de mépriser les vaines glorioles. Je fus admis quelquefois (à de rares, à de très rares intervalles) dans le petit cercle où il philosophait, respectueusement écouté; car il était de ceux qui commandent l'attention et imposent leurs idées, qui ont des disciples plus que des camarades ».

Challemel-Lacour ne se contentait pas d'émerveiller ses auditeurs par l'éloquent exposé de ses conceptions philosophiques. Il protestait devant eux contre la routine de l'enseignement universitaire qui, d'après lui, ne tenait aucun compte des besoins nouveaux et des progrès de la science. Lettré autant que philosophe, passionné pour l'étude des langues anciennes et modernes et curieux de toutes les sciences, surtout des sciences physiques, il affirmait qu'on ne peut être un homme cultivé et principalement un bon professeur si l'on n'a des clartés

sur toutes choses et des vues d'ensemble sur toutes matières. Comme il l'a rappelé plus tard dans un article du *Temps* (24 mars 1868) il se plaignait que « l'Université garde fidèlement les traditions de la rhétorique et demeure le royaume glorieux de l'à-peu-près »; il faisait ironiquement ressortir que « les élèves de l'École Normale, de cette école où il n'y a pas une chaire de linguistique, pas une chaire d'archéologie, suivent un cours d'économie politique et peuvent, grâce à la sollicitude de M. le Ministre, apprendre au moins la théorie de la richesse, qu'ils ne connaîtront jamais autrement ».

De tels propos ne tombaient point dans les oreilles de jeunes sourds. C'était à qui renchérirait ensuite sur la mauvaise tenue de l'établissement et sur l'infériorité des maîtres. Dans une lettre qu'il adressait à son père dès le mois d'octobre 1848, Sarcey écrivait : « L'École n'est composée que de plaignards, qui seraient honteux de dire du bien de qui qui ce soit, et, sous ce rapport, notre année s'est mise assez promptement à la hauteur des deux autres; personne ne trouve grâce devant leurs yeux; ils n'ont affaire qu'à des *mâchoires* » (91).

S'il ne s'était agi que d'attaquer le corps enseignant, la monotonie de ces récriminations eût été bientôt insupportable. Mais la politique ne chômait point; elle allait encore tout envahir. Il n'y avait guère plus d'un mois que l'on était rentré rue d'Ulm, et toutes les conversations roulaient — on devine

(91) F. Sarcey, *Journal de Jeunesse*, p. 42-43.



avec quel entrain et quelle chaleur — sur la prochaine élection à la Présidence de la République. Selon l'expression de Sainte-Beuve dans un article consacré à Taine, « on vivait dans une excitation perpétuelle et dans une discussion ardente »; c'était « une lutte de chaque jour, une dispute acharnée, le pêle-mêle politique, esthétique, philosophique le plus violent » (92).

L'écho s'en prolongea longtemps après l'élection de Louis-Napoléon. « Il y a une majorité immense pour le neveu de la colonne, — écrit Sarcey le 12 décembre. — Ce n'est pas l'École qui est coupable de lui avoir donné des voix. A part quelques votes excentriques pour Ledru-Rollin et Raspail, nous étions tous pour M. de Lamartine » (93).

Challemel-Lacour avait souhaité vivement le succès de Ledru-Rollin. Dans les réunions publiques auxquelles il continuait d'assister régulièrement les jours de sortie, il avait fait campagne pour lui. Sa propagande à l'École n'avait pas été moins passionnée, mais elle avait fait peu de conversions. Depuis les journées de juin, on se méfiait des « rouges » et l'on se fût peut-être rallié assez volontiers, même dans la jeunesse universitaire, à la candidature du général Cavaignac, si elle n'eût présenté l'inconvénient de soulever bien des controverses et de rencontrer certaines résistances. La vraie candidature

(92) Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. VIII, p. 72 et suiv.

(93) F. Sarcey, *Journal de Jeunesse*, p. 44.

d'union, pour ces futurs professeurs, avait été, on le conçoit, celle de Lamartine.

Pour Challemel, la question se posait différemment. Il s'était promis de lutter contre la misère des siens et sa propre misère. Il allait donc spontanément au candidat qui défendait le mieux, à son sens, la cause des petits. Il ne voulait pas, d'ailleurs, de surenchère. S'il avait été un esprit outrancier, comme on l'a souvent prétendu, s'il s'était laissé entraîner par la fougue de ses vingt ans vers les solutions les plus avancées que préconisaient les intransigeants, il eût suivi Proudhon qui opposait Raspail à Ledru-Rollin. Mais il sentait bien que toute division entre les hommes aggravait les dangers d'une situation déjà extrêmement difficile. Le péril qu'il apercevait à droite lui paraissait plus menaçant encore si les démocrates-socialistes dispersaient leurs votes. Malgré son désir fervent de hâter l'accomplissement des réformes promises au peuple, ce « radical » faisait preuve de sagesse politique et d'une modération relative, en repoussant des prétentions exagérées; il se montra, dès ce moment, un peu « opportuniste », comme on l'est généralement en Normandie et comme il devait plus tard l'être tout à fait avec son ami Gambetta.

L'élection triomphale de Louis-Napoléon fut pour lui une déception profonde. Toute l'École, du reste, en fut consternée. En vain, pour se consoler, s'acharnait-on après le « niais » de Bonaparte, comme on disait, mais les quolibets, cela n'a jamais rien prouvé ni remédié à rien. Les épigrammes de nos

normaliens, si finement aiguisées qu'elles fussent, n'empêchaient le vainqueur, ni de faire très brillamment son chemin, ni de suivre de ses yeux d'illuminé l'étoile qui le guidait vers de plus hauts destins. L'opposition qu'il rencontrait eut pour effet de surexciter ses visées ambitieuses plutôt que de les arrêter. Alors s'ouvrit une nouvelle campagne de banquets, puisque c'est par des banquets et par des chansons que s'est toujours faite, chez nous, la guerre aux institutions et aux hommes politiques.

La date du dimanche 25 février 1849 fut choisie pour célébrer, en un grand festin démocratique à 1 franc 25 par tête, avec le concours de Ledru-Rollin, l'anniversaire de la proclamation de la République. Proudhon, rapproché de Ledru depuis leur commune défaite du 10 décembre, devait y prendre la parole. On sut vite à l'École Normale que Challemel-Lacour préparait pour cette fête de commémoration républicaine un discours dont il avait discrètement entretenu ceux de ses camarades qui étaient « socialistes » comme lui. Aussitôt un mot d'ordre court à travers l'établissement. C'est jour de sortie. Les conscrits viennent de recevoir leur nouvel uniforme, habit militaire, chapeau claque, épée au côté. Quelle occasion unique pour l'exhiber aux populations ! Une vingtaine d'élèves donnent leur adhésion, et en route pour le banquet !

Quand nos normaliens entrèrent dans la salle de la Fraternité, rue Martel, plus de douze cents convives s'y trouvaient déjà réunis, — non compris les dames qui n'avaient pas encore accès à ces agapes

populaires, mais qui avaient été admises dans les tribunes. Elles y furent rejointes bientôt d'ailleurs par ceux des souscripteurs qui ne purent prendre part au repas faute de place et par d'autres curieux qui se présentèrent au moment des toasts; « en sorte, — dit le *Journal des Débats* du 27 février, auquel j'emprunte quelques détails, — que les tribunes et les couloirs ont été occupés par un nombre de personnes à peu près égal à celui des convives ».

La salle était toute ornée de drapeaux tricolores surmontant des écussons où se lisaient des inscriptions flamboyantes. Les dates des 23, 24 et 25 février soulignaient la magnifique devise : *Liberté, Égalité, Fraternité.* Symbole à ne point négliger, selon les *Débats :* « Au milieu de la tribune était placé un bouquet d'immortelles couvert d'un voile noir ».

On mangea du veau froid, on but du vin blanc et l'on entendit une douzaine de discours. Nombreux étaient les représentants du peuple groupés autour de Ledru-Rollin : « la plupart des représentants qui siègent à la Montagne », relatent les journaux. On citait notamment Pierre Leroux, Démosthène Ollivier, Martin-Bernard, Victor Schœlcher, Félix Pyat, Charles Dain, Eugène Buvignier, Charles Lagrange, Théodore Bac, d'autres encore, moins connus. Un vétéran de la démocratie, le citoyen Fosseyeux, que l'on avait appelé à l'honneur de présider le banquet, porta le premier toast : *Aux Mânes des Montagnards de 93 !* Puis Pierre Leroux but « à la Solidarité humaine, à la Fraternité, à cette fraternité qui

triomphera !.. »; Démosthène Ollivier, « à l'union des travailleurs des villes et des travailleurs des campagnes »; Schœlcher, « à l'abolition de la peine de mort en matière criminelle comme en matière politique »; Charles Lagrange, « à la Révolution de Février, à son principe et à ses conséquences ». Un ouvrier tailleur, M. Rattier proposa un toast, également très applaudi, « à l'abolition des privilèges tant dans l'ordre politique que dans l'ordre social ». Le représentant Charles Dain prononça une vibrante allocution « en faveur des émancipés de nos colonies.» Un socialiste américain, M. Brice-Bar, annonça en termes chaleureux que « dans les divers États de l'Europe qu'il venait de parcourir, la France n'était pas regardée comme une sœur, mais comme une mère qui devait guider toutes les autres puissances.» Le citoyen Hervé leva son verre « à nos frères de l'armée », et le citoyen Langlois « à l'ordre public.» Enfin Félix Pyat, dans une ardente proclamation, accueillie par un tonnerre d'applaudissements (suivant les *Débats*) et adressée aux « Paysans de la France, aux hommes de la glèbe, aux véritables fils du sol », s'écria : « Paysans, la Patrie est en danger, c'est à vous de la sauver encore. Vous la sauverez cette fois pacifiquement, non plus par les armes, mais par vos votes, par la seule force du nombre et de l'union; vous sauverez la République, la France et l'humanité ! » Il ne faut point railler cet optimisme si naïvement confiant; s'il a reçu le plus cruel démenti des faits, il n'en reste pas moins à l'honneur des hommes de 1848 de l'avoir cru possible et,

après y avoir mis leurs candides espérances sans arrière-pensée, d'avoir souffert pour leur idéal.

Lorsque — avant Proudhon et Ledru-Rollin — ce fut au tour de Challemel de monter à la tribune, il y eut du délire dans la salle. L'uniforme de ce normalien, qui avait grand air, excitait par avance l'enthousiasme. Mais à peine l'orateur eut-il ouvert la bouche pour proposer son toast « A la bonne foi ! » que les acclamations redoublèrent d'intensité. La voix prenante de Challemel-Lacour avait déjà gagné tous les cœurs.

« C'est en écoutant Challemel-Lacour — écrivait Sarcey, lontemps après, — que j'eus pour la première fois la sensation de la toute-puissance de la parole sur les âmes des hommes assemblés. J'ai beau fouiller au plus profond de ma mémoire, je ne puis rien y retrouver de tout ce qu'il nous dit; je ne me souviens plus même du sujet qu'il traita. Je ne me rappelle que l'impression que j'en emportai. Nous fûmes tous secoués par cette parole, tout à la fois incisive et ardente; il n'occupa guère la tribune que vingt minutes; mais il électrisa tous les dîneurs ».

Si nous n'avions que ce commentaire de Sarcey, nous serions assez mal renseignés sur les débuts oratoires de Challemel-Lacour. Heureusement, Challemel, qui a détruit impitoyablement la majeure partie de ses papiers, garda son manuscrit : c'est qu'il y attachait une certaine importance, non littéraire à coup sûr, mais plutôt psychologique et documentaire. M. Hustin, qui fut son chef de cabinet

à la présidence du Sénat, a retrouvé ce manuscrit parmi quelques autres trop peu nombreux, échappés à un autodafé presque général. Il faut insister sur un discours aussi important qui traduit de la manière la plus fidèle les sentiments et les pensées de Challemel-Lacour après l'expérience d'une année de République.

Rompant avec les déclamations qui trop souvent alors tenaient lieu de raisonnements, c'est « à la bonne foi » de ses auditeurs que fait appel Challemel-Lacour et c'est un examen de conscience démocratique qu'il leur propose. Le peuple est-il émancipé par le fait de l'avènement du régime républicain ? Non, car il n'y a pas de gouvernement qui ait en soi une vertu miraculeuse propre à régénérer du jour au lendemain l'humanité. « Le règne des fictions n'est point passé, — s'écrie Challemel. — Il n'a pas cessé avec les formes surannées que Février a vu disparaître. La vieille société, dont nous creusons en ce moment le tombeau, vit encore; elle vit parce que les mensonges sur lesquels elle repose subsistent, défendus par la ligue de tous les privilèges, de tous les égoïsmes, et entretenus par l'inertie, la faiblesse ou l'imprudente division des dévots à la foi nouvelle. »

Du premier coup, on le voit, Challemel-Lacour se jette *in medias res;* il ne s'attarde pas aux précautions oratoires. Il veut mettre le public en présence de la désolante réalité. La discrète allusion qu'il fait à la rivalité de Ledru-Rollin et de Raspail n'est pour lui qu'un moyen de faire mieux comprendre

que, seule, désormais, l'union la plus étroite des forces de l'opposition peut sauver la République. Car, maintenant, deux puissances contraires sont en jeu, d'une part, le droit au travail justement réclamé par le peuple, et, d'autre part, la coalition de tous les intérêts qui refusent de reconnaître ce droit. Pour contrebalancer victorieusement la réaction de ces derniers, il importe de donner toute sa signification et de faire produire toutes ses conséquences au mouvement révolutionnaire de 1848.

En effet, dit Challemel, « toute révolution a pour principe l'avènement dans les consciences d'une vérité jusque-là inconnue ou obscure. Si elle n'y rencontrait ni préjugés, ni intérêts, ni passions, elle s'y établirait bientôt en souveraine et de là passerait dans les faits pour s'y réaliser sans obstacles et par conséquent sans violences ». Ce serait trop beau, s'il en était ainsi; la nature humaine s'y oppose. Challemel-Lacour n'est pas un optimiste, — on le sait de reste, — pour qui tout s'arrange. Il a toujours devant les yeux, selon son expression, « le chemin sanglant » parcouru en ces derniers mois.

Ne nous payons donc pas de mots et allons au but. « Notre Révolution, dit-il, n'a été que la proclamation d'une vérité, laquelle ? C'est que l'homme ne vaut que par le travail, d'où suit que le travail est pour tous un devoir et un droit, et la mesure rigoureuse des biens que la société doit dispenser à ses membres. Cette vérité, saluée au premier jour par les perfides acclamations de la peur, nous l'avons vue, dès le second, attaquée et puis bientôt

après calomniée, persécutée, proscrite ».

Ce ne sont pas seulement « les privilégiés », — comme les appelle Challemel-Lacour, — qui « mentent, calomnient et outragent; ils sont dans leur rôle ». Mais ils trouvent des complices jusque parmi ceux-là mêmes qui, « comme nous, sont dévoués aux travaux de l'intelligence et qu'un bienfait de l'âge a garantis de la corruption des intérêts ». La jeunesse des écoles n'a-t-elle rien à se reprocher à cet égard ?

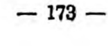
« Pour atteindre le but de la Révolution, — continue Challemel, — il nous faut la liberté. L'avons-nous toujours voulue, toujours défendue ? Ah ! oui, une liberté calme, modérée, étique, qui va pas à pas et qui sait se taire; mais non cette liberté généreuse qui ne souffre ni le joug ni le frein; celle-là, qui pourtant est la seule vraie, est pour nous trop bruyante; nous redoutons ses écarts, nous la corrigeons, nous lui mettons des entraves, nous la tuons ».

De même, il nous faut « l'égalité absolue des moyens de travail »; mais « pour y échapper, quelles ruses l'égoïsme, quels sophismes la passion ne mettent-ils pas en œuvre ! Partout, nous apparaissent tantôt d'invincibles obstacles, les inégalités mensongères de la nature, et tantôt les difficultés de l'application; prétextes vains que la science sociale, que les résultats déjà obtenus réduisent à néant; qu'il faut effacer de notre esprit, combattre dans celui des autres, si notre foi socialiste est une foi sincère ».

Et, dans un beau mouvement de sa « foi socialiste » indignée, Challemel-Lacour dénonce le mal qui ronge la société. A cette besogne quasi-religieuse, il apporte un prosélytisme vengeur: ne convient-il pas, avant de réformer le monde, de commencer par nous réformer nous-mêmes ?

« Je ne me complais point, citoyens, — poursuit-il, — à médire de nous; l'homme, fait pour la vérité, la redoute, la dissimule à lui-même et aux autres. C'est une infirmité que tous les temps ont connue; Salomon (pour ne pas remonter plus haut) appelle l'homme, menteur, *homo*, *mendax* ». Et Challemel ajoute que l'ennemi contre lequel doit porter notre effort « c'est le mensonge, le mensonge en nous-mêmes, le mensonge dans les autres hommes, le mensonge dans les institutions ». Ne dirait-on pas quelque missionnaire fulminant du haut de la chaire chrétienne des imprécations contre les fidèles oublieux de leurs devoirs ? Je ne sais si Albert Sorel connaissait ce discours de Challemel lorsqu'il a dit, comme je l'ai mentionné, qu' « il y avait en lui un fonds d'éloquence sacrée, un fonds de moraliste et de prédicateur »; mais nulle part mieux qu'ici n'apparaît la justesse de cette observation. Notons aussi en passant, que Challemel se sépare radicalement de la plupart des hommes de 1848, nourris de Rousseau et convaincus comme lui de la bonté naturelle de l'homme.

Ce prédicateur est, au surplus, — empressons-nous de le dire, — fort peu orthodoxe : car, parmi les mensonges qu'il entend combattre, il place au



premier rang, à côté de « nos codes » qui sont « une consécration des droits prétendus du capital », la religion catholique devenue, « aux mains du prêtre, un instrument de règne, une arme bénie pour assassiner tout doucement la liberté ». Mais il ne veut pas déclarer la guerre à l'idée religieuse. Au Dieu des Chrétiens, il oppose en termes un peu emphatiques, dans le style de l'époque, le Dieu de Kant : « Vous prononcez le nom de Dieu. Ah ! ce nom est mon espérance, ma foi la plus chère... Votre Dieu est un Dieu d'esclavage et de privilège; mon Dieu est un Dieu de liberté et d'égalité ».

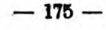
Le jeune audacieux qu'est Challemel-Lacour ne se borne pas à jeter ce défi aux puissances du passé. Se tournant vers les savants, ses contemporains, ses maîtres, ceux qui se donnent pour les augures de l'époque, il leur demande : « Où est la vérité ? » Là encore, une désillusion lui est réservée: « La science se tait ou ment, s'écrie-t-il; le sanctuaire est devenu un marché; l'idée s'est prostituée à la force. Et que devais-je attendre de la science des privilégiés, sinon qu'elle se vende et qu'elle me trompe, bonne étant au plus à tourmenter des abstractions ou bien, quand on le lui ordonne, à me déduire philosophiquement les raisons qui me condamnent à voler comme tant d'autres pour vivre avec honneur ou à souffrir sans fin ? »

Pour bien comprendre le sens de cette apostrophe, qui paraît un peu obscure de prime abord, il faut se rappeler qu'au lendemain des journées de juin, l'Académie des Sciences morales et politiques,

répondant à un appel du général Cavaignac, avait décidé « de seconder les efforts du gouvernement en mettant la science au service de la société et de la civilisation ». Victor Cousin, tout heureux à la pensée de jouer un nouveau rôle, lui qui était condamné au silence depuis la Révolution de Février, mit le plus d'empressement à appuyer cette requête; selon les termes mêmes du procès-verbal de la séance tenue à l'Institut le 17 juillet 1848, « M. Cousin... trouve glorieux pour l'Académie le jour où le gouvernement lui demande le concours de ses lumières dans l'intérêt moral du pays et appelle la science en aide à l'autorité ».

Passant de la parole aux actes, Cousin apporta bientôt à ses confrères quelques pages très éloquentes intitulées « Justice et Charité » et destinées à être publiées sous la forme d'un petit traité de vulgarisation sociale que l'on répandrait à profusion dans les masses populaires. Ces pages, d'une belle tenue de style, mais d'une doctrine philosophique un peu désuète, seraient vraisemblablement allées rejoindre les autres œuvres de Cousin dans les bibliothèques bien ordonnées, si l'auteur n'avait eu l'idée de terminer son travail par quelques commentaires de haute actualité ressemblant presque à une polémique de presse.

« Vous qui avez faim, — disait-il avec solennité dans la dernière partie de son étude, — je me sens le devoir de vous secourir, et vous n'avez pas le droit d'exiger de moi la moindre partie de ma fortune; et si vous m'arrachez une obole, vous commet-





tez une injustice. Il y a ici des devoirs qui n'ont pas de droits corrélatifs ».

Comme si cette déclaration ne suffisait pas, Cousin crut devoir la souligner par la note suivante :

« En méconnaissant cette importante vérité, on ouvre la porte aux plus funestes erreurs. Par exemple, l'État a le devoir de venir en aide en une certaine mesure aux ouvriers dans les temps de chômage involontaire, en les employant à de grands travaux d'utilité publique. Mais il est faux que l'ouvrier ait droit au travail, comme on le dit aujourd'hui, car tout droit vrai emporte l'idée qu'on peut l'assurer par la force. L'ouvrier n'a pas plus droit au travail que le pauvre n'a droit à l'assistance; ou si ce pauvre a ce droit, il peut l'imposer; au lieu de s'adresser à la charité, il peut invoquer la justice, me faire un procès, ou même m'arracher de force ce que je ne lui donnerai pas. Proclamer des droits mensongers, c'est mettre en péril les droits certains. On peut très bien rappeler aux particuliers et à l'État le saint devoir de la charité, sans conférer à la misère de prétendus droits qu'elle accueille avec ivresse et revendique le glaive à la main » (94).

C'est cette note de Cousin qui a provoqué la violente protestation de Challemel-Lacour. Celui-ci n'était pas fâché sans doute de dire son fait à un hom-

(94) Victor Cousin, *Justice et Charité* (Mémoires de l'Académie des Sciences morales et politiques, t. VII, 1849, p. 24 et suiv.).

me qu'il détestait et contre lequel il se répandait en invectives dans ses parlotes de l'École Normale, à la grande indignation de Caro, à la joie intime de Jules Simon, à l'indicible frayeur de tous les dirigeants de l'établissement encore courbés sous la férule du maître. Quelle satisfaction ce dut être pour Challemel de pouvoir, dans une réunion publique, cravacher Cousin et d'être l'un des premiers, parmi les fils de l'Université, osant toucher d'une main sacrilège à l'idole que Taine devait abattre quelques années plus tard !

Ce n'est pas tout, et Challemel-Lacour n'en a pas fini avec les privilégiés auxquels il déclare la guerre. Pourtant, la magistrature, le clergé et M. Cousin, cette collection d'ennemis devrait lui suffire. Non pas ! Il reste encore des gens à flageller : les hommes politiques. « M'adresserai-je aux politiques ? — poursuit-il avec véhémence. — Entrerai-je dans cette enceinte plus pleine que l'enfer de doute, de fraudes, de mensonges, de lâchetés, d'apostasies ? Je vois les meilleurs, oubliant que se diviser, c'est trahir le peuple, se disputer un hochet (95), je vois une meute de satisfaits, dignes émules de leurs devanciers; j'en vois d'autres enfin qui, après avoir leurré pendant vingt ans le peuple de leurs fallacieuses paroles, ramassent leur pouvoir dans le sang qu'ils viennent de verser; et quand je les accuse d'avoir méconnu le droit du peuple, de l'outrager ensuite du faîte de leur inso-

(95) La Présidence de la République.

lente charité, quand je leur reproche de trahir... la cause démocratique, la civilisation tout entière, ils m'ordonnent avec menace de feindre ou de me taire ».

Il serait trop facile de mettre ici Challemel-Lacour en contradiction avec lui-même et de montrer, par exemple, qu'il n'a point dédaigné plus tard le contact des hommes politiques, puisqu'il a siégé, non sans éclat d'ailleurs, à l'Assemblée Nationale de 1871, au Sénat de la Troisième République pendant vingt ans, qu'il a été ministre et que ses collègues du Luxembourg l'ont appelé à les présider; on pourrait rappeler qu'en une circonstance mémorable, il n'a pas craint de déclarer que « dans le pandémonium des assemblées politiques il y a place aussi pour quelque noblesse d'âme » (96). Mais cela ne prouverait rien, sinon que dans la vie la façon de juger hommes et choses change souvent, selon le poste d'observation où l'on se trouve placé. Après les douloureuses épreuves de 1848, Challemel-Lacour était excusable peut-être d'apercevoir un peu partout des embûches et des noirceurs.

Une seule croyance lui restait intacte; mais comme elle était enthousiaste celle-là ! Sa péroraison va nous l'apprendre. Après avoir jeté l'anathème aux politiques qui lui « ordonnent avec menace de feindre ou de se taire », il conclut :

« Je parlerai pourtant, car le peuple a été de bonne foi, lui, et nous lui devons la vérité.

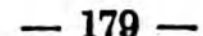
(96) P. Challemel-Lacour, *Œuvres oratoires*, p. 585.



Le peuple !

Ah ! ce mot seul, Messieurs, réveille en moi l'ardeur et l'espoir. Vous le vîtes après Février; rappelez-vous avec quelle foi il croyait au développement pacifique, régulier, légitime de la vérité qui devait le sauver. Avec quelle confiance il accueillait nos paroles; il souffrait, mais il voyait en nous l'avenir, et il souriait. Il s'est retiré de nous pourtant. Il s'est retiré de nous parce qu'un jour ses chères écoles l'avaient délaissé. Retournons à lui, Messieurs, retournons à lui pour lui porter la vérité. C'est à lui, c'est à l'obole prélevée sur ses labeurs de chaque jour que nous devons ce que nous sommes. Oui, c'est au peuple que je dois mes loisirs, mon intelligence, ma vie; je lui dois en retour la vérité; je le jure, autant qu'il sera en moi, je lui paierai ma dette. »

Il n'y a pas un mot qui détonne dans cette touchante péroraison; on sent que Challemel y a mis tout son cœur. Le socialisme, d'ailleurs très vague, qui inspire le reste de son discours et qui, ne se rattachant à aucun système de l'époque, demeure plutôt chez lui à l'état de tendance intellectuelle que de doctrine arrêtée, se fond ici en une large effusion de tendresse pour les déshérités de l'existence. On imagine aisément quelle fut l'intensité des applaudissements qui éclatèrent de toutes parts. Sarcey raconte que l'on proposa de « porter en triomphe » Challemel-Lacour qui, dit-il, « s'esquiva prestement », car « il craignait le ridicule de cette ovation populaire ». Ajoutons que, ce soir-là, Proudhon



fut assez terne et que Ledru-Rollin ne remporta pas aussi complètement que d'habitude le brillant succès qui l'accompagnait dans toutes ses manifestations oratoires.

C'était un triomphe pour Challemel-Lacour. Mais il y eut un lendemain. Le banquet de la rue Martel fut l'objet de nombreux articles dans les journaux et suscita des polémiques. L'*Univers* se plaignit notamment de la présence des élèves de l'École Normale à ce festin démocratique et le *Moniteur* intervint lui-même pour protester contre certaines paroles de Ledru-Rollin. « M. de Montalembert jeta feu et flamme, — dit Sarcey, — et sans M. Jules Simon, qui intercéda, il aurait fait des interpellations au ministère, et la chose aurait pu aller loin ».

Tout se termina par une verte semonce. Consultons encore à ce sujet Sarcey qui a noté les faits sur le moment :

« L'administration, écrit-il, nous a dit que nous n'avions pas le droit d'aller en costume là où nous pouvions aller comme simples particuliers, que nous ressemblions à une députation de l'École, en quoi l'administration avait parfaitement raison, et je l'approuve fort. Les seize uniformes étaient de trop, et surtout le discours que notre camarade a fait au nom des socialistes de l'École. Ce discours était très bien écrit; il a été prononcé par ce jeune homme qui, je crois, sera un jour un orateur : il a fait un effet prodigieux, mais il avait un grand tort : il était annoncé au nom des élèves socialistes de l'École. Heureuse-

ment que Challemel a eu le bon esprit de ne pas vouloir le donner pour qu'on l'imprimât; c'eût été notre coup de grâce. Pendant trois jours, l'École a ressemblé à deux camps à propos de ce banquet et surtout de ce discours, les uns voulant protester, les autres ne voulant pas qu'on protestât. Tout cela est oublié à l'heure qu'il est : il n'y a guère que M. de Montalembert qui s'en souvienne et qui a promis de le rappeler en temps et lieu, quand on discutera la loi sur l'Instruction Publique » (97).

L'oubli ne vint pas aussi vite que Sarcey le croyait. Les autorités, tant universitaires que politiques, considérèrent dès lors Challemel-Lacour comme très suspect. On eut l'œil sur lui. Il fut noté, il fut classé parmi les individus à surveiller de près. Cette « fiche » a pesé lourdement sur ses débuts de professeur; elle devait, dans un avenir prochain, avoir une influence décisive sur sa carrière et donner à son existence une direction tout à fait inattendue.

VIII

Le calme une fois revenu, momentanément du moins, à l'École Normale, chacun se remit au travail. Il fallait bien songer aux examens de fin d'année et surtout à ce concours de l'agrégation qui décide de l'avenir de tant de jeunes gens. Challemel-Lacour, malgré ses préoccupations politiques, n'a-

(97) F. Sarcey, *Journal de jeunesse*, p. 47 et suiv.



vait point perdu de vue le but à atteindre : c'était, en effet, l'heure ardemment souhaitée par ses parents et par lui-même, où il pourrait les dédommager de tous les sacrifices qu'ils avaient faits pour lui. Il se mit résolument à l'ouvrage, et le trimestre d'avril à juillet 1849 fut certainement l'époque de sa jeunesse où il se montra le plus laborieux. A l'assiduité de cette besogne quotidienne et acharnée il avait d'autant plus de mérite que sa santé laissait davantage à désirer. Lors des vacances de Pâques, il eut des crachements de sang qui inquiétèrent vivement les siens.

Malgré ce contretemps, le succès de ses études s'affirmait davantage à mesure qu'elles parvenaient à leur terme. Challemel-Lacour avait conquis de haute lutte le diplome de licencié ès sciences, tout en poursuivant avec ardeur ses lectures philosophiques et en s'entraînant aux dures épreuves de l'agrégation. Il n'était pas de ces philosophes selon la méthode de Cousin, de Jules Simon et de Caro, qui croyaient avoir suffisamment fait leur métier de penseurs lorsqu'ils avaient entouré d'un peu de littérature, de rhétorique et d'éloquence, les données classiques de la psychologie, de la métaphysique ou de la morale. A l'exemple de Vacherot, il entendait puiser dans le progrès continu des sciences de nouvelles raisons de développer et d'accroître le domaine de la philosophie. Pour réaliser ce dessein, rien ne le rebutait : mathématiques, sciences physiques et naturelles, anthropologie, géologie, archéologie, histoire, politique, linguistique même,

tout lui était prétexte à compléter son instruction. Il voulait habituer son esprit à se rendre peu à peu maître de toutes les connaissances, — comme Taine essayait aussi de le faire de son côté, — et capable de rattacher les notions les plus diverses à une conception supérieure, dénommée métaphysique. Mais, à la différence de Taine, il n'y apportait aucune idée préconçue (sauf pour la politique); il ne se souciait point d'enfermer sa pensée dans des cadres bien déterminés. Principalement, il avait horreur des systèmes, qui, quoi que l'on fasse, limitent les horizons; cet individualiste conséquent tendait, sans réserve, au libre essor de l'intelligence dans sa passionnée recherche de la vérité.

Aux yeux de plusieurs de ses professeurs, il paraissait ainsi disperser ses efforts par une sorte de dilettantisme qu'ils ne prenaient pas au sérieux, alors qu'au contraire il amassait et concentrait vigoureusement des richesses intellectuelles d'où sortirait bientôt la forte originalité de sa pensée. L'absence apparente de méthode qu'ils déploraient chez lui n'était que le résultat d'une incessante activité d'esprit avide de tout savoir, de tout comprendre, de tout s'assimiler. Et ce n'était pas seulement le besoin d'apprendre qui le tourmentait; il cherchait dans ce travail fiévreux et agité un recours contre lui-même, l'oubli de ses souffrances, de ses déceptions, de tant de misères qu'il voyait grandir auprès de lui. La philosophie et les sciences qu'il étudiait pour mieux la dominer, étaient comme l'asile inviolable où se réfugiait son âme meurtrie par le spec-

tacte des vilenies ambiantes et affligée de la triste condition de sa famille.

Car ses pauvres parents n'étaient pas plus heureux que jadis; sans se plaindre, avec une fermeté de courage qui rendait plus douloureuse encore à leur fils cette infortune imméritée, ils continuaient de gravir le rude calvaire où le sort les avait jetés. Depuis qu'il avait quitté l'administration des petites voitures, le père, réduit à accepter une place infime dans une imprimerie, était tombé tout à fait malade. A cinquante-deux ans, il avait presque l'aspect d'un vieillard. Il ne cessait point cependant de besogner vaillamment, tant son abnégation personnelle et surtout la perspective des succès futurs du normalien décuplaient ses forces déclinantes. Afin de se rapprocher de l'atelier, le ménage était venu habiter un petit appartement de la rue Saint-Paul, abandonnant la rue de la Cerisaie où l'on avait passé plus de dix années que l'habitude du malheur avait de jour en jour rendues moins dures à vivre. C'est là que Challemel fut soigné par sa mère, en ce printemps de 1849, et sauvé de la maladie de poitrine que les médecins avaient pronostiquée quasi-incurable.

A la rentrée de Pâques, Paul Challemel-Lacour eut à subir l'épreuve réservée aux futurs candidats à l'agrégation : le stage dans un lycée. Il fit ce stage dans la classe de philosophie du lycée Corneille (depuis lycée Henri IV). Le professeur titulaire était Émile Saisset, également maître de conférences à l'École Normale, et qui avait déjà, l'on s'en souvient, témoigné sa sympathie à Challemel, en le

qualifiant d' « élève tout à fait distingué ». Ce que pensa Saisset de son adjoint, nous allons l'apprendre par la note inédite que voici, extraite des archives de l'École :

« Dès le 16 avril — écrivait Émile Saisset le 5 juin 1849 — mon jeune collaborateur s'est mis à ma disposition avec le plus grand zèle; mais, par malheur, sa mauvaise santé est venue, plusieurs fois, se jeter à la traverse, de sorte que cette épreuve est restée pour lui nécessairement incomplète. Malgré l'état chancelant de ses forces physiques, M. Challemel-Lacour a fait quatre leçons sur les sujets suivants : 1° Importance et utilité de l'histoire de la philosophie; 2° Des écoles philosophiques de la Grèce avant Socrate; 3° Méthode de Socrate, école de Platon; 4° Exposition du système d'Aristote.

J'ai remarqué dans toutes ces leçons les mêmes qualités et les mêmes défauts : une parole facile, abondante, animée, singulièrement forte et pénétrante, voilà la part du bien; mais en même temps une absence presque complète de mesure, de précision et de rigueur. M. Challemel-Lacour pense et parle avec son cœur plutôt qu'avec sa raison; il a plus de chaleur que de lumière, plus d'imagination que de jugement. Il affirme plus qu'il ne démontre, et on éprouve plus d'une fois, en l'écoutant, le regret de voir tant de qualités brillantes au service du paradoxe et de l'erreur.

Du reste, M. Challemel-Lacour est un esprit sérieux et sincère. Il parle en homme convaincu et sait se

faire écouter. Toutes ses leçons ont été prononcées au milieu d'un véritable recueillement, et l'ordre de la classe a été constamment maintenu presque sans effort.

Au total, et sauf les réserves que j'ai dû faire plus haut, je considère M. Challemel-Lacour comme un élève distingué, capable de devenir, avec du temps et de bons conseils, un professeur très brillant et très remarquable, et je dois des éloges à son zèle qui ne s'est démenti que par des circonstances indépendantes de sa volonté. »

Ce jugement de l'éminent disciple de Cousin que fut Émile Saisset mérite d'être retenu. On y trouve une appréciation fort équitable des principales qualités de Challemel-Lacour, qui par malheur n'aime pas Cousin et l'a laissé trop voir; sans quoi, il serait presque parfait. Mais, en définitive, Challemel y est peint sur le vif, tel que nous le connaissons, âme ardente, cœur généreux, orateur-né, se souciant peu de paraître alors un critique impartial, mesuré, adroit, et un penseur harmonieux selon les règles de l'École. C'est sa « parole facile, abondante, singulièrement forte et pénétrante » que Saisset a mise surtout en relief; c'est grâce à cette éloquence naturelle, perfectionnée par l'étude et du premier coup maniée en maître, que Challemel devait, comme au banquet du 25 février, remporter bientôt à la Sorbonne, un retentissant succès (98).

(98) Il est assez piquant de rapprocher de ce jugement ce que Challemel-Lacour a écrit plus tard d'Émile Saisset,



Il s'en fallut de peu, cependant, que la politique ne vînt encore tout gâter et rendre ce succès impossible. Le mercredi 13 juin 1849, trois élèves de l'École Normale, au lieu d'aller à un cours de la Faculté des Lettres auquel ils assistaient régulièrement chaque semaine, partirent dans la direction du Chateau d'Eau où s'organisait une manifestation pour protester, avec Ledru-Rollin et ses amis, contre l'expédition de Rome qui, d'après les Monta-

mort en 1863 à l'âge de quarante-neuf ans seulement. Dans un article publié par le *Temps*, le 15 novembre 1864, il disait : « M. Saisset, enlevé trop tôt à l'enseignement public qu'il honorait par son zèle, par son talent, par la vivacité de ses convictions, est resté jusqu'au bout fidèle à l'éducation philosophique de sa jeunesse. Il affirmait peu, démontrait moins encore ; mais dès qu'il s'agissait de combattre quelque doctrine contraire aux principes convenus du spiritualisme, il était toujours prêt à la discussion.» Le 17 mars 1866, dans un autre article du *Temps*, à propos d'un ouvrage posthume d'Émile Saisset, Challemel-Lacour a ajouté : « Éclectique de la seconde génération, habile à combiner, suivant la formule, Platon et Descartes, mais curieux de tous les systèmes, gardien fidèle d'une doctrine toute faite et assuré dans une position qu'il tenait pour inexpugnable, un peu mystique et ardent polémiste, il descendait volontiers du ciel dans la mêlée, il prenait vaillamment l'offensive et se plaisait particulièrement à harceler les doctrines allemandes, dont il ne se faisait pas toujours une juste idée ». Pour conclure, Challemel dit que les œuvres de Saisset « portent, avec la marque d'un esprit très littéraire, des traces de dialectique âpre et d'enthousiasme peu rigoureux sur les preuves. » Ainsi, à quinze ans de distance, Challemel-Lacour retournait à son ancien maître le compliment, nuancé de critique, que Saisset lui avait autrefois adressé.



gnards, avait été conduite en violation de la Constitution de 1848. Naturellement, Challemel-Lacour était des trois normaliens qui se joignirent aux dix élèves de Polytechnique pour répondre présent à l'appel lancé par la Montagne. Dans une proclamation fameuse, Ledru-Rollin conviait tous les citoyens à l'action; il disait que le Président de la République et les ministres, en faisant la guerre sans le consentement de l'Assemblée et en portant atteinte à la liberté du peuple romain, avaient doublement violé la Constitution, et que d'autre part la mise en accusation du pouvoir exécutif avait été repoussée par la majorité de la représentation nationale; enfin Ledru-Rollin concluait : « Dans cette conjoncture, que doit faire la minorité ? Après avoir protesté à la tribune, elle n'a plus qu'à rappeler au peuple, à la garde nationale, à l'armée, que l'article 110 confie le dépôt de la Constitution à la garde et au patriotisme de tous les Français... »

L'agitation inaccoutumée que, le 13 juin, dès la pointe du jour, on remarquait aux alentours du Chateau d'Eau et sur le boulevard du Temple, fit craindre une grave émeute. « Nous n'avons pas eu un instant la pensée de sortir, — écrivait trois jours après le sage Sarcey, qui n'était point, on le devine, parmi les trois normaliens évadés, — mais on était décidé, aux premiers coups de feu, à s'en aller aux barricades : il y aurait eu les trois quarts de l'École pour l'insurrection et le reste neutre. Le mercredi soir, on attendait des nouvelles avec anxiété, les groupes étaient sombres et animés; beaucoup avaient

mis dès le matin leur pantalon de sortie, prêts à partir au premier signal. Ce signal n'est pas venu..»

La manifestation et le commencement d'émeute furent vite réprimés. Aussitôt le parti de l'ordre réclama l'arrestation de trente-trois députés de la Montagne. Ledru-Rollin put s'échapper et se réfugier à Londres; d'autres aussi prirent le chemin de l'exil, désorganisant par leur départ les bataillons républicains. Selon l'usage, quelques comparses firent les frais de l'affaire, et il fallut toute la diplomatie du directeur de l'École Normale pour que ses élèves en rupture de cours ne fussent pas inquiétés. Au fond, disait l'indulgent M. Dubois, ils ne sont point si coupables qu'on le croit; ils ne se sont pas échappés de l'École, ils allaient à une conférence de la Sorbonne, ils ont été détournés de leur chemin... Mais, dans son for intérieur, M. Dubois songeait : — Ces diables de « rouges » m'attireront toutes sortes d'histoires désagréables. Quand donc serai-je débarrassé d'eux ? A-t-on l'idée de risquer de pareilles fredaines, surtout à la veille de l'agrégation ? — Mais il aimait bien tout de même ces grands garçons incorrigibles qui lui suscitaient tant d'embarras !

Sur ces entrefaites, Amand Challemel-Lacour mourut, le 27 juin 1849, n'ayant pas encore accompli sa cinquante-troisième année. Ce fut un rude coup dans la famille désemparée. Plus d'un quart de siècle après, son fils Paul, qui avait conservé très nette la sensation du vide laissé par cette disparition au foyer domestique, épanchait son cœur ul-

céré en une navrante lamentation, toute remplie de sanglots étouffés avec peine et où chaque plainte rend le son d'un glas : « Il est mort, après avoir longtemps pris sur son nécessaire pour aider à mon éducation, au moment où j'allais pouvoir adoucir ses dernières années. Ordinaire, About, étaient à son enterrement. Je n'ai jamais vu tant de monde au convoi d'un si pauvre homme; on ne pouvait le connaître sans s'attacher à lui. Pauvre cher père ! J'ai hérité de son malheur, mais il ne m'a pas légué ses qualités ».

C'est à une des époques les plus « déprimées » de son existence, en novembre 1881, lorsqu'il était ambassadeur à Londres et que plusieurs journaux l'attaquaient avec véhémence jusqu'à réveiller certains souvenirs de famille, que Challemel-Lacour a écrit ces lignes dans une lettre destinée à Gambetta. Pour se consoler de méchantes insinuations qu'il n'avait pas le courage de mépriser, Challemel, rompant une fois avec ses habitudes d'extrême discrétion touchant l'intimité de la vie privée, voulut évoquer la loyale et fière figure de son père, l'image toute endeuillée des siens que le sort n'avait pas épargnés depuis les jours lointains vécus en Basse-Normandie.

Cette émotion douloureuse aussi vivement ressentie encore longtemps après et se traduisant par de tels accents dans une lettre à un ami, on devine ce qu'elle dut être sur l'heure, au moment de la cruelle séparation. Quel vide laissait dans l'humble logis ce père chéri, brave et infortuné travailleur qui s'en

allait, avant la journée remplie, succombant à toutes les misères qui avaient assailli sa dure existence !

Paul ne put même pas mêler, autant qu'il l'eût souhaité, ses larmes à celles de sa mère et de sa sœur. Il fallait achever l'année scolaire. Les dernières semaines passées à l'École furent marquées par un labeur de jour et de nuit. Mais on se souvenait toujours, rue d'Ulm, de la double incartade de février et de juin et l'on ne cessait de redouter quelque nouveau coup de tête. Aussi l'excellent directeur Dubois et le non moins consciencieux Vacherot n'eurent-ils de tranquillité que l'instant venu où Challemel fut sur le point de quitter l'École, enfin. On comprendra mieux le soupir de soulagement qu'ils durent pousser, quand on aura lu le certificat, très élogieux dans son ensemble, qu'ils rédigèrent d'un commun accord. Remarquons que cette note finale était envoyée au Ministre de l'Instruction Publique qui en tenait le plus grand compte pour les nominations prochaines dans le personnel enseignant. Vacherot en écrivit le brouillon et Dubois se contenta d'y ajouter quelques observations personnelles. Voici le texte de la note, dont tous les mots doivent être pesés :

Esprit facile, brillant, prompt à l'enthousiasme, peu sûr encore, mais élevé et sincère. Caractère ardent, mais excellent au fond. Conduite irréprochable; mœurs graves et pures. Sera un professeur très distingué, quand il aura acquis la maturité et la réserve que donne l'expérience. A besoin de calme pour recti-

fier quelques-unes de ses idées et doit être écarté avec soin de tout pays trop agité par la politique. D'une santé très faible, menacé de phtisie. Un climat doux lui serait nécessaire. S'il était reçu agrégé, Pau, en cas de vacance, lui conviendrait parfaitement.

Il n'est pas un jeune étudiant, à la veille de devenir professeur, qui ne serait infiniment flatté de l'appréciation contenue dans la première partie de cette note. Mais le reste du certificat était loin, surtout en 1849, de constituer une recommandation pour Challemel. Toutefois, les honnêtes gens qui s'appelaient Dubois et Vacherot savaient avoir encore assez d'autorité auprès du ministre, pour faire attribuer à leurs élèves, le cas échéant, un poste de leur choix. Ils étaient loin de penser que cet enfant terrible, redoutable à tous égards, allait se placer au premier rang le jour des épreuves orales de l'agrégation et étonner ses amis eux-mêmes par l'éclat de son succès.

C'était Victor Cousin qui, depuis de longues années, présidait le jury du concours d'agrégation de philosophie. La Révolution de Février, qui l'avait dépouillé de tant de dignités, lui avait du moins laissé ce titre auquel il tenait fort, cette fonction supérieure de juge et de gardien vigilant des saines doctrines qui lui apparaissait en conscience comme sa véritable raison d'être. Doué d'une étonnante mémoire, Cousin connaissait admirablement tous les candidats qui se présentaient devant lui : les uns par leurs échecs antérieurs, les autres par leur renom-

mée et par les notes de leurs maîtres. Il connaissait surtout Challemel-Lacour par la bruyante notoriété que lui avaient donnée ses débuts oratoires, l'ardeur de ses manifestations politiques et certaine déclaration de guerre à la « science des privilégiés ». Mais disons-le bien haut, à l'honneur de Cousin : s'il avait des rancunes et des haines tenaces, il savait parfois ne pas s'en souvenir. Dans un concours comme l'agrégation, le talent seul devait compter à ses yeux.

En cette année 1849, aux côtés de « M. Cousin, conseiller titulaire de l'Université, président de la Commission d'examen », siégeaient MM. Ozaneaux, inspecteur général des études, vice-président; Danton et Mallet, inspecteurs de l'Académie de Paris; Garnier, professeur à la Sorbonne, et l'abbé Noirot, professeur de philosophie au lycée de Lyon.

Quinze candidats affrontèrent le concours : la plupart pour la deuxième ou troisième fois, d'aucuns même en étaient à la quatrième ou cinquième expérience. Challemel-Lacour, nouveau venu devant le jury, était le plus jeune des concurrents. Il ne se fit pas remarquer à l'écrit; du reste, toutes les compositions furent médiocres. Elles comprenaient deux dissertations : l'une, dogmatique, « Du devoir et du bonheur »; l'autre, ayant pour sujet « En quelle mesure l'histoire de la philosophie doit-elle intervenir dans un cours élémentaire de philosophie ? » Il n'y avait là rien de très excitant : quel parti tirer de semblables matières, et comment éviter d'être terne ? Mais Cousin n'admet point d'excuses. « L'épreuve de la composition a été faible, — dit-il le 5 septem-

bre dans son rapport au ministre de l'Instruction Publique. — Pour la première fois, je n'ai à vous signaler aucune composition vraiment distinguée. Ce serait avec un profond regret que l'Université verrait s'affaiblir l'alliance de la philosophie et des lettres, de l'art de penser et de l'art d'écrire, alliance si utile à toutes les études de nos collèges, et d'ailleurs consacrée en France depuis deux siècles par la tradition non interrompue d'illustres exemples ». Cinq candidats furent éliminés après l'écrit; sur les dix déclarés admissibles, quatre seulement méritèrent d'être classés et en fin de compte le jury proposa au ministre de ne nommer que « deux agrégés : MM. Challemel-Lacour, élève sortant de l'École normale supérieure, et Delondre, ancien élève de l'École normale, chargé du cours de philosophie au lycée de Chaumont ».

A l'oral, Challemel-Lacour se révéla tout d'abord dans l'épreuve de l'*argumentation*. « Il m'a paru nécessaire — lisons-nous dans le rapport de Cousin — de fortifier l'enseignement de la logique, de lui donner une juste importance sans diminuer celle que nous avons toujours attachée à la théodicée et à la morale... (L'argumentation a été renfermée dans l'examen de la logique d'Aristote et de celle de Port-Royal, dans les *Méditations* de Descartes, la *Théodicée* de Leibnitz, l'*Essai* de Locke *sur l'entendement humain* et les *Essais* de Reid... MM. Challemel, Cahen, Delondre, Nourrisson, ont fait preuve d'une exacte connaissance des grands monuments qui avaient été mis à l'étude cette année.

Ils exposent bien, et le reproche le plus grave qu'on puisse faire à leur critique est d'incliner, en général, à une sévérité excessive et un peu ambitieuse ».

Sous ce pluriel de courtoisie, Victor Cousin vise principalement Challemel-Lacour qui, dans son argumentation, n'avait pu se tenir de lancer quelques traits à l'adresse des éclectiques. Ce n'est point M. Delondre qui se fût permis tant d'audace, car s'il est « un peu froid » selon le mot de Cousin, il a l'esprit pondéré; ce n'est pas non plus M. Nourrisson, qui, — dit encore le rapporteur — est « en possession d'une excellente doctrine ». M. Nourrisson était, en effet, avec Caro, l'un des derniers disciples de Cousin; il est devenu membre de l'Académie des sciences morales et politiques et professeur au Collège de France. Mais il ne fut pas reçu agrégé en 1849. Quelle douleur ce dut être pour le père de l'éclectisme de voir le mécréant Challemel battre les meilleurs élèves de la bonne école !

Toutefois, le succès de Challemel-Lacour fut plus décisif encore dans la suprême épreuve de l'agrégation, la *leçon*. Quoique interrompu à maintes reprises par Cousin lui-même, qui ne fit peut-être pas, en cette circonstance, preuve d'une impartialité absolue, excité sans doute aussi par la sourde hostilité qu'il devinait chez le président du jury, Challemel se surpassa. Naturellement, Cousin s'est bien gardé de souligner ce fait dans son rapport. « Aucune des leçons que nous avons entendues, — dit-il, — ne nous a pleinement satisfaits. La plupart nous ont paru effacées et trop dénuées d'intérêt; et celles qui

avaient plus d'éclat et de vie n'étaient pas exemptes d'emphase, ou excédaient les limites d'un cours élémentaire. On ne saurait trop le répéter : plus l'instruction philosophique est élevée, plus elle doit savoir descendre et se proportionner aux besoins des faibles. Malgré tous nos avis, et quelquefois même nos interruptions, les meilleures leçons visaient toujours au delà d'un auditoire de collège ».

A qui douterait que ces phrases s'adressent surtout à Challemel-Lacour, nous donnerons à méditer l'appréciation générale, qui termine le rapport de Cousin. « M. Challemel — écrit Cousin — a de l'élévation dans l'esprit et dans la parole; mais il paraît animé d'un feu intérieur qu'il doit s'appliquer à modérer, en portant sans cesse et en retenant sa pensée dans les régions sereines des vérités éternelles. C'est à la paix qu'elle met dans l'âme, comme à l'évidence souveraine dont elle brille, que la vraie philosophie se fait sentir. M. Delondre diffère essentiellement de M. Challemel. Il est un peu froid; mais il est plus maître de ses idées et de sa parole; il est mûr pour l'enseignement; mais il aura encore besoin d'un travail assidu pour perfectionner son instruction ».

Il n'est pas nécessaire de lire entre ces lignes pour deviner que le premier agrégé n'a point l'heur de plaire à Victor Cousin. Ce « feu intérieur » qui « paraît » l'animer, on le lui impute presque à crime. En vérité, Cousin n'a pas eu le beau geste d'oublier tout à fait le discours politique de février 1849. Il n'a pu se défendre d'un mouvement de mau-

vaise humeur et de quelque ressentiment en rédigeant son rapport; sans cela, il eût employé d'autres termes, mieux appropriés aux mérites du jeune homme dont la victoire venait de s'affirmer, si éclatante, devant un aréopage à bon droit réputé sévère, et, suivant une de ses expressions, « sous l'œil d'un public souvent nombreux ».

Si j'insiste sur ce point, c'est que, d'après bien des témoignages, l'accueil qui fut réservé à Challemel-Lacour pendant l'oral de l'agrégation dépassa de beaucoup la mesure ordinaire des succès de ce genre. Ce fut, à proprement parler, un enchantement. A peine avait-il élevé la voix et commencé cette « leçon » qui était alors l'écueil appréhendé par les plus forts et où Taine lui-même devait échouer deux ans plus tard qu'il avait conquis le jury et l'assemblée tout entière. Ce n'était pourtant point un sujet passionnant qu'il avait eu à traiter; le sort l'avait appelé à discourir sur « la théorie de la démonstration dans Aristote ». De cette thèse, en apparence froide et un peu rebutante, il sut tirer, avec une vivante dialectique, des vues ingénieuses, d'inattendus développements et de fécondes conclusions qui émerveillèrent l'auditoire.

Taine, qui assistait à cette séance, en garda une impression si vive que, douze ans après, il écrivait dans le *Journal des Débats*, en rendant compte du premier livre de Challemel, l'Introduction à l'*Histoire de la Philosophie Moderne* : « ... Peu d'hommes ont été plus richement doués et plus abondam-

ment munis de tous les dons et de toutes les facultés qui maîtrisent un auditoire : une action véhémente et variée, une voix vibrante, un geste exercé et toujours juste, une abondance naturelle de phrases qu'on pourrait écrire, par-dessus tout, le souffle continu, intérieur, qui porte l'auditeur, qui l'emporte, même dans le sujet le plus ingrat, même à travers les abstractions les plus sèches, sans jamais lui permettre de se ralentir ou de s'arrêter. Je l'ai entendu, il y a dix ans, dans un concours, faire une leçon sur la théorie de la démonstration dans Aristote; tout le monde comprenait, suivait; on l'aurait volontiers entendu sur le même sujet encore une heure; quoiqu'en Sorbonne, on avait envie de l'applaudir; les mains nous démangeaient » (99).

(99) H. Taine, *Journal des Débats*, 28 août 1861. — Cf. Victor Giraud, *Essai sur Taine*, p. 228. — Rappelons que Taine et Challemel-Lacour n'étaient point des amis. Leurs préoccupations, leurs tendances et leurs méthodes différaient à ce point que M. Joseph Reinach a pu dire, dans sa préface des *Études et Réflexions d'un Pessimiste*, qu'ils « n'eurent jamais une idée commune ». Avec une pointe d'ironie, Challemel-Lacour a écrit (*Le Temps*, 17 mars 1866) que Taine « est un esprit très systématique, venu par malheur deux siècles trop tard pour s'amuser à créer de toutes pièces une métaphysique ».

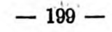
Le jugement de Taine sur le succès de Challemel à l'agrégation n'a donc été inspiré que par un sentiment de stricte justice. Il répond pleinement d'ailleurs à l'opinion de tous ceux qui assistèrent à la séance et qui se sont étonnés à bon droit des réticences de Victor Cousin. C'est en vain que Paul Janet, qui assuma jadis la lourde et honorable tâche de défendre Cousin envers et contre tous, a vou-

Un témoignage comme celui-là est infiniment plus précieux que le concert de félicitations qui put flat-

lu dans un livre consacré à la gloire de son maître (*Victor Cousin et son œuvre*, p. 310 et 311) faire passer pour un éloge la phrase banale par laquelle le président du jury de philosophie désignait à l'attention publique le premier agrégé de 1849. Personne ne saurait s'y méprendre. Il n'y a qu'à lire tous les rapports de Cousin pour se rendre compte que jamais il n'a exécuté, en quelques lignes aussi sommaires, le principal lauréat d'un concours. Quand les heureux élus avaient le don de lui plaire, il aimait à insister sur leurs mérites ; lorsqu'ils ne lui agréaient qu'à demi, il trouvait encore quelques mots de louange, ne fût-ce que pour justifier le choix dont ils avaient été l'objet. En ce qui concerne Challemel-Lacour, c'était le recommander d'une façon fort étrange à la bienveillance du ministre que de mentionner seulement, « au plus fort de la réaction commençante » — selon l'expression de Paul Janet — « chez un jeune homme qui ne le cède à M. Taine ni pour l'audace de la pensée ni pour l'indépendance du caractère », des qualités oratoires qui étaient devenues très suspectes.

Mais, puisque j'ai cité en ses passages essentiels le jugement de Taine, je crois devoir donner ici celui de son contradicteur. Après avoir reproduit les deux phrases du rapport de Cousin sur Challemel, Paul Janet ajoute : « En caractérisant ainsi le talent de M. Challemel-Lacour, en y signalant l'élévation et le feu intérieur, Victor Cousin ne devinait-il pas l'éminent orateur que l'on a connu depuis ? Ne devinait-il pas aussi qu'une autre passion que celle d'une philosophie sereine dévorait cette âme ardente ? Et est-ce là, après tout, le jugement d'un esprit timoré et intolérant ? » (P. Janet, *Victor Cousin et son œuvre*, p, 311.)

On peut répondre à Paul Janet que Cousin n'avait rien à deviner, dans cet ordre d'idées, chez Challemel-Lacour dont le talent était notoire et avait été apprécié par des universitaires fameux comme Dubois, Vacherot, Jules Simon et





ter, au sortir du concours, cet élève de vingt-deux ans qui, devant le plus difficile des jurys, venait de révéler sa supériorité en quelques instants d'épreuve oratoire. N'était la majesté du lieu, la salle eût éclaté en applaudissements, de même qu'au banquet de la rue Martel, on avait, six mois auparavant, fait une ovation au jeune tribun. Le succès qu'en cet été de 1849 il remporta sur un théâtre moins bruyant fut si manifeste et à ce point consacré par l'opinion générale qu'on n'eut plus à discuter la faiblesse relative de ses compositions antérieures : Paul Challemel-Lacour fut proclamé, sans conteste, reçu premier agrégé de philosophie. Les prévisions de Dubois et de Vacherot étaient

Émile Saisset : les notes des directeurs et des maîtres de l'École Normale ne l'avaient-ils pas suffisamment mis en relief ? Ne craignons point de dire la vérité, si désagréable qu'elle puisse être pour la mémoire du pontife de l'église éclectique. Victor Cousin fut vexé au plus haut point, quand il entendit en pleine Sorbonne, devant une nombreuse assistance, Challemel-Lacour parler mieux que lui et surtout lui tenir tête victorieusement à l'instant où il lui prit fantaisie de l'interrompre. Il lui eût peut-être pardonné de s'être naguère proclamé son adversaire véhément et même de l'avoir maltraité dans son discours « socialiste » du banquet de la Fraternité ; il ne pouvait lui pardonner d'avoir triomphé avec tant d'éloquence, avec ce « feu intérieur » qu'il ne s'appliquait pas à modérer, dans un grand débat philosophique dont le titre d'agrégé était le prix. De là, le sans-gêne et la dédaigneuse concision du rapport de Victor Cousin : ils n'ont fait illusion qu'à l'amitié, infiniment respectable, mais parfois un peu aveugle, de Paul Janet.

largement dépassées. Non seulement Challemel avait réussi, mais il s'était placé définitivement à la tête de ses concurrents. Allait-on tout de même l'envoyer à Pau ?

D'ordinaire, le premier agrégé d'une promotion a devant lui grande ouverte la plus brillante des carrières, toute parsemée de fleurs. La bienvenue lui sourit dans chaque regard. Il est fêté, il est choyé; les lycées les plus renommés de province se le disputent en attendant que Paris le réclame. C'est le lauréat par excellence, d'avance promis à la Sorbonne et à l'Institut.

Au ministère, on s'empressa de prendre au pied de la lettre la note Dubois-Vacherot. N'était-ce pas répondre au plus cher désir de ses maîtres que de lui confier un poste dans les Pyrénées ? A l'autre bout de la France, ce « rouge » s'assagirait, et le climat lui serait si bon ! Adieu, l'atmosphère excitante des milieux où il s'était enfiévré; plus de banquets démocratiques; plus de discours à la Ledru-Rollin ou à la Proudhon; plus d'ovations populaires; mais un gentil petit exil, tout rafraîchissant, lénitif et émollient, à deux cents lieues de Paris, avec un air d'une incomparable pureté qui aurait raison des menaces de la phtisie...

Le 17 septembre 1849, Challemel-Lacour était installé dans la chaire de philosophie du lycée de Pau. Il y passa les deux meilleures années de son existence, les seules peut-être qui n'aient pas été agitées et où il n'eut pas d'histoire. Fut-il heureux pourtant ? La question se pose sans cesse, à propos

de cet homme peu ordinaire qui ne comprenait pas la vie comme tout le monde, qui avait sans doute bien des raisons de s'en méfier, mais qui ne l'abordait qu'avec le souvenir amer des déceptions passées et la crainte de nouvelles désillusions à subir. Il n'était pas fait pour connaître la joie de vivre. Toujours, quand on parle de lui, il faut tenir compte de cette considération, qui jette une vive lumière sur plusieurs de ses écrits et explique quelques-uns de ses actes. « Le malheur n'est pas sans doute un titre littéraire, — a-t-il dit lui-même; — mais il est quelquefois un commentaire qu'une critique sincère n'a pas le droit de négliger » (100).

Ce « commentaire », j'ai dû, à maintes reprises, le souligner, et j'aurai à y insister encore, jusque dans cette carrière de professeur que Challemel-Lacour ne fit que traverser, comme s'il allait maintenant brûler les étapes pour courir au-devant de la destinée. Dans le milieu nouveau où le jettent les circonstances, sa personnalité achèvera de se dégager. L'isolé, le sauvage, le renfermé qu'il nous est apparu déjà, dans les instants les plus divers de sa jeunesse, au pays d'Avranches comme au lycée Saint-Louis et à l'École Normale, va devenir un penseur hautain et vigoureux, de même que le passionné militant, impatient d'agir et brûlant d'entraîner la foule par son éloquence, l'insurgé de 1848 et l'orateur populaire de 1849, va se préparer aux len-

(100) P. Challemel-Lacour, *Revue Germanique et Française*, 1er février 1863, p. 497.

demains tumultueux qui s'annoncent. Le penseur et l'homme d'action ne feront pas toujours bon ménage; le premier fera parfois grise mine au second devenu trop encombrant, et celui-ci, à son tour, aux heures de découragement, appellera l'autre à son secours. Ils se contrarieront souvent, mais ils ne se contrediront pas. Ils se complètent tous les deux par leurs contrastes mêmes pour donner à l'individualité de Challemel-Lacour son maximum d'expression, cette puissante originalité qui est sa marque propre à ce point qu'il ne ressemble, par aucun côté, à aucun de ses contemporains.

Nous l'accompagnerons, dans ses deux années passées à Pau, autant qu'il nous sera possible de le faire. C'est lui qui l'a dit, dans un de ses articles si pénétrants: « Il n'y a qu'une manière de peindre les hommes, c'est de les suivre, s'il se peut, heure par heure, dans le jeu de la vie; ils s'y montrent à la fois tels qu'ils sont dans l'unité et la complexité de leur nature » (101).

Malheureusement, Challemel-Lacour nous aide peu dans cette tâche; il n'a guère écrit à cette époque et il a détruit les quelques manuscrits où s'était épanché le trop-plein de son âme. Les documents que nous possédons sur la période de sa vie où nous voici parvenus, sont, en définitive, assez rares; mais ils sont significatifs et remplis d'enseignements. Nous essaierons d'y retrouver la trace de ses pensées intimes, de ses sentiments et des mobiles de

(101) P. Challemel-Lacour, *Le Temps*, 25 janvier 1865.



ses actes, à la veille d'événements qui ont bouleversé son existence en même temps que les destinées du pays.

Au fond, ce séjour de deux ans à Pau ne fut pas seulement pour lui la halte bienfaisante dans une oasis; ce fut surtout un instant de recueillement philosophique, presque la veillée des armes avant les suprêmes épreuves de la lutte, avant le saut dans l'inconnu. Quand nous l'aurons suivi en cette étape, le personnage intellectuel et moral de Challemel-Lacour nous apparaîtra en pleine lumière, tel qu'il l'a formé, — comme il l'a dit lui-même — avec ses « efforts soutenus pour empêcher de s'étioler en lui aucune des puissances qui constituent l'homme, imagination, sentiment, raison, énergie active » (102). Après la rude initiation de sa jeunesse, il s'est imposé là, durant ces longs mois d'études personnelles et de réflexions, une discipline sévère puisée tout à la fois dans la philosophie de Kant et dans l'expérience encore imparfaite qu'il a de la vie. Et de cette discipline, il a formulé, avec une rigueur systématique, pour se les appliquer et en faire la loi de sa conscience, les articles essentiels : « Le besoin et l'amour de l'autonomie, la foi dans la personnalité et le respect de ce qui émane d'elle, l'éloignement le plus prononcé pour les doctrines et les institutions attentatoires aux droits de l'individu, une défiance absolue à l'égard de toutes les conceptions, quelle

(102) P. Challemel-Lacour, *La Philosophie individualiste*, p. 9.

que soit leur origine, qui font fi des données de l'expérience ou qui entravent l'observation et la libre interprétation des phénomènes humains » (103).

C'est cette règle, élevée à la hauteur de la conception kantienne du devoir, qui a dicté la conduite de Challemel-Lacour dans les conjonctures les plus graves de son existence. Ce fut aussi le sujet préféré de son enseignement, au lycée de Pau. Il se donna tout entier à ses jeunes élèves. De même qu'il avait revendiqué, à l'École Normale, le droit de s'instruire à son gré, sans souci exclusif des examens, de même il apprit aux lycéens, confiés à ses soins, que leurs études seraient d'autant plus sérieuses et solides qu'ils développeraient davantage l'activité de leur intelligence dans toutes les directions du savoir, de la pensée et de la conscience.

« Je veux — disait-il — que chaque professeur ait la pleine liberté de sa méthode. Il n'y a qu'un bien petit nombre de méthodes de démonstration, mais les méthodes d'enseignement sont innombrables; il y en a autant que de professeurs, et tant vaut le professeur, tant vaut la méthode. Quant à moi, élève ou professeur, je n'ai jamais rencontré, soit parmi mes collègues, soit parmi mes maîtres, ou dans les grandes écoles de France, ou dans les grandes universités étrangères qu'il m'a été donné de traverser, je n'ai jamais rencontré d'homme de valeur qui n'eût sa méthode à lui, ses procédés particuliers. Étaient-ils gênés par les examens ? Il n'y a jamais paru. Quelle que

(103) *Ibid*, p. 180.



soit, en effet, la méthode employée, que ce soit l'analyse ou la synthèse, que ce soit la méthode historique ou la méthode dogmatique, que ce soit la méthode socratique ou la méthode déductive, que le professeur fasse parler les élèves ou qu'au contraire il se prodigue lui-même, il faut toujours que l'élève arrive à pouvoir répondre sur les programmes. Eh bien! plus la méthode est libre, plus l'enseignement est large et libre, et moins il y a de risque que l'élève se laisse déconcerter ou par les termes dans lesquels la question est posée ou par les habitudes personnelles du professeur. Les seuls qui ont à redouter ces sortes de périls, ce ne sont pas les professeurs dignes de ce nom, ce sont les préparateurs de métier, qui ne connaissent qu'une méthode mécanique et qui sont vraiment le fléau de l'enseignement » (104).

Il n'y avait pas à craindre que Challemel-Lacour ne devînt un de ces « préparateurs de métier », à « méthode mécanique ». On eût appréhendé plutôt, dans les milieux académiques, un excès de personnalité chez lui. Ce qui est certain, c'est — nous le verrons — qu'il fut adoré de ses élèves. Au début, ceux-ci n'étaient point sans avoir un peu peur de ce maître sévère; il les conquit par sa parole loyale et entraînante. Dans cette chaire de philosophie du lycée de Pau, il comprit toute l'étendue des obligations morales qui lui étaient imposées. Il avait « charge d'âmes »; sa conscience d'éducateur lui révéla

(104) Œuvres oratoires de Challemel-Lacour, p. 172.




qu'il devait aux jeunes gens la vérité tout entière, non pas uniquement celle des livres, celle qui sort de leçons savamment composées et constitue la matière d'un cours bien ordonné, mais celle qui se dégage elle-même de l'exemple non moins que des préceptes du professeur. Par là, Challemel-Lacour, gagnant très vite dans sa classe l'autorité et la confiance, exerça une influence véritable sur de nombreux élèves dont quelques-uns étaient à peine moins âgés que lui. Il fut un admirable maître de philosophie, avant de devenir, — comme il ne devait pas tarder à l'être, — un grand professeur d'énergie et un courageux homme d'action.

DOCUMENTS

CAMPAGNES

Dans la mer du Nord et la Méditerranée

De 1696 à 1707

NOTES EXTRAITES DES JOURNAUX DE BORD DU COMMANDEUR CASTEL DE SAINT-PIERRE, CAPITAINE DES VAISSEAUX DU ROI ET LIEUTENANT GÉNÉRAL DES VAISSEAUX DE LA RELIGION

PAR

M. G. VANEL,
Membre titulaire.

CAMPAGNES

DANS LA MER DU NORD ET LA MÉDITERRANEE

De 1696 à 1707

I

La famille Castel de Saint-Pierre, à laquelle appartient le personnage qui fait le sujet de cette étude, était, au dix-septième siècle, une des meilleures et des plus en vue du Cotentin. Elle s'était alliée, depuis le quatorzième siècle, aux familles de Grouchy, Acher de Mesnilvitte, Praël de la Hougue, de Clamorgan, de Couvert, de Menneville, de Bellefonds, d'Amfréville, etc.

Nous voyons, par un arrêt du Conseil, rendu le 11 février 1704, que Messieurs de Saint-Pierre avaient été maintenus dans leur ancienne noblesse, dont les preuves remontaient au XIIIe siècle.

Saint-Simon, par une phrase incidente sur cette famille, a bien tenté de jeter un soupçon d'incrédulité sur ses lointaines origines, mais nous savons qu'il ne ménageait personne et qu'il recueillait sou-

vent, sans déplaisir, les propos et les médisances qu'il entendait autour de lui. Il en fut, du reste, fait justice.

Au milieu du XVII[e] siècle, vivait au château de Saint-Pierre-Église, Messire Charles Castel de Saint-Pierre, écuyer, sieur et châtelain de Saint-Pierre-Église, Courcy, Clitourps, Varouville, Cosqueville, Le Vast, Canteloup et Morsalines, — capitaine garde-côte au Val-de-Saire, et Gouverneur des Ville et Château de Valognes (1). En considération de services signalés rendus par lui et les siens, le Roi Louis XIII avait érigé, le 3 février 1644, sa terre en Baronnie. Il avait épousé Madeleine Gigault de Bellefonds, d'une famille bien connue en Normandie (2). Cette femme remarquable attira et retint l'estime et l'admiration de ses contemporains. Saint-Évremond, un Normand du Cotentin, lui aussi (3), la décrit, dans un de ses ouvrages, comme donnant l'idée « de la femme qui ne se trouve point et qu'on ne trouvera jamais ». Cet éloge était mérité et son mari ne s'en montrait pas indigne. Charles Castel et sa femme firent reconstruire, à leurs frais, l'église de Saint-Pierre-Église, telle qu'on la voit en-

(1) Les armes des Castel de Saint-Pierre étaient : de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois roses d'or.

(2) Bernardin Gigault, marquis de Bellefonds, maréchal de France, descendait, du côté féminin, de Henry Robert-aux-Épaules, seigneur de Sainte-Marie-du-Mont et de l'Isle-Marie, allié aux Rois de France.

(3) Saint-Évremond était parent des Castel de Saint-Pierre.

core aujourd'hui (4). Devançant leur époque, ils fondèrent une école gratuite pour les pauvres de Saint-Pierre, Cosqueville, Clitourps et autres villages voisins, ainsi qu'un hôpital assez considérable. Madame de Saint-Pierre allait elle-même panser les plaies des malades, et aider à les ensevelir après leur décès.

Cette femme de bien mourut à 39 ans. Elle avait eu treize enfants. Parmi eux se trouvaient le fameux abbé de Saint-Pierre, qui obtient de nos jours un regain de faveur, et le Chevalier de Malte, capitaine des vaisseaux du Roi et Lieutenant général des galères de la Religion, qui va nous occuper.

Antoine-François Castel, chevalier de Saint-Pierre, naquit au château de Saint-Pierre-Église le 16 août 1662. C'était le treizième et dernier enfant du Baron Charles de Saint-Pierre. Il fut nommé, le 20 août suivant, par Antoine de Longaulnay, marquis de Boishéroult (5) et par Mademoiselle de Memant, parents et amis du Baron.

La famille de Saint-Pierre était apparentée aux d'Amfréville et aux Sebbeville (6), officiers renom-

(4) La construction de cette église leur revint à 30.000 livres, somme considérable pour l'époque.

(5) La famille de Longaulnay était originaire de la Manche. Charles, seigneur de Longaulnay et de Bois-Héroult, était gouverneur de la ville de Carentan, où il demeurait. Il avait plusieurs frères ; son cadet, Antoine était seigneur de Dampierre, dans la sergenterie de Thorigny.

(6) La marquise de Sebbeville était la sœur de la baronne Castel de Saint-Pierre.



més dans les escadres de du Quesne et de Tourville. Tourville lui-même était le voisin et l'ami du Baron de Saint-Pierre. L'enfant fut élevé au milieu de ces familles de marins et, comme son frère aîné, Louis Hyacinthe, il voulut servir de bonne heure sur les vaisseaux du Roi.

Antoine François entra, en effet, au service en 1681. Il avait 19 ans. Il fut reçu, comme nous allons le voir, chevalier de Malte cette même année. Dans un essai d'autobiographie dont il n'a écrit que quelques pages, il nous retrace ses débuts et sa première campagne. Nous lui laissons la parole.

« Je suis entré dans la marine en 1681, au mois d'avril, très neuf et avec fort peu de connaissances. J'arrivai à Toulon justement dans le temps que l'escadre de Monsieur Du Quesne commandait contre les Tripolins, estoit preste à mettre à la voile.

Parmi les commandants des vaisseaux qui composaient l'escadre, j'avois deux cousins germains : le marquis d'Amfréville et Sebbeville. Ainsi, j'avois à choisir. Mais avant que d'arriver, il estoit déterminé que je serais avec Sebbeville. Il s'estoit offert fort obligeamment de se charger de moy et mon frère servoit en qualité de lieutenant avec luy.

La compagnie estoit très bonne dans le vaisseau, mais la longueur de la campagne et la trop grande régularité que Sebbeville mettoit à observer les ordres de Monsieur du Quesne, nous en fit plus d'une fois souhaiter la fin.

Nous commençâmes par costoyer toute l'Italie jus-

qu'à Naples. Nous ne mouillâmes qu'à Piombino. Nous restâmes deux jours devant Naples et l'on ne permit pas de se rendre à terre.

Sebbeville fut ensuite détaché pour Tunis, avec rendez-vous dans le canal de Malthe (7). Après avoir esté à Tunis, nous entrâmes dans Malthe, où nous trouvâmes Monsieur le Chevalier de Lhéry qui y avoit relasché pour faire raccommoder son gouvernail. Nous eûmes la commodité, Chasteaumorant, mon frère et moy, de nous faire recevoir Chevaliers de l'Ordre, après avoir présenté nos preuves. Nous y restâmes cinq ou six jours, après quoy nous rejoignîmes Monsieur du Quesne, qui parut dans le canal.

Monsieur du Quesne envoya Saint-Mars avec Monsieur de Lhéry, pour croiser d'un costé, pendant que luy, avec Saint-Amand et Sebbeville, croisait de l'autre. Il avoit desjà détaché le marquis d'Amfréville pour reconduire deux petits vaisseaux à Coron, avec l'ordre de l'attendre en croisant sur les isles Sapienza. Il rencontra, dans sa croisière, six vaisseaux Tripolins qu'il combattit luy seul avec tant d'avantage, qu'après les avoir chassés pendant deux jours, il les obligea d'entrer dans La Canée, très fort maltraités.

Nous le rejoignismes quelque temps après dans la

(7) Cette expédition avait été entreprise pour réprimer les pirateries des corsaires barbaresques et venger un affront fait au pavillon du Roi. Un capitaine des vaisseaux du Roi, M. de Beaujeu, pris sur un petit bâtiment qu'il commandait, avait été mis en esclavage. Les corsaires de Tripoli, surtout, avaient multiplié leurs exactions.



croisière qu'on luy avoit marquée. Il en avoit esté quitte pour dix ou douze hommes tués et autant de blessés : point d'officiers.

Comme on avoit dessein d'insulter les Tripolins, quelque retraite qu'ils pussent choisir, on estoit prest à aller à La Canée. Mais on apprit, qu'ayant fait toute la diligence possible, pour se raccommoder, les corsaires en estoient sortis aussitost, ne se croyant pas en sûreté (8) et qu'ils avoient pris la route de Chio, ou le port est fermé d'une chaisne, défendu d'un costé par une batterie de quarante gros canons et de l'autre par une de douze, qui battent toutes en rade.

Nos informations prises, nous allâmes nous rafraîchir pendant quelques jours à Milo, qui est un des meilleurs ports de l'archipel. Ensuite on en partit pour l'expédition de Chio, qui fust faite avec beaucoup d'ordre et fort promptement. A peine Monsieur du Quesne fust il arrivé devant le port, qu'il mouilla en croissant avec ses six vaisseaux, à demy portée de canon.

Il envoya aussitost un major à terre (9), avec ordre, de dire au gouverneur que, s'il ne faisoit sortir sur

(8) Il est difficile de se faire une idée aujourd'hui de la frayeur que causait aux Turcs le nom de du Quesne. Dans une lettre écrite par un Turc, on l'appelle « ce maudit vieillard de Serdar (capitaine) des vaisseaux français, qui sait vivre d'air, danser et se réjouir avec les flots de la mer la plus irritée, marchant sur elle comme sur la terre et ne se soucie, comme un véritable poisson, ni d'hiver, ni d'été et ne laisse pas de vivre, quoiqu'il ait cent ans et plus ».

(9) C'était M. de Saint-Amand, lieutenant de vaisseau à bord de l'amiral.

le champ les Tripolins qui estoient dans son port, il les alloit cannoner dans le lieu où ils estoient. Pendant que le major alloit faire sa mission, nous nous entraversâmes et nous préparâmes à l'action. On fist la réponse au major à laquelle on s'attendoit : que les forteresses du Grand Seigneur estoient des asyles surs pour tout le monde; que les Tripolins s'y estoient réfugiés et qu'ils y estoient en sureté.

A peine le major fust il sorti du port, qu'il donna le signal du refus, signal dont on estoit convenu. On ne l'eust pas plustôt aperçu qu'il se fist une décharge générale de tous les vaisseaux. Cette décharge fist disparoître sur le champ une infinité de monde qui estoit sur les vaisseaux Tripolins. La cannonade dura cinq heures. Les forts, dans ce temps-là, ne discontinuèrent pas de tirer sur nous. Les vaisseaux ennemis furent criblés et la plus part démastés (10). Il n'y

(10) Le feu de l'escadre fut terrible : non seulement les vaisseaux tripolitains furent désemparés, mais nombre de maisons et de mosquées furent détruites, ainsi que les remparts. La lettre que nous avons déjà citée, le dit expressément : « Les infidèles francs (que Dieu veuille exterminer !), gens inquiets et de nul repos, sont venus à Scio, sous le commandement d'un vieil capitaine qui avait un beau galion, escorté de cinq ou six autres. Ils ont tiré pendant quatre ou cinq heures sur les vaisseaux de Tripoli ; ils ont endommagé les forteresses et les mosquées et n'auraient point cessé si les canons des fidèles croyants, à corps de bronze et gueule de dragons, vomissant la braise et les boulets, n'avaient jeté la crainte dans leurs cœurs ». Cette *crainte* fut telle que du Quesne les tint pendant trois mois sous son canon.

eust pas plus de vingt cinq ou trente hommes de tués sur tous les nôtres et plusieurs blessés. Le marquis d'Amfréville en eust bien la moitié pour sa part, parce que les Tripolins, qui servoient le canon des forts, s'adressoient plus volontiers à luy qu'aux autres.

Nous nous retirâmes le soir au milieu du canal, où nous mouillâmes par seize brasses, fond de sable fin. La mer n'y est jamais bien grosse; mais les vents de Nord-Est et de Nord y soufflent d'une terrible force. Nous en avons fait une rude expérience pendant les cinq mois que nous y sommes restés. Il est vray que nous y passâmes une partie de l'hyver.

Le Grand Vizir, informé de l'insulte que nous avions faite à une forteresse du Grand Seigneur, envoya chercher Monsieur de Guilleragues, ambassadeur, et le maltraita fort de paroles. Il le menaça, et je ne sçais s'il ne passa pas plus avant. Tout fust apaisé par de l'argent (11). Il envoya l'ordre aux galères de se rendre à Chio et de faire faire la paix aux Tripolins.

(11) Le rôle de M. de Guilleragues fut des moins honorables. Menacé par le Sultan, terrorisé par le Grand Vizir et même enfermé aux Sept-Tours, cet ambassadeur oublia qu'il représentait la France et devait, quoi qu'il arrivât, tenir bon jusqu'au bout. Il perdit sa dignité jusqu'au point de proposer une indemnité au Grand Seigneur pour apaiser l'affaire. N'osant l'offrir au nom de Louis XIV, il le fit *en son nom personnel* et, nonobstant les lettres et les injonctions de du Quesne, signa un traité secret dans ces conditions. Les marchands français lui fournirent les fonds. Ce qui n'empêcha pas l'amiral d'exiger et d'obtenir les réparations nécessaires.

Elles s'y rendirent au nombre de quarante-deux. Le Capitan-Pacha envoya sur le champ faire compliment à Monsieur du Quesne et luy donner part du dessein qui l'amenoit (12). Monsieur le Chevalier de Méré, qui nous avoit joint depuis peu, avec le *Fleuron*, fust choisi par Monsieur du Quesne pour la négociation. Elle tira en longueur, parce que les Turcs estoient informés du peu de vivres que nous avions et espéraient que la faim nous chasseroit.

Mais Monsieur du Quesne, qui avoit prévu la longueur de la campagne, avoit envoyé Garland, commissaire de la marine, à Milo, avec ordre de faire faire du biscuit et d'amasser le plus qu'il pourroit de rafraîchissements. Nous ne laissâmes pas de pâtir beaucoup en les attendant. Enfin, les provisions arrivèrent. Alors, le Capitan-Pacha, voyant que tout retardement estoit inutile, fist conclure la paix aux Tripolins. Elle fust honteuse pour eux, et aussy avantageuse pour nous que nous la pouvions souhaiter. Outre les cinq François qu'ils rendirent avec deux bâtiments qu'ils avoient pris, on leur fist rendre encore quantité d'autres esclaves, sans qu'aucuns des leurs fussent délivrez.

(12) L'attitude de du Quesne fut énergique. Il laissa très galamment les trente-deux galères turques entrer dans le port, mais, une fois qu'elles y furent, il signifia crûment qu'elles « n'auraient plus l'avantage d'honorer le canal de Scio de leurs carènes », jusqu'à ce qu'il ait eu satisfaction. Si l'on tardait trop, « il irait chercher lui-même dans le port les forbans qu'on y gardait et il les y brûlerait avec les trente-deux galères de l'Empereur des sept climats ».

Les deux bâtiments furent renvoyés en France, sous l'escorte de Monsieur le Chevalier de Lhéry, qui se trouva promu au grade de Chef d'Escadre en arrivant.

Monsieur du Quesne, au sortir de Chio, alla mouiller devant Smyrne, à dessein d'attendre que l'amiral hollandois, qui y estoit à l'ancre avec trois vaisseaux, en sortit. Il s'estoit vanté que les François ne le tenoient point. Mais quand on eust appris qu'il séjourneroit là plus longtemps qu'on n'avoit cru, nous relevâmes et allâmes mouiller à Ténédos et nous faire voir aux Dardanelles.

Nous nous rafraîchismes là pendant quelque temps et nous y fismes provision d'excellent vin. Nous vismes, un beau matin, par un temps calme, sortir toutes les galères du Détroit (13). On ne douta point que ce ne fust à dessein de nous attaquer, parce que ce n'estoit pas la saison où elles avoient coustume de sortir. Nous nous préparâmes à les recevoir, mais elles passèrent en bon ordre en rangeant nos vaisseaux qui leur présentèrent toujours le costé. Tout se passa en saluts et en compliments de part et d'autre.

Enfin, nous songeâmes à la retraite (14). Nous fus-

(13) La présence d'une partie de la flotte devant les Dardanelles inquiéta le Sultan et activa les négociations. Le « vieux du Quesne » était capable d'un acte de vigueur. Aussi resta-t-il à l'entrée des détroits jusqu'à ce que les arrangements fussent terminés.

(14) Après l'accord intervenu, les Tripolitains furent obligés de quitter le port de Chio. Les *présents honnêtes*

mes chargés d'un coup de vent sous l'isle de Tinos où nous avions mouillé. Nostre câble rompist et nous passâmes au travers de toutes les isles pendant la nuit et fort heureusement, mais non pas sans peur de nous briser. Nous nous rendîmes de bonne heure à Milo, où estoit le rendez-vous.

Monsieur du Quesne nous y joignit le mesme jour. On envoya une tartane repescher notre ancre et Sebbeville fust détaché pour aller à Zante et à Céphalonie. Je ne scay pourquoy on nous y envoya, si ce n'est pour nous rafraischir et nous gorger de fruits et de vin muscat. Saint-Just, garde-marine, y mourut d'une fièvre chaude qu'il avoit gagné à la suite d'une indigestion.

Nous revinsmes à Milo, d'où nous repartismes avec Monsieur du Quesne pour la France. Sebbeville, qui avoit obtenu de passer par Malthe, m'y laissa en passant avec un congé. On m'y fist faire vingt-cinq jours de quarantaine, je fus laissé tout seul, débarqué tout nud; mais Monsieur d'Escrainville eût soin que rien ne me manquât ».

Ici, se terminent les quelques pages de cette autobiographie, qui existe peut-être entière ailleurs, car

offerts au Grand Seigneur consistaient en une superbe ceinture de pierreries; deux fauteuils couverts de brocart de France, avec crépines d'or et d'argent; un grand miroir de Venise, renfermant une horloge marquant les heures à la turque; un très grand tapis des Gobelins « peint à fruits et à fleurs sur fond d'or »; douze vestes de brocart d'or et d'argent.



nous croyons que la partie qui a été entre nos mains n'est qu'une copie du XVIIIe siècle. Tels furent les débuts dans la marine de celui qui devint plus tard Commandeur et Lieutenant général des vaisseaux de la Religion.

Son avancement fut rapide. Il s'était fait remarquer par ses aptitudes et son goût prononcé pour les manœuvres navales. Il fut nommé capitaine en 1692.

Après voir servi sous le grand du Quesne, il fit toutes les campagnes de Tourville, qui le garda constamment dans ses escadres. Il eut l'honneur, après la victoire du Cap Saint-Vincent, le 27 juin 1693, d'être envoyé à Versailles par Tourville, pour en porter la nouvelle au Roi. « J'entretins hier, écrit Racine dans une de ses lettres à M. de Bonrepos, assez longtemps M. le Chevalier de Saint-Pierre, capitaine des vaisseaux du Roy, frère du Comte de Saint-Pierre, aussi capitaine dans ce corps, lequel fust cassé il y a deux ans. Je vous dirai, en passant, que Tourville avoit fait fort honnêtement d'envoyer, dans cette occasion, le chevalier de Saint-Pierre et j'espère que la bonne nouvelle dont il est chargé fera peut-être rétablir son frère ».

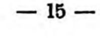
Celui-ci avait, en effet, été cassé pour des fautes et des divergences de vues avec ses supérieurs. Il ne fut pas réintégré dans son grade (15).

(15) Louis Hyacinthe Castel de Saint-Pierre, qui avait commandé plusieurs vaisseaux sous les ordres de du Quesne et de Tourville, renonça à suivre sa carrière. Il se retira

Après avoir servi brillamment pendant vingt-quatre ans dans la marine royale, le Chevalier de Saint-Pierre entra dans l'État-major de l'Ordre de Malte et devint bientôt Lieutenant-général. Son expérience, ses qualités d'organisateur et de manœuvrier le firent remarquer et il rendit d'importants services pour la répression des corsaires barbaresques. A partir de 1705, il fit plusieurs campagnes sur les vaisseaux de l'Ordre et se signala dans de nombreuses rencontres. Il fut investi de la Commanderie de Piéton, en Flandre. « Le commandeur de Saint-Pierre a été, dit un manuscrit de la Bibliothèque Nationale, l'un des chevaliers qui ont le plus contribué à rétablir, dans l'Ordre de Malte, une escadre de vaisseaux contre les corsaires de Barbarie. C'est le premier qui l'ait commandée comme Lieutenant-général, après avoir été chargé de faire construire les vaisseaux à Toulon. Tout le monde sait combien cette escadre a diminué la piraterie des corsaires barbaresques et les ravages qu'ils faisaient sur les côtes d'Italie ».

Le chevalier de Saint-Pierre se donna tout entier à cette tâche et y consacra la fin de sa vie. Nous allons résumer, d'après ses *Journaux de Bord*, les campagnes qu'il fit, avec Jean-Bart, sur l'*Alcyon*, en 1696 et 1697, ainsi que ses services, en qualité de Lieutenant-général, sur les vaisseaux de l'Ordre de Malte.

de l'ordre de Malte et épousa Jeanne de Kerven, d'une vieille famille bretonne.





La campagne de 1696 est une des plus glorieuses de Jean-Bart et le combat qu'il livra aux Hollandais, au large du Texel, est un des plus brillants de sa carrière. Le chevalier de Saint-Pierre y prit une part des plus honorables. Le récit qu'il en fait, vivant et animé, a une allure et une sincérité que l'on ne rencontre pas dans les rapports écrits par la suite.

Ses campagnes sur les vaisseaux de l'Ordre nous le montrent remplissant sa charge avec un courage et une habileté que le Grand Maître savait apprécier et dont il lui envoya souvent le témoignage, notamment pendant le siège d'Oran.

Campagne de 1696

On sait qu'à cette époque Louis XIV voulait essayer d'une diversion en Angleterre. Bien que la bataille de La Hougue et les événements qui la suivirent ne lui eussent laissé qu'un faible espoir de rétablir les Stuarts sur le trône, il résolut cependant de tenter une nouvelle expédition en faveur de Jacques II.

Il fallait pour cela attirer les forces ennemies dans la mer du Nord et protéger les opérations (16). Il désigna Jean Bart pour prendre le commandement d'une division formée dans ce but à Dunkerque. Des instructions furent envoyées à l'intendant

(16) M. de Châteaurenault et M. Gabaret devaient se rejoindre dans la Manche pour chasser les Anglais, qui croisaient toujours devant Calais.

de ce port et le 6 avril 1696, l'escadre était à peu près en mesure de mettre à la voile.

Jean Bart avait reçu les ordres du Roi le 22 mars: on lui donnait le commandement de sept vaisseaux et d'un autre, armé en brûlot. L'intendant avait été obligé de désarmer plusieurs bâtiments pour équiper le *Maure*, sur lequel le commandant mit son pavillon. Dans la plupart de ses précédentes croisières Jean Bart avait monté l'*Alcyon*, de 38 canons, fin voilier avec lequel il était sorti vainqueur de rudes combats. Cette fois, il réserva ce vaisseau, l'un des meilleurs de son escadre, au Chevalier de Saint-Pierre, dont il avait apprécié le mérite.

Le reste de la division se composait du *Mignon*, de 44 canons, capitaine de Saint-Paul; du *Jersey*, de 40 canons, capitaine d'Oroigne; du *Comte*, de 44, capitaine de Menneville; de l'*Adroit*, de 40, capitaine de La Ville-Luizan; du *Milfort*, de 36, capitaine La Bruyère de Court; et du *Tigre*, de 36, armé en brûlot et commandé par le chevalier de la Pommarède.

Le Roi d'Angleterre résidait en ce moment à Boulogne et vint voir l'escadre avant son départ.

Les ennemis venaient de bombarder Calais, sans plus de résultat que dans les tentatives précédentes (17); mais quatorze vaisseaux, dont plusieurs de

(17) Le 4 avril 1696, les Anglais avaient envoyé six bombes sur Calais. L'une d'elles était tombée sur les glacis de la citadelle. Pendant la nuit suivante, deux cents petits ou grands bâtiments quittèrent le port et allèrent se réfugier dans les ports voisins.



premier rang, tenaient la mer sur la côte et fermaient tous les passages. C'est dans ces conditions que Jean Bart se décida à mettre à la voile.

Nous allons suivre maintenant le *Journal de Bord* du Chevalier de Saint-Pierre. Il porte pour titre : *Journal de ma navigation en* 1696 : *commandant* l'Alcyon, *sous les ordres de M. Bart, au départ de Dunkerque.*

« Aujourdhuy, 17 may 1696, nous avons appareillé, à dix heures du soir, de la rade de Dunkerque, avec sept frégates de guerre, un bruslôt et deux câpres; les vents estant S. S. O., le temps clair.

Nous avons pris nostre route à l'Est, rangeant la coste de Newport. M. Bart avoit eu soin de faire placer des pescheurs qui luy marquoient la route avec des feux. Nous sommes passés au travers des bancs, par la passe de l'Est, sans aucun accident et sans estre aperçus de seize vaisseaux de guerre anglois et hollandois, mouillés au N. et au N. E., à dessein de nous observer.

La nuit a esté peu tranquille. Nous estions tous le boute-feu à la main, en résolution de nous bien battre, mais n'ayant point envie d'en venir aux mains.

Le 18, à la pointe du jour, les vents se sont rangés à l'O., assez frais, à faire trois lieues par heure. Sitost que nous avons esté sortis des bancs, nous avons fait le N. A 8 heures du matin, les pilotes se sont estimés à vingt lieues environ N. et S. de Dunkerque.

A dix heures, le commandant a mis en panne, avec

pavillon de conseil. Tous les câpres se sont rendus à son bord, où, après avoir parlé sur les rendez-vous, il nous a monstré les avis qui venoient de Hollande, sur l'arrivée et le départ des flottes. Ces avis roulent tous sur la flotte qui fait la pesche de la baleine et la flotte de Moscovie, tant celle qui fait retour, que celle qui doit partir ».

Nous ne transcrirons pas littéralement le *Journal de Bord* qui, jour par jour, presque heure par heure, donne la route tenue, le régime des vents et la voilure établie. Nous résumerons les faits secondaires et les variations journalières, pour laisser la parole au commandant de Saint-Pierre sur les faits principaux.

Après avoir été obligée de mouiller le 19 mai, par suite d'une saute de vent, l'escadre appareilla le 20, à deux heures du matin. Une demi-heure après, le *Mignon* signala une flotte de trente-cinq voiles, et, un peu plus tard, l'*Adroit* reconnut treize vaisseaux sous le vent des nôtres. On se trouvait alors à cinquante-deux lieues de Dunkerque. Le 21 et le 22, on donne la chasse à ces navires, qui, finalement, sont reconnus pour des Danois à destination de Londres.

Le surlendemain, la route se modifie :

« Le 23, le commandant a mis la flamme d'ordre et nous a envoyé des rendez-vous nouveaux. Couru jusqu'à huit heures du soir à l'E. S. E.. Après avoir reviré au soleil couchant, nous portons au N. N. O. et nous faisons la mesme route toute la nuit ».

Le 25, l'escadre est aux abords du Dogger-



Bank (18); une grosse mer oblige les vaisseaux à tenir la cape le 27 et le 28. Le 29, on chasse deux bâtiments qui, sur le coup de canon de senonce, hissent le pavillon danois. On envoie un canot à bord de l'un d'eux pour avoir des renseignements.

Le 30, l'escadre se trouve à vingt lieues du Texel (19). Par suite des avis recueillis, le commandant hisse pavillon de conseil. Les capitaines se rendent à bord du *Maure* et Jean Bart leur annonce qu'une flotte hollandaise de cinquante voiles, escortée par des vaisseaux de guerre, doit partir incessamment de Norwège. Un signal est convenu.

Jusqu'au 2 juin, rien de particulier.

« Le 2, sur les cinq heures du matin, on a vu huit ou dix bâtiments sous le vent. Chassé dessus. Reconnus pour danois et suédois. Ils venoient de La Rochelle et estoient chargés de sel. Ils nous ont dit que les mesmes vaisseaux qui nous bloquaient à Dunkerque, estoient encore devant les passes; qu'on parloit du siège de Dunkerque; que le Prince d'Orange estoit repassé à La Haye; qu'ils avoient trouvé l'armée ennemie dans la Manche, au nombre de soixante navires de guerre, et quantité de petits bâtiments à la suite.

(18) Dogger-Bank : (Banc des Chiens). Vaste banc de sable dans la mer du Nord, entre le Danemark et l'Angleterre. On y pêche le hareng en grandes quantités.

(19) Ile de la mer du Nord à l'entrée du Zuyderzée, sur la côte de la Hollande et à 3 kilomètres de la pointe du Helder. En 1795, la cavalerie française, manœuvrant sur la glace, s'empara d'une flotte hollandaise retenue par les glaces auprès de cette île.

Sur les huit heures, nous avons parlé à un autre danois qui venoit de Norvège. Il y avoit huit jours qu'il estoit parti de Christiania et y avoit laissé une flotte hollandoise dont nous avions desjà un avis. Cette flotte doit estre escortée par des frégates de 40 canons. Ils attendent, pour partir, une autre flotte, qui doit sortir de la mer Baltique et qui a encore quelques convoys avec elle.

Cela nous a fait prendre la route pour aller au devant. Nous faisons de la voile, avec les deux huniers et la mizaine, les vents à l'E. S. E. ».

Le 4, deux danois, venant de Hambourg et chargés d'eaux-de-vie pour Bergen, annoncent qu'une flotte va prochainement partir de Hambourg pour Cadix, sous l'escorte d'un vaisseau de 50 canons.

« Le 5, reviré de bord et mis au plus près, à dessein de nous establir sur une autre croisière, celle-ci ne pouvant plus rien valoir, parce que l'on nous y scait.

Le 6, nous avons reviré à la pointe du jour et porté au nord. A huit heures, le commandant a parlé à une fluste suédoise. Aussitost, nous sommes arrivés et avons forcé de voiles à l'E. N. E.. Apparemment la fluste avoit donné des nouvelles de la flotte de Norwège. Elle a dist qu'elle estoit partie le mesme jour qu'elle (c'était le 3), pour venir se joindre à l'autre. Nous avons continué à chasser jusqu'à qu'à quatre lieues de terre, au N. N. O. du cap Lindenaès, où nous avons trouvé plusieurs bâtiments suédois et danois, l'un desquels nous a dist que la flotte attendoit encore les convoys d'Amsterdam; que la

flotte de Moscovie n'estoit pas passée et qu'on ne l'attendoit que vers la fin de l'autre mois ».

Le 8, un autre navire suédois avertit l'escadre qu'une flotte de 150 bâtiments escortés par huit vaisseaux de guerre, allait sortir d'Amsterdam pour se rendre dans la mer Baltique.

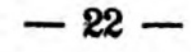
Le 10, deux corsaires de Dunkerque passent à contre-bord. Le 11, on se trouve à 20 lieues de Gröningue (20). Le 13, huit danois, qui sortaient du Texel, donnent avis que la flotte de la Baltique, escortée de dix vaisseaux de guerre, était prête à partir. Le conseil est assemblé à bord du *Maure* et l'on prend la résolution de l'attendre. On est à 25 lieues du Texel.

Le 14, le 15 et le 16, malgré la brume et la proximité des côtes, l'escadre se tient au plus près du vent, gardant la même croisière.

« Le 17, reviré à l'E. et chassé sur une fluste suédoise à laquelle on a parlé. A trois heures après midy, descouvert cinq bâtiments à l'avant de nous et une corvette au vent, à laquelle on a fait des signaux. Elle n'y a point répondu. On a scu, par la fluste suédoise, l'arrivée de Monsieur de Chasteaurenault à Brest, avec la prise de deux vaisseaux de guerre anglois devant Cadix. Elle venoit de Lisbonne.

Sur les quatre heures, on a vu une flotte au vent

(20) La pointe de la province de Gröningue, formée par l'embouchure de l'Ems.





qui arrivoit vent arrière. Elle estoit de plus de cent voiles.

Sur les sept heures du soir, on a parlé à quatre danois qui estoient en avant de la flotte. Ils nous ont dist que c'estoit bien la flotte de Norwège et de la mer Baltique, escortée par sept vaisseaux de guerre. Ils disoient qu'il y en avoit trois de 54 à 60 canons et les autres de 40.

Monsieur Bart a hissé la flamme et a tenu le conseil. Il a esté résolu que le *Maure*, le *Jersey* et le *Mignon* aborderoient les trois plus gros; que l'*Adroit* et le *Comte* aborderoient les autres; que l'*Alcyon* et le *Milfort* se rangeroient bord sur bord avec le *Jersey* ou le *Mignon*, selon qu'ils croiroient en avoir besoin pour renforcer leurs équipages; que le bruslot serait prest avec ses artifices, et que, sy on n'avoit pas besoin de luy, on luy feroit son signal de liberté de manœuvre pour donner dans la flotte.

Le tout ainsy réglé et résolu, chacun alla à son bord se mestre en estat. Nous sommes demeurés en panne jusqu'à une heure après minuit.

Le 18, on a fait servir avec les deux huniers, portant au N. N. O.. A deux heures, le jour naissant, nous avons reconnu toute la flotte à deux lieues au vent de nous, qui, ayant eu connaissance de nos vaisseaux, a fait les signaux de la cape.

Une corvette de Dunkerque, qui la gardoit a vue depuis trois jours, vint à bord du *Maure*, et l'informa plus amplement que n'avoient fait les Danois, de la force des convoys.

A trois heures, forcé de voiles au plus près, pour





gagner le vent. A quatre heures et demie, le vent gagné, reviré sur eux, mèches allumées.

Monsieur Bart mit aussitost au grand mast le signal d'abcrdage; nous fismes route sur la flotte, vent arrière et toutes voiles dehors.

Les cinq convoys sont sortis hors de la flotte et nous les avons tous reconnus pour Hollandois. Le premier, en teste, étoit le *Comte de Holmes*, de 38 canons, commandé par le sieur Marmaert; le *Weldam* de 38 canons, commandé par le sieur Sweers; la *Maison de Ville de Harlem*, de 44 canons, commandé par le sieur Bokem, qui étoit le commandant de l'escadre; le *Den-Arent*, de 28 canons, capitaine Hallowin, et le *Saulsdeck*, de 44 canons, capitaine Vanderberg. Ils nous attendoient, les amures à babord, les vaisseaux de guerre sur le front et en ligne, les marchands arrivant vent arrière, forçant de voiles pour gagner au large.

Quand nous nous sommes vus donnant dessus et à bonne distance, Monsieur Bart a mis pavillon d'ordre de bataille, sçavoir : le *Jersey*, le *Comte*, l'*Alcyon*, le *Maure*, le *Mignon*, le *Milfort* et l'*Adroit* en ligne de file.

Ensuite, au rapproché, chacun y a esté de sy bonne volonté que les premiers ont abordé ceux qui se sont présentés.

Les Hollandois se tenaient beaupré sur poupe, sans laisser d'intervalles dans leur ligne. Il eust esté très difficile de les traverser, aussy Monsieur Bart gouverna droict sur le commandant hollandois.

Le *Maure*, qui avoit une marche supérieure, nous

despassa et donna bord à bord sur le *Den-Arent*, qui suivoit immédiatement le *Harlem*. Il luy lacha toute sa bordée qui lui causa de fortes avaries.

Toutefois, ce vaisseau, en dérivant, vint s'abattre en travers de nous, et son feu, nous prenant par l'arrière, auroit pu devenir dangereux. Monsieur Bart fist aussitost faire un grand feu de mousquetterie du haut de sa gallerie, ce qui obligea le *Den-Arent* à amener son pavillon. Le *Milfort* envoya une chaloupe avec Monsieur de Vieux-Champs, lieutenant de vaisseau, pour l'amariner.

Dans ce temps, Monsieur Bart avoit prolongé le *Harlem*, qui plia sous son feu et ne pust éviter l'abordage (21). Monsieur Flagmorton, volontaire anglois, sauta le premier à bord, suivi de Messieurs de Combourg, de la Thouelle, Cornille Bart et des autres officiers qui firent si bien qu'en l'espace de quelques minutes, le vaisseau fust emporté.

Pendant que Monsieur d'Oroigne, avec le *Jersey*, s'adressoit au *Comte de Holmes*, j'avois fait mettre la barre sur le troisième vaisseau de teste, le *Weldam*, auquel j'envoyais ma bordée à portée de pistolet. Dans ce moment, je fis jetter les grappins et mon

(21) Jean Bart écrivait peu et mal : il dictait presque toujours ses rapports, brefs et concis, à un secrétaire. Dans celui qu'il adressa au Roi après ce combat, voici tout ce qu'il dit pour son compte : « Pour ce qui me regarde en particulier, après avoir fait rendre celui de vingt-quatre pièces (le *Den-Arent*) par le canon et la mousquetterie, j'enlevai le commandant à l'abordage qu'il ne refusa pas, et ensuite je donnai dans la flotte avec l'escadre ».



monde sauta à bord du hollandois.

Le combat s'engagea sur le gaillard d'avant; les Hollandois, fort éprouvés par mon feu de mousquetterie, se réfugièrent sur l'arrière, où ils tinrent assez longtemps. Mais, sur le point d'estre forcés, ils crièrent mercy. Je fis amariner la prise et l'envoyai sous le vent.

Le *Comte de Holmes* venoit aussy d'amener pour le *Jersey*. Monsieur de Saint-Paul, sur le *Mignon*, fut moins heureux avec le *Saulsdeck*, auquel il s'estoit adressé. Au moment où il lui présentoit le travers pour l'aborder de long en long, ce vaisseau luy lascha une sy furieuse bordée que presque toutes ses manœuvres furent hachées et son gouvernail désemparé. Ne pouvant plus aborder le hollandois, il lui donna sa bordée à bout portant, ce qui fist que celuy-ci amena son pavillon à demy. Monsieur de Saint-Paul se tint vergue à vergue pendant une demy-heure, sans que l'autre voulut amener tout à fait. De plus, le *Saulsdeck*, ayant ralingué ses voiles, prit le vent, toutes fois, sans pouvoir empescher que son beaupré ne s'accrochast dans le couronnement du *Mignon*.

Celuy-ci brassa ses vergues et, passant sous le vent, se mist en travers de son adversaire, qui, balayé par une bordée de mitraille, amena tout à fait son pavillon. Cependant, quoique amené, il ne laissa pas de tirer encore trois ou quatre coups de canon sur l'*Adroit*, qui se trouvoit derrière Monsieur de Saint-Paul. Monsieur de La Ville-Luizan luy respondit de toute sa bordée qui le mist en fort mauvais estat.

Les canots du *Mignon*, criblés par les boulets, estant hors de service, Monsieur de La Ville-Luyzan, envoya une chaloupe qui amarina le *Comte de Holmes* et le *Saulsdeck*.

Tous les vaisseaux ennemis estant rendus, Monsieur Bart mist le signal de chasser sur la flotte. Le *Milfort* et le *Comte* y avoient desjà donné et avoient bruslé plusieurs marchands. Le *Maure* les suivit dans le moment, le brûslot peu après et trois ou quatre corvettes de Dunkerque, qui s'estoient mêlées dans la flotte pendant le combat, firent de mesme.

Le *Mignon* a chassé aussy de son costé. L'*Adroit*, le *Jersey* et l'*Alcyon* l'ont fait aussy tost qu'ils ont pu ravoir une partie de leurs équipages qui avoient sauté dans les vaisseaux hollandois. Nous prîmes une trentaine de flustes, chargées de bois, de blé, de goudron et de marchandises diverses, qu'on se mist en devoir de brûsler, une fois les matelots retirez. Les corsaires de Dunkerque s'emparèrent de quelques autres et eurent le temps de s'esloigner avec leurs prises.

A ce moment, on avoit descouvert, à environ deux lieues, une flotte au vent, dont une vingtaine de bâtiments s'estoient destachés et arrivoient vent arrière sur nous.

Monsieur Bart, qui s'en méfia avec raison, fist cesser la chasse et mist pavillon de ralliement. Nous nous rendîmes à son bord : il nous dist qu'il jugeoit les treize vaisseaux qui avoient le cap sur nous, pour vaisseaux de guerre, dont cinq au-dessus de soixante canons et les autres de trente-cinq à cinquante, et

qu'il falloit adopter des mesures en conséquence (22). Les marchands pris ayant esté brûlez, il fust convenu qu'on agiroit de mesme pour les vaisseaux de guerre, marchant mal et totalement désemparés.

Il fist retirer au plus viste tous les équipages de ces vaisseaux et renvoya quasi tous les Hollandais, qui estoient presque un millier d'hommes, dans la petite frégate de 26 canons, après avoir fait mouiller les poudres et enclouer le canon. Il ne garda que les capitaines et fist mettre le feu aux prises dans le temps que les vaisseaux ennemis, qui venoient vent arrière, mirent en panne à une lieue au vent à nous. Malgré leur nombre et la supériorité de leurs forces ils n'osèrent approcher qu'après qu'ils eurent assisté à l'incendie.

Pour lors, les voylà à chasser, vent largue, toutes voiles dehors, sur notre escadre. Mais, Monsieur Bart, avec ses deux huniers à mi-mast, attendit que tout fust consumé et fist ensuite sa route sans haste, donnant le temps à tous nos vaisseaux de le rejoindre.

(22) Les vaisseaux hollandais qui n'osèrent pas s'attaquer à l'escadre de Jean Bart et s'arrêtèrent dans leur poursuite, représentaient cependant une force considérable. Il y avait 2 vaisseaux de 72 canons, 1 de 66, 2 de 64, 3 de 50, 2 de 46, 1 de 40 et 1 de 34. L'incendie des vaisseaux capturés, d'une partie de la flotte marchande, les préparatifs et les transbordements se passèrent à la vue de la flotte ennemie, à moins d'une demi-lieue. Ce ne fut qu'aux tourbillons de flamme et de fumée qui consumaient leurs navires, que les Hollandais prirent le vent, pour s'approcher des Français. Mais il était trop tard et d'ailleurs ils n'avaient pas l'intention d'engager le combat.

Quand nous fûmes réunis, nous fismes porter, avec les deux huniers et la mizaine à l'O. S. O., les vents estant au N. N. O.

Les Hollandois ont fait route sur nous pendant toute la nuit : le 19, à quatre heures du matin, on les a encore aperçus du haut des masts. Le calme est venu. Chascun a songé à se raccommoder. On a scu nos pertes dans l'action. Nous avons perdu le pauvre chevalier de Cargrais, capitaine en second sur le *Maure* et Bochart, sur le *Jersey;* un garde-marine, tué sur le Maure, quinze matelots ou soldats et environ une vingtaine de blessez.

Sur l'*Alcyon*, j'ai eu du Fremet, sous-brigadier des gardes, emporté par un boulet de canon, trois hommes tués et douze blessez. Le *Mignon* a eu beaucoup de monde hors de combat et le *Jersey* aussy (23). Lessieurs du Conseil, Lieutenant de vaisseau, d'Estapes et Jouan, gardes-marines, ont été blessez, dont un l'a esté dangereusement.

J'ay fait mettre de l'ordre dans le vaisseau, dont les hauts avoient assez souffert. On a rechangé les voiles, épissé les manœuvres et jumellé les masts, chascun selon ses besoins.

Le soir, les vents estant venus à l'O., nous avons porté au N. et au N. N. E. pendant toute la nuit, pour

(23) La perte des Hollandais en hommes d'équipage et en officiers fut considérable. Ils eurent deux ou trois cents tués ou blessés : le capitaine Bokem, commandant l'escadre, le sieur Hallowin, commandant le *Den Arent*, furent tués. Le sieur Marmaërt, commandant le *Comte de Holmes* et le sieur Sweers, commandant le *Weldam*, furent blessés.



reprendre notre croisière sur le cap Lindenaës ». (24)

On voit, par ce récit pris sur le vif, que le combat avait été rude et bien disputé. Tout le monde avait fait son devoir et le rôle de M. de Saint-Pierre avait été des plus honorables.

La belle attitude de Jean Bart, attendant de pied ferme l'escadre ennemie, du double de la sienne et ne se retirant qu'à l'instant où toutes les prises et les vaisseaux de guerre capturés étaient brûlés et coulés, excita en France un légitime orgueil. Elle avait aussi causé aux ennemis une si vive impression qu'ils n'avaient même pas osé continuer leur poursuite.

Reprenons maintenant l'analyse du *Journal de Bord.*

Le 20 juin, l'escadre se trouve à vingt lieues du Texel. On joint un bâtiment danois, dans le dessein d'y mettre le reste des prisonniers pour les renvoyer en Hollande. Mais le danois se rend à La Rochelle et l'on est obligé de garder les prisonniers.

Jusqu'au 28, rien de particulier, sauf un coup de vent qui dure pendant toute la journée et la nuit du 24 au 25 juin.

« Le 28, aperçu trois bâtiments et nous leur avons parlé. Ils viennent de Norwège. Ils ont laissé onze vaisseaux de guerre à Fleker (25) ou à une lieue de

(24) Cap à l'extrémité méridionale de la Norvège, sur le côté nord de l'entrée du Skager-Rack.

(25) Fleker ou Flekerfjord, port du sud de la Norvège, à peu de distance du cap Lindenaës, en remontant vers le Nord.

là. La flotte de la mer Baltique y est entrée avec cinq autres convoys.

On a partagé, sur quatre de ces bâtiments, une partie de nos prisonniers et tous les officiers. On doit les débarquer à Newcastle, en Écosse.

Le 29 et le 30, on maintient la croisière.

Le 1er juillet, à la pointe du jour, vu la terre : c'est le cap Lindenaës. Fait route pour Fleker, le vent au N. O.

M. Jamin, armé en course sur une frégate de 16 canons, nous a joint dans l'après-midy. Il y a seize jours qu'il est parti de Dunkerque et il n'a rien rencontré. Il va croiser sur les Orcades et doit venir nous rejoindre dans quinze jours.

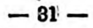
Le soir, nous avons doublé le cap Lindenaës. Calme pendant toute la nuit.

Le 2, Monsieur Bart a pris le parti d'aller relascher à Kongelf (26). Nous y sommes entrés le soir. C'est un port fort étroit, mais très sûr. On s'y amarre à terre.

Le 3, nous avons débarqué le reste des prisonniers et nous avons mis des futailles à terre, pour les faire remplir de bière.

J'ay visité mon esperon et l'ayant trouvé tout bri-

(26) Kongelf : port norvégien à l'entrée du Kattégat, faisant face à la pointe danoise de Skagen. Dans ce port, beaucoup mieux protégé par sa situation que Fleker, l'escadre se trouvait à l'abri de toute tentative des ennemis. Les vaisseaux, outre les avaries et le manque de vivres, débarquèrent cent quatre-vingts malades.



sé, j'ay pris la résolution de le faire sauter jusqu'à la première lieure du beaupré.

Nous sommes restés à Kongelf jusqu'au 21 juillet, qui a esté le temps nécessaire pour nous rafraischir et prendre la bière qui nous estoit nécessaire. J'ay escrit deux fois en France : l'une, par le Danemarck; l'autre, par des corsaires qui avoient relasché dans ce port, avec une prise flessingoise.

Tous les vaisseaux ont mis à la bande, les uns sur les autres et, après les avoir frottés jusqu'à la quille, nous avons suiffé sept à huit planches chascun. Je tirois, avant de partir, 14 pieds 9 pouces derrière et, devant, 10 pieds et demy.

Le 22, à la pointe du jour, nous avons mis à la voile et nous sommes sortis les uns après les autres. Sur les huit heures du matin, tous les capitaines estant assemblés, le commandant a donné les rendez-vous.

La *Vaillante*, frégate de Monsieur Jamin, qui estoit venu nous rejoindre, est sortie avec nous, pour suivre nostre destinée. »

La croisière est reprise.

Le 23 juillet, par coup de vent et grosse mer, le grand mât de hune de l'*Alcyon* se fend à quatre doigts au-dessus du chouquet. Il faut dégarnir les huniers et le perroquet et faire une réparation de fortune.

Le 27, on se trouve à dix lieues de Bergen (27).

(27) Bergen : port norvégien sur la mer du Nord, dans la province de ce nom, dont il est le chef-lieu.

Le 28, le vent se monte et le 29, il tourne à la tempête. L'*Alcyon* est obligé d'amener ses vergues sur le pont et de se mettre à la cape. Le temps devient affreux. La grand voile se déchire de bout en bout en la carguant.

Le 30, l'escadre ne compte plus que cinq vaisseaux. Le *Jersey* et le *Mignon* manquent.

Sur le soir, l'*Alcyon* chasse sur deux voiles qui paraissent à l'horizon et reconnaît heureusement les deux frégates qui rallient l'escadre.

Du 30 juillet jusqu'au 15 août les vaisseaux croisent toujours sur les côtes de Norvège. Le temps, un moment favorable, devient mauvais vers le 13, et, pendant cinq jours, la mer est démontée.

Le 15, un accident arriva, qui dut être très pénible pour M. de Saint-Pierre. Il avait pris à son bord un des fils du marquis de Longaulnay, qui, on s'en souvient, avait tenu M. de Saint-Pierre sur les fonts baptismaux. Ce malheureux jeune homme tomba à la mer, au cours d'une manœuvre, à trois heures de l'après-midi. Les vagues étaient tellement fortes et le vent si violent, qu'il fut impossible de mettre un canot à la mer. M. de Saint-Pierre vit le fils de son parent se noyer sous ses yeux, sans qu'il fût permis de lui porter secours.

Le 19, le vent se calma, mais l'escadre était fort éprouvée.

« Le commandant hisse pavillon de conseil pour connoistre les besoins de chaque vaisseau. Le *Comte* manquait de biscuit. Le *Maure* et le *Mignon* luy en

ont donné pour le rendre égal aux autres. Il avait, en outre, son grand mast de hune rompu et son grand mast fendu. L'*Adroit* avoit une vergue du petit hunier brisée; le *Maure* son gouvernail rompu et son avant faussé. Le beaupré du *Mignon* étoit éclaté et son mast de mizaine estoit en mauvais estat ».

Malgré les avaries des vaisseaux on fut obligé de tenir la cape pendant plusieurs jours. Le 25 août, les vents étant favorables, on se dirigea sur Bergen, avec l'intention d'y relâcher, si c'était possible. Au jour naissant, un bâtiment suédois, aperçu la veille, arriva sur l'escadre, demandant du secours. Jean Bart envoya sa chaloupe avec du monde pour effectuer les réparations nécessaires.

On s'approcha ensuite de Bergen; mais les pilotes ne parurent pas, bien qu'on leur fît les signaux habituels. Il fallut s'éloigner et passer la nuit à la cape.

Le 26, un coup de vent sépara les vaisseaux et causa de nouvelles et de graves avaries. Le 27, au matin, l'*Alcyon* se trouva seul avec le *Jersey* et l'*Adroit*. Le soir, le *Mignon*, le *Milfort* et le *Tigre* rallièrent. Il ne manquait plus que le *Comte* et le *Maure*.

Ils reparurent le 28, dans l'après-midi. Mais il devenait impossible de continuer la croisière. On avait été obligé de jumeller le grand mât du *Mignon*, fendu au ras du pont; le *Tigre* faisait beaucoup d'eau et son monde se relayait aux pompes. A deux heures, le commandant mit la flamme d'ordre et l'on tint conseil. Il fut résolu qu'il était impossible de

tenir plus longtemps la mer et qu'on rentrerait en France.

La traversée de retour était périlleuse. Les Anglais avaient une flotte de douze vaisseaux croisant sur le Dogger-Bank, et une autre de vingt-quatre tant aux abords de Dunkerque qu'à l'entrée de la Manche. Il fallait tromper la surveillance de ces flottes, toutes trop fortes pour l'escadre de Jean Bart et éviter les éclaireurs anglais qui sillonnaient la mer du Nord. Une division navale hollandaise croisait aussi au large du Texel.

Jean Bart prit ses mesures en conséquence et sut si bien dérober sa marche aux ennemis qu'il se trouva, sans rencontre fâcheuse, aux abords de Dunkerque, par une nuit noire et sans lune, dans les premiers jours de septembre.

Au matin, on découvrit la croisière anglaise à deux lieues sous le vent. Mais Jean Bart n'avait plus rien à craindre et il entra dans le port sans autre incident. Ses vaisseaux, fatigués et très avariés, avaient besoin de réparations urgentes. Les équipages furent débarqués et les navires remis à la direction du port.

M. de Saint-Pierre quitta l'*Alcyon :* il pouvait à bon droit se montrer satisfait du résultat de sa campagne. S'il s'éloigna du navire qu'il avait si brillamment commandé, ce ne fut pas pour longtemps. Comme nous allons le voir, il reprit, l'année suivante, le commandement de sa frégate, sur le désir de Jean Bart, qui lui marquait une estime particulière.

Ajoutons que tous les buts de l'expédition avaient été atteints. Non seulement une escadre hollandaise avait été prise à l'abordage et brûlée, ainsi que quarante bâtiments marchands richement chargés, mais la pêche du hareng, source de revenus considérables pour les Provinces-Unies, avait été rendue impossible. De plus, cinq mois durant, les Alliés avaient été forcés d'entretenir, dans la mer du Nord, cinquante-deux vaisseaux, divisés en trois escadres.

A la suite de cette glorieuse campagne Jean Bart fut nommé chef d'escadre de la Province de Flandre, à la place du marquis de Langeron, passé lieutenant-général des armées navales.

Campagne de 1697

En 1697, après de longues négociations et des intrigues très embrouillées qu'il serait trop long de résumer ici (28), Louis XIV avait réussi à faire élire

(28) Le roi de Pologne, Jean Sobieski, était mort le 17 juin 1696, laissant trois fils, les princes Jacques, Alexandre et Constantin. La reine, Marie d'Arquiem, française de naissance, avait eu beaucoup de part aux affaires pendant les dernières années du règne. La noblesse polonaise s'était toujours réservé le droit d'élire ses souverains : c'était une chance pour chacun des palatins d'arriver au trône. De plus, comme l'élection se faisait à prix d'argent, c'était aussi une occasion d'amasser des richesses et l'on pouvait dire que cette fière nation mettait, pour ainsi dire, son trône à l'encan. Il se trouva que les trois fils de Sobieski furent écartés et que la partie se joua entre le prince de Conti et l'Électeur de Saxe.

au trône de Pologne, un prince de sa maison, M. de Conti.

Cette élection avait été obtenue à prix d'or et n'avait pas réuni une très forte majorité dans la Diète. Les seigneurs polonais avaient d'abord pensé à élire Jacques II et s'étaient ensuite prononcés en faveur de Frédéric-Auguste, électeur de Saxe, qui conservait toujours de nombreux partisans.

L'affaire avait été menée par notre ambassadeur, l'Abbé de Polignac, secondé par l'Abbé de Châteauneuf, qui lui avait apporté des sommes considérables. Cette élection, tenue par une partie des seigneurs comme douteuse, obligeait Louis XIV à prendre des mesures rapides afin de ne pas laisser le temps aux Polonais de revenir sur leur vote.

Frédéric-Auguste soutenait, en effet, qu'il était élu et usait de moyens, qui devinrent plus tard trop efficaces, pour s'assurer l'armée et les suffrages du peuple.

François-Louis, prince de la Roche-sur-Yon et de Conti, second fils d'Armand de Bourbon et neveu du Grand Condé, avait trente-deux ans lorsqu'il fut présenté comme candidat au trône de Pologne. C'était un homme d'esprit et de grande sagacité que le maréchal de Luxembourg et le Grand Condé avaient en haute estime comme général et chef d'armée. Mais le Roi conserva contre lui des préventions que rien ne put fléchir et l'éloigna toujours de sa Cour et du commandement de ses troupes (29). Il était

(29) Ce prince, qui avait des qualités incontestables et



bien aise de s'en débarrasser en l'envoyant en Pologne.

M. de Conti s'y prêtait, du reste, de très mauvaise grâce et opposait toutes les lenteurs possibles à son départ. C'était, disait-on, à cause de sa maîtresse, Madame la Duchesse de Bourbon, dont il répugnait fort à se séparer, bien qu'il courût à la Cour de vilains bruits sur ses mœurs et que Saint-Simon ait écrit, dans ses *Mémoires*, cette phrase qui tendrait à les accréditer : « M. le Prince de Conti, passant pour être quelque peu Italien, fut accusé d'amour de plus d'une sorte et c'était un de ses prétendus rapports avec César. Quoi qu'il en soit, peu d'hommes furent plus heureux et plus secrets ».

Il fallut pourtant se décider : les Polonais se scindaient de plus en plus en deux partis et M. de Polignac se montrait inquiet.

Au mois de juin 1697, Jean Bart reçut l'ordre de prendre le commandement de l'escadre destinée à porter le Prince à Dantzig. Il se rendit aussitôt à Dunkerque. M. de Pontchartrain avait ordonné l'armement de dix vaisseaux de haut bord. Mais Jean Bart, informé du but de l'expédition, fit désarmer

savait se faire écouter par tous ceux qui l'approchaient, était pourtant d'un égoïsme outré ; il se montrait courtisan avide et implacable ennemi. Il n'aimait pas grand' chose et ne croyait à rien. Malgré tous ces défauts, il conservait une merveilleuse puissance de séduction. Ajoutons qu'il avait les épaules trop hautes, le col penché et le rire niais.

les vaisseaux et ne voulut que six frégates, parce que, ayant à traverser les flottes anglaises et hollandaises, il se croyait plus sûr de sa manœuvre avec des bâtiments légers et bons marcheurs, qu'avec de grosses unités.

La mission imposée était si périlleuse et sa bonne exécution dépendait tellement de l'expérience et de l'habileté de ce grand marin, qu'on renonça à lui rien prescrire à ce sujet. M. de Pontchartrain ne lui donna pas d'instructions. Il lui remit seulement une lettre du Roi, qui lui ordonnait de transporter le Prince de Conti à Dantzig.

Les bâtiments choisis par Jean Bart étaient l'*Adroit*, le *Jersey*, le *Comte*, le *Milfort*, l'*Alcyon* et la *Railleuse*, frégate de même force que les premiers, sur laquelle il mit son pavillon. Ces bâtiments avaient tous une marche supérieure et des qualités nautiques que le commandant avait éprouvées dans ses précédentes croisières (30). Ils étaient sous les ordres des mêmes capitaines. M. de Saint-Pierre avait repris le commandement de l'*Alcyon;* il s'était rendu à Dunkerque dès les premiers jours de juin.

L'armement avait commencé le 10. Tout était prêt au mois d'août, mais le Prince se fit attendre. Il arriva enfin le 5 septembre (31), et le 6, à minuit,

(30) Jean Bart commandait la *Railleuse* en 1688 et en 1689.

(31) M. de Boursin, intendant du port, écrivait le 6 septembre à M. de Valincourt: « Monseigneur le Prince de Conti arriva hier ici, sur les quatre heures de l'après-midi, en bonne santé. Tout était prêt pour son embarquement;



le vent et la marée étant favorables, Jean Bart mit à la voile.

Voici comment M. de Saint-Pierre note cette sortie dans son *Journal*.

« Nous sommes restés à Dunkerque jusqu'au 4 septembre, que nous sommes allés mouiller en rade : l'*Adroit*, le *Jersey*, le *Comte*, le *Milfort*, l'*Alcyon* et la *Railleuse*.

Monsieur le Prince de Conti s'estant embarqué le 6, à 9 heures du soir, nous avons mis à la voile, le 7, à une heure après minuit, sous le cammandement de Monsieur Bart, avec les vaisseaux cy-dessus nommés, et deux corvettes, la *Volage* et la *Flèche*.

Il y avoit seize vaisseaux ennemis mouillés au N. de Dunkerque, à 6 lieues. Les vents estoient S. O.. Nous avons passé par la passe de l'Est. Nous n'avons rien vu pendant la nuit. Nous avions nos sabords fermés et nos feux éteints; mais les cannoniers estoient à leurs pièces, le boute-feu à la main.

A la pointe du jour, on a descouvert deux bâtiments sous le vent, que nous avons jugés corsaires. Ils nous attendoient pour sortir des bancs.

Nous avons fait plusieurs routes différentes entre

mais 200.000 écus, qu'il fait conduire en or sur des surtouts, n'ont pu faire autant de diligence que sa personne et n'étaient pas encore arrivés cette nuit. Ce Prince porte encore pour 18.000 livres de lettres de change sur Dantzig et 600.000 livres de pierreries; ainsi cela fait 3 millions, de sorte que tout cela, joint à sa personne, à son mérite, doit produire de bons effets, s'il peut arriver heureusement et à propos ».

les bancs. Quand nous en avons esté dehors, nous avons porté au N., avec vent frais, à deux lieues et demy et trois lieues par heure.

Sur les huit heures du matin, on a descouvert dix vaisseaux mouillés au vent et deux sous le vent. Nous estions pour lors à environ 15 lieues de Rotterdam. Monsieur Bart a fait signal de serrer la ligne et de forcer de voile. Il y avoit trois vaisseaux de quatre-vingt et neuf frégates.

Nous avons continué nostre route et passé à deux lieues sous le vent des ennemis, qui ont mis très long-temps à se mestre en mouvement, ce qui nous a fait juger que ce pouvoit estre le Prince d'Orange. Les vaisseaux nous ont paru anglais et trop gros pour nous.

Nous les avons rapidement gagné au vent : à midy, nous avions le Texel à l'E., à environ 22 lieues. Monsieur Bart avait pris ses mesures pour que M. le Prince ne tombât pas au pouvoir des ennemis ».

Ici se place un incident auquel M. de Saint-Pierre fait probablement allusion dans cette phrase et que tous les auteurs qui ont écrit sur Jean Bart ont rapporté dans sa biographie.

M. le Prince de Conti n'avait pas soupçonné le danger. On lui avait dit que les bâtiments aperçus faisaient partie d'un convoi marchand.

A une heure de l'après-midi, l'escadre avait déjà une forte avance : deux heures après, les vaisseaux ennemis étaient hors de vue.

Toutefois, le danger passé, Jean Bart se rendit

auprès du Prince et lui apprit ce qu'il venait d'éviter.

« S'ils nous avaient attaqués, lui dit M. de Conti, ils auraient pu nous prendre ».

Jean Bart lui répondit avec un grand sang-froid : « Oh non ! Monseigneur. Cela était impossible ».

« Et comment donc auriez-vous fait ? » répliqua le Prince.

« Plutôt que de me rendre, reprit Jean Bart, j'aurais fait mettre le feu au vaisseau : nous aurions sauté et ils ne vous auraient pas pris. Le Roi m'a donné l'ordre de ne pas vous laisser tomber aux mains des ennemis. Mon fils se tenoit à la Sainte-Barbe (32), tout prêt d'y mettre le feu au premier signal ».

Le Prince de Conti frémit. « Le remède est pire que le mal, lui dit-il, je vous défends d'en faire usage tant que je serai sur votre vaisseau ».

Heureusement, cette extrémité n'était plus à craindre. Un grain venait de tomber sur l'escadre, qui se trouva le 8, à midi, à quatre-vingt-dix lieues de Dunkerque et sur la pointe du Dogger-Bank.

Le 9, on jeta la sonde : on trouva vingt-cinq brasses. La côte du Jutland était à douze lieues.

Le 10, on aperçoit la terre de Norvège entre Fle-

(32) Selon les historiens de cette campagne, qui l'ont tous affirmé, ce serait son fils Cornille, que Jean Bart avait envoyé dans la soute aux poudres, avec l'ordre de faire sauter le vaisseau dans le cas où il aurait été pris.

ker et le cap Lindenaës. A midi, Jean Bart renvoie la *Volage* à Dunkerque avec des paquets et la correspondance.

La navigation continue sans incident. Le 12, l'île de Lœsö (33) était au S. S. O. et l'escadre au milieu du canal. Le soir, on mouille, sur les dix heures, à deux lieues de terre, par le travers de Varberg (34).

Le 13, on fait peu de route, faute de vent, et le soir, on mouille à peu de distance du cap Kullen. On arrive à Elseneur (35). Nous reprenons le *Journal.*

« Le 14, mis à la voile sur les quatre heures du matin. On a envoyé une chaloupe à Elseneur pour le salut et pour sçavoir des nouvelles. Sur les sept heures, mouillé dans le canal, le vent ne nous permettant pas de refouler le courant.

Relevé à onze heures et rangé la coste de Danemarck jusqu'à une lieue du chasteau d'Elseneur. Monsieur Bart a mis la cornette : je ne sçay quelle response on luy a faite pour le salut.

(33) Lœso : île danoise qui se trouve presque au milieu du Kattégat, plus rapprochée toutefois de la côte du Jutland que de la côte de Suède.

(34) Varberg : port suédois dans la province de Gothland.

(35) Elseneur : ville danoise de l'île de Seeland. Port sur le Sund, à l'endroit le plus resserré de ce détroit, en face de la ville suédoise d'Helsinborg. Sa rade est sûre et spacieuse. Avant 1857, tous les navires s'y arrêtaient pour payer au Danemarck les droits de passage. La ville est entourée de remparts et de fossés, dominés par la forteresse de Kronborg. Sur une colline voisine se trouve le château de Marienbourg.



Vers six heures du soir, nous avons passé devant Elseneur à portée de mousquet du Chasteau. Le commandant a salué de trois coups de canon : on a respondu coup pour coup, ainsi qu'au Chasteau d'Helsimborg qui a salué de deux.

Nous avons ensuite salué le Roi de Danemarck de vingt et un coups; un yacht de guerre du Roi, qui estoit dans la rade, a salué de tous ses canons. On lui a respondu de toute la seconde batterie.

M. de Bonrepos, ambassadeur et M. de Cour-Mailloc sont venus à bord du commandant (36). Le Roi et la Reine estoient sur une terrasse du Chasteau, avec un grand nombre de courtisans, pour nous voir passer.

Nous rangeâmes la terrasse à portée de mousquet. Leurs Majestés purent voir le Prince de Conti, qui se tenoit sur la dunette avec Monsieur Bart et Monsieur de Bonrepos. Monseigneur fist tirer quinze coups de canon, en passant devant la terrasse, pour saluer la Reine, qui luy fist rendre ce salut par neuf coups.

L'escadre passa en ordre de bataille au milieu de

(36) Cette réception avait été concertée entre le Roi de Danemarck et M. de Bonrepos, ambassadeur auprès de Sa Majesté. C'était une attention marquée et un bon procédé du Roi ; car, peu de jours auparavant, un agent de l'électeur de Saxe, le sieur Rose, était arrivé à Copenhague et avait fait demander au Roi, de la part de son maître, de s'opposer au passage du Prince de Conti. Il avait apporté avec lui 6.000 écus pour faire appuyer ses instances auprès des ministres. Il ne réussit, ni auprès des ministres, ni auprès du Roi, qui remit son audience après le passage de l'escadre française.

nombreux bâtiments marchands et de cinq ou six vaisseaux de guerre hollandois. Il y avoit un monde énorme sur le rivage, qui nous tesmoignoit beaucoup de sympathie.

Nous avons sçu, par Monsieur de Bonrepos, qu'il estoit arrivé depuis quatre jours, un envoyé de Monsieur de Saxe, pour solliciter le Roi de Danemarck, son beau-frère, de ne pas donner passage à Monseigneur le Prince de Conti, embarqué sur l'escadre de Monsieur Bart (37). Sa Majesté danoise, qui avoit eu plusieurs conférences avec nostre ambassadeur, a remis à luy donner audience jusqu'après nostre passage.

Nous avons aussy appris que les affaires de Pologne estoient en bon estat, et que la dernière diète avoit esté en faveur de Monseigneur le Prince de Conti.

Nous avons mouillé le soir, entre Copenhague et Elseneur, par les sept brasses, bon fonds de sable vazant. »

Le 15, on jette l'ancre devant Copenhague.

« Monsieur Stoken, vice-amiral de Danemarck a envoyé demander permission à Son Altesse de lui venir faire la cour. On a destaché la *Flèche*, pour retourner en France, quoyque du Barrail ait représen-

(37) Bien que le Prince de Conti fût tenu à la plus grande réserve, puisque son passage devait être secret, il fit porter cependant ses compliments à la Reine et aux Princesses de Danemarck, par l'intermédiaire de M. de Bonrepos. Outre les facilités accordées pour son passage, le premier maître d'hôtel du Roi de Danemarck lui avait envoyé de la glace et deux bâteaux chargés de rafraîchissements.

té qu'elle faisoit beaucoup d'eau. On n'a pas eu égard à sa remonstrance ».

Le 17, on appareille et l'on mouille le soir au sud de Salthom, pour attendre la *Railleuse*, qui était restée à Copenhague.

Après une navigation très pénible, contrariée par les vents et une mer démontée, qui obligent de mouiller souvent à l'abri des côtes, l'escadre atteint, le 26 juin, la pointe d'Héla (38), qui commande le golfe de Dantzig.

A deux heures, on jette l'ancre à trois quarts de lieues des jetées. Les forts saluent de trois coups de canon, qu'on rend aussitôt.

M. de Saint-Pierre se montre sobre de renseignements sur ce qui se passa entre M. le Prince de Conti et les seigneurs polonais. La politique n'est pas absolument à sa place dans un *Journal de Bord*. Voici les quelques réflexions qu'il se permet :

« Je ne dirai presque rien de nostre séjour dans la rade. Les seigneurs polonais vinrent à bord du Commandant saluer le Roi et l'assurer de leur dévouement. Mais ils exigèrent, pour gagner le concours de l'armée et lever de nouvelles troupes, des sommes tellement considérables (39), que Monsieur de Conti hésita toujours à s'engager plus avant.

(38) La pointe de Héla est formée par l'extrémité de la longue bande de sable, appelée le Putziger-Nehr, qui ferme au nord la rade de Dantzig.

(39) L'abbé de Polignac, qui fut rendu responsable de l'échec du Prince de Conti, avait cependant prévenu le

La situation dans ce pays estoit loin d'estre sure : la ville de Dantzig n'estoit pas de nostre parti. Les choses allèrent mesme sy loin que plusieurs de nos officiers furent insultés et que l'on fust, par représailles, obligé de mestre la main sur quelques bâtiments chargés pour la ville. Les magistrats firent aussitost fermer les portes et retinrent plusieurs de nos matelots et domestiques que les habitants maltraitèrent et despouillèrent de tout.

L'Électeur de Saxe, soutenu par les troupes et une grande partie du pays, avoit fomenté des troubles qui rendirent la position de Monseigneur de Conti très difficile ».

De plus, la saison s'avançait : l'escadre ne pouvait rester plus longtemps dans la rade où elle risquait d'être retenue par les glaces (40). M. de Conti,

Roi : « Il est certain, écrivait-il, que tout ceci ne se terminera pas sans guerre. l'Électeur de Saxe estant trop embarqué pour céder, à moins qu'il n'y soit forcé. Ainsi Votre Majesté doit voir aisément, comme je pris la liberté de le lui représenter par ma lettre du 6 août, qu'il faudra beaucoup plus de fonds pour éteindre la scission, qu'il n'en aurait fallu pour accomplir simplement les promesses qu'on a trop fait attendre ».

(40) Les fonds que le Prince avait à sa disposition étaient trop restreints et Louis XIV refusait d'en envoyer avant que le concours des troupes ne fût assuré. Les Sapieha, seigneurs influents, qui avaient promis l'appui de l'armée de Lithuanie, mécontents des retards apportés dans le paiement des sommes élevées qu'ils exigeaient, trahirent la cause du Prince de Conti. « Ce changement m'étonna fort, écrivit l'abbé de Polignac ; je le fis savoir au Prince, qui

renonçant à sa royauté éphémère, se décida à retourner en France.

Il est certain que la tiédeur du Prince, l'insuffisance des moyens mis à sa disposition par Louis XIV, le refus de paiement de lettres de change et l'infidélité d'un grand nombre de seigneurs dont notre ambassadeur se croyait assuré, entravèrent et ruinèrent toutes les mesures prises.

« Le 9 de novembre, écrit M. de Saint-Pierre, nous avons appareilé pour le retour. L'*Alcyon* a reçu l'ordre de porter Messieurs les ambassadeurs à Stettin, et le *Milfort* ordre d'escorter les bâtiments de Dantzig qu'on avoit arrestés. Les vents estant à l'E., louvoyé jusqu'au soir pour doubler la pointe d'Héla.

Le 10, à dix heures du matin, nous avons reconnu Bornhoml et à cinq heures du soir l'isle de Rügen ».

M. de Saint-Pierre débarqua à Stettin l'Abbé de Polignac et sa suite. Il remit à la voile en emportant les dernières dépêches de l'ambassadeur.

A partir de cette date, le *Journal* ne contient plus qu'un résumé sec et rapide de la navigation au jour le jour.

Elle fut excessivement dure et très longue. L'état de la mer et les vents contraires retardèrent long-

eût plusieurs conférences avec les Sénateurs. Ils ne surent eux-mêmes que dire et comme la saison fort avancée oblige l'escadre de V. M. à quitter la rade en peu de jours, ce Prince a résolu de s'en retourner avec elle, plutôt que de mettre pied à terre sans troupes réglées, ni place de sûretè meilleure que Mariembourg ».

temps l'escadre. Après avoir passé le Sund, une affreuse tempête dispersa les vaisseaux et les rejeta sur les côtes de la Norvège. Jean Bart, avec une partie des frégates, réussit à gagner Dunkerque le 10 décembre 1697 et le Prince de Conti débarqua le même jour.

L'*Alcyon* arriva peu de temps après et fut désarmé. Le rôle de M. de Saint-Pierre au côté de Jean Bart était terminé. Ce grand marin mourut, en effet, l'année suivante, emporté par une fluxion de poitrine, au moment où il surveillait l'équipement d'une nouvelle escadre.

Celui qui, dans cette affaire, porta le poids du ressentiment de Louis XIV, fut l'Abbé de Polignac. Il le méritait peu, car les moyens qu'on avait mis à sa disposition étaient insuffisants (41) et, s'il y avait eu des fautes commises, elles ne lui étaient pas personnelles.

Il était resté à Stettin, n'osant pas rentrer en France sans être rappelé. A la fin de décembre, il reçut du Roi la lettre suivante : « Monsieur l'Abbé de Polignac, j'apprends par votre lettre du mois dernier que vous estes auprès de Stettin lorsque j'estois persuadé que vous reveniez avec mon cousin le Prince de Conti; c'estoit le seul parti que vous

(41) M. de Polignac, dans l'intérêt même de l'élection du Prince de Conti, avait été obligé de faire aux Seigneurs Polonais des promesses beaucoup trop considérables. Mais il ne pouvait rester au-dessous de l'offre des autres concurrents et c'est ce que la Cour de Versailles ne voulut jamais accepter.



aviez à prendre, et il estoit aisé de juger que vous n'auriez désormais aucun service à me rendre dans le voisinage de la Pologne. L'infidélité des Polonais s'est trop fait connoistre pour m'engager à leur donner aucun secours pour défendre leur liberté. Il y a lieu de croire qu'elle sera bientôt opprimée par celui qu'ils ont appelé à régner sur eux; mais je n'ai nul dessein d'entrer dans les divisions que l'on peut prévoir, avec beaucoup de raison, au sein de ce royaume. Je diffère cependant à m'expliquer de mes intentions jusqu'à l'arrivée de mon cousin, le Prince de Conti. Comme l'expérience m'a fait voir le peu de fondement que je devois faire sur les avis qu'on m'a donnés jusqu'à présent de l'estat des affaires de Pologne, c'est de lui seul que j'attends d'estre esclairé de la vérité de toutes choses.

« Le seul ordre que j'ai à vous donner est de revenir incessamment dans mon royaume, de m'escrire aussitost que vous y serez rentré et d'attendre, sur la frontière, que je vous fasse savoir mes intentions ».

L'Abbé de Polignac obéit sans retard : aussi bien lui tardait-il de liquider une situation pénible. Arrivé sur la frontière, il trouva une lettre de cachet qui l'exilait dans son abbaye de Bonport. Il ne s'en émut guère et ce fut, pendant cet éloignement, aisément accepté, qu'il composa son poëme de *L'Anti-Lucrèce*, sorte de gageure faite, au cours d'une discussion avec Bayle, sur les mérites de cet auteur.

II

Campagnes sur les vaisseaux de la Religion

Jusqu'en 1703, M. de Saint-Pierre continua son service sur les vaisseaux du Roi. En 1704, il passa à Malte, où il devait terminer sa carrière. Le Grand Maître (42), dont il était connu, le chargea, ainsi que nous l'avons dit, de faire construire et d'armer une escadre, dont il lui donna le commandement (43), avec le titre de Lieutenant-Général.

Sa première sortie eut lieu le 1er avril 1705. Nous allons la résumer brièvement. M. de Saint-Pierre parcourut les ports de la Méditerranée, longeant toutes les côtes et surveillant étroitement les rivages des régences d'Alger, de Tunis et de Tripoli.

Campagne de 1705

« Nous sommes sortis le 1er avril, à la pointe du jour, remorqués par les galères. Le *Saint-Jean*, le

(42) Raymond Perellos de Rocafuli; Bailli de Négrepont. Il avait été élu le 7 février 1697.

(43) C'est également à cette date que le Chevalier de Saint-Pierre fut nommé Commandeur de la Commanderie Magistrale de Piéton, en Flandre, près de Valenciennes. Cette Commanderie appartenait auparavant au Bailli de Lorraine, qui fut tué, en 1704, à la bataille navale de Malaga, gagnée par le Comte de Toulouse.

A cette bataille fut aussi tué le marquis de Belle-Isle Érard, chef d'escadre, qui avait épousé une des sœurs du Chevalier de Saint-Pierre.

Saint-Jacques, la *Sainte-Catherine* et le *Saint-Joseph* estant dehors, on s'est tenu bord sur bord pour attendre son Excellence qui est venu, sur la Capitane, avec trois autres galères. On l'a salué, en sortant du port, d'une descharge de mousquetterie et de quinze coups de canon par vaisseau.

Il est entré sur le *Saint-Jean* à trois heures et demie. Il m'a fait l'honneur de me mettre en possession et de me faire reconnoistre. Après avoir visité le vaisseau et y estre resté une heure et demie, il s'est rembarqué. Je suis allé sur le *Saint-Jacques* et sur la *Sainte-Catherine*, comme délégué de S. E., pour mettre en possession Messieurs de Mareuil et de Langon. Ces cérémonies estant faites, nous avons fait servir et porter au nord, accompagnés d'un petit vaisseau françois qui porte toutes les hardes de vingt ou vingt-deux Chevaliers embarqués sur nos vaisseaux ».

Le 2, on tient conseil à bord du vaisseau amiral, le *Saint-Jean :* on lit les instructions; on donne les signaux et les rendez-vous, ainsi que les règlements de police à bord. La croisière est ensuite reprise.

Le 8, on est à l'ouvert du cap Bon (44) et de Bizerte; le lendemain, le *Saint-Jacques* fait signal de trois vaisseaux qu'on n'aperçoit que du haut des mâts. A minuit, branle-bas sur l'escadre. Le 10, on continue la chasse : la côte de Barbarie est en vue. Le lendemain, on manœuvre pour gagner le vent et arriver sur eux.

(44) Raz-Addar, ou Cap Bon: extrémité orientale nord de la Tunisie, à l'entrée du golfe de Tunis.



« C'estoit trois Tripolins de 20 à 30 pièces de canon, qui cherchoient à rallier un de leurs ports, pour s'y mettre à l'abri. A 3 heures, le *Saint-Jacques* joint le plus gros à portée de canon et luy lasche sa bordée. L'autre luy respond par un violent feu de mousquetterie et de canon. Le *Saint-Joseph* prenoist son erre pour l'aborder de long en long, quand le vent, desjà très faible, manqua tout à coup. Le Tripolin en profita pour armer ses avirons de galère et se mettre hors de portée. Le nôtre ne put le suivre.

Pendant ce temps, je m'estois avancé entre la terre et les barbaresques, pour leur couper la retraite; mais le calme vint m'immobiliser et je ne pus qu'envoyer de loin une bordée qui ne fit aucun effet.

Le calme nous retint toute la nuit et, à la pointe du jour, les Tripolins estoient hors de vue. La crainte du calme et des courants qui portent à terre, nous fist prendre le parti de revirer, après avoir entendu l'avis des officiers ».

La croisière s'établit sur les côtes de Sardaigne. On mouille à Cagliari le 12 et MM. de Simiane, Guerrero et Zamorra vont à terre complimenter le Vice-Roi. Celui-ci était parti faire le tour de l'île, mais il leur « fist faire toutes sortes d'honnestetés et offres » des provisions nécessaires.

Le 18, l'escadre remet à la voile et croise sur les Baléares. Elle rencontre deux vaisseaux français, l'*Invincible* et le *Parfait* (45). On se salue et on se

(45) Ces deux vaisseaux étaient commandés, le premier,



visite. A Palma (46), où le commandant débarque, le Vice-Roi leur fait « d'excellents traitements. Il a l'honneur d'estre parent de S. E. et il a un frère dans l'Ordre, ce qui le rend fort porté de bonne volonté pour la Religion. Il vient voir les vaisseaux dans une felouque fort propre : on salue du canon et un lieutenant luy donne la main au bas de l'échelle, le capitaine en haut et moy sur la lisse ».

On lui offre le « chocolat »; il visite tout de fond en comble et repart très satisfait. Les Jurats de Palma envoient aussi une députation.

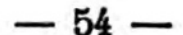
Le 23, on appareille pour aller sur la côte d'Espagne. Le 27, on arrive à Denia (47), sous le cap Saint-Antoine. Le commandeur de Zamorra y débarque, avec deux prêtres espagnols qui se trouvaient à bord des vaisseaux. On rend les honneurs au Gouverneur de la ville qui vient en visite.

Jusqu'au 4 mai, l'escadre croise sur les côtes de Valence et d'Alicante, sans découvrir de bâtiment suspect. Le 10, on chasse un Flessinguois de 22 canons qui gagne la côte d'Afrique. Le 11, le calme empêche toute poursuite. « Sur le *Saint-Jacques*, on a jetté à la mer un homme mort pendant la nuit. Après l'avoir ouvert, on luy a trouvé un polipe considérable dans le cœur ».

par le marquis de Rouvroi et le second, par le Chevalier de Château-Morand.

(46) Chef-lieu de l'île de Majorque et des îles Baléares.

(47) Port de la province de Valence, en face de l'île d'Yviça.



Le 15, l'escadre est devant Alméria (48) et fait route, pendant quelque temps, avec une frégate française, la *Galatée*, qui se rend à Toulon avec des officiers et des gardes de la marine. On mouille à Alméria : le 16, visite au Gouverneur de la Ville, qui la rend de suite et qui vient dîner à bord du *Saint-Jean*.

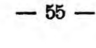
Le 17, l'escadre reprend la mer et le 24, elle jette l'ancre aux îles Fromentières (49). « On a envoyé le lendemain les canots à Yviça. Nous avons appris que, le 5 de ce mois, une tartane venant d'Alger, y avoit laissé six bâtiments qui se carénoient. Il y en avoit deux pour aller, chargés de bombes, du costé de Tunis, deux autres, pour aller, chargés de bled, en un autre endroit et deux plus petits qui devoient aller en course sur le cap Corse ».

Le 28, malgré une mer démontée, on reconnaît Monjuich et Barcelone. On y mouille à dix heures du soir. Le Major va faire compliment au Vice-Roi qui envoie également offrir ses services. « Nous avons embarqué sept chevaliers passagers. Le soir, deux bateaux, chargés d'officiers de marine françoise, qui viennent de Gibraltar, estant arrivés à bord, nous les avons embarqués pour les conduire jusqu'en veüe des costes de Provence. M. le Provéditeur (50)

(48) Port de la province de Grenade, non loin du cap de Gâte.

(49) Formentera, au sud de l'île d'Yviça.

(50) Provéditeur de la mer : agent chargé par l'Ordre des fonctions de caissier et de payeur de l'escadre. Il s'occupait aussi des approvisionnements de toute nature.



ayant représenté que le service de l'Ordre demandoit qu'un vaisseau touchast à Marseille, nous y enverrons le *Saint-Jacques*, quand nous serons à portée. Nous partons le 2 juin ».

Navigation ordinaire jusqu'au 6. On reconnaît les îles d'Hyères et, le 7, on se trouve entre Fréjus et Saint-Tropez. « Le 7, à la pointe du jour, nous avons Bregançon (51) par le travers. Nous sommes venus mouiller vers les six heures, en rade d'Hyères. Le *Saint-Jacques* est parti pour Marseille avec M. le Provéditeur ». On y reste jusqu'au 10.

« Nous avons débarqué tous les officiers françois avec leurs hardes. Nous avons envoyé le canot à Toulon, pour en porter un qui estoit très malade. Le Major s'est embarqué avec pour aller faire compliment à M. l'Amiral, en cas qu'il y fust, ou au Commandant. Le 8, le canot est revenu : M. le Comte de Sebbeville (52), chef d'escadre des vaisseaux du Roy, s'est rendu à bord et je l'ai reçeu à disné. Il est resté assez longtemps. On luy a tiré neuf coups de canon à son départ ».

On appareille le 10 pour aller croiser sur la Corse. A Calvi, on apprend que les Barbaresques n'ont point paru. La mer est si grosse que l'on est obligé

(51) Ile et fort de Bregançon situés dans la rade d'Hyères.

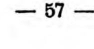
(52) Le Comte de Sebbeville était le cousin-germain de M. de Saint-Pierre. En 1704, il commandait le vaisseau *l'Amiral* de 92 canons, comme chef d'escadre, sous les ordres du marquis de Langeron, qui montait le *Soleil-Royal*, dans la flotte du Comte de Toulouse.

de gagner Livourne où l'on mouille le 18. Le Gouverneur envoie son carrosse à M. de Saint-Pierre, qui se rend au Palais. Après l'échange des compliments, il va visiter les fortifications de la ville, qui lui paraissent fort belles.

Le lendemain, il y a un incident avec le commandant de deux frégates anglaises, ancrées dans le port.

« Ayant sçu que nous avions quelques anglois sur nos vaisseaux, il nous a fait faire instances pour les luy rendre. J'ai respondu que le peu que nous avions s'estoit engagé volontairement; que je croyois à propos qu'ils fissent le voyage; après quoy, la Religion ne retenoit personne par force, ils pourroient prendre tel parti qu'ils voudroient. Il m'a fait dire qu'il ne pourroit pas s'empescher d'en informer la Reyne et je luy ai respondu que S. M. estoit trop juste pour ne pas apprécier mes raisons ».

Le 20, au moment de partir, arrive le Commandeur Sansedorio, qui venait de Florence, de la part de Mgr le Grand Duc, pour faire donner aux vaisseaux de la Religion tout ce dont ils auroient besoin. Ils espéraient les voir rester en rade plus longtemps. M. de Saint-Pierre charge le Commandeur de ses remerciements pour le Grand Duc. « Je luy fais sçavoir aussy l'instance du capitaine anglois et ma response, afin qu'il en pust informer l'envoyé d'Angleterre, qui pourra prévenir la Reyne sur la vérité du fait ».





Le 23, on est devant Porto-Vecchio (53). « Le 25, de grand matin, on met la flamme d'ordre pour avertir les vaisseaux de tirer quinze coups de canon chascun, dans le temps de l'Elévation. On a mis le pavillon et le *Saint-Joseph*, sur lequel on dist la messe, nous a fait signal quand on l'a commencée. A l'Elévation, tous les vaisseaux ont salué. A la fin de la messe, on a fait trois descharges de mousquetterie ».

Pendant plusieurs jours, les vents contraires retardent l'escadre qui n'entre que le 28 à Porto-Vecchio. Elle y trouve des vaisseaux espagnols chargés de troupes qu'ils portent à Barcelone. Ils étaient commandés par un corsaire de Naples, nommé Pepé Fumo, qui avait acquis une certaine célébrité.

« Le colonel est venu le soir à bord, avec une partie de ses officiers; il est revenu le lendemain matin, dans le dessein d'aller à la chasse avec quelques Chevaliers. Comme il faisoit trop chaud, ils ont remis la partie après disné. Le colonel a disné à bord avec cinq officiers de son régiment. C'est un cousin germain du Prince de Castiglione, général de la cavalerie de Naples. Sur les 4 heures, ils se sont embarqués pour la chasse. Ils sont partis le 30, jour où nous avons esté ralliés par la *Sainte-Catherine* et le *Saint-Joseph*.

Le 2 juillet, nous avons appris, par une tartane, venant de Tunis, que la peste est terrible dans cette

(53) Civitta-Vecchia : port du Latium, sur les côtes d'Italie, non loin du cap Linaro.

ville et que quatre vaisseaux et une caravelle sont sortis, il y a moins de quinze jours, pour croiser sur le cap Bon, en attendant que le camp d'Alger soit arrivé devant Tunis ».

Le 3, une tartane française relâche à Porto-Vecchio. Pour se mieux renseigner, M. de Saint-Pierre envoie le Chevalier de Cintray parler au patron de cette tartane. Celui-ci confirme l'avis donné précédemment, ajoutant que les vaisseaux barbaresques étaient de 24 à 36 canons et la caravelle de 12.

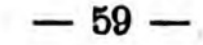
On appareille le 8, au jour. Le 10, on arrive en vue de Porto-Farina (54) et on met le cap sur La Goulette. Il y a, en effet, des bâtiments dans le port, mais ils sont désarmés. Le cap Bon doublé, l'escadre est, le 12, en vue de Girgenti (55) où elle envoie faire des provisions.

Le 13, à midy, le *Saint-Joseph* signale onze voiles. M. de Saint-Pierre chasse dessus, mais ne parvient pas à s'en rapprocher. Le soir, il est en face de Malte. « Un brigantin est venu nous joindre de la part de S. E., pour nous donner avis que les vaisseaux, chassés par nous, estoient six Algériens, un Tripolin, une tartane calabroise et une fluste vénitienne; que nos galères estoient sorties pour nous chercher du costé de la Pantellaria. Il nous ordonne de nous y rendre au plus tost ».

L'escadre repart le lendemain : on rallie les galè-

(54) Porto-Farina : petit port en face de l'ancienne Utique, à l'entrée du golfe de Tunis.

(55) Girgenti : port de Sicile, de la province de Trapani.





res le 18 et M. de Saint-Pierre se rend sur la Capitane et il s'entend avec le « Général des Galères » pour la route à tenir. Le 19, un spéronare (56) de Malte apporte des lettres de S. E. qui donne avis que les Algériens ont été rencontrés par un navire français à quinze milles au large de la côte d'Afrique et qu'ils paraissaient aller « en Ponant. Nous avons estés encore informés, par une dernière lettre, que S. E. avoit destaché deux autres bâtiments pour suivre les ennemis et reconnoistre leur route et qu'on nous en ferait sçavoir des nouvelles sur Pantellaria ».

On tient conseil et on décide l'ordre de bataille au cas où on rencontrerait les ennemis. Le vent faiblit et les galères sont obligées de remorquer les vaisseaux.

Le 21, on atteint Pantellaria (57), mais on ne découvre rien. Le 22, une tempête se déclare et tous les navires sont forcés de relâcher à Malte, où ils entrent le 23, à cinq heures du soir.

Le 26 juillet, après avoir caréné et nettoyé les vaisseaux, M. de Saint-Pierre ressort. Le 30, il se met à la recherche de sept vaisseaux algériens qui s'étaient encore montrés devant Malte. Il suit leur trace jusqu'à la côte d'Afrique où il apprend qu'ils se sont réfugiés dans leurs ports. Voyant qu'on a manqué les corsaires, le Conseil est assemblé à bord

(56) Bâtiment de faible tonnage, très léger et très rapide.

(57) Ile appartenant à l'Italie, dans le Canal qui sépare la Sicile de la Tunisie.

de la Capitane et le Général est d'avis, avec M. de Saint-Pierre, d'aller croiser sur les côtes de Sardaigne.

Le 4 août, on se trouve en face du cap de Pula (58). Le 5, l'escadre mouille en rade de Cagliari. Non seulement, il ne fut pas possible d'obtenir des renseignements, mais on refusa la libre pratique aux vaisseaux, sous prétexte de maladies. Les vivres étant fort réduits, ainsi que l'eau, l'escadre et les galères regagnèrent Malte le 25, par un temps affreux. Le *Saint-Jean* fut démâté de son grand mât de hune à l'entrée du port. M. de Saint-Pierre était malade et alité depuis plusieurs jours : à partir du 16 août, il n'avait pu ni donner des ordres, ni quitter sa cabine.

Seconde campagne

Depuis le mois d'août jusqu'au mois d'octobre, les vaisseaux restèrent en réparation. Quand elles furent terminées, on procéda à un nouvel armement.

M. de Saint-Pierre, remis de la maladie qui l'avait un moment arrêté, reprit le commandement de l'escadre. Elle mit à la voile le 8 octobre 1705, à quatre heures du soir, avec trois mois et demi de vivres. Les instructions, décachetées en mer, portaient que les vaisseaux devaient naviguer au Ponant et se gouverner selon les avis qu'ils pourraient avoir des endroits où il serait possible de rencontrer les Algériens.

(58) Cap situé à l'entrée du golfe de Cagliari (Sardaigne).



Le 11, au large du cap Bon, on découvre une division française, sous les ordres du Chevalier de Forbin. « Le 11, nous voyons trois vaisseaux, que nous avons reconnus pour le *Trident*, le *Fortuné* et le vaisseau de Brimont. Nous voulions continuer nostre route, mais le Chevalier de Fourbin a reviré sur nous et a tiré un coup de canon, qui nous a fait reporter sur luy ».

« En approchant, nous avons mis pavillon. Il a salué de sept coups de canon : nous avons respondu coup pour coup. Il a envoyé son canot pour nous dire qu'hyer, en rangeant la Galite (59), la forteresse avoit tiré cinq coups de canon et que cela pouvait bien estre des signaux pour des navires en rade. J'ay remercié l'officier et je l'ay prié de dire à M. de Fourbin combien j'estois sensible à l'honneur qu'il avoit fait au pavillon de la Religion; que je ne manquerois pas d'en rendre compte à S. E.. Nous avons couru ensuite quelques bordées ensemble pour nous éprouver. Nous avons trouvé que nous avions de l'avantage sur le *Trident* et sur les frégates. Fourbin a fait porter sur la Pantellaria et nous sur le cap Bon ».

Le 12, l'escadre arrive devant La Goulette (60) et envoie le *Saint-Joseph* prendre langue à quelques bâtiments en rade. Le 14, on apprend que les Algériens ont levé le siège de Tunis; que le Bey était

(59) Petites îles situées en face de la côte d'Afrique et du cap Serrat.

(60) Rade et port de Tunis, avec laquelle La Goulette communique par un canal du même nom.

sorti à leur suite et les avait complètement battus. Sur ces nouvelles, M. de Saint-Pierre, n'ayant plus chance de rencontrer les vaisseaux d'Alger dans ces parages, décide de reprendre la croisière de Sardaigne et des Baléares.

Le 16, un coup de vent « à tout rompre », se déclare. Le lendemain, la *Sainte-Catherine* et le *Saint-Joseph* ont disparu. On se met à leur recherche et on va mouiller dans le golfe de Cagliari, où l'on retrouve le *Trident.* Les avaries sont graves et on répare la mâture des vaisseaux. Le Vice-Roi envoie une felouque : aucun corsaire barbaresque n'a paru. Le soir, il faut doubler les ancres. Pendant deux jours, on attend les deux bâtiments séparés.

Le 21, on appareille malgré le mauvais temps. L'équipage est affaibli par des désertions qui se sont produites à Cagliari. M. de Saint-Pierre écrit au Vice-Roi pour qu'il fasse arrêter les déserteurs. Le 24, on est en vue de Majorque, où l'on retrouve la *Sainte-Catherine.* M. de Langon vient à bord du *Saint-Jean.*

« Il nous a dist que, pendant la nuit du coup de vent, il avoit toujours gardé le *Saint-Joseph* à vue, qu'il estoit démasté de son beaupré, de son mast de mizaine et de son grand hunier. Il luy avoit proposé de l'escorter; mais, dans ce moment, il avoit aperçu un vaisseau qui chassoit sur eux et l'avoit esté reconnoistre. Quand il estoit revenu, à la nuit, le *Saint-Joseph* n'y estoit plus. Il avoit croisé deux jours dans les mesmes parages; puis avoit visité les îles

Saint-Pierre (61), et, en fin de compte, estoit allé du costé des Fromentières et d'Yviça, où le Gouverneur lui dist qu'aucun navire n'avoit paru, mais que l'armée navale des Anglois se trouvoit sur la coste de Catalogne ».

Sur ce rapport, on se décide à croiser entre les Baléares et la côte d'Afrique. On envoie le Major de Marsan, saluer le Vice-Roi. Il revient peu après : une lettre adressée à M. de Scarampi, capitaine du *Saint-Joseph* est laissée à Majorque, avec assignation d'un rendez-vous.

Le 27, les vaisseaux reprennent la mer. Pendant plusieurs jours, on court des bordées entre les Fromentières et la régence d'Alger. Une bourrasque oblige M. de Saint-Pierre à doubler le cap Corse et à s'abriter derrière l'île. Il envoie à terre et apprend que le *Saint-Joseph* a été rencontré par un vaisseau vénitien qui venait de Toulon. Il alloit à Livourne pour se réparer.

Le lendemain, 6 novembre, le temps devient si mauvais qu'on décide, coûte que coûte, d'essayer de gagner Livourne. « Nous y sommes arrivés à cinq heures du soir, en grand danger. Nous avions amené nos vergues et nous avons mouillé par une terrible grosse mer, avec éclairs et tonnerres venant de partout. Le *Saint-Joseph* estoit en rade. M. de Scarampi est venu à bord. Il nous a dist qu'il

(61) Iles situées à l'extrémité sud de la Sardaigne et formant le côté ouest du golfe de Palmas, à l'opposé du golfe de Cagliari.

estoit réparé et qu'il seroit parti aujourd'huy si le temps l'avoit permis ».

M. de Marsan va faire compliment au Gouverneur et l'on décide de remettre tous les Anglais restant à bord des vaisseaux, au Consul de leur nation (62). Pendant les jours suivants, la tempête empêche tout mouvement. Des câbles se cassent et des ancres sont perdues. Quelques navires, qui tentent de sortir, sont obligés de rentrer plus ou moins désemparés. Des forçats profitent du mauvais temps pour voler une chaloupe du *Saint-Jean*, qui était à la remorque et dans laquelle il n'y avait personne. On ne peut la retrouver.

Le 15, le ciel s'améliore et l'on appareille. Le 19, malgré une grosse mer, on mouille dans le golfe de Palma. Le *Saint-Joseph*, dont le grand mât est rompu, va se réparer à Cagliari. Malheureusement un peu au-dessous du cap de Pula, le vaisseau, entraîné par les courants, s'enlise sur un haut-fond. Il peut cependant se relever.

Le Vice-Roi renvoie à bord du *Saint-Jean* tous les déserteurs qu'on avait repris. Jusqu'au 27, on court des bordées au large. Mais une nouvelle tempête, encore plus forte que les précédentes, se déclare Les vaisseaux se font de graves avaries qu'on est obligé de raccommoder tant bien que mal à la mer.

(62) Pendant une précédente relâche, le consul et le commandant d'une escadre anglaise avaient vivement insisté pour que M. Saint-Pierre leur remit tous les matelots de leur nation servant sur les vaisseaux de l'Ordre.



Le 39 novembre, l'escadre réussit à entrer dans le port de Cagliari.

Le Major va remercier le Vice-Roi d'avoir bien voulu renvoyer les déserteurs. On apprend la prise de Barcelone. En entrant, M. de Saint-Pierre avait croisé trois bâtiments français : « nous avons sceu, par le Major, à son retour, que ces trois vaisseaux estoient le *Mercure*, avec M. de Beaucaire; la *Méduse*, avec M. de Saint-Julien et une prise anglaise de 40 canons, estimée trois cent mille escus ». On la conduit à Livourne.

Le soir, le vent fraîchit. Les vaisseaux chassent sur leurs ancres; pendant toute la nuit on court un sérieux danger. Le lendemain, à midi, les câbles se rompent, emportant la poulaine. Le *Saint-Jean* est forcé de se mettre sous voiles et d'arriver au vent. Jusqu'au 6 décembre, une chaloupe restée à Cagliari, ne peut rallier le vaisseau. Elle revient le 7, le vent s'étant apaisé. Pendant deux jours on s'occupe de relever les ancres et les câbles perdus et le 8, on appareille. Impossible de parler à un corsaire français, démâté de son mât de mizaine et de son grand hunier.

Le 9, au jour, le *Saint-Jean* rencontre un vaisseau français, le *Fendant*, commandé par M. de Gineste.

« Il a envoyé un officier à bord. Il est parti de Toulon depuis six jours. Il y estoit rentré pour se raccommoder après s'estre battu contre un Anglois de sa force. Ils s'estoient séparés, sans avantage de part et

d'autre. L'officier est retourné à son bord. Après quoy, nous avons fait route ensemble vers le cap de Pula, à égale voilure. Le *Fendant* allait beaucoup mieux que nous ».

Pendant plusieurs jours, on continue la croisière, courant des bordées du cap de Pula à Bizerte, sans rien rencontrer.

Le 14 décembre, M. de Saint-Pierre se décide à rallier Malte. Il reste seul des bâtiments à ses ordres : les autres ont éprouvé de telles avaries qu'ils ne pouvaient plus tenir la mer. Lui-même avait sa mâture et ses haubans en très mauvais état.

Ce jour-là, l'île de Gozzo (63) fut signalée et le lendemain, 15, le *Saint-Jean* mouillait en rade de La Valette, où il retrouvait les vaisseaux de l'escadre qui l'y avaient devancé.

Ainsi se terminèrent les campagnes de 1705 pendant lesquelles, M. de Saint-Pierre, presque toujours à la mer, avait empêché, par sa présence, les corsaires barbaresques de se livrer, sur les côtes d'Italie et d'Espagne, à leurs pirateries habituelles. Il allait prendre, à peine, trois mois de repos.

Campagne de 1706

En 1706, M. de Saint-Pierre, toujours sur la brèche, reprit le commandement de son escadre. Il mit, à la fin de février, son pavillon sur le *Saint-Jean*.

(63) Petite île située à très peu de distance de Malte, dont elle n'est séparée que par un canal fort étroit.

Sa santé s'était affaiblie et il s'était mal rétabli des fatigues que lui avait causées la campagne précédente. Au moment de mettre à la voile, il fut pris d'une fièvre violente qui l'immobilisa à terre pendant une quinzaine de jours.

Il voulut partir quand même et l'escadre quitta Malte le 15 mars. Nous lui laissons la parole.

« Nous sommes partis de Malte le 15 mars, pour aller du costé du cap Sainte-Marie, chercher la fluste (64) et la convoyer si nous la rencontrions. Dans le cas contraire, nous allons croiser sur l'île de Sapienza (65) et Cerigo, dans la veue d'y trouver des Tunisiens, qui, dit-on, doivent aller à Constantinople. M'estant embarqué avec la fièvre, je n'ai pas eu la force de faire mon journal que ce jourd'huy, 28 mars. Je ne dirai donc que légèrement ce qui nous est arrivé jusque là.

Le lendemain de nostre départ, les vents se mirent au grand frais et nous courûmes quelques jours bord sur bord avec les basses voiles. Le 22, nous gagnâmes enfin le cap Sainte-Marie et je destachai le *Saint-Joseph* pour attérir au cap et y prendre langue. Mais il n'apprit rien.

Le 23, nous estions entre Sainte-Marie et Otrante.

(64) Bâtiment de transport chargé de provisions et de bagages.

(65) Ile située en face de la pointe de la province de Messenie, non loin du golfe de Modon.

L'île de Cerigo se trouve en face du golfe de Marathon, à l'extrémité du Péloponèse.

Nous chassâmes un bâtiment que le *Saint-Joseph* reconnut pour Génois, allant à Venise. Le mauvais temps nous obligea, les jours suivants, à nous mettre à l'abri de l'île de Zante, d'où nous repartîmes le 27, pour le golfe de Coron ».

Le temps contrarie la croisière. On aperçoit quatre vaisseaux dans le golfe de Modon, avec leurs huniers sur le pont, mais on ne peut en approcher.

Le 29, le *Saint-Jacques* casse son grand mât de hune et il est obligé de le remplacer à la mer. Le 30, on rencontre un Hollandais qui ne peut donner aucun renseignement. Pas de changement jusqu'au 2 avril. En approchant, ce jour-là, du canal entre Sapienza et le Venetico, on voit des bâtiments dans la baie. Le *Saint-Joseph* va les reconnaître.

« Après disné, nous avons tenu conseil pour sçavoir si nous devions demeurer dans cette croisière ou retourner sur le cap Sainte-Marie. On a résolu de demeurer icy ».

Pendant plusieurs jours, on court bord sur bord, sans rien découvrir. On accoste, dans le golfe de Modon, deux vaisseaux français, deux tartanes et une polacre qui ne donnent aucun renseignement sur les Barbaresques.

Les vaisseaux doublent le cap Matapan. Le 9, on apprend ce qu'est devenu la flûte.

« Nous avons reconnu un vaisseau vénitien qui alloit à Napoli de Romanie, chargé de blé. Il nous a salué de cinq coups de canon : nous lui en avons rendu trois. Il nous a dist qu'il y avoit vingt jours



qu'il estoit parti de Venise, que nostre fluste estoit mouillée à costé de luy et qu'elle devoit partir le lendemain.

Le 10, à la pointe du jour, nous avons couru sur le cap Matapan et nous avons veu un vaisseau dans le golfe. C'estoit un Vénitien qui venoit de Coron pour aller à Zéa (66). Il nous a dist que nostre fluste devoit estre partie le 28 de l'autre mois ».

Le 11, le vent étant tombé, on tient conseil, après avoir mouillé entre Sapienza et la terre. Un bateau du pays passe à bord. « Il nous dist qu'un Flessinguois avoit pris un vaisseau corsaire avec pavillon espagnol et qu'il l'avoit mené à Céphalonie, démasté ».

Le lendemain, on fait de l'eau et du bois. « Il a déserté trois matelots de nostre chaloupe et un du *Saint-Joseph*. Nous avons embarqué trois Grecs qui sont venus s'offrir pour les remplacer ».

Jusqu'au 17, rien de nouveau.

« Le 17, M. de Marquin, du *Saint-Joseph*, est venu nous dire qu'il avoit parlé à une tartane qui estoit partie depuis huit jours de Smyrne. Elle lui a dist qu'il y estoit entré deux vaisseaux Barbaresques, allant à Constantinople; qu'ils avoient passé par Rhodes; que, dans peu, trois galères sultanes et quatre galères devoient venir à Milo (67) et que l'armée de mer du Grand Seigneur estoit preste à sortir ».

(66) Une des Cyclades, en face de la pointe de l'Attique.

(67) Milo : île des Cyclades, dont la rade est une des plus sûres de l'Archipel.

Le 18, on mouille dans le canal de Cérigo. « Il est venu un Evesque du pays à bord, qui nous a promis de nous faire porter de la viande tant qu'on en voudrait. Il y a 500 chevaux vénitiens à l'herbe à une lieue d'icy ».

Le 21, le *Saint-Jacques* démâte de son petit mât de hune et rompt une maîtresse barre de sa hune de mizaine. Il faut envoyer une chaloupe et du monde pour l'aider.

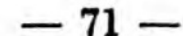
Le 22, on rencontre un vaisseau parti de Malte depuis huit jours, le *Fortuné*.

« Il ne nous a donné aucune nouvelle. A trois heures de l'après-midy, nous avons serré le vent pour reconnoistre un navire qui venoit de Milo, chargé de meules de moulin. Il nous a dist, que, depuis vingt jours, il y avoit à Chio deux Tripolins, avec une prise vénitienne et qu'il ignorait s'il y avoit des galères sultanes dans l'Archipel ».

Jusqu'au 27, on fait route avec le *Fortuné*, en croisant sur Cérigo et le cap Matapan.

« Le 28, une tartane françoise, chargée de blé, partie de Chio depuis quinze jours, nous dist que six galères estoient prestes à sortir de Chio, qu'on y attendoit quatre vaisseaux de Tunis; qu'on disoit que le Grand Seigneur et le Grand Vizir avoient esté estranglés. Nous avons tenu Conseil et nous avons résolu, qu'après avoir fait de l'eau à l'île Sapienza, nous irions du costé du cap Sainte-Marie (68), pour nous

(68) Cap Santa-Maria di Leuca : à l'extrémité sud de la presqu'île de Tarente.





trouver sur la route des Tunisiens, s'ils avoient pris la direction des Calabres. »

L'escadre croise le lendemain une division vénitienne qui tenait la mer dans ces parages et le 30 avril, elle arrive en vue de l'île de Stampalie.

Le 1er mai, on découvre trois vaisseaux sous le vent. Le *Saint-Jacques*, avarié, signale que son mât de mizaine s'est fendu en deux endroits et qu'il est obligé d'aller à l'abri de Sapienza pour se réparer. On lui donne liberté de manœuvre, avec rendez-vous à Malte et on reprend la poursuite des trois vaisseaux.

« Nous avons chassé sur eux. Ils ont cherché à nous esviter. Toutefois, nous avons assez approché d'eux, avant la nuit, pour pouvoir les garder jusqu'au jour, à quoy le *Saint-Joseph* n'a pas peu contribué en allumant ses fanaux.

A la pointe du jour, nous nous sommes trouvés assez près, mais le vent a manqué tout à coup. Le *Saint-Joseph*, avec ses avirons, a fait force pour joindre le plus petit, qui estoit séparé des deux autres. Il y seroit arrivé, si le plus gros, qui estoit un vaisseau de 56 canons, n'eust fait porter dessus à force de rames. Le *Saint-Joseph* et luy se sont envoyés plusieurs bordées de fort loin.

Le troisièsme, dont nous n'estions guère plus à portée de canon, s'est esloigné avec ses rames. Nous luy avons tiré trois ou quatre coups de canon qui ne l'ont pas atteint.

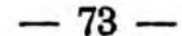
A midy et demie, il s'est monté un peu de vent. Ils

ont mis à l'autre bordée; nous aussy, portant sur eux. Mais, comme ils se sont servis de leurs rames jusqu'à quatre heures, cela nous a un peu retardés. Le vent devenu plus frais, nous a permis de faire bonne route, toutes voiles dehors. Le *Saint-Joseph* s'en est très approché et les a tenus toute la nuit à veüe, en nous faisant des signaux de fanaux et de canon.

Le 3, le commandant nous restoit un peu de l'avant. Le petit avoit fait toutes voiles et fausse route; on ne le voyait plus. Nous n'étions qu'à une demilieue de l'autre. Le *Saint-Joseph* estant entre deux. A six heures du matin, nous luy avons envoyé nostre première bordée; ses deux masts de hune vinrent en bas quasy en mesme temps. A sept heures, nous l'avons joint à portée de pistolet. Nous l'avons rangé bord à bord avec grand feu de mousquetterie et de canon. Mais, comme nous avions un peu trop d'erre, nous l'avons depassé et il nous a rendus ce que nous luy avions presté. Sa mousquetterie estoit six fois plus forte que la nostre. Il voulust nous aborder par l'arrière, et peu s'en fallust que son beaupré ne touchast nostre poupe.

Nous sommes revenus au vent pour le laisser passer et sommes arrivés aussitost pour le saluer de nouveau. La seconde salve fust plus fascheuse pour luy. Nous allâmes avec moins de voiles et luy tirasmes quatre bordées à demie portée de mousquet. Il y respondit assez mal. Nous le despassâmes encore et nous revinmes une troisiesme fois sur luy et cette fois ne le céda pas à la seconde.

Comme nous estions prest à revenir une quatries-



me, son pont estant encombré de morts et de blessés, il cria mercy et mist pavillon blanc. Ils paroissoit avoir difficulté à manœuvrer. Le *Saint-Joseph* avoit fait comme nous et avoit tiré quand nous le dépassions. Dès le commencement du combat, le vaisseau du commandant tunisien avoit mist toutes voiles dehors et s'estoit enfui. Il ne se voyoit plus.

A la fin, la *Sainte-Catherine* nous joignit dans le temps que le nostre se rendit. Le temps estoit trop mauvais et la mer trop grosse pour mettre des chaloupes dehors. Nous dûmes attendre depuis 3 heures après midy jusqu'à la nuit. A ce moment, au risque de rompre le canot, j'y envoyai M. de Cintray, La Romagère, Bonneboscq et Grenneville, avec quatre-vingts hommes. Le coup de vent ayant augmenté pendant la nuit, nous avons esté heureux de l'avoir amariné, car nous l'avons ensuite perdu de veüe.

Le 4, au matin, nous l'avons retrouvé. Il avoit envergué une autre mizaine et il travailloit à la grand voile dont il avoit amené la vergue sur le pont. Nous nous trouvions, par estime, à 53 lieues de Malte.

Le 5, le vent s'estant un peu calmé, nous avons envoyé à la prise des cordages et des poulies dont elle avoit grand besoin. Elle a guindé sa grande voile aussitost que ses haubans ont esté raccommodés et nous avons fait voile sur Gozzo ».

Le Tunisien avait été fort avarié. Sa mâture était hachée et sa marche en était très ralentie. Le 6, M. de Saint-Pierre donna l'ordre à M. de Cintray de s'approcher de la *Sainte-Catherine*, qui le prit en

remorque, après avoir embarqué quatre-vingt cinq esclaves.

Le 7, l'escadre se trouvait à huit lieues de Malte, où elle entra le 8, sans le *Saint-Jacques*, resté en réparation à Sapienza.

Sur l'ordre du Gouverneur, elle ressortit le 11, pour aller à la recherche de la flûte qui n'avait pas reparu, et du *Saint-Jacques*. M. de Saint-Pierre retrouva le premier de ces bâtiments au large du cap Pula et rentra avec lui, le 21, à La Valette. Quant au second, il ne put pas aller à sa rencontre, la fièvre l'ayant repris de nouveau.

M. de Marquin, avec le *Saint-Joseph*, le ramena quelques jours après.

Campagne de 1707

La santé de M. de Saint-Pierre, assez précaire, le retint à Malte pendant le reste de l'année. Les vaisseaux éprouvés par une longue croisière et de nombreux coups de vent, avaient aussi besoin de grosses réparations. Les galères remplacèrent, dans le service de surveillance des corsaires Barbaresques, l'escadre rentrée au port.

Au début de 1707, le Grand Maître organisa une nouvelle expédition dont il confia le commandement à M. de Saint-Pierre, qui voulut partir, aussitôt l'armement terminé, malgré une fièvre dont les accès le tourmentaient fort.

Cette campagne fut, comme on le verra, une des plus dures qu'effectuèrent les vaisseaux de l'Ordre. Le secours qu'ils apportèrent à la place d'Oran, as-

siégée par les Turcs et dépourvue de moyens de défense suffisants, occasionna à M. de Saint-Pierre des difficultés et des embarras de toutes sortes, qui faillirent même amener une rupture entre l'Ordre et la Cour d'Espagne. Les différentes phases de la lutte et les rapports, souvent pénibles, entre le Vice-Roi et le commandant de l'escadre, qui ne voulait pas engager la responsabilité du Grand Maître, sont relatés, jour par jour, et permettent de suivre les divers épisodes de ce siège mémorable. Un détail confirme l'ascendant singulier que la Princesse des Ursins, favorite de la Reine, avait su prendre sur Philippe V et l'autorité qu'elle avait à la Cour. D'autres donnent des aperçus curieux sur les mœurs et les usages de l'époque.

Départ de l'escadre

« Nous sommes partis de Malte le 24 avril 1707, avec les quatre vaisseaux de la Religion et la prise, nommée la *Sainte-Croix*. A peine sortis, le *Saint-Jacques* a fait signal d'incommodité. Nous sommes arrivés sur luy et il nous a crié qu'il craignait pour son beaupré, ce qui nous a fait prendre la route du cap Passaro (69) pour estre à l'abri de la mer. Nous nous sommes tenus par le travers du cap pendant toute la nuit.

A la pointe du jour, nous avons mist pavillon de conseil. Nous avons sceu que le *Saint-Jacques* n'avoit autre dommage que les lieures de beaupré relaschées.

(69) Cap situé à l'extrémité méridionale de la Sicile.

Les capitaines assemblés, nous avons lu les instructions et donné les rendez-vous ».

Jusqu'au 30 avril, rien à signaler dans la croisière. Ce jour-là, le *Saint-Jean* éprouve une avarie dans sa grand vergue, ce qui le force à relâcher à Girgenti, où il va mouiller avec la *Sainte-Croix* et le *Saint-Joseph*. Une chaloupe du premier de ces bâtiments vient à bord du commandant.

« Monsieur le Provéditeur m'escrit que l'ordre du Vice-Roy pour charger les provisions nécessaires n'estoit point encore arrivé, mais que ces provisions estoient sur le quai de la Marine. Nous avons envoyé nos chaloupes pour les embarquer, ce qui s'est fait sans difficulté.

Monsieur le Vice-Roy m'a escrit pour me prier de prendre sur mon vaisseau la famille de Don Manuel de Sylva, qui s'en va Gouverneur à Oran. On avoit despéché un courrier à Monsieur le Vice-Roy, pour luy donner avis de nostre arrivée. Nostre chaloupe est rentrée le lendemain, 2 may ».

L'état de la mer oblige les vaisseaux à quitter le mouillage et à croiser en mer devant Girgenti jusqu'au 6 mai. La *Sainte-Croix*, qui devait prendre un chargement de blé, ne peut entrer dans le port que dans la matinée de ce jour.

« Le 6, la *Sainte-Croix* est allée mouiller à Girgenti, suivant deux lettres du Vice-Roy. Les ordres sont donnés pour l'embarquement du bled. On en chargera six cent palmes.

Le 7, nous avons envoyé toutes les chaloupes pour



ayder à charger. Mais l'estat de la mer a empesché de rien faire. J'ay escrit ce matin à S. E. et au Vice-Roy, qui m'a escrit à midy pour me demander d'embarquer l'Abbé Albareo, qui passe à Oran et de là, en Espagne ».

Le 9, la *Sainte-Croix* peut enfin charger les six cents mesures de blé et l'on répartit sur tous les navires les bagages de Don Manuel de Sylva.

Le 10, les vaisseaux se rendent devant la pointe de Licata (70) ou la *Sainte-Croix* doit prendre un autre chargement, mais elle ne peut commencer à charger que le 13. On envoie dire à M. de Saint-Pierre qu'elle ne pourra pas mettre plus de 1400 palmes dans ses cales et de plus qu'elle fait beaucoup d'eau par l'avant. Des calfats et des charpentiers sont aussitôt expédiés dans la chaloupe, avec ordre, s'il était impossible de boucher la voie d'eau, de venir joindre le reste de l'escadre.

Le lendemain, la *Sainte-Catherine* et le *Saint-Jacques* vont prendre les sept cent palmes de blé que la *Sainte-Croix* a dû laisser, ils rejoindront M. de Saint-Pierre à Malte. Celle-ci escortée par le *Saint-Jean*, rentre au port de La Valette le 15, avec une lettre du commandant pour S. Excellence, qui envoie, le 17, aux vaisseaux l'ordre d'entrer pour faire de l'eau.

La voie d'eau de la *Sainte-Croix* aveuglée, on repart de Malte le 21, remorqués par les galères. Les

(70) Lycata : bourg situé à l'embouchure d'une rivière, au sud de Girgenti.

jours suivants, on croise sur l'île de Pantellaria et le 26, on se trouve par le travers du cap de Fer (71), sur la côte d'Afrique.

Le 27, on reconnaît le cap Bougaroni (72) et Djijelli. Le 2 mai, on double le cap Caxine, au large d'Alger et le 6, le cap Ferrat, à l'ouvert de la baie d'Oran.

Le 7, on court à contre bord.

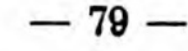
« Le 8, à la pointe du jour, ce que nous prenions pour le cap Ivi, s'est trouvé Alger. Nous sommes à deux lieues du mosle, comptant tous les bâtiments qui sont dans le port, dont il y en a quatre, les masts de hune guindés et leurs voiles enverguées. Je ne sçay à quoi attribuer la grande erreur de nostre navigation, qu'à la violence des courants. Tous les pilotes des autres vaisseaux se sont trompés comme moi. Il y a fort peu de vent : nous nous sommes esloignés de la coste à la nuit ».

Jusqu'au 14, les vents et les courants contrarient la croisière qui se tient toujours entre le cap Ferrat et la pointe Caxine (73). Le 14, le capitaine d'un bâtiment Génois, chargé d'huile pour Londres, vient à bord, mais n'apporte aucune nouvelle. M. de Saint-Pierre donne l'ordre à la *Sainte-Catherine* et à la *Sainte-Croix* de se rendre à Malte pour y débarquer

(71) Pointe de la presqu'île qui ferme à l'ouest la baie de Philippeville : province de Constantine.

(72) Cap situé entre Collo et Djijelli : provinve de Constantine.

(73) Pointe Caxine : à côté de la pointe Pescade, à l'ouest de la baie d'Alger.



leurs chargements de blé. Ces vaisseaux le rejoindront aussitôt après devant Oran.

La journée du 16 s'annonce avec plus d'imprévu.

« A la pointe du jour, les courants nous ont fait dériver sur Mazagan : aperçu une tartane un peu sous le vent et chassé dessus. Nous avons armé les chaloupes qui l'ont fait échouer à terre : son monde s'est sauvé sur la coste. La tartane s'est brisée sur les rochers dans le temps ou l'on estoit sur le point de l'aborder.

Il est venu de Mazagan une espèce de brigantin, qui nous prenoist pour des Algériens chassant un bâtiment chrestien. Nos chaloupes ont fait force de rames sur le brigantin et l'ont forcé à s'échouer à terre. M. de Balny, commandant la chaloupe du *Saint-Jacques*, l'a joint dans le temps qu'il s'échouait. Il y a encore trouvé deux Maures qui n'avoient pas osé se jetter à la mer.

Ils ont dist, qu'avant hyer, il y avoit trois Algériens à Mazagan, qui avoient porté du biscuit pour le camp devant Oran et qu'ils avoient appareillé pour chasser un bâtiment qui alloit en ponant ». Le lendemain, un calme subit retient les navires au même endroit.

Nous avons sceu par des lettres trouvées sur la tartane et traduites, qu'elle estoit partie d'Alger le 10 ou le 11 de ce mois; qu'elle portait un chargement pour le camp à Mazagran et alloit de là à Tetouan (74); que

(74) Tetouan : ville du Maroc, sur une rivière qui aboutit à la mer près du cap Negro.

trois Algériens devoient partir le 12 pour Mazagan et dix autres quelque temps après. La *Sainte-Croix* est entrée ce soir à Oran. Nous avons mis au plus près sur les 4 heures par le travers du golfe. Le *Saint-Joseph* a dépecé le brigantin pour faire du bois ».

Le 18 et le 19, on reste à l'ouvert de la baie et on entend le canon de la place qui répond à celui des assiégeants.

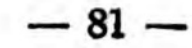
Le 20, M. de Saint-Pierre détache le *Saint-Joseph* avec une lettre pour M. de Langon, à Oran.

« Le 22, le *Saint-Joseph* nous a rejoint à midy. Il m'a apporté des lettres du Gouverneur, de M. de Langon et de M. le Provéditeur. J'ay fait assembler le Conseil. On a pris lecture des lettres et l'on a résolu unanimement, que, pour l'honneur de la Religion et pour le service de la Chrestienté, on devoit aller mouiller devant Oran, la place estant pressée et en péril sans nostre secours.

Nous avons donc fait voile et nous sommes arrivés au mouillage sur les six heures du soir. Nous avons salué la forteresse de sept coups de canon, qui a respondu de cinq. J'ay envoyé le Major à la ville, pour donner part de nostre arrivée au Vice-Roy. Le Gouverneur du fort de la Marsa (75) est venu à bord, nous offrir tout ce dont nous avions besoin. Le canot n'est point encore revenu.

Le 23, le Major est rentré et m'a dist que le Ca-

(75) Marsa : Mers el Kebir, aux environs d'Oran, à l'ouest de la baie.



pitaine Général alloit venir. Il m'a envoyé dire par un capitaine qu'il me prioit de retrancher le salut du canon. Il est venu icy. On l'a reçeu en présentant les armes et les tambours battant aux champs. Après les premiers compliments, tous les capitaines estant assemblés, on a tenu conseil en sa présence. Il nous a représenté fort pathétiquement l'estat pressant où se trouvoit la place et l'obligation où il estoit de nous demander secours considérable d'hommes.

Nous luy avons fait entendre que nous estions venus icy contre nos ordres; mais que, comme il s'agissoit du service de la Chrestienté et de l'honneur de la Religion, nous ne craignions point d'estre désapprouvés de nos supérieurs en le secourant autant que nous estions en estat de le faire. Il falloit, toutefois, qu'il considérât que des vaisseaux qui n'avoient que leur armement, qui mesme n'estoit pas complet, n'estoient pas en estat de fournir grand secours.

On est convenu de faire débarquer trois cents hommes déterminés. M. de Langon, le plus ancien Capitaine, en a demandé le commandement, ce qui luy a esté accordé, avec M. de Chaumont pour Major ou Colonel en second sous luy. On a résolu de faire débarquer la mesme quantité de poudre que l'année passée et soixante fusils. Tous les officiers et caravanistes (76), ont demandé à l'envie l'un de l'autre d'embarquer. Pour les accorder, ils se relèveront de huit jours en huit jours. M. le Capitaine Général a promis de nous remestre toutes nos troupes sy nous

(76) Officiers embarqués comme passagers.

estions obligés de partir pour aller combattre les ennemis, ou pressés par nos vivres, ou bien encore s'il recevoit du secours d'Espagne. Il s'est retiré sans vouloir d'autre salut que de la voix. J'ay envoyé après disné le Major pour sçavoir le jour et l'heure où il vouloist que nos troupes débarquassent.

Le 24, le Major est revenu. Il nous a dist que nous pouvions faire débarquer les troupes à midy. On a envoyé chercher un brigantin que nous avons chargé de soldats. Nous sommes partis à midy; tous les vaisseaux saluant l'étendard de la Religion, déployé sur le *Saint-Jean*. Je m'estois embarqué avec l'étendard. Nous avons mis nos troupes à terre, en bataille sur une place voisine du débarquement. Nous avons attendu l'arrivée du Capitaine Général qui a esté salué en passant le long du bataillon, par le général et par les officiers, mais non pas de l'Étendard. Les troupes ont ensuite défilé, saluant S. E. en passant. Elles ont fait halte à la porte de la ville. J'ay pris congé de S. E., qui a voulu me reconduire jusqu'à mon canot. En entrant dans la ville, l'Étendard a esté salué du salut royal par tous les chasteaux. Je suis rentré à bord sur le soir.

Le 25, le Chevalier de Langon m'a mandé que nos troupes avoient esté réparties dans quatre endroits : 150 hommes au fort Saint-Philippe, qui seront relevés de deux jours en deux jours; 50 au fort Saint-André; 50 au fort des Maltais et le reste dans la ville avec l'Étendard. Nous avons eu aujourd'huy deux matelots blessés à la teste, mais ce ne sont pas des blessures dangereuses.

Il est arrivé après disné une pinque (77) venant de Malaga, avec 50 soldats, qui nous a dist qu'on préparoit des secours considérables pour secourir la place. J'ay esté voir ce soir le Gouverneur de la Marsa. Le maistre canonnier du *Saint-Jean*, à qui j'avois donné l'ordre de visiter les batteries et de me rapporter en quoy nous pouvions leur estre utiles, m'a donné, à son retour, une lettre du Vice-Roy, qui me demande quelques munitions que j'ay donné ordre qu'on fist embarquer dès demain matin.

Le 26, nous avons envoyé les munitions demandées. Il est arrivé, après disné, une martingale (78) chargée de vin et d'huile, qui a relasché icy à cause du mauvais temps; elle va à la coste d'Espagne.

Le Vice-Roy m'a fait sçavoir ce soir qu'il avoit eu avis que trois vaisseaux d'Alger devoient venir incessamment, portant des provisions pour leur camp et principalement de la poudre. Il me prioit de faire sortir deux vaisseaux pour aller au devant. Nous avons tenu Conseil et résolu de sortir. Les trois plus forts, renforcés des équipages du *Saint-Joseph* et de la *Sainte-Croix*, prendront la mer. M. de Cintray remplacera M. de Langon, à terre. J'ay escrit par le vaisseau françois, qui va à Carthagène, à S. M. Catholique et aux ambassadeurs d'Espagne, de France et mesme, à tout hazard, à S. E.

(77) Pinque: navire à fond plat, de 2 à 300 tonneaux, avec trois mâts à voiles latines et une poupe très allongée sur l'eau.

(78) Bateau du pays, dans le genre des chalands.

Le 27, j'ay envoyé M. de Simiane donner avis au Vice-Roy du résultat du Conseil. Il est revenu à onze heures et m'a dist, qu'ayant conféré avec le Vice-Roy et le Chevalier de Langon, ils avoient jugé que les vaisseaux signalés devoient estre ceux qui avoient esté à Mazagan et qu'il n'estoit pas nécessaire de sortir; mais que, si je le trouvois à propos, après avoir deschargé la martingale, on l'enverroit à Alger, pour estre informé des vaisseaux qui sont dans ce port et de ce qu'ils doivent faire. Je l'ay trouvé fort à propos et j'ay donné mes instructions à celuy qui la commande. Il partira aussitost après son deschargement.

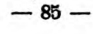
Sur le soir, M. le Vice-Roy m'a envoyé un homme nouvellement arrivé, qui a des secretz pour le fusil et pour le canon, faisant tirer à un fusil huit coups contre un et tirant un canon avec la mesme justesse qu'un fusil. Je luy ay donné ce qu'il m'a demandé. C'est un homme de Dieppe, nommé Deschamps.

Le 28, Deschamps est parti ce matin pour retourner à Oran avec nostre maistre cannonier. Maistre Nicolas est revenu le soir et ne m'a paru que médiocrement content de l'épreuve de ce particulier.

Le 29, nous avons envoyé la chapelle de la *Sainte-Catherine* pour faire la bénédiction de l'Étendard. Il nous vient tous les jours quelques blessés et quelques brûlés. Les blessures sont légères.

Le vaisseau françois a appareillé; mais il est revenu mouiller, à cause de la grosse mer qui est au large. Demain matin, on portera à terre des vivres et cinquante quintaux de poudre.

Le 30, on a porté la poudre; mais la mer estant



fort grosse, la chaloupe n'a pas pu rapporter les barriques. On travaille à faire du lest pour la *Sainte-Croix*. Il est arrivé, ce soir, une tartane de Carthagène. Elle va à Marseille, chargée de cendres pour les fabriques de savon. J'ay escrit à S. E. par ce bâtiment.

Le 2 juillet, nous avons tenu conseil le matin pour prendre un parti, de crainte que les choses ne tirassent en longueur. Pour ne pas nous trouver icy sans vivres, on a jugé à propos d'envoyer à Mayorque et que, pendant le temps qu'on feroit des vivres, la *Sainte-Croix*, qu'on y enverroit, pourroit charger des arbres, s'il s'en trouvoit de bonne qualité.

J'ay donné avis du résultat du Conseil au Chevalier de Langon, pour qu'il en fasse part au Capitaine Général. Il m'a prié, dans sa response, de me transporter demain à terre. Nous continuons à charger la *Sainte-Croix* et à luy faire son lest. Les Turcs n'avancent aucun travail et tirent du canon et des bombes qui ne font pas grand effet.

Le 3, j'ay esté après disné à Oran, où, ayant conféré avec S. E. et le Chevalier de Langon sur ce que nous devions faire pour nous pourvoir de vivres, on est convenu qu'il ne falloit envoyer qu'un vaisseau avec la *Sainte-Croix*, afin qu'avec les trois autres, nous fussions en estat de sortir contre les Algériens, s'ils venoient à paroistre. Il est arrivé une tartane d'Alméria portant 80 hommes et cinq mille piastres.

Le 4, nous avons tenu conseil et examiné ce que nous avions dist avec le Vice-Roy et le Chevalier de Langon. Nous avons fait réflexion qu'un pareil desta-

chement, quoyque sans aucun danger, ne seroit nullement du goust de l'Ordre de Malte. Nous avons résolu que si S. E. nous faisoit fournir du pain, du vin et de l'huile, y ayant, d'autre part, un bâtiment qui va à Malaga et qui pourroit nous apporter le reste de nos besoins, nous resterions tous ensemble, sans bouger d'icy, pour nous opposer aux Algériens, en supposant qu'ils veuillent venir porter du secours à leur camp. Nous avons chargé le Chevalier de Simiane d'aller donner avis de nostre résolution à S. E., qui a consenti à tout avec plaisir et qui nous a envoyé ce soir, un ayde de camp qu'il expédie à Malaga avec nos ordres et commissions. Nous allons aussy despécher une martingale à Malte pous porter de nos nou velles. Le patron est à bord et nous discutons le marché du nolis.

Le 6, ayant esté informés que le Vice-Roy estoit hors d'estat de nous fournir ce qu'il avoit promis, nous avons tenu conseil et résolu d'envoyer le *Saint-Joseph* et le *Saint-Jacques* à Malaga, afin de prendre ce qui nous est nécessaire pour deux mois. Nous avons licencié les deux bâtiments avec lesquels nous étions en marché et nous avons fait embarquer nos futailles sur le *Saint-Joseph* et le *Saint-Jacques*. J'ay escrit à la Cour d'Espagne et j'ay prévenu le Vice-Roy de nostre résolution. Il l'a approuvée et nous a envoyé ses paquets pour la Cour.

Les Turcs font un grand feu de bombes sur la ville et fort peu sur les Chasteaux.

Le 7, dix-huit Maures d'Oran, qui estoient sortis pour aller à la chasse, sont revenus vers cinq heures



du soir avec 14 vaches, 2 asnes et 7 esclaves.

Le 8, un renégat espagnol s'est sauvé pendant la matinée et a dist, qu'il y avoit huit jours, il avoit esté débarqué à Mazagan avec 500 hommes, lesquels estoient répartis sur six vaisseaux; lesdits vaisseaux estoient allés ensuite croiser sur le cap de Gate (79). Sur cette nouvelle, nous avons escrit au Vice-Roy pour avoir une partie de nos troupes, tant pour mestre nos vaisseaux ensemble, que pour assurer le transport des troupes que l'on pourroit faire de la coste d'Espagne. S. E. a consenti et le Chevalier de Langon s'est embarqué ce soir, laissant cent hommes dans Oran, avec six officiers ou caravanistes. Nos gens sont arrivés à minuit.

Le 9, nous nous sommes trouvés au large et avons appareillé à midy. Un canot, que nous avions envoyé à Oran, est revenu. Il nous a dist que des Maures du pays avoient amené ce matin dans la place 200 bœufs; que les Turcs, les ayant aperçus aux environs de leurs tranchées, estoient sortis pour les arrester; mais qu'on avoit fait, dans le moment, feu de tous les forts sur eux et qu'on en avoit tué beaucoup ».

Sur le soir, les bâtiments prennent le large et jusqu'au 13, croisent sur les côtes d'Espagne. Le 13, on met en panne devant Alméria. Les chaloupes de tous les navires sont envoyées dans ce port et on y détache la *Sainte-Croix* pour y prendre des

(79) Cap qui ferme au sud-ouest la baie d'Alméria : province de Grenade.

munitions et autres objets destinés au service du siège.

« Le 16, le canot de ce vaisseau est arrivé à minuit et m'a apporté une lettre de M. le Provéditeur qui me mande que son chargement est fait, mais qu'il ne peut pas appareiller, parce que Monsieur l'Évesque ayant eu avis qu'il devoit arriver le 17, au plus tard, 35.000 piastres pour Oran, qu'on le prioit de faire parvenir par une voie sûre, il l'avoit prié de bien vouloir attendre, ce qu'il avoit accordé pourvu que j'y consentisse (80). J'ay respondu que le secours estoit assez important pour l'attendre. L'argent est arrivé le 17 et on doit l'embarquer demain.

Le 18, on a descouvert deux brigantins qui livroient combat à une tartane et qui l'ont prise. Le vent frais les a fait relascher à l'abri de la coste. Ce sont deux brigantins mayorquins; la tartane est française; elle est chargée des meubles du marquis de Valère, vice-Roy de Sardaigne. La *Sainte-Croix* n'a pu nous joindre, le vent estant trop violent. Nous avons sçeu par un courrier venant de Malaga qu'il y avoit cinq vaisseaux au large du Velez-Malaga, qu'ils estoient Algériens et avoient fait une descente à terre, sans avoir pris personne ».

La *Sainte-Croix* rallie le lendemain et jusqu'au 26, les vaisseaux explorent les côtes d'Espagne et d'A-

(80) Ceci prouve le désarroi ou le mauvais vouloir de la Cour d'Espagne, qui ne trouvait même pas un vaisseau en état dans ses ports, pour envoyer à Oran les munitions et l'argent nécessaire aux troupes assiégiées.

frique, à la recherche des corsaires qui leur avaient été signalés, mais sans succès.

Le 26, on mouille dans la baie d'Oran.

« J'ay envoyé le Major à Oran pour donner part à S. E. de nostre arrivée. Nous avons appris que, depuis nostre départ, les Turcs avoient fort avancé leurs travaux et qu'ils estoient sur le point de couper la communication entre les forts Saint-Philippe et Saint-André; que nous avions fait une mauvaise sortie, où le pauvre M. du Chastellier avoit esté tué, avec trois de nos soldats.

Le Major est revenu à midy avec M. de Fardès, colonel et MM. Despennes et de Baume. M. Despennes m'a dist qu'il estoit dans Saint-Philippe avec 70 de nos soldats, le reste estant ou morts ou blessés, ou malades. Nous avons tenu conseil après disné où l'on a résolu de demander que nos troupes sortissent de Saint-Philippe avant que la communication fust coupée; que nous ferions pourtant descendre demain la mesme quantité de gens qui estoit desja descendus. J'ay escrit à S. E. pour luy donner avis de nostre résolution.

Le 27, nos troupes sont descendues à terre à onze heures. Le soir, on m'a apporté la response de S. E.. Elle est pleine de raisons spécieuses pour m'engager à laisser nos troupes dans Saint-Philippe. Cela ne m'a point convaincu. J'ay répliqué à toutes les raisons et j'ay fort insisté pour qu'elles sortissent. J'ay aussy escrit au Chevalier de Langon, qui m'avoit mandé que S. E. vouloit faire relever les 70 hommes par cent nouveaux. Je luy donne l'ordre de n'en rien faire et,

au contraire, d'agir tant qu'il pourra pour retirer ceux qui y sont. Je luy dis de bien se garder d'y en envoyer d'autres et que je ne consentirais jamais qu'on mist nos soldats dans un lieu d'où la retraite es- toit impossible.

Le 28, nous nous sommes approchés de La Marsa et nous nous sommes amarés à terre. Sur les trois heures, nouvelle response de S. E. qui persiste à dire qu'il n'a point besoin de nos troupes si nous ne voulons pas qu'elles demeurent dans Saint-Philippe. Je luy ai envoyé dire par le Chevalier de Langon, capitaine en second de la *Sainte-Catherine* que je ne changeois point de sentiment; que je devois toujours avoir nos troupes à disposition quand j'en aurois besoin; qu'elles estoient la force de nos vaisseaux; qu'elles n'avoient jamais esté envoyées pour demeurer à Oran et que j'avois mesme des ordres contraires (81), que si j'avois fait descendre des soldats, c'estoit dans la nécessité où se trouvoit la place, pour soulager la garnison, mais non pour les enfermer dans un lieu d'où elles ne pussent pas ressortir.

(81) Malgré l'état précaire dans lequel se trouvait la garnison, très réduite par le feu et les maladies, la Cour d'Espagne n'envoyait que des secours insignifiants. Le fort Saint-Philippe était une des clefs de la Place : aussi le Gouverneur s'opposait-il de tout son pouvoir à la sortie des Maltais, craignant que M. de Saint-Pierre ne les remplaçât pas. D'un autre côté, celui-ci ne pouvait engager l'Ordre de Malte, au delà d'une certaine mesure, sans l'assentiment formel du Grand Maître et il avait agi jusqu'alors de sa propre autorité.



Le Chevalier de Langon est venu ce soir et m'a dist, de la part de M. de Caraffa, que si nous ne voulions pas laisser nos troupes dans Saint-Philippe, il escriroit à la Cour de France et à celle d'Espagne que ce poste s'estoit perdu par nostre faute; que cela feroit un tort considérable à la Religion; que j'y fisse bien attention, parce qu'il estoit résolu de nous renvoyer nos troupes dans le moment et de nous faire appareiller sur le champ.

Le 29, j'ay renvoyé le Chevalier de Langon luy dire qu'il pouvoit escrire en France et en Espagne tout ce qu'il luy plairoit et que nous estions prest à partir avec nos troupes. J'ajoutai que ny les menaces, ny les escritures ne me feroient rien changer à ce que nous avions résolu. Le Chevalier de Langon est revenu une heure après avec le neveu de S. E., M. de Fardès. Il m'a donné une lettre qui contenoit à peu près les mesmes raisons que précédemment et qui demandoit response. Je la luy ai faite en peu de mots et que je m'en tenois à ce que j'avois escrit.

Le soir, le canot m'a rapporté une lettre du Gouverneur de Saint-Philippe, me disant qu'il valoit autant abandonner le Chasteau, si je persistais; que sa seule confiance estoit dans les Maltois; qu'avec eux, il respondoit de soutenir le siège jusqu'à la fin de ses vivres, mais que sans eux, il ne respondoit de rien. Je n'ay point douté que ce ne fust une lettre dictée par S. E.; aussy cela ne m'a-t-il rien fait changer dans nos résolutions. J'ay escrit au Chevalier de Langon que je voyois bien que M. de Caraffa nous avoit pris pour dupes; que nous ne pouvions pas l'obliger à faire

sortir nos troupes de Saint-Philippe, mais qu'il se gardast bien d'y en envoyer d'autres.

Le 30, j'ay reçu deux lettres : l'une, en françois de S. E. et l'autre en espagnol. Celle-ci me faisoit sçavoir que les Espagnols de Saint-Philippe avoient esté sur le point de se battre avec les Maltois sur ce que ceux-ci parloient de s'en aller. Je vois bien que tout cela ne sont que défaites pour faire renfermer nos gens et qu'on ne veut pas les faire sortir.

J'ay respondu qu'on ne m'en parlast plus et que quand on daignerait les faire sortir, qu'on m'avertit par des signaux pour que j'en fusse informé. Le Chevalier de Langon m'a mandé qu'il s'est ensuite tenu deux conseils. Dans le premier, on a résolu de retirer de Saint-Philippe tous les soldats cavaliers qui s'y trouvent, parce qu'on en avoit besoin pour les sorties; dans le second, on a débattu les raisons que nous avions pour redemander nos troupes. Le Capitaine-Général et le Lieutenant-Colonel ont esté d'avis de les rendre, mais S. E. s'est emportée contre leur avis et cela n'a point passé. Il a mesme dist qu'il falloit mestre 150 Maltois dans ce Chasteau. M. de Langon luy a respondu qu'il avoit des ordres contraires et qu'il n'y consentiroit jamais. Je n'ay rien respondu à cet avis.

Le 31, nous avons appris qu'il s'estoit sauvé trois renégats espagnols, qui avoient dist que les Turcs n'estoient que 2.500 hommes; qu'ils pastissoient beaucoup, estant continuellement dans les tranchées et qu'ils n'avoient plus que 3 ou 400 bombes. Il y auroit beaucoup de divisions entre eux; que les Maures,

estant avec eux, n'estoient pas armés et ne servoient qu'à leurs travaux; que leur camp n'estoit point gardé et qu'il n'y avoit pas trois hommes par tente; que sy on avoit soutenu la sortie qu'on avoit faite, on les auroit chassés de toutes leurs tranchées, tant l'épouvante avoit esté grande; mais qu'ayant reconnu que les nostres se retiroient, ils estoient revenus; que le Chevalier du Chastelet (82), qui avoit esté tué, s'estoit trouvé entouré par six Turcs, qu'il s'estoit deffendu avec valeur sans se vouloir rendre; qu'il avoit esté tué d'un coup de pistolet dans la poitrine, après en avoir tué et blessé quelques-uns; que deux Maltois estoient restés blessés, dont l'un estoit mort le lendemain et que l'autre estoit au camp avec la main coupée et qu'ils en avoient grand soin.

Le Chevalier de Langon m'a mandé ce soir que M. de Caraffa luy a demandé un billet comme quoy il ne peut fournir les 150 hommes dans Saint-Philippe. Il a refusé, et je luy ay mandé qu'il a bien fait.

Le 1er aoûst, S. E. tint un Conseil pour faire une sortie de nuit avec 150 chevaux, afin de brûler le camp Turc, à la faveur de fausses attaques. On avoit commandé 50 hommes des nostres, le frère du Chevalier de Langon et Petrucci.

Nous apprenons, le 2, que la sortie n'a pas eu lieu. Nous avons fait des tentes à la Marsa pour y installer nos malades et nous avons envoyé 20 Maures pour nous chercher du bois.

(82) Florent François du Chastelet de Lomont, reçu Chevalier de Malte, le 25 mars 1704.

Le 3, nous avons fait transporter tous nos blessés sous nos tentes. Le lendemain, quelques-uns de nos officiers ont esté remplacer ceux qui estoient à terre. Les Turcs font grand feu sur Saint-André d'une nouvelle batterie de quatre canons qu'ils ont establie entre les deux Chasteaux; mais, comme il y en a 12 dans Saint-André qui la battent en bresche, on espère qu'elle ne fera pas grand effet.

Le 7, nos vaisseaux sont arrivés de Malaga, à huit heures du matin, avec deux tartanes chargées de quelques provisions pour la place, de très peu de poudre et point de monde avec peu d'espérance d'en avoir. Dom Gaëtano, qui est allé à la Cour de Madrid, m'a rapporté que nostre ambassadeur, à qui il s'estoit adressé, estoit une espèce d'imbécile, incapable de rien, qui lui avoit représenté la situation avec des difficultés insurmontables. S'il n'eût pas trouvé un seigneur de sa connoissance qui l'introduisit chez Madame la Princesse des Ursins (83), pour qui il avoit une lettre de moy, il auroit esté obligé de partir de

(83) Anne-Marie de la Trémoille, princesse des Ursins; née en 1635 et morte en 1722. Déjà veuve de Talleyrand, prince de Chalais et du duc Orsini, elle épousa le prince des Ursins et devint camerera-mayor de Marie-Louise de Savoie, — première femme de Philippe V. — Elle prit sur le Roi et la Reine un tel ascendant que rien ne se faisait sans ses ordres. Elle gouverna pendant quatorze ans avec une autorité presque absolue. Pendant la guerre de la succession d'Espagne, elle soutint, par sa fermeté, le moral très affaibli du Roi et contribua à sauver sa couronne. Elle fut exilée par Elisabeth de Parme, seconde femme de Philippe V, qui redoutait son influence.

Madrid sans voir le Roy. Mais Madame la Princesse des Ursins, ayant lu ma lettre, luy avoit dist de revenir à 4 heures du soir en chercher la response et qu'elle le feroit parler au Roy. Ce qu'elle fist.

Le Roy le questionna fort sur l'estat de la place d'Oran et luy parust estre très mal informé. Dom Gaëtano luy rendist raison de tout et luy fist voir un plan que je luy avois donné, où les tranchées et les batteries des ennemis estoient marquées. Cela satisfit fort le Roy, qui n'en avoit point.

L'ambassadeur fust fort surpris et honteux de ce qu'il avoit trouvé tant de facilité à ce qu'il lui avoit représenté comme impossible. Dom Gaëtano m'a remis deux lettres : l'une de la Princesse des Ursins et l'autre de l'Ambassadeur. La première est toute gracieuse, me remerciant de la part du Roy de ce que la Religion avoit fait pour le secours de la place. Celle de l'ambassadeur est pleine de mensonges sur ce que Dom Gaëtano luy représenta que s'il avoit de l'argent pour le trésor, il ne pouvoit pas trouver d'occasion plus favorable pour l'envoyer. Il respondit qu'il en avoit, mais qu'il ne le pouvoit faire sans l'ordre de MM. du Trésor. Dom Gaëtano se sépara de luy fort mécontent et sans que l'autre luy offrit un verre d'eau. Je l'ay envoyé porter à M. de Caraffa plusieurs lettres qu'il avoit pour luy.

Le 8, nous avons embarqué des vivres apportées par nos vaisseaux. Nous avons tenu Conseil sur l'estat présent de nos affaires et sur ce qu'on nous a prévenus que M. de Caraffa vouloit demander deux vaisseaux pour aller à Carthagène. Nous avons résolu de

ne pas consentir à la division de l'escadre et que nous ne partirions point sans avoir rembarqué tous nos gens à la réserve de ceux de Saint-Philippe, que nous n'estions pas les maistres de retirer.

Après disné, un bâtiment est arrivé de Carthagène portant, pour toutes troupes, 38 bannis et cent cinquante quintaux de poudre, avec beaucoup de lettres pour Oran.

Le 9, M. de Caraffa m'a envoyé une lettre du Secrétaire d'Estat d'Espagne, nous remerciant, de la part du Roy, de ce que les vaisseaux de la Religion avoient fait pour son service. Le soir, vers onze heures, nous avons entendu un grand feu de canon et de mousquetterie. C'est un fourneau qu'on a fait jouer, mais qui n'a pas produit grand effet.

J'ay escrit à M. de Caraffa que je croyais que les troupes qu'on luy promettoit n'estoient point assurées, car nos vaisseaux n'avoient vu aucun préparatif à Malaga, ny en hommes, ny en bâtiments et qu'il falloit qu'il prist un party; que le plus tost serait le mieux.

Le 10, j'ay escrit à M. de Fardès, voyant que M. de Caraffa ne me respondait pas. Je luy ay dist que nous n'avions qu'un certain temps à rester icy et que s'il n'en profitait pas, nous ne pourrions plus faire ce qu'il souhaiterait de nous; que nous n'avions de vivres que jusqu'au 16 octobre; que nos vaisseaux manquoient de tout, n'ayant embarqué de rechanges que pour trois mois; que nos mats estoient hors d'estat de soutenir un coup de vent; que nous faisions de l'eau; que nos malades augmentoient tous les jours;

que je le priois d'attirer l'attention de M. de Caraffa sur cela; que j'avois appris qu'il auroit dist, en pleine table, que le Roy lui permettoit de retenir les vaisseaux de Malte jusqu'à la fin du siège; que ce discours pouvoit estre bon pour le public, mais point du tout pour moy qui sçavois bien le contraire, et qu'il n'y comptast pas, à moins que d'avoir quelque secret pour faire lever le siège promptement. J'ay aussy escrit au Chevalier de Langon de conférer avec M. de Fardès sur tout cela. M. de Fardès est au lit. Les Turcs ont ajousté deux mortiers à leur nouvelle batterie.

Le 12, M. de Fardès est venu me demander d'envoyer deux vaisseaux à Carthagène. Nous avons refusé, ne voulant pas nous séparer, à moins qu'il ne nous rendist nos troupes. Nous sommes encombrés de blessés et de malades.

Le 13, M. de Caraffa a respondu qu'il consentoit à nostre départ, mais qu'il demandoit une compagnie pour garder Saint-André. Il offroit des mousquetaires pour remplacer nos gens. J'ay escrit que nous n'estions pas en estat de bailler personne; que ses soldats nous incommoderoient plus qu'ils ne nous serviroient. J'ay fait dire, en mesme temps, à M. de Langon, que si M. de Caraffa s'opiniâtroit à vouloir garder les 30 hommes qui estoient dans Saint-Philippe, qu'il nous fist renvoyer les officiers, en laissant seulement M. de la Corbinière pour les commander, lequel m'avoit demandé à rester.

Le 14, nous avons embarqué nos blessés, nos malades et donné l'ordre que tout le monde se tienne prest à appareiller ce soir. M. de Caraffa nous a ren-

voyé nos troupes, sauf celles de Saint-Philippe, dont il n'est plus le maistre; elles sont rentrées sur nos vaisseaux à huit heures et nous avons appareillé à minuit ».

Le 16, l'escadre arrive en vue de Carthagène.

««Nous avons mouillé à deux heures dans la rade. J'ay esté accompagner à terre la femme du Lieutenant-Général d'Oran, que nous avions embarquée pour passer icy. J'ay esté voir le Lieutenant du Roy, par lequel nous avons sçeu qu'il n'y avoit point de troupes à embarquer. J'ay escrit à S. E. (84) et aux ambassadeurs d'Espagne et de France, ainsi qu'à M. le Provéditeur.

Le 18, nous avons fait de l'eau le matin. J'ay esté à la ville le soir et j'ay veu partir le Lieutenant-Général et M. de Fardès pour Murcie. Mes lettres ne sont pas encore portées. Nous avons despêché un courrier, qui nous a promis de n'estre que huit jours à son voyage. Il nous a pris douze pistoles et demie. Je l'ay adressé à l'ambassadeur en priant celui-ci de le renvoyer au plus tost.

J'ay reçeu une lettre d'un chevalier de Valence, qui se dist parent de S. E. et qui, me croyant à Oran, me prie de luy faire sçavoir si nos vaisseaux toucheront à la coste d'Espagne. Je luy ay respondu qu'il ne perdist pas un moment pour nous venir joindre icy, puisque nous avions quelque séjour à y faire ».

(84) Les brouillons de ces lettres sont joints aux *Journaux de Bord*. Elles prouvent combien la situation avait été tendue et la patience qu'avait du avoir M. de Saint-Pierre.

Jusqu'au 28, les vaisseaux font de l'eau et du bois en attendant les courriers.

« Le 29, tenu conseil pour sçavoir ce que nous avions à faire, nostre courrier ne revenant point. Il a esté résolu de l'attendre jusqu'à la fin du mois, après quoy nous partirons, si nous n'avons pas de nouvelles.

Ce jour mesme, le courrier est arrivé. Il nous a porté la nouvelle de l'accouchement de la Reyne et un paquet de l'ambassadeur, contenant une lettre de luy, une autre du Secrestaire d'Estat et une lettre du mesme à M. de Caraffa. La lettre de l'ambassadeur nous dist les diligences qu'il a faites sur les avis que je luy ay donnés, diligences qui n'ont pas esté inutiles. Le Secrétaire d'Estat nous remercie de la part du Roy des services que les vaisseaux de la Religion ont rendu à Oran. S. M. nous prie de faire en sorte que nos vaisseaux restent quelque temps à Carthagène pour porter à Oran les secours qu'il a ordonnés, et qui doivent s'y rendre incessamment. Il dist aussy que, bien qu'il eust esté très utile pour le service de S. M. que les troupes que nous avions dans la place y fussent restées jusqu'à la fin du siège, cependant, S. M. ordonnoit à M. de Caraffa de nous les rendre à la première instance de nostre part ».

Le 30, des réjouissances et des illuminations eurent lieu à Carthagène pour l'accouchement de la Reine (85). M. de Saint-Pierre voulut s'y associer.

(85) Louise-Marie-Gabrielle de Savoie, première femme de Philippe V.



Il ordonna qu'un Te Deum fut chanté pour la naissance du Prince : les vaisseaux mirent le grand pavois et firent trois décharges de mousquetterie. Le *Saint-Jean* tira 15 coups de canon et les autres 13. Tout cela se passa à la vue du Commandant de la place, de ses officiers et de plusieurs gentilshommes espagnols qui dinèrent à bord du *Saint-Jean*.

Jusqu'au 3 septembre, rien de nouveau, sauf l'arrivée de douze chevaliers de Valence qui viennent s'embarquer.

« Le 4, il est arrivé à midy un nouveau gouverneur d'Oran, nommé Don Melchior de Avillanada, marquis de Valdecagnas, cy devant gouverneur de Palamos et récemment de Cadix. Le lieutenant du Roy est venu à bord et nous a demandé de le faire passer au plus viste, avec un chargement de poudre. J'ay respondu que je devois réunir le Conseil et que demain, je donnerais response.

Le 5, nous avons tenu Conseil. Il a esté résolu de partir ensemble si cela se pouvoit et d'attendre l'arrivée des troupes. Mais, nous estant rendu le soir chez le nouveau gouverneur, il nous a représenté que son passage estoit très pressé et qu'en quittant le Roy, S. M. l'avoit assuré que nos vaisseaux le conduiroient sans délai à Oran. Les troupes ne devoient arriver que dans 5 ou 6 jours. Cela nous a déterminés à destacher la *Sainte-Catherine* et la *Sainte-Croix* avec ordre de nous attendre à Oran. Le Gouverneur s'est embarqué à onze heures du soir et les deux navires sont partis aussitost.



Le 6, le lieutenant du Roy m'a escrit après disné que l'Evesque de Cordoue demandoit nos vaisseaux pour l'embarquement de 200 hommes à Alméria pour Oran. J'ay respondu que nous ne pouvions estre partout à la fois et que d'ailleurs, nous estions pressés par le manque de vivres et le mauvais estat de nos navires. Je l'ay prévenu que nous ne pouvions rester icy que huit jours au plus.

Le 9, on m'a apporté une lettre de M. de Caraffa du 3 septembre. Elle me donnoit avis que 7 algériens avoient paru le jour d'avant dans la rade et y estoient encore et qu'ils avoient débarqué quelques troupes. Le Conseil assemblé, on a résolu unanimement d'appareiller au plus tost, d'escrire à l'ambassadeur, en luy envoyant copie de la lettre de M. de Caraffa, que nous ne pouvions nous dispenser d'aller dégager nos vaisseaux qui ne se trouvoient pas en sureté. Nous avons averti le Commandant de Carthagène afin qu'il informast la Cour des raisons de nostre départ et qu'il prist des mesures pour l'embarquement des troupes, s'il en venoist. Nous avons appareillé à six heures du soir.

Le lendemain, M. de Scarampi a envoyé à mon bord un chevalier qui s'étoit embarqué hier soir. Il arrivoit de Madrid et s'appelle Don Nicolas de Loyola, frère du Lieutenant Général qui est passé d'Oran à Carthagène.

Nous sommes, le 11, à l'ouvert d'Oran. Le *Saint-Jacques* nous escrit qu'il voyoit 7 vaisseaux. Nous en avons veu quatre pendant quelque temps. En continuant nostre route avec les deux huniers et la mizaine, nous n'avons plus rien vu. Le *Saint-Joseph* s'est ap-

proché de nous et nous a envoyé son canot avec les mesmes renseignements.

Le 12, à la pointe du jour, nous avons veu les sept vaisseaux qui venoient sur nous. Nous avons descouvert, en mesme temps, nos deux vaisseaux dans la Marsa. A soleil couchant, nous avons mis nostre pavillon, ce qui a fait appareiller la *Sainte-Catherine*. Les Algériens ont fait semblant, pendant quelques heures, de venir sur nous; mais ils se sont esloignés peu à peu, ayant trouvé un peu de vent, tandis que nous estions au calme.

Nous avons envoyé à bord de la *Sainte-Catherine* pour sçavoir des nouvelles. Nous avons appris que M. de Caraffa s'estoit embarqué sur ce vaisseau avec M. le Provéditeur; que le fort Saint-Philippe s'estoit rendu le 5, par capitulation, après avoir eu 200 hommes de tués par la mine ou à la prise du chemin couvert. Les articles sont que la garnison devoit sortir avec ses armes; que les Espagnols devoient estre renvoyés en Espagne et les Maltois en France (86). Le chevalier Despennes a escrit à Langon qu'ils estoient bien traités du Roy d'Alger; que, de tous les Maltois qui estoient dans Saint-Philippe, il n'en restoit que 48 en vie, desquels il y en avoit 30 de blessés; que luy l'estoit au bras d'un esclat de grenade et avoit la fièvre. Le chevalier d'Esparan est blessé à la joue d'un coup de mousquet; MM. de Balbon et de Baume se portent bien.

(86) Cette convention ne fut pas exécutée par les Algériens. Il fallut de longues négociations pour un échange.



M. de Langon avoit respondu à la lettre de M. Despennes en luy disant de promettre au Roy d'Alger, sur sa Croix, que s'il vouloit renvoyer les Chrétiens et les Maltois, il ne feroit aucune fonction de guerre contre luy de toute la campagne, et, qu'en cas de rencontre de quelqu'un de ses vaisseaux, lesdits Chrétiens seroient mis à fond de cale pendant le combat. Il n'a pas eu de response. En arrivant devant Oran, le Chevalier de Langon (87) avoit trouvé les sept vaisseaux algériens, il avoit fait passer la *Sainte-Croix* devant et avoit échangé des coups de canon pendant quelque temps, sans dommages, et avoit forcé le passage.

Sur le soir, le vent s'estant monté, nous avons chassé sur les Algériens, toutes voiles dehors, malgré une nuit très obscure, de la pluye, des esclairs et du tonnerre. Le 13, au jour, nous nous trouvons au large de Mazagan; le *Saint-Jacques* nous a ralliés. Nous avons descouvert les Algériens en arrière de nous; nous les chassons et ils se mettent vent arrière. A une heure et demie, deux vaisseaux, qui paroissoient assez gros, relevant de la coste d'Espagne, ont été poursuivis par un des Algériens. Celuy-ci, après avoir essuyé une bordée, a fait vent arrière et a rejoint ses camarades.

(87) Le Chevalier de Langon, avec son seul vaisseau, la *Sainte-Catherine*, de 50 canons, était passé au travers des sept Algériens qui ne purent parvenir à l'arrêter. Il succéda à M. de Saint-Pierre, à la mort de celui-ci, comme Lieutenant-Général. Cette action, que M. de Saint-Pierre ne fait qu'indiquer, n'y ayant pas assisté, fut une des plus brillantes de cette campagne.

Les deux vaisseaux ont repris leur route. Nous suivons toujours les corsaires, mais le vent nous manque. A six heures, ils ont gagné tellement de l'avant que nous ne les voyons plus d'en bas. Nous avons cessé la chasse après soleil couché ».

Depuis le 14 jusqu'au 17, on croise sur la côte d'Afrique. Le 17, on tient conseil pour donner rendez-vous général aux Fromentières, en cas de séparation.

« Le 18, estant en panne à 4 lieues de Carthagène, pour attendre la *Sainte-Catherine* et la *Sainte-Croix*, il est venu, sur les 3 heures, une barque de Carthagène qui m'a porté une lettre de Langon, avec une autre du commandant de la Ville et une de l'Evesque de Murcie, toutes trois me donnant avis qu'il devoit y avoir, à la fin de la semaine, plus de deux mille hommes pour le secours d'Oran. J'ay fait servir dans le moment et je suis venu mouiller à la rade de Combrera (88), où nous avons tenu conseil et résolu d'attendre lesdits secours, sachant tous qu'Oran estoit perdu sy nous ne passions pas sur l'impossibilité du transport, les autres bâtiments estant sûrs d'estre arrestés par les Algériens.

J'ay escrit ce soir à nostre ambassadeur en Espagne pour luy rendre compte de nostre résolution et à Madame la Princesse des Ursins, de qui on m'a rendu une lettre très obligeante, pour luy mander aussy ce que nous faisons, malgré les risques ou nous sommes de mourir de faim et de perdre les vaisseaux.

(88) Rade de Carthagène : province de Murcie.



Le 19, j'ay renvoyé à M. de Caraffa deux esclaves qu'il m'avoit envoyés, le priant d'en disposer pour un autre; un pareil meuble ne m'estant pas nécessaire. J'ay reçeu ce soir une lettre de l'Evesque de Murcie, pleine de sentiments de reconnoissance et de remerciements pour tout ce que nous avons fait. Je luy ay respondu sur le mesme ton.

Le 21, il est passé par icy une tartane maltoise, venant de Lisbonne. Le patron, nommé Palombo, est venu à l'obédience. Je luy ay donné une lettre pour S. E., à qui j'escris plus amplement par une autre tartane qui est icy et qui s'en va directement à Malte.

Le 22, j'ay embarqué des vivres pour le service de l'escadre. Il arrive tous les jours des troupes à Carthagène et on y attend M. l'Evesque ».

Les jours suivants on reste sur rade et M. de Saint-Pierre voit passer au large plusieurs escadres anglaises, faisant route pour le détroit.

« Le 27, l'Evesque arrive au matin. Nous l'avons esté voir après disné. Il nous a fait beaucoup de caresses et d'amitiés.

Le 28, il s'estoit embarqué pour venir à bord, mais la grosse mer luy a fait peur et il est venu par terre. Nous l'avons esté prendre à terre. En s'embarquant dans le canot on l'a salué de tous les vaisseaux. Le *Saint-Jean* a salué de 13 coups de canon et les autres de onze. Il a voulu visiter le vaisseau d'un bout à l'autre et, après avoir respandu beaucoup de bénédictions, il s'est rembarqué. Nous avons esté le recon-

duire à terre et on l'a salué comme en entrant de la voix et du canon.

Le 29, il a envoyé prier tous les capitaines à disner. On doit embarquer aujourdhuy les vivres et la poudre, ainsi qu'une partie des troupes. Nous avons esté disner chez l'Evesque. On y a parlé de quelques arbres qui sont dans un magazin et dont la Religion auroit grand besoin, d'autant qu'ils se gâtent, S. M. C. n'en ayant pas affaire. L'Evesque nous a permis de les utiliser.

Après disné, nous avons esté voir ces arbres : nous en avons trouvé deux forts beaux et bien faits : l'un pour la plus grande capitane, ayant 99 pieds de long et l'autre, pour une simple galère. Il y a en plus onze pièces d'antennes toutes travaillées et des mats de bois du nord. Nous avons esté faire nostre rapport à l'Evesque, qui estoit sur le mosle pour l'embarquement des troupes. Il nous a remis à parler de cette affaire jusqu'à la fin de l'opération, à 7 heures du soir.

Il a parlé ensuite au Commandant de la Place qui luy a représenté que ces bois n'estoient proprement pas à la disposition du Roy, mais du Conseil de la Hacienda; qu'ainsi S. E. n'en pouvoit pas disposer, sans une permission expresse de la Cour, laquelle nous pourrions avoir en repassant après nostre voyage. Je luy ay respondu que, pour cent des plus beaux arbres du monde, nous ne retournerions pas icy après le débarquement et qu'il n'y falloit plus penser. Le bon Evesque en a esté fort marry, et il a voulu que je prenne quatre pièces d'antennes dont nous avions besoin. Nous avons pris congé de S. E. et nous sommes

venus à bord avec 480 hommes que nous avons embarqués.

Le 30, tous nos bâtiments ont embarqué le reste des troupes et des munitions, avec du bois et du charbon. Plusieurs officiers réformés sont aussy venus à bord et nous avons répartis sur nos vaisseaux 2 mats et 3 antennes envoyées par l'Evesque.

Le 1[er] octobre, au matin, nous avons mis à la voile. Nous sommes demeurés deux heures en panne en rade, pour attendre des bateaux qui venoient de terre avec des officiers et des provisions, le Lieutenant du Roy, le Consul François et plusieurs chevaliers. Ces Messieurs ont disné à bord. On a porté 200 mauvais mousquets. Nous avons environ 700 hommes embarqués. L'Evesque nous a envoyé 30 moutons que nous avons répartis sur tous les vaisseaux.

Le 2, à la pointe du jour, nous avons descouvert la terre, par le travers du cap Ferrat : le vent et la grosse mer nous ont tenus au large. Le 3, de mesme. Le 4, le calme nous a pris à deux lieues de la Marsa. J'y ai envoyé le canot qui n'est revenu qu'à 4 heures du matin.

Le 5, le canot m'a apporté une lettre du Gouverneur de la Marsa qui me mande la prise du fort *Sainte-Croix*, par intelligence avec les ennemis. Cela rend le mouillage de la Marsa fort peu sûr, les canons de Sainte-Croix le battent directement. Le Conseil assemblé, on a résolu de mettre nos troupes et nos munitions sur le *Saint-Joseph* et la *Sainte-Catherine*, qui iront mouiller hors de la portée du canon pour faire le débarquement, avec les chaloupes et les canots

des autres vaisseaux. Ce que nous avons fait le jour mesme, les trois autres vaisseaux protégeant l'opération.

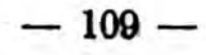
Le soir, le Capitaine général nous a envoyé faire compliment par un ayde-major qui nous a dist que les Turcs attaquoient Saint-Grégoire (89), qui se défendoit fort vigoureusement.

Le lendemain, nous avons terminé le débarquement à huit heures du matin. Le *Saint-Joseph* nous a rejoint à dix et nous avons repris la mer ».

Pendant quatre jours, l'escadre fait route sur les Baléares et le 16, elle mouille en rade de Majorque. Un officier anglais vient dans un canot demander des nouvelles; les commissaires de la santé donnent libre pratique et l'on salue la ville de 7 coups de canon : elle en rend 5. On répond coup pour coup au salut d'un vaisseau anglais. Les Anglais se trouvant alors en forces à Palma, le Vice-Roy fait dire à M. de Saint-Pierre de ne point laisser descendre à terre les Chevaliers français; on défend également aux équipages de quitter le bord. L'agent de l'Ordre remet deux lettres de Son Excellence.

« Il m'a remis deux lettres de S. E.. Après les avoir lues, nous avons réuni le Conseil. La première estoit du 24 juin : elle donnoit avis de 5 galères sultanes qui avoient passé à Malte; la deuxième estoit une response sur ce qui s'estoit passé à Oran. S. E. approu-

(89) Malgré ce secours et l'aide fournie par l'Ordre de Malte, Oran tomba au pouvoir des Turcs. La ville fut reprise par les Espagnols en 1732.





vait tout ce que nous avions fait. Elle nous donnoit avis du retour des Sultanes et nous ordonnoit, à nostre départ d'Oran, de passer par la coste d'Italie pour y prendre ce qui seroit nécessaire au service de la Religion.

Ayant examiné l'estat du *Saint-Jean*, dont la masture ne vaut rien, qui fait beaucoup d'eau et qui a 60 malades, nous avons résolu de faire passer la *Sainte-Catherine* et le *Saint-Jacques* à la coste d'Italie et de nous en retourner à Malte avec le *Saint-Joseph*. Nous avons envoyé faire compliment au Vice-Roy, qui nous a fait faire toutes sortes d'offres de service. Le soir, embarqué des pièces de masture ».

Jusqu'au 14, on travaille à réparer les mâts et la grand vergue de la *Sainte-Croix*. Le 14, on appareille après avoir fait partir le Chevalier de Langon, avec ses deux vaisseaux, pour la côte d'Italie. Deux Chevaliers Majorquins et trois Chevaliers Castillans s'embarquent sur le *Saint-Jean*.

Le 20, on atteint les îles Saint-Pierre et la Sardaigne. La mer et le vent retardent beaucoup la navigation : on est obligé de se mettre à la cape. Après avoir éprouvé des retards et des avaries, l'escadre se trouve le 26 en vue de l'île de Gozzo et le 27, M. de Saint-Pierre entre dans le port de La Valette.

Tels furent les services du Commandeur de Saint-Pierre pendant la durée de son commandement. L'impulsion qu'il avait donnée à la Marine de l'Ordre de Malte, lui survécut plusieurs années; mais elle alla en s'affaiblissant vers le milieu du XVIII[e] siècle.

Très malade déjà, M. de Saint-Pierre ne put se remettre des fatigues de sa dernière campagne et mourut quelques temps après. Une épitaphe, placée dans l'église Saint-Jean, à Malte rappelait ses droits à la reconnaissance de L'Ordre.

La postérité de cette famille (90) fut continuée par deux des fils du Baron de Saint-Pierre :

1° Bon Thomas, pour lequel la baronnie fut érigée en marquisat, qui fut Grand Bailli du Cotentin et qui épousa Catherine de Turgis, dame de Canteleu. Le dernier de leurs petits-fils mourut sans alliance en 1745.

2° Louis Hyacinthe, comte de Saint-Pierre, capitaine des vaisseaux du Roi, qui épousa Jeanne de Kerven. Il eut deux fils : Gabriel, Abbé d'Evron, mort en 1746; et Louis Sébastien, marquis de Crévecœur et de Kersilis, mestre de camp de cavalerie, premier écuyer de la Duchesse d'Orléans, qui épousa Marie-Anne Farges.

Ils n'eurent qu'un fils, Louis Tancrède, Comte de Crèvecœur, enseigne des Gendarmes de Bretagne, qui mourut sans alliance en 1766.

La famille de Saint-Pierre n'était plus représentée que par une fille de Louis Hyacinthe, qui avait épousé Jean Erard de Belle-Isle, d'une vieille famil-

(90) Documents communiqués par M. Tony Genty: M. Paul Drouet, dans une étude très érudite et très documentée sur la vie et les œuvres de l'abbé de Saint-Pierre, donne de nombreux détails sur la généalogie de cette famille.



le de marins (91). La seigneurie de Saint-Pierre-Églèse passa, en 1786, à leur petit-fils, Bon Jacques Erard de Belle-Isle.

En 1802, M. de Belle-Isle échangea cette seigneurie contre plusieurs immeubles, situés à Valognes et à Carquebut, avec la famille Le Viconte de Blangy, qui possède actuellement le Château et les terres qui en dépendent.

(91) En 1676, un Érard de Belle-Isle, commandait l'*Aimable*, dans la flotte de du Quesne, à la bataille de Messine. En 1690, il commandait le *Glorieux*, sous les ordres de Tourville. Dans cette même flotte, le Comte de Saint-Pierre montait le *Content*. Il n'est pas étonnant que les deux capitaines se soient connus et qu'il en soit résulté une alliance entre les deux familles.

Appendice

LETTRES DU COMMANDEUR DE SAINT-PIERRE
A S. E. LE GRAND MAITRE DE L'ORDRE DE MALTE (1)

I

A la mer : en veüe de la Sardaigne, le 15 octobre 1705.

Monseigneur,

Je n'ay encore trouvé aucune occasion de rendre compte à Vostre Altesse Eminentissime, de nostre navigation, depuis nostre départ de Malte. Pour ne pas la perdre, je tiens ma lettre preste, afin de profiter de la première qui se présentera.

Le 11 de ce mois, nous avons rencontré M. le Chevalier de Fourbin, sur la Pantellaria, avec ses deux frégates. Nous avons chassé dessus. Après les avoir reconnues, nous nous sommes remis à nostre route. Mais M. Le Chevalier de Fourbin mist le bord sur nous, et, voyant qu'il ne nous arrivoit pas, il tira un

(1) La seconde de ces lettres, adressée au Grand Maître de l'Ordre et plus explicite que le *Journal de Bord*, permet de mieux juger à quel point de tension en étaient arrivées les relations entre les chefs Espagnols et le Commandeur de Saint-Pierre.



coup de canon et fist signal qu'il nous vouloit parler.

Nous fismes porter sur luy, quoyque le vent fust frais. Il fist mettre son canot à la mer pour nous donner avis, qu'en approchant de La Galite, la forteresse avoit tiré cinq coups de canon, ce qui pouvoit estre des signaux pour des bastiments barbaresques qui seroient dans la rade de La Goulette. Il tenoit à nous prévenir, ayant toujours eue beaucoup d'obligation pour nostre Ordre.

Il salua, en mesme temps, le pavillon de la Religion de sept coups de canon, auxquels je respondis coup pour coup. Je remercyai l'officier et le priay de dire à M. le Chevalier de Fourbin, que je ne manquerois point de rendre compte à V. A. E. de l'empressement qu'il avoit mis à estre le premier qui eust salué le pavillon de la Religion, ce dont on seroist à Malte très honoré.

Je le priay de vouloir bien que nous navigassions deux ou trois heures ensemble, pour nous essayer, ce que nous fismes. Nous eûmes le plaisir de voir que les vaisseaux de la Religion avoient avantage sur le *Trident* et les deux frégates. La *Sainte-Catherine* se maintient mieux au plus près qu'elle ne le faisoit et le *Saint-Jacques* porte mieux la voile et va mieux que pendant la campagne dernière. Après six heures de chasse, il n'y a pas eu, entre les trois gros vaisseaux, deux portées de canon de différence avec le *Saint-Joseph*, quoyqu'il ait quelque avantage sur les autres. C'est, en somme, fort peu de chose.

En approchant de La Goulette, nous le détachasmes pour aller reconnoistre ce qui estoit dedans.' J'en-

voyai Montausin à bord du *Saint-Joseph*, pour s'embarquer dans le canot avec l'officier de ce vaisseau. M. de Scarampi avoit ordre de revenir sur nous s'il y avoit des bâtiments ennemis dans la rade, en nous faisant des signaux.

Le 13, au soir, ayant reconnu que tous les navires estant dans la rade estoient françois, il envoya M. de Marquin dans une embarcation, avec Montausin, pour prendre langue. Ils apprirent, par un capitaine françois, que, pendant la nuit du 8 au 9, les Algériens avoient descampé de devant la ville avec assez de précipitation, pour laisser des tentes et des bombes et du matériel espars dans leurs camps. Quelques cavaliers du Bey s'en estant apperçus de bonne heure, le Bey de Tunis avoit fait sortir ses troupes de la ville et estoit allé s'embusquer au passage d'un défilé que les Algériens devoient traverser. Mais ses gens s'estoient impatientés d'attendre et avoient attaqué beaucoup trop tost et n'avoient pas réussi à les envelopper. Ils avoient, au contraire, estés battus, sans pouvoir s'opposer au passage et les Algériens avoient suivi leur route du costé d'Alger.

M. de Marquin vint nous apprendre ces nouvelles le lendemain, à la pointe du jour; nous tinmes conseil afin de prendre le party le plus convenable, la croisière de la coste de Barbarie estant devenue inutile par la retraite des vaisseaux Algériens. On résolut, suivant nos instructions, d'aller chercher Minorque et Majorque; mais, auparavant, de passer en veüe des isles Saint-Pierre. Cela nous esloignoit de nostre route de très peu, et pouvoit nous faire rencontrer des

bastiments qui nous renseigneroient sur la présence des ennemis dans certains parages.

Il y a actuellement cinq heures que nous chassons un vaisseau. Comme il y a peu de vent, quoyque nous l'ayons approché, nous en sommes encore loin et il y a apparence que nous n'en aurons pas connoissance avant la nuit.

Du 16. Nous n'avons pu reconnoistre ce vaisseau, mais il nous a paru gros et nous avons jugé que ce pouvoit estre le *Trident.*

Nous avons descouvert les isles Saint-Pierre à la pointe du jour. Mais les vents prenant de la force et variant d'un bord à l'autre, nous avons dû mettre à la cape avec une mer très grosse. Le coup de vent est devenu si violent que nos vaisseaux ont été séparés; le *Saint-Joseph* fit signal d'incommodité en tirant des coups de canon : la *Sainte-Catherine* vint à son secours, mais à 4 heures du matin, nous les avions perdus de veüe l'un et l'autre.

Nous les avons cherchés inutilement et, la mer estant démontée, nous avons dû venir mouiller en rade de Cagliari, auprès du *Trident* qui y avoit relasché ce matin. Nous aurions besoin d'un lieu propre à nous remestre en estat : nos haubans et gailhaubans sont tous mous et dessérés; nostre civadière est consentie; nos deux escoutes de mizaine rompues. Nous ne pouvons pas tenir la mer sans risque de démaster. si le temps nous le permet, nous appareillerons quand même demain, pour nous rendre aux isles Saint-Pierre et nous irons de là aux Fromentières, où nous attendrons, en croisant de là sur Alger, des nouvelles

de la *Sainte-Catherine* et du *Saint-Joseph*, qui trouveront des nostres à Yviça, où nous prendrons langue aussitost arrivés.

II

Devant Oran : ce 15 septembre 1707.

Monseigneur,

Depuis une lettre du 9 de ce mois, que j'escrivis à V. E. en partant de Carthagène, voicy ce qui s'est passé. Nous fusmes le onze au soir à dix lieues d'Oran. Continuant nostre route, nous descouvrimes à minuit sept vaisseaux turcs. Nous nous mismes soubs les armes, tout en faisant nostre chemin. Le temps s'obscurcit et nous fist perdre de veüe les vaisseaux.

A la pointe du jour, estant à quatre lieues d'Oran, nous vismes la *Sainte-Catherine* et la *Sainte-Croix* dans la Marsa, ce qui ne nous fust pas d'un petit soulagement par l'inquiétude où nous estions pour eux. Nous mismes pavillon. La *Sainte-Catherine* coupa ses câbles et nous appareillâmes dans le moment. Nous apperçûmes les sept vaisseaux venant sur nous. Nous revirâmes sur eux; mais le calme estant venu, qui dura quasy tout le jour, nous demeurâmes à une lieue les uns des autres, sans pouvoir nous approcher.

Ils eurent le vent un peu plus tost que nous et ils en profitèrent pour s'esloigner. Quand nous en eûmes, nous mismes toutes voiles dehors et chassâmes dessus. Nous les suivismes toute la nuit, mais comme ils sont espalmés de frais et que nostre espalmage est de



six mois, ils nous avoient fort gagnés de l'avant. Le jour venu, nous ne laissâmes pas de continuer nostre chasse et nous les avions avancés assez considérablement, ayant eu le vent plus fort qu'eux. Ils fuyoient du costé du ponant.

Ils rencontrèrent en leur route deux petits vaisseaux hollandois, de 26 à 30 canons, lesquels ils n'osèrent arrester. L'un d'eux s'en approcha, mais les quitta brusquement, après avoir essuyé une vingtaine de coups de canon.

Nous continuâmes notre chasse jusqu'à soleil couché, que nous la cessâmes, ne les voyant plus d'en bas. Le Chevalier de Langon, commandant la *Sainte-Catherine* envoya à bord me rendre compte de ce qui luy estoit arrivé depuis nostre séparation de Carthagène.

Estant le 7, sur les huit heures du matin, à quatre lieues d'Oran, il descouvrit sept vaisseaux turcs dans la baye. Estant trop avancé pour reculer, il continua sa route, ne voulant pas d'ailleurs faire de fausse manœuvre qui intimidast son équipage et qui pust encourager les ennemis. Il fist marcher la *Sainte-Croix* devant, branle-bas fait et tout le monde à son poste. Les Algériens vinrent par derrière jusqu'à portée de mousquet en poussant de grands cris. Ils se mirent en travers, faisant des descharges de mousquetterie et de canon et tirèrent de la sorte plus de deux cents coups de canon sur nos deux vaisseaux, sans jamais oser leur présenter le costé.

Le Chevalier de Langon les tinst toujours en respect, tout en couvrant la *Sainte-Croix* et les combat-

tit avec ses canons de l'arrière et leur causa des avaries visibles. Il gagna la Marsa, n'ayant eu qu'un homme tué et un blessé. Beaucoup de manœuvres avoient esté coupées.

En arrivant, il apprit que le fort Saint-Philippe s'estoit rendu le 5, par capitulation, les Turcs ayant fait sauter une mine et s'estant rendu maistres du chemin couvert et d'un petit ravelin de terre. Les Turcs accordèrent que les troupes qui estoient dans le fort, sortiroient avec leurs armes; que les Espagnols seroient renvoyés en Espagne et les Maltois en France. Le Chevalier Despennes, qui commandoit 80 hommes estant dans Saint-Philipe, est sorty avec 48, dont il y en a 30 d'estropiés, hors de service; tout le reste ayant esté tué. Il est luy mesme, blessé d'un esclat de grenade au bras. Le Chevalier d'Esparan est blessé d'un coup de mousquet dans la joüe.

Avec cela, il faut que j'informe V. E. de ce qu'Elle aura peine à croire et pourtant qu'il est à propos qu'elle sache, c'est que M. de Caraffa, continuant son zèle pour l'honneur de la Religion, ose imputer la reddition du fort aux Maltois. Il dict ouvertement que ce sont eux qui ont demandé à capituler et prétend couvrir par là son infamie, car il n'a pas essayé la moindre chose pour les dégager, quoyqu'il l'eust promis plusieurs fois. Ce sont là propos odieux et qu'on ne peut laisser passer sans protester énergiquement tant icy qu'ailleurs.

Ainsy, après avoir sacrifié nos gens, il veut encore oster l'honneur aux Chevaliers qui, cependant, ne font que trop voir, par l'estat où ils sont, eux et leurs



soldats, qu'ils ne se sont point espargnés. J'ay cru qu'il estoit bon que V. E. connust tous ces détails, afin que nostre zèle pour le service de S. M. C. ne soit pas terni par les mauvais discours de Monsieur de Caraffa, qui est actuellement embarqué sur la *Sainte-Catherine*.

Si V. E. me fait l'honneur d'une response, que ce soit droit à Malte, parce qu'après avoir remis M. de Caraffa à Carthagène, il faut que nous en prenions la route si nous ne voulons pas mourir de faim et perdre nos vaisseaux.

LISTE DES MEMBRES
TITULAIRES ET HONORAIRES

PRIX DÉCERNÉS

TABLE

BUREAU

POUR L'ANNÉE 1914-1915

MM.

VANEL (Gabriel), *président.*
DROUET (Paul), *vice-président.*
PRENTOUT (H.), *secrétaire.*
BESNIER (G.), *vice-secrétaire.*
DE MAULDE, *trésorier.*

COMMISSION D'IMPRESSION

MM.

VANEL (Gabriel), *président,* PRENTOUT (H.), *secrétaire,* BESNIER (G.), *vice-secrétaire,*	membres de droit.
SAUVAGE (R. N.), DE TOUCHET, VANEL, SOURIAU, GALLIER, BOISSAIS,	membres élus.

BUREAU

POUR L'ANNÉE 1915-1916

MM.

MOISY, *président.*
VANEL, *vice-président.*
PRENTOUT, *secrétaire.*
BESNIER (G.), *vice-secrétaire.*
DE MAULDE, *trésorier.*

COMMISSION D'IMPRESSION

MM.

MOISY, *président*,
PRENTOUT, *secrétaire*,
BESNIER (G.), *vice-secrétaire*,
— membres de droit.

SOURIAU,
GALLIER,
BOISSAIS,
LE VARD,
TESNIÈRES,
LÉGER (Dr Paul),
— membres élus.

BUREAU

POUR L'ANNÉE 1916-1917

MM.

VAUDRUS, *président*.
MOISY, *vice-président*.
PRENTOUT, *secrétaire*.
BESNIER (G.), *vice-secrétaire*.
DE MAULDE, *trésorier*.

COMMISSION D'IMPRESSION

MM.

VAUDRUS, *président*,
PRENTOUT, *secrétaire*,
BESNIER (G.), *vice-secrétaire*,
— membres de droit.

MM.	
LE VARD,	membres élus.
TESNIÈRES,	
LÉGER (Dr Paul),	
DROUET,	
LIÉGARD,	
VANEL,	

LISTE DES MEMBRES TITULAIRES (1)

au 1er novembre 1917

MM.

Date de l'élection.	
1870 29 janv.	CARLEZ (J.), directeur honoraire de l'École nationale de musique.
1872 22 nov.	LAVALLEY (Gast.), bibliothécaire honoraire de la Ville.
1882 28 déc.	VILLEY (Edm.), doyen de la Faculté de droit, membre de l'Institut.
1884 25 avril.	BOURGEON, pasteur protestant, président du Consistoire.
1886 26 mars.	LEBRET, ancien député, ancien ministre de la Justice et des Cultes, professeur à la Faculté de droit.

(1) Quelques membres, déjà titulaires, appelés par leurs fonctions dans une autre ville, ont dû, à leur retour à Caen, se soumettre à une seconde élection. Nous ne donnons ici que la dernière date.

MM.

Date de l'élection.	
1887 28 janv.	VAUDRUS, président de chambre à la Cour d'appel.
1887 25 fév.	GIDON (Dr), directeur de l'École de médecine.
1891 26 déc.	CAREL (Pierre), avocat.
1892 26 fév.	SAINT-QUENTIN (Comte DE), sénateur, président de la Société d'Agriculture et de Commerce.
1892 25 mars.	VIGOT (Dr), professeur à l'École de médecine.
1895 22 fév.	POUTHAS, proviseur honoraire du Lycée Malherbe.
1896 27 mars.	LONGUEMARE (Paul DE), directeur de l'Association Normande, conseiller général.
1896 24 déc.	DECAUVILLE-LACHÊNÉE, conservateur honoraire à la Bibliothèque publique.
1898 25 fév.	DROUET (Paul), ancien président de la Société des Antiquaires de Normandie.
1899 23 juin.	TESNIÈRE (Paul), conseiller général du Calvados.
1900 26 janv.	PRENTOUT (Henri), professeur à la Faculté des lettres.
1901 27 déc.	LE VARD, artiste peintre, président de la Société des Beaux-Arts.
1901 27 déc.	MOISY, président honoraire du Tribunal civil.

MM.

Date de l'élection.

1901 27 déc.	SOURIAU (Maurice), professeur à la Faculté des lettres.
1904 24 fév.	VANEL (Gabriel), ancien magistrat.
1905 27 janv.	BIRÉ, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel, conseiller général.
1905 24 fév.	GRELÉ (E.), docteur ès lettres, receveur municipal.
1907 22 fév.	BESNIER (Georges), archiviste départemental.
1907 23 avril.	GIDON fils (D[r]), docteur ès sciences, professeur suppléant à l'École de médecine.
1909 26 fév.	WEILL (Georges), professeur à la Faculté des lettres.
1909 26 fév.	SCHNEIDER (René), professeur à la Faculté des lettres.
1910 26 janv.	SAUVAGE (René-Norbert), conservateur de la bibliothèque municipale.
1910 27 mai.	LECORNU (D[r]), professeur à l'École de médecine.
1910 23 déc.	MONIEZ (R.), recteur de l'Académie.
1911 24 nov.	LÉGER (D[r] Paul), professeur à l'École de médecine.
1911 24 nov.	DE TOUCHET, lieutenant-colonel, ancien président de la Société des Antiquaires de Normandie.
1912 28 déc.	BOISSAIS, avocat à la Cour d'appel.

MM.

Date de l'élection.

1913 22 nov. CHARBONNIER, docteur en médecine, professeur à l'École de médecine.

1913 27 déc. LIÉGARD (Alfred), publiciste, secrétaire de la Société des Beaux-Arts.

1914 28 fév. LESAGE, pharmacien honoraire.

1914 28 fév. YVON, professeur au Lycée.

1914 24 juill. DE MAULDE, gouverneur honoraire de la Banque de France.

1916 26 mai BENOIT DU REY, docteur en droit, directeur de la « Mutuelle du Calvados ».

1917 24 mars DAMECOUR, publiciste, ancien notaire, président du Syndicat des agriculteurs de la Manche.

NÉCROLOGIE (1914-1917)

MEMBRES TITULAIRES

MM. BOURDON (Pierre), professeur agrégé d'histoire au Lycée.

GALLIER, vétérinaire, conseiller général.

MEMBRES CORRESPONDANTS

MM. BLOSSIER, professeur au Lycée de Rouen.

BRÉAL (Michel), inspecteur général honoraire de l'enseignement supérieur, membre de l'Institut.

CHARENCEY (le comte de).

DOUARCHE, conseiller à la Cour de Cassation.

DUVAL (L.), archiviste honoraire de l'Orne.

ENGELHARD, capitaine en retraite.

JORET, professeur honoraire à la Faculté des lettres de Caen, membre de l'Institut.

LEROY-BEAULIEU, membre de l'Institut.

LE BOURGUIGNON DU PERRÉ (Louis), conseiller général.

PRIX

Décernés par l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.

PRIX LESAUVAGE

« Je lègue à l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, une somme de **12,000 fr.**, dont l'intérêt accumulé servira à établir tous les deux ans un prix. Le sujet du concours sera choisi plus particulièrement dans les sciences physiques, d'histoire naturelle et médicales. » (Extrait du testament.)

(Décret, 27 février 1854.)

PRIX DAN DE LA VAUTERIE

Testament de M. Dan de la Vauterie (codicille, 15 avril 1867). Étude de Me Lauffray, notaire à Caen.

« Je donne et lègue à l'Académie impériale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, la somme de **Deux mille francs**, qui lui sera versée dans les six mois qui suivront mon décès, et dont les intérêts accumulés pendant deux, trois, quatre ou cinq ans, selon la convenance, formeront la valeur d'une médaille d'or qui sera donnée, en prix, à l'auteur du meilleur Mémoire sur un sujet choisi dans le domaine des sciences physiques et naturelles. »

(Décret autorisant l'Académie à accepter ce legs, signé Napoléon III, le 20 décembre 1868.)





PRIX LAIR

« J'aurais bien désiré consacrer à chacune des Sociétés savantes et littéraires de la ville de Caen, auxquelles j'ai l'honneur d'appartenir, une somme suffisante pour fonder des prix ; mais ces Sociétés étant nombreuses, je n'ai pu satisfaire entièrement à mon désir, quelque vif qu'il fût Je me suis borné à offrir une somme de **12,000 fr.** à l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, et à la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, dont je suis un des fondateurs, et auxquelles j'appartiens depuis 50 ans. En conséquence, je lègue cette somme aux deux Sociétés pour qu'elles distribuent, tous les ans, des prix sur des sujets de littérature, d'agriculture et de commerce.

« Elles disposeront, chaque année, et chacune à leur tour, à commencer par l'Académie, de la rente produite par les douze mille francs que ma succession remettra, un an après ma mort, aux Présidents des deux Compagnies, afin d'être placés par eux en rentes sur l'État. J'ai une idée trop avantageuse du bon esprit qui anime mes collègues pour leur tracer un plan sur les sujets du prix à proposer. Il me suffit de leur recommander d'avoir toujours en vue l'intérêt public et l'honneur du nom normand » (Extrait du testament.)

(Voir *Mém.* de 1855, *Préface.*)

PRIX MOULIN

« Je lègue à l'Académie de Caen une somme de **Dix mille francs,** dont les intérêts seront employés tous les deux ans à récompenser une étude sur la vie et les tra-



vaux d'une célébrité normande, soit dans les lettres, soit dans les sciences, soit dans les arts. » (Extrait du testament.)

(Décret du 16 juillet 1886.)

PRIX DE LA CODRE

Par testaments en date des 7 mars 1867, 20 mars 1870 et 29 janvier 1878, M. de La Codre, ancien notaire à Caen, lègue à l'Académie sa maison située place Saint-Martin, à Caen, à charge par elle de verser le tiers du loyer annuel au bureau de bienfaisance de Caen, et d'instituer, avec les deux autres tiers du loyer, un prix qui sera décerné par elle, tous les deux ou trois ans, à l'ouvrage ayant pour sujet la philosophie pratique, avec le titre qu'il aura plu à l'auteur de choisir et que l'Académie aura jugé pouvoir être le plus utile au perfectionnement de la morale publique.

(Décret du 23 février 1891.)

TABLE DES MATIÈRES

MÉMOIRES

DOCUMENTS

Caen. — Imprimerie H. Delesques, rue Demolombe, 34


Princeton University Library
32101 064257320


Digitized by Google


Original from
PRINCETON UNIVERSITY